

armor

le magazine de la bretagne

N°8 · 2F

PLEVEN

protection
du
citoyen

PHILIPPONNEAU

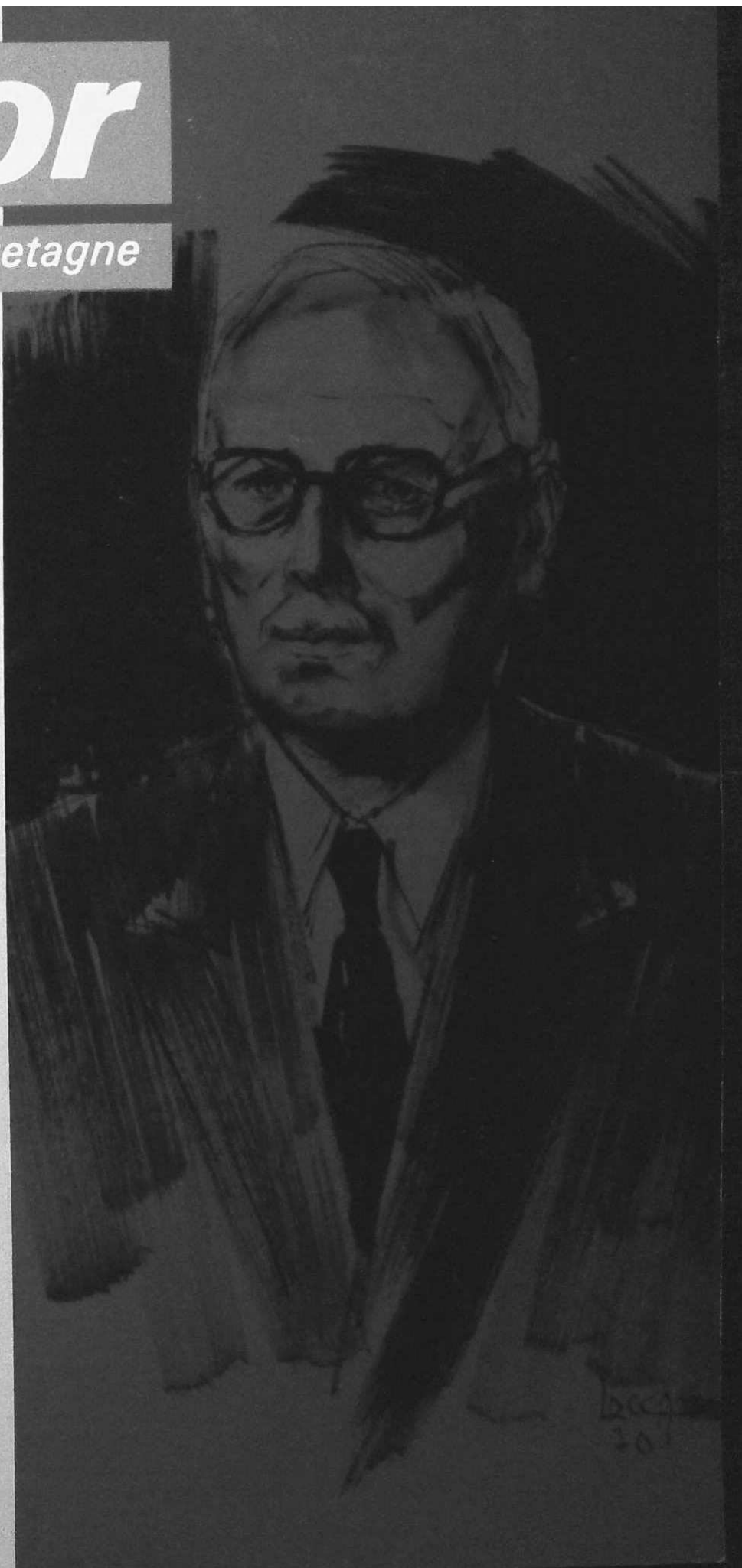
à
la tribune

RENNES

an 2 000

deux villes
du

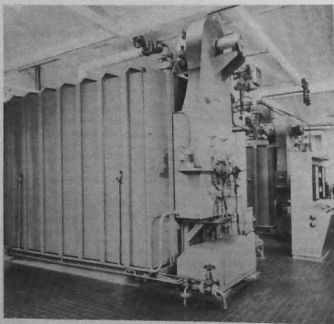
TREGOR



JANVIER - FÉVRIER 1990

**A votre disposition
dans votre région
des techniques* et un service
réputés dans le monde entier**

Quelle que soient les dimensions et les besoins de votre entreprise, l'une ou l'autre des productions Babcock-Atlantique l'intéresse et contribuera à son expansion. En choisissant du matériel Babcock-Atlantique, vous profiterez de la haute technicité et de la longue expérience d'une firme habituée à résoudre les problèmes industriels les plus complexes dans tous les pays. Et vous bénéficiez sur place, à tout moment, de l'assistance technique que, seule, une grande société peut offrir. Babcock-Atlantique est présent dans votre région. Une équipe d'ingénieurs et de techniciens s'y tient à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller, pour installer, mettre en service et entretenir les matériels Babcock-Atlantique. En chaque circonstance, nos responsables régionaux mettront tout en œuvre pour que vous soyez un client satisfait.



* Chaudières à vapeur et à eau chaude, Chaudières de récupération et de régénération, Parcs à hydrocarbures, Froid industriel, Matériels de sucreries, Chaudronnerie lourde, Énergie nucléaire, Chaînes de récupération pour tous procédés industriels, Matériels de raffineries de pétrole, Broyeurs et grilles mécaniques, Brûleurs et foyers spéciaux, Transport de gaz liquéfiés, Manutention et lavage.



BABCOCK-ATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL

48, rue La Boétie - Paris 8^e
Tél. : 256.68.00
Télex : 23.027

AGENCES

33 - Bordeaux-Mégès - 71, rue Anatole-France - Tél. : 91.90.57
59 - Lille - 4, Place du Maréchal-Leclerc - Tél. : 57.64.93
69 - Lyon - 101, bd des Balcons - Tél. : 24.31.98
13 - Marseille - 27, rue Jean-Rameau - Tél. : 42.63.49
34 - Montpellier - 35, rue Ernest-Michel - Tél. : 92.37.60
54 - Nancy - 47, rue Henri-Poincaré - Tél. : 52.64.09
75 - Paris 8^e - 48, rue La Boétie - Tél. : 256.68.00
35 - Rennes-La Mézière (Montgerval) - Tél. : 122 et 125 La Mézière
76 - Rouen - 46, Hame Beauvoisine - Tél. : 71.38.23

USINES

93 - La Courneuve
44 - Saint-Nazaire
93 - Saint-Denis
50 - Cherbourg (S.C.C.)
08 - Virgine-aux-Bois (Ets Ricot)

ARMOR 76

armor

LE MAGAZINE DE LA BRETAGNE

N° 8

2^e année - Février 1970
Le numéro : deux francs

SOMMAIRE * TAOLENN

Le portrait de René Pleven en couverture est l'œuvre de Bernard Locca.

PROBLÈMES DE BRETAGNE

- 3 — Editorial : la Bretagne dans l'Europe qui se forme.
- 5 — Yann Polivet : le Biafra — Les élections de mars.
- 7 — Morvan Duhamel : le point avant la suite.
- 9 — René Pleven au ministère de la Justice : renforcement des droits du citoyen (Paul Binic).
- 13 — Tribune libre : à l'aube d'une décennie, par Michel Philipponneau.

PROBLÈMES D'EUROPE ET DU MONDE

- 17 — Edouard Ollivro : Des jeunes et l'Europe — Collectivité de boutiquiers ou communauté pour les hommes ?
- 22 — Bretagne, mer et Galice (Jean Merrien).

ECONOMIE ET VIE SOCIALE

- 23 — Le dossier du mois : TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS. Une interview de Jean Ferret ; le système Preat ; les transports ferroviaires par ports maritimes... Alexis Gourvenec et Jean Guyomarc'h ; Rousseau-aviation ; les transports maritimes...
- 35 — La rénovation du Centre-Bretagne : un immense espoir (P. Lavenan).
- 37 — Rennes an 2 000 (J.-P. Cressard).

DEUX VILLES DU TRÉGOR

Dans notre cahier spécial sur Guingamp et sur Morlaix, des textes de Paul Dutrieux, Pierre Even, Jean Le Duc, Jean Guyomarc'h, André-Georges Hamon, etc.

CULTURE ET VARIÉTÉS

- 74 — Document : l'Opération Oaktree à l'anse Cochat, par le colonel Rémy.
- 78 — Gérard Le Breton ou le corps partout (A.-G. Hamon).
- 80 — Un visage d'écrivain : Jean Markale (Charles Le Quintrec).
- 82 — Les bardes qui firent rêver l'Europe (Yann Brekilien).
- 84 — Edmond Michelet : la culture exige foi et enthousiasme (Freddy Noël).
- 87 — Kerlann, militant de la langue bretonne (Ronan Carlelon).
- 100 — Picou et la politique.
- 104 — Les petites annonces.

Directeur :
YANN POILVET

★ Secrétariat général
(vente - abonnements
administration) :
Thérèse POILVET.

★ Direction - administration
publicité :
PRESSES UNIVERSITAIRES
DE BRETAGNE,
10, rue Vicairie
SAINT-BRIEUC
Tél. 33.29.31

★ Bureau de Paris :
Morvan DUHAMEL
4, av. Franklin-Roosevelt,
Paris-8^e. Tél. ELY. 20.63

★ Abonnement d'un an :
20 francs

★ Abonnement pour
l'étranger :
30 francs

★ Abonnement de soutien :
100 francs

★ Abonnements collectifs
(entreprises, conseils mu-
nicipaux, établissements
scolaires, etc.) : conditions
spéciales sur demande. La
revue ne consent aucun
service gratuit.

★ C.C.P. ARMOR
Rennes 2 691.70

★ Domiciliation bancaire :
Banque de Bretagne

★ Tous les droits de repro-
duction du contenu rédac-
tionnel de cette revue sont
réservés. Les citations
d'articles sont autorisées
mais l'origine doit en être
expressément mentionnée.

★ Un timbre de 40 centimes
doit être joint à toute cor-
respondance demandant
une réponse.

★ Les textes signés n'enga-
gent que leurs auteurs.

★ Les manuscrits et les pho-
tographies non utilisés ne
sont pas rendus.

★ Le bulletin d'abonnement se
trouve en page 103

SONDAGE

ARMOR, revue moderne pour une Bretagne moderne, se situe à la pointe du progrès; c'est pourquoi nous avons une volonté constante d'amélioration que nous entendons réaliser en collaboration avec nos lecteurs. Nous voulons donc connaître l'opinion de ceux-ci et nous désirons aussi, car cela nous aidera à déterminer nos orientations, avoir quelques précisions sur leur vie. C'est pourquoi nous leur demandons de répondre à ce questionnaire qui demeurera confidentiel; les réponses seront traitées et analysées dans nos propres services. Trugarez!

Prénom et nom
 Adresse
 Date et lieu de naissance
 Profession
 Etablissement
 Nombre d'enfants
 Combien d'entre eux lisent ARMOR ?

● Pratiquez-vous la LANGUE BRETONNE ?
 Si non, souhaitez-vous l'apprendre ?

● LISEZ-VOUS REGULIEREMENT :
 — un quotidien de Paris ? OUI NON (1)
 — un quotidien de Bretagne ? OUI NON
 — un hebdomadaire ? OUI NON
 — un mensuel ? OUI NON
 — un journal de jeunes ? OUI NON

● LES RUBRIQUES D'ARMOR — Numérotez (de 1 à 18) par ordre d'intérêt les rubriques que vous trouvez dans notre revue :

les événements en Bretagne;	la politique française;
nos études internationales;	économie et vie sociale;
le tourisme;	l'information culturelle;
les articles en breton;	le journal de bord;
les sports;	les interviews;
les cahiers spéciaux de villes;	le dossier du mois;
les points de repère;	échorama;
les grands problèmes;	les reportages;
l'histoire;	les chroniques.

● QUELLES RUBRIQUES voudriez-vous voir DEVELOPPEES ?

● QUELLES RUBRIQUES voudriez-vous voir CREEES ?

● ARMOR REPOND-IL A VOS SOUHAITS ? OUI NON (1)

POURQUOI ?

● ETES-VOUS ABONNE ? LECTEUR AU NUMERO ? (1)

● AIMERIEZ-VOUS NOUS APPORTER VOTRE COLLABORATION : pour la rédaction ? pour la publicité ? pour la propagande ? pour la diffusion ? (1)

(1) — Rayer la réponse inutile.

Découpez (ou recopiez) ce questionnaire et renvoyez-le à : ARMOR-MAGAZINE - service « sondages » - 10, rue Vicairie - 22-Saint-Brieuc.

éditorial

L'EUROPE PREND FORME

PARMI les résultats de la conférence de La Haye, le moins important ne fut pas la décision prise d'ouvrir, d'ici peu, des négociations préparatoires à l'entrée de la Grande-Bretagne et d'autres membres de la « petite zone de libre-échange » dans la Communauté Economique Européenne.

Sur le plan politique, on ignore encore si ces adhésions se traduiraient par un renforcement des institutions communautaires, par une accélération du processus d'unification organique de l'Europe occidentale, par la création d'une monnaie commune, d'une défense commune, d'une politique étrangère commune...

En revanche, il est certain que sur le plan économique, l'élargissement du Marché Commun donnerait lieu, en matière de productions et d'échanges, à des effets très sensibles, notamment dans les régions et pays voisins des nouveaux membres. Ce serait le cas, en particulier, pour la Bretagne, compte tenu de sa proximité avec la Grande-Bretagne et l'Irlande; compte tenu aussi des similitudes de son économie avec celle de pays comme le Danemark et la Norvège.

Parmi les effets heureux que notre région pourrait en attendre, figure au premier chef son « désenclavement » géographique. Alors que dans l'Europe des Six la Bretagne est victime de sa situation excentrée et de son éloignement de l'axe Rhône-Rhin, dans une Europe comprenant aussi la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Danemark et la Norvège, nous serions situés sur un nouvel axe de développement, la façade atlantique.

En outre, nous retrouverions dans la Grande-Bretagne un vieux partenaire commercial, assez complémentaire de notre région, avec lequel il ne devrait pas être difficile de renouer des liens séculaires. La Manche n'a jamais été une frontière; elle peut redevenir, voie navigable particulièrement fréquentée, un trait d'union.

Toutefois, les adhésions nouvelles à la Communauté Européenne n'iraient pas sans risques. D'autres pays membres, d'autres régions les mesurent dès maintenant et étudient des moyens propres à les atténuer. Il serait paradoxal que la Bretagne ne s'en soucie pas sérieusement et qu'elle se désintéresse de la négociation Europe des Six-Grande-Bretagne.

POUR LA C.E.E. UN DOSSIER BRETON

Il faut à toute force que les négociateurs de la C.E.E. soient munis d'un « dossier breton ».

Qui peut l'établir ? En principe, tous ceux qui se sentiront touchés, dans un sens comme dans l'autre, par l'adhésion des nouveaux partenaires. Déjà, à titre indicatif, le Cercle d'Information et de Liaison Industrie-Agriculture (C.I.L.I.A.) a évoqué ce problème lors de la réunion qu'il a tenue à Saint-Brieuc le 23 janvier. Les Chambres de Commerce et d'Industrie, les Chambres d'Agriculture, les coopératives, les municipalités, etc., devraient logiquement s'en préoccuper dans les semaines à venir. Ce pourrait être le rôle du C.E.L.L.B. d'opérer une synthèse et d'établir le dossier proprement dit.

Nous ne devons en effet pas sous-estimer les risques que nous ferions courir les nouveaux adhérents de la Communauté si nos intérêts spécifiques n'étaient pas défendus.

En matière agricole, la Grande-Bretagne reste fortement importatrice, notamment de beurre, de fromage, de volailles, d'œufs, de bœuf et de veau, de légumes, de fruits, de vins et même d'alcools. Mais le Danemark et l'Irlande sont déjà ses fournisseurs et recherchent certainement à étendre leurs ventes dans toute la Communauté. Bien plus : si des pays tempérés devaient être associés au Marché Commun, sous une forme ou sous une autre, des secteurs entiers de l'activité agricole européenne, notamment l'élevage, risqueraient d'être condamnés. Le simple maintien de la « préférence impériale » de la Grande-Bretagne en faveur de ces pays priverait l'agriculture européenne tout entière du débouché britannique, rendant inéquitable les conditions de la concurrence générale entre les pays membres de la Communauté.

En matière industrielle, des risques semblables existent... C'est donc dès maintenant, sans attendre le commencement de la négociation, que nous devons étudier les moyens de nous prémunir.

ARMOR

échorama - échoama

L'O.R.T.F. ET LES RÉGIONS

En attendant le nouveau projet de réforme régionale promis, il est un domaine où les pouvoirs publics pourraient d'ores et déjà entreprendre une salutaire décentralisation : celui de la radio et de la télévision. Une plus grande autonomie des stations régionales et un allongement de leurs temps d'antenne contribueraient en effet à briser le monopole parisien et satisfieraient l'opinion. Est-ce dans cette voie que l'on s'engage ? Il ne le semble pas.

PORTION CONGRUE POUR LES STATIONS RÉGIONALES

A en croire la loi de finances pour 1970, les crédits consacrés au fonctionnement des stations régionales passeront de 85 à 103 millions de nouveaux francs de 1969 à 1970, c'est-à-dire 17,6 millions supplémentaires. C'est peu. D'autant que, précisément, la moitié au moins de ces crédits supplémentaires sera absorbée par l'amélioration des rémunérations des personnels.

Ces 103 millions doivent être rapprochés du montant total des dépenses de fonctionnement de l'O.R.T.F., qui s'élevaient à 272,9 millions.

Plus de 90 % du budget de fonctionnement de l'Office continueront donc à aller cette année à Paris, et moins de 10 % aux stations régionales.

TEMPS D'ANTENNE LIMITE

En 1969, l'effort de l'O.R.T.F. en faveur de la régionalisation, pourtant inscrit dans ses objectifs, s'est traduit par un allongement de cinq minutes de la durée des programmes d'information des 22 centres d'actualité télévisés régionaux.

De ce fait, à compter du 24 mars 1969, la durée des journaux télévisés quotidiens des différentes régions est passée de quinze à vingt minutes. Mais les moyens dont disposaient les régions pour faire face à cette extension de programme n'ont pas permis, sauf dans quelques stations régionales bien équipées comme celles de Lille et de Marseille, d'envoyer de nouvelles équipes en reportage et de tourner des séquences filmées. Si bien que la plupart des stations régionales ont dû pour ces cinq minutes supplémentaires, se contenter de productions en studio avec projection de diapositives.

La situation va-t-elle s'améliorer en 1970 ? Nullement puisqu'aucune extension des programmes régionaux n'est envisagée.

A noter que l'édification de Maisons de la Radio (et de la Télévision) de certaines délégations régionales a été retardée ou différée.

UN COMMENTAIRE PERTINENT

Pourtant, les parlementaires avant à se prononcer sur le budget de l'O.R.T.F. se montrent en général conscients de la nécessité de décentraliser et de régionaliser la radio et la télévision.

C'est ainsi que, présentant à l'Assemblée Nationale l'avis de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur ce budget, M. Gerbaud, député de l'Indre, écrit :

« Il serait... souhaitable que les programmes régionaux donnent le relatif le plus fidèle et le plus complet possible des activités régionales, notamment sur le plan culturel, artistique et social, la radio ayant un rôle important à jouer dans la promotion régionale. En ce qui concerne la télévision, l'effort devrait porter également sur la décentralisation régionale des programmes. L'aide que les postes régionaux peuvent apporter à la vie sociale locale est importante, notamment pour compenser l'effet centralisateur et uniformisant d'une télévision nationale. Il faut donc que les moyens et les activités des stations régionales soient accrus afin que celles-ci soient des centres actifs d'une participation avec le public, le créateur et les autres foyers culturels ».

« Le moins qu'on puisse dire est que M. Gerbaud, pourtant membre de la majorité, n'a pas été entendu ».

UNE MAJORITÉ DISCUTABLE

On a appris que le Conseil supérieur de l'Éducation Nationale (contrairement au Conseil de l'Enseignement Général et Technique) s'était élevé « à la majorité relative » contre le projet de décret d'Olivier Guichard favorable aux langues régionales.

Ce qu'on sait moins, c'est que la « majorité relative » en question était pour le moins discutable. Sur les 83 membres du Conseil supérieur, M. seulement étaient présents le jour où la question figurait à l'ordre du jour. Sur ces 34 présents, il se

prononcèrent contre et 14 pour, les abstentions et voix nulles s'élevant à 3.

Les opposants étaient les représentants de l'enseignement supérieur et ceux de l'Administration centrale, plus un président de Parents d'élèves, M. Armand, dont la réputation de libéralisme apparaît ainsi bien usurpée (nous ne oublierions pas lors des élections dans les associations de parents d'élèves).

Les votes favorables émanaient des membres élus du personnel des premiers et deuxième degrés, des représentants de la F.N.S.E.A. et de la C.G.C., ainsi que d'un autre Président de Parents d'élèves, M. Cornic — dont la réputation de jacobinisme apparaît, dans bien fallacieuse (cela non plus, nous ne oublierions pas).

LES VINS D'ALSACE SONT BIEN DEFENDUS

Nos compatriotes de la région alsacienne se plaignent souvent, à juste titre, de l'insuffisante protection dont bénéficient le Muscadet et le Gros Plant. Ils feraient bien de prendre exemple sur les Alsaciens.

Ces-ci ont en effet fait voter par l'Assemblée Nationale, le 16 décembre dernier, une loi fort intéressante. Un « Comité régional » de l'Institut national des appellations d'origine (I.N.A.O.) a été institué en Alsace, comme dans les autres régions. Mais il est maintenant aussi appelé « comité d'experts », et seules ses propositions seront à la base de l'action de l'I.N.A.O.

Dans un rapport présenté au Sénat, M. Charles Zwickert, sénateur, écrit : « Cette restriction maintient le caractère particulier du régime alsacien. En effet, dans les autres régions... les comités régionaux peuvent se saisir d'office ou être saisis par les organes centraux de l'I.N.A.O. des questions intéressant leur région. Toutefois, ils ne donnent que des avis que le Comité national n'est pas tenu de suivre. A cet égard, le Comité régional d'Alsace ne disposera pas de pouvoirs particuliers. Mais le Comité régional d'experts, COMPOSE DES MEMES PERSONNES PHYSIQUES, AURA UN RÔLE PLUS DÉTERMINANT PUISQUE LE STATUT DES VINS D'ALSACE NE POURRA ÊTRE MODIFIÉ QUE SUR SA PROPOSITION ».

En d'autres termes, par un petit subterfuge (la double appellation du Comité), les Alsaciens sont parvenus à préserver leur droit à s'occuper de leurs vins.

Y'a bon Biafra...

ON a fait ce qu'on a pu : les officiels, prudemment, les journaux, lyriquement, les sondes exaves, pieusement, ont pleuré la fin du Biafra ou, plutôt, de la « sécession » biafraise. M. Thant était désolé ; bien que ses observateurs n'aient pas décelé de traces de génocide (il est vrai que les observateurs de l'ONU sont certainement plus concernés par les milliards qu'ils nous coûtent depuis qu'ils existent que par les services qu'ils devaient rendre), bien que ses observateurs n'aient pas décelé, mais vraiment pas, de traces de génocide, il aurait bien voulu admettre ces effroyables Biafrats heureusement libérés par l'action coordonnée et évidemment désintéressée de Mme Elisabeth, grâce à sa majesté de l'Angleterre coloniale et de l'Ulster colonisée, de M. Brejnev, remis de ses émotions ichécoloviques, et de quelques amateurs internationaux de pétrole... Hélas ! trois fois hélas ! Si les enfants biafrats éprouvaient bien quelques problèmes, comme celui d'éviter de mourir de faim, M. Thant en avait un autre, lui (pas de faim : ça n'arrive qu'à quelques millions de gens dans son propre pays), le problème des bien-séances : il ne pouvait venir en aide aux Biafrats que si les Nigériens le lui demandaient. C'est une méthode qui en vaut une autre et qu'il convient de retenir ; si, quelque jour, un cambrioleur pénètre chez vous, c'est lui qui est concerné et non pas vous ; c'est donc à lui qu'il appartient d'appeler les gardemars.

Dieu merci, comme je l'écrivais plus haut, la France a une autre conscience de sa mission : la radio et la presse ont vigoureusement encouragé le Biafra. Le gouvernement aussi, mais avec une fatigante habileté car on ne badine pas avec le pétrole. Notre devoir est de dénoncer une imposture : jamais Paris n'a fait ce qui devait être fait pour aider un peuple courageux alors qu'on fait tuer des soldats français pour défendre les privilèges d'un roitelet au Tchad. La seule aide française qui avait vue vraiment les Biafrats est venue des marchands de canons qui ont gagné de l'or sur les carcasses humaines et, aussi, pour notre honneur, des admirables volontaires, médecins ou infirmières, désintéressés ceux-là, qui n'avaient d'autre arme que leur dévouement. La position française dans cette affaire a été lamentable et hypocrite : il fallait envoyer une division de parachutistes ou favoriser la négociation.

Il est vrai que le Biafra se battait pour avoir droit à sa personnalité, à la reconnaissance de sa réalité ethnique et nationale, des notions que Paris ne pratique guère si l'on en croit un récent arrêt portant interdiction du port (courant bien inoffensif) de la plaque BZH à l'arrière des voitures — et si l'on en juge surtout par les importantes fournitures à l'Irak d'armes qui servent à massacrer l'héroïque peuple kurde dont la lutte continue malgré une trêve très provisoire.

Les élections de mars doivent être une étape vers une vraie régionalisation

Les 8 et 15 mars, les citoyens seront appelés à renouveler la moitié des conseils généraux. C'est un événement important. Pourtant, les élections cantonales se singularisent généralement par un fort pourcentage d'abstentions. La responsabilité de cette désaffection incombe d'abord au pouvoir central qui, à depuis longtemps, a minimisé le rôle du conseil général, dont il avait fait un instrument quasiment condamné à être une peu prestigieuse chambre d'enregistrement des décisions préfectorales. Certes, le rôle des préfets est grand et délicat : ils doivent être à la fois les porte-parole de Paris dans les départements et de la partie-parole des élus locaux à Paris ; malheureusement, et ils sont souvent les premiers à le regretter, les instructions qu'ils ont reçues depuis des dizaines d'années des ministres de l'Intérieur successifs les ont conduits à donner, de plus en plus, une prééminence à leur fonction de représentants du gouvernement au détriment de celle d'avocats des collectivités locales et départementales.

Objectivement, il faut reconnaître que les récentes instructions de Raymond Marcellin marquent un début d'amélioration à cet égard. C'est un premier pas qui, pour timide qu'il soit, est important et va dans le sens d'une orientation nouvelle qui devrait rapidement se préciser.

Il convient d'abord que les conseils généraux assument pleinement, sans influence préfectorale, les responsabilités qui leur sont attribuées par la loi : la gestion du domaine immobilier, le développement des voies de communications, l'action sanitaire et sociale, l'éducation nationale et les sports, le soutien à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, le contrôle de la construction, l'initiative en matière d'économie, d'infrastructures et d'équipements, etc.

Mais il faut surtout qu'ils participent largement à la préparation de la grande réforme qui doit donner à la France une organisation régionale sous le double signe de l'autonomie et de l'efficacité. Le gouvernement a promis que leur avis serait prépondérant et qu'ils seraient associés très étroitement à ce qui ne sera pas encore la révolution dans la charte de la République française, mais qui amorcera d'une façon irréversible cette révolution.

C'est pourquoi les élections de mars revêtiront une exceptionnelle importance : il est du devoir des citoyens d'envoyer siéger dans les assemblées départementales des hommes dynamiques, très au fait des problèmes locaux et régionaux, résolus à faire triompher les conceptions populaires et à corriger les aspects trop technocratiques des textes à l'étude.

L'audience des conseils généraux dans les travaux qui précéderont la réforme régionale sera plus grande s'ils sont élus par une vaste majorité. Les Bretons, plus attachés que quiconque à cette régionalisation qui sera une étape vers une personnalisation réelle de leur pays, se doivent donc de voter massivement les 8 et 15 mars, et de voter pour des hommes dont ils soient certains du dévouement sans faiblesse ni compromis à la région.

Le journal de bord



de Yann Poilvet

échorama - échorama

LE GOUFFRE DES INVESTISSEMENTS A PARIS L'EXEMPLE DU METRO EXPRESS

Le début de l'année nouvelle a vu la mise en service des deux premiers tronçons du métro express régional destiné à desservir la grande banlieue de Paris. Les premiers coups de pioche avaient été donnés en 1961. Les délais de construction et le coût financier de l'opération ont été très largement dépassés. Par surcroît, on vient de s'apercevoir que les deux tronçons en question ne seront pas rentables avant l'an 2 000, et que d'ici là, il faudra continuer à faire appel aux fonds publics pour le fonctionnement dudit métro express.

En effet, la direction de la Prévission du ministère des Finances, au lieu de procéder aux études économiques du projet avant l'engagement des travaux, c'est-à-dire avant 1961, les a faites après coup. Et le résultat de ces études laisse apparaître de façon indubitable la non rentabilité de l'opération.

On y a analysé les avantages et les coûts des deux tronçons par rapport à une autre solution qui était possible (renforcement de lignes existantes de la Régie Autonome des Transports Parisiens et de la SNCF), les avantages comparant essentiellement le gain de temps pour les voyageurs évalué en monnaie. Or le ligne Nation - Boissey-Saint-Léger ne procure qu'un gain de temps très faible (30 secondes) par rapport à l'autre solution étudiée (électrification de la ligne de chemin de fer de la Bastille), infiniment moins coûteuse.

Quant à la ligne Denfert - Etienne, son coût élevé d'investissement ne compense pas le gain de temps de six minutes qu'elle permet par rapport à l'autre solution envisageable (aménagement de la gare Saint-Lazare et de la ligne actuelle), bien plus économique elle aussi. Selon les auteurs de ce rapport, on pouvait même se demander au printemps 1967 s'il n'y avait pas intérêt à stopper les travaux malgré les 550 millions de francs nouveaux déjà dépensés !

Dans la hâte où l'on était de commencer les travaux, on avait négligé de procéder à une évaluation chiffrée des diverses solutions possibles. Mais maintenant l'on sait que l'addition se montera à près de 2,9 milliards

de nouveaux francs pour les deux premiers tronçons (le coût des investissements a été multiplié par 2,5 depuis les premières évaluations) ; et aussi qu'en raison de leur non rentabilité, les finances publiques continueront à être mises à contribution jusqu'en l'an 2 000. Ne serait-il donc pas opportun de réétudier les autres tronçons projetés, et éventuellement d'en ajourner la réalisation ?

DOM BERNARD EXAGERE

L'hebdomadaire parisien « l'Express » a publié une interview de Dom Bernard Besret ; elle est intéressante à maints égards, et témoigne chez le prieur des idées de Boquen d'une grande rigueur de pensée mais aussi d'une foi tourmentée dont l'affirmation est souvent émouvante. Pourquoi, faut-il que le ton chez parfois, devienne médiocre, s'abaisse au niveau du comérage ? « Les enfants des écoles catholiques, qui allaient toujours deux par deux, avec des religieuses, de l'école à l'église, de l'église à l'école... » ; les gens qui vont à l'office pour montrer leurs chapeaux ; l'obligation d'être catholique pour pouvoir se marier car « en Bretagne les filles sont catholiques » ; Dom Alexis parce qu'il était Breton issu d'un milieu rural n'avait jamais pris une douche de sa vie ; quand il revint des Etats-Unis, Dom Bernard trouva « la crasse, les réveils à 2 heures du matin » à Boquen ; le monastère qui était une prison, et tutti quanti. Ces lieux communs, cette facilité sont, il faut l'avouer, décevants chez un réformateur.

LES ABSURDITES DE LA CENTRALISATION :

Vat-on abattre l'abattoir de La Villette ?

Il faudrait, quelque jour, écrire un sot livre pour recenser les absurdités auxquelles conduit notre centralisation étatique. En tête de ce gros volume, l'exemple de l'abattoir-marché parisienne figure à coup sûr.

La construction de l'abattoir et du marché, décidée en 1959, devait être achevée fin 1965. On se demande aujourd'hui s'ils pourront entrer en service en 1972.

Les installations devaient coûter 250 millions de francs, somme énorme, mais justifiée puisque la rentabilité devait être immédiate et importante. La dépense sera de un milliard de francs et devra être suivie d'une subvention d'équilibre de 30 à 40 millions de francs par an en raison de la nonrentabilité de l'opération.

Pendant combien d'années cette subvention ? Pas trop, heureusement. Car la question qui se posera alors sera de remplacer par une autre construction cet abattoir qui entre-temps sera devenu inutile !

Comment en est-on arrivé à pareille absurdité ?

On savait déjà, en 1959, que l'utilité d'un tel abattoir-marché s'amenuisait, que la tendance se modifiait en France (dans le même sens qu'aux U.S.A. quelques années auparavant) et que les marchés perdaient de leur importance au profit de circuits directs entre producteurs et grands magasins. Malgré cela, on a commencé à construire l'abattoir-marché de La Villette. Etudier l'évolution de la conjoncture n'est pas le fort des technocrates parisiens !

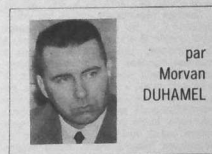
On savait aussi que le gou vertement avait pris une position d'hostilité au maintien des abattoirs dans les grandes villes : il valait mieux abattre les bêtes sur les lieux de production et transporter la viande en wagons frigorifiques, plutôt qu'd'acheminer le bétail vivant vers les cités. Ainsi maintenant on une activité industrielle dans les zones aménagées par l'exode agricole. Malgré cela, on a continué à construire l'abattoir-marché de La Villette. L'aménagement du territoire, le développement économique régional, ne sont pas le fort des technocrates parisiens !

On peut même dire que moins il devait y entrer d'animaux, plus on construisait l'abattoir. C'est fou ce qu'on a coûté de béton dans cette affaire ! Certes, le terrain s'avérait exigü, le sous-sol était gorgé de déchets provenant d'une sucrerie antérieurement implantée à cet endroit. Mais là où les Américains se seraient contentés de rustiques « corral » en bois, on a édifié une sorte d'« hôtel à vaches » de plusieurs étages avec écoussures, musique. A Paris, même un abattoir doit être un témoin prestigieux de la prééminence de la capitale.

Une enquête est en cours, dit-on. Mais de procès pour dilapidation de fonds publics, pas question. Les provinces paieront !

ar hudennou braz ★ les grands problèmes ★ ar c'hudennou bras

LE POINT AVANT LA SUITE



par Morvan DUHAMEL

CEUX qui l'été dernier, en Bretagne, accordèrent le préjugé favorable au nouveau gouvernement, ont-ils lieu aujourd'hui de le regretter ? Un semestre est une période trop courte pour l'établissement d'un bilan. On peut néanmoins faire le point.

DES ELEMENTS DEFAVORABLES

Au passif de l'action gouvernementale, nous pouvons inscrire en premier lieu la façon aveugle dont les restrictions de crédit ont été appliquées. De portée générale, elles ont atteint plus durement que les autres les régions où l'industrialisation, la reconversion agricole, l'équipement, la modernisation de l'artisanat et du commerce, etc., sont en cours et où de ce fait l'économie est plus fragile qu'ailleurs. C'est le cas pour la Bretagne. Nul doute que si un classement était opéré en matière de fermetures d'entreprises, de faillites, d'extension du chômage et d'ajournements d'implantations industrielles depuis quelques mois, notre région figurerait dans le peloton de tête, sinon au premier rang. Nous avons le droit d'en ressentir quelque amertume.

Nous nous devons également de dénoncer la permanence de pratiques administratives scandaleuses, comme par exemple celle qui consiste à annoncer des réalisations nouvelles, mais à omettre d'en prévoir le financement et à essayer d'assurer celui-ci à l'aide de crédits régionaux déjà prévus pour un autre usage. Ainsi, pour corriger son imprévoyance initiale, l'administration a-t-elle tenté de détourner au profit des routes nouvelles prévues au « plan breton », les fonds de la S.B.A.F.E.R. destinés à l'aménagement foncier et à l'équipement rural. Heureusement les syndicats agricoles veillaient au grain ; grâce à eux, les routes ont trouvé leur financement propre. Pourquoi

faut-il qu'ils aient dû menacer, affaiblissant ainsi l'autorité de l'Etat ? Parmi les autres éléments défavorables, il convient de mentionner le choix non de Brest, mais du Havre, comme port pétrolier-relais, ce qui va entraîner une très lourde dépense préjudiciable à l'équipement des autres ports atlantiques ; le maintien du carcan de la centralisation qui constitue toujours l'obstacle principal au développement de notre région ; la part encore trop faible des provinces, par rapport à Paris, dans les programmes d'équipement ; l'atténuation annoncée des mesures prises naguère pour favoriser la décentralisation industrielle ; la discrimination en moins supportable dont la langue et la culture bretonnes sont victimes dans l'enseignement et à l'O.R.T.F.

DES SUJETS DE SATISFACTION

Ces motifs de mécontentement ne doivent toutefois pas nous faire oublier les sujets de satisfaction que nous procure l'action gouvernementale depuis six mois.

D'abord, l'ordre a été maintenu, notamment l'ordre politique. Cela semble banal à certains, voire accessoire. La résidie bien pourtant la condition première de tout progrès. Le gouvernement italien avait formé de grands projets pour développer l'économie, stimuler le « Mezzogiorno » et étendre la régionalisation à l'ensemble de la péninsule en 1969. Les grèves, l'agitation, la crise politique ont tout entravé. Nous ne souffrons pas de ce handicap.

Ensuite, l'économie semble se restaurer et parmi les moyens employés pour y aider, figurent quelques coups sombres dans les dépenses de prestige. D'autres s'imposent encore, assurément, mais il fallait bien commencer. Croit-on que le « plan breton », par exemple, dont le principe a été maintenu en dépit de certaines hostilités, eût été réalisable dans une économie générale désaffaiblie ?

En outre, un certain nombre d'innovations positives ont été tentées, notamment dans le domaine social, dans celui de la justice, en matière de décentralisation culturelle et artistique... Sur le plan européen, la Conférence de La Haye n'a pas seulement réveillés des espoirs un moment estompés ; elle doit être suivie à brève échéance de progrès concrets sur la voie de l'unification, ce qui baliera les derniers miasmes du nationalisme et de la « France seule ».

LA REFORME REGIONALE

Reste la grande affaire, celle qui, pour le développement de la Bretagne (et d'autres régions), commande réellement l'avenir : la réforme régionale. Le Premier ministre l'a de nouveau promise, mais pour... 1971, cette fois.



Chaban-Delmas : nouvelle société aussi pour les régions.

→ Il est certain qu'une hâte excessive, génératrice d'un nouvel échec, serait catastrophique. La réforme risquerait alors d'être abandonnée pour longtemps. Encore que l'on ne voie pas bien l'utilité d'une nouvelle consultation, venant après celle qui avait précédé le référendum d'avril...

UN TEST ?

Mais M. Chaban-Delmas, régionaliste averti, fédéraliste convaincu, sait bien que certaines régions, dont la nôtre, ne peuvent pas attendre encore deux années dans l'immobilisme. Il n'ignore pas l'ampleur des ravages que nous cause, dans tous les domaines, la paralysie découlant de la centralisation actuelle. Aussi, ne pouvant, pour des raisons dont lui seul est juge, élaborer la réforme assez rapidement, et-il, courant décembre, demandé devant le Sénat :

« Ne pourrions-nous pas envisager, pour un très petit nombre de régions qui en exprimeraient le désir et qui en manifesteraient la capacité, que soit tentée une expérience de décentralisation accentuée ? Si une telle expérience devait être entreprise, elle ne pourrait l'être que dans un cadre préalablement défini par la loi, ce qui impliquerait naturellement l'intervention du Parlement. »

On notera que si les premiers verbes sont au conditionnel, le dernier est au futur. Le Premier ministre se sent donc assuré que sa proposition entrera en application.

Quelles régions en seront les bénéficiaires ? Il ne semble pas douteux qu'il s'agit là d'une perche tendue à la Bretagne, qui a déjà montré à maintes reprises sa capacité à prendre en mains ses propres affaires. Si elle sait aussi « en manifester le désir » de façon assez ardente, par l'intermédiaire de ses élus ou, à défaut, par tout autre moyen, et si sa voix tonne assez fort pour que l'écho en retentisse jusqu'à Paris, notre région bénéficiera certainement d'ici quelques mois d'une « décentralisation accentuée », prélude bénéfique à une réforme régionale plus vaste et plus profonde.

La méthode suggérée par M. Chaban-Delmas a d'ailleurs fait ses preuves à l'étranger. N'a-t-on pas, en Italie, institué d'abord des « régions à statut spécial » (Val d'Aoste, Sardaigne, Sicile, Vénétie julienne, etc.) avant de chercher à étendre la régionalisation ?

Ce que nous avons à craindre, ce n'est aujourd'hui ni la timidité, ni la mauvaise volonté du gouvernement à l'endroit d'une décentralisation bénéficiant plus spécialement à la Bretagne. C'est la timidité de notre opinion à la demander, et la mauvaise volonté de certains technocrates à faire connaître notre détermination à ce sujet.

À l'aube de l'année nouvelle, période de vœux et d'espoirs, souhaitons donc que cette détermination s'affirme très vite avec toute la vigueur nécessaire.

Morvan DUHAMEL

UNE CHAIRE D'ETHNOLOGIE METROPOLITAINE A BREST

L'été dernier, le Conseil de la Faculté des Lettres de Brest a décidé à la quasi unanimité (27 voix pour, 3 abstentions, aucun vote hostile), de convertir la chaire de géologie en une chaire d'ethnologie métropolitaine et de confier celle-ci à notre compatriote, M. Jean-Michel Guilhaud.

On ne peut que se féliciter de cette double initiative. La chaire en question sera la première du genre, et il était normal de la créer à Brest : la Basse-Bretagne est en effet l'une des rares régions présentant pour quelques années encore une civilisation traditionnelle vivante. Les personnes âgées, en particulier, offrent un « terrain » particulièrement riche pour les enquêtes et études du professeur Guilhaud et de son équipe de chercheurs.

Quant à M. Jean-Michel Guilhaud, il est certainement l'homme qui convenait le mieux pour occuper cette chaire : sa thèse sur la danse en Basse-Bretagne, un monument de 800 pages, fait autorité, et ses autres travaux lui ont valu une grande notoriété parmi les ethnologues, suscitant en particulier le vif intérêt d'un spécialiste comme Lévy-Strauss.

On doit donc lui souhaiter ainsi qu'à son équipe, d'illustrer la vocation éminente de la Faculté des Lettres de Brest à détenir la première chaire d'ethnologie métropolitaine créée en France.

A condition, évidemment, que Paris ne fasse pas obstacle à sa nomination. Mais comment cela se pourrait-il maintenant que l'autonomie a été conférée aux universités ?

Le pays nantais et ses industries alimentaires

Précisons que les photographies qui illustrent le shopping « bonnes adresses de Nantes » dans le cahier spécial « Le pays nantais et ses industries alimentaires » inséré dans notre précédent numéro étaient l'œuvre du studio

« OUEST-PHOTO »
Joël Martin
10, rue d'Alger
Nantes.



RENÉ PLEVEN

AU
MINISTÈRE
DE
LA
JUSTICE :

RENFORCEMENT DES DROITS DU CITOYEN

par PAUL BINIC

« Ici, les citoyens bénéficieront enfin d'une meilleure garantie de leurs droits. Et alors la Convention européenne des Droits de l'Homme, signée par le gouvernement français en 1950, pourra enfin être ratifiée, ce qui n'est pas possible en l'état actuel de notre législation pénale. »

Un exposé des motifs pertinent

Le projet de loi est précédé d'un exposé des motifs dans lequel on lit notamment qu'« avec le temps, la pensée juridique s'est enrichie, la démocratie s'est transformée, le citoyen s'est affirmé et, tandis que notre droit demeurait assez statique en la matière, d'autres pays ont tiré les conséquences de cette évolution et se trouvent parfois en avance sur le nôtre, sans que les garanties nouvelles accordées à leurs citoyens et l'humanisation de leur système répressif aient eu pour effet de développer la criminalité ».

On lit encore que le projet de loi « vise à renforcer la défense des droits individuels considérés comme essentiels dans une démocratie moderne,

sans compromettre, pour autant, la sécurité de l'Etat ni celle des citoyens » ; que « l'opinion publique porte actuellement un intérêt particulier au régime de la détention préventive en raison du nombre des inculpés détenus au cours de l'information et surtout de la durée de leur détention, dont il a pu se produire parfois qu'elle se prolonge sur plusieurs années » ; que « les règles de procédure applicables devant la Cour de sûreté de l'Etat ont été instituées dans les circonstances nées des événements d'Algérie. Certaines d'entre elles, concernant notamment la durée de la garde à vue, paraissent pouvoir être assouplies en période normale » ; que « le développement des techniques a multiplié les possibilités d'espionnage de la vie privée au moyen d'appareils divers... Or, notre droit ne tient pas compte des intrusions intolérables dans la vie privée des citoyens que permet désormais l'utilisation de ces techniques » ; que « le droit individuel dans son intimité que par des incriminations déjà anciennes telles que la violation du domicile ou celle du secret des correspondances » ; enfin que « les modalités d'exécution des peines, qu'il s'agisse du surris, de la libération conditionnelle et de la semi-liberté n'ont fait qu'une place insuffisante

Distributeurs exclusifs
pour la région Parisienne

Les Produits de Terroir
distribuent également d'autres
Produits Bretons :

- Les crêpes dentelle "TANGUY"
- Les galettes et gâteaux bretons
- Le beurre "PEN-DUICK"
- Le "Pain d'antan"
- Le gros plant du pays Nantais
- Les confitures de Quimper

68, rue de Reully — 75 - PARIS 12^e
TEL. 244.36.00 - 244.36.01

Charcuterie
Salaisons
Conserves

PONTIVY

aux apports des sciences humaines en matière pénale ou pénitentiaire... ».

Pour pertinentes que soient ces observations, elles ne comportent toutefois pas la sévérité qui serait de mise. Mais ce qu'un texte officiel ne peut dire, il est possible de le publier dans un organe comme le nôtre. Voici donc quelques précisions supplémentaires illustrant ce que la justice française entend jusqu'à présent par « garde à vue » et « détention préventive ».

Des « tortures licites »

La « garde à vue » telle qu'elle a été réglementée en 1957 est théoriquement une mesure privative de liberté par laquelle un officier de police judiciaire maintient à sa disposition, pour les besoins de son enquête, des personnes qui ne font pas l'objet d'un titre de détention. La durée de la garde à vue peut aller jusqu'à quarante-huit heures, mais, en matière politique, elle peut être prolongée jusqu'à dix, et même quinze jours lorsque l'état d'urgence a été proclamé.

Le rapporteur de la loi du 15 janvier 1963 créant la Cour de sûreté de l'Etat n'avait pas hésité à dire que ce long délai était effectivement destiné à obtenir, coûte que coûte, des aveux grâce à l'isolement physique et moral prolongé dans lequel demeurait le futur inculpé.

Ce qui se passe pendant cette période lorsque le détenu refuse de répondre, nos compatriotes ne le savent que trop : interrogatoire « poussé », privation de sommeil et de nourriture, station debout prolongée, interdiction de satisfaire aux besoins naturels... L'arsenal des moyens utilisés n'est que trop étendu. A ceux qui refuseraient d'ajouter foi à ces observations, il n'est que de citer ce passage du « Traité théorique et pratique de la police judiciaire », publié récemment par un haut fonctionnaire appartenant à ce corps :

« Il faut bien reconnaître qu'il existe un degré inférieur de tortures qui ne tombe pas sous le coup de la loi, qui ne viole même pas la procédure et qui aide grandement l'officier de police judiciaire dans son interrogatoire du criminel, qui se prolonge des heures et des heures et où les policiers se relèvent jusque dans la nuit pour profiter de l'épuisement intellectuel de leur adversaire finalement acculé au vertige mental d'où procède l'aveu ».

L'aveu de n'importe quoi, évidemment, mais qui constituera peut-être demain le fondement d'un acte d'accusation !

Comme on aurait aimé que M. Raymond Marcellin, ministre de l'Intérieur de qui dépend la police judiciaire, ait mis fin à de semblables pratiques sans attendre le projet de loi Plevien, qu'il a heureusement contresigné !

Car, de toutes les démocraties occidentales, la France est certainement la seule à les admettre : en Belgique, le juge d'instruction a l'obligation d'interroger lui-même tout détenu dans les vingt-quatre heures consécutives à

son arrestation ; en Allemagne fédérale, les droits de la défense sont accordés au suspect dès que le policier s'empare ; en Grande-Bretagne, pays de l'« *habeas corpus* », les « *judges rules* » interdisent l'interrogatoire du suspect par les policiers accusateurs ; même en Yougoslavie, l'enquête policière est abrogée depuis 1967...

Quant à la « détention préventive », mesure exceptionnelle selon la loi, elle est devenue dans les faits non seulement une pratique courante, non seulement une mesure s'étendant sur de longs délais, mais encore une occasion de vexer, d'humilier, d'abaïsser, d'affaiblir, voire d'avilir le citoyen emprisonné (mais non encore reconnu coupable) par l'application titillonneuse de règlements dénués. Nos compatriotes incarcérés l'an passé ont à cet égard porté un témoignage qui n'est pas près d'être oublié.

On peut d'ailleurs se demander si ce n'est pas la tâche même du juge d'instruction qu'il conviendrait de repenser. Il remplit en effet deux fonctions éminemment contradictoires : d'une part, il réunit par ses recherches et interrogatoires des preuves de culpabilité, ce qui le transforme en auxiliaire du procureur de la République ; d'autre part, il décide s'il y a ou non une charge suffisante pour transmettre le suspect à la justice. Il en est donc le premier juge...

C'est pourquoi il ne devrait plus être « juge d'instruction », mais « juge de l'instruction ». Le Parquet s'efforcera, avec le concours de la police judiciaire, de réunir les preuves de la culpabilité. En face, se dresseront la défense. Au-dessus, le juge de l'instruction décidera de l'inculpation...

Le projet de loi

Le projet de loi préparé par M. René Plevien comprend cinq parties. Les deux premières ont trait au droit du citoyen à la sûreté, qui s'apparente étroitement à la notion anglo-saxonne d'« *habeas corpus* » et assure la protection de chacun contre les arrestations et les détentions arbitraires. Bien que ce droit, depuis 1789, soit traditionnellement reconnu en France, son exercice peut faire l'objet d'améliorations importantes : au niveau de l'information où le juge d'instruction doit pouvoir prononcer contre l'inculpé des mesures moins graves que la détention préventive et où celle-ci, lorsqu'elle est ordonnée à tort et qu'elle a causé à l'intéressé un préjudice d'une particulière gravité, peut appeler éventuellement une indemnisation (première partie) ; dès le stade de l'enquête préliminaire où la durée maximum de la garde à vue, en ma-



A l'inauguration du Centre Ely-de-Bretagne, de gauche à dr., M. René Plevien, Mme Cécile Maritay, M. Jean Cocault, M. Yvon Bourges. (photo Korantin Keo.)

voir de faciliter son amendement et son reclassement en améliorant les modalités d'exécution des peines principales (quatrième partie) et en reformant profondément le régime réservé aux multirécidivistes (cinquième partie).

La Convention européenne des Droits de l'Homme

Lorsque ce texte aura été voté, assorti au besoin de quelques amendements, la France, avons-nous dit, pourra ratifier la Convention européenne des Droits de l'Homme. Elle arrivera certes bonne dernière pour cela, ayant été précédée par seize autres Etats de l'Europe occidentale. Mais mieux vaut tard que jamais.

M. René Plevien l'a déjà, semble-t-il, annoncé en décembre dernier à Strasbourg lors de l'inauguration de l'Institut international des Droits de l'Homme. Rappelant tout d'abord que « la France n'a pas encore ratifié la Convention », il a ajouté : « Toutes les initiatives législatives qu'elle est en train de prendre sont inspirées par la conviction que l'homme doit être protégé dans ses droits naturels, culturels et sociaux ».

La ratification de la Convention sera donc le couronnement de ces « initiatives législatives ».

Or, en raison du droit de recours individuel qui en découlera, cette ratification ne sera pas pour nos compatriotes une formalité sans conséquence directe. Le droit de recours que

les personnes privées peuvent exercer devant la Commission européenne des Droits de l'Homme constitue en effet la pierre angulaire du système prévu par la Convention. C'est pratiquement la première fois que des individus se voient reconnaître en matière de Droits de l'Homme le droit d'accès direct devant un organe supra-national à caractère judiciaire. Certes, ce droit n'existe pas à l'égard de tous les Etats européens, et lorsqu'il est reconnu, il ne peut s'exercer qu'au cours d'une procédure se déroulant à huis clos. Néanmoins, il représente une arme particulièrement efficace pour la défense des Droits de l'Homme et le grand nombre de requêtes individuelles déjà introduites démontre que l'on s'en sert assez souvent.

L'exemple des recours déposés naguère par des citoyens belges à propos de « certains aspects du régime linguistique de l'enseignement en Belgique » montre jusqu'où peut aller ce droit de recours individuel.

Les requérants, pères et mères de famille de citoyens belges, résidaient dans des communes appartenant, d'après les lois en vigueur, à la région « de langue néerlandaise ». Soulignant qu'ils étaient francophones, ils revendiquaient le droit de faire instruire leurs enfants en langue française. Ils reprochaient en substance à l'Etat belge de contrecarrer l'exercice de ce droit par un ensemble de mesures législatives. La Commission exprima dans son rapport l'avis que ces mesures ne répondaient pas, sur trois points, aux exigences de la Convention, et elle saisit la Cour européenne des Droits de l'Homme.

Le gouvernement belge contesta la compétence de la Cour, mais la Commission fit valoir le point de vue contraire. Par un arrêt rendu à l'unanimité, la Cour se déclara d'ailleurs compétente et décida de passer à l'examen du fond de l'affaire, estimant que les griefs des requérants « soulèvent des questions concernant l'interprétation et l'application de la Convention ». La Cour se trouve donc aujourd'hui appelée à statuer sur le fond du litige et l'on attend ses conclusions avec intérêt...

Qu'il s'agisse de questions linguistiques, de problèmes d'enseignement ou de tous autres sujets, (interrogatoires de police trop « poussés », détention préventive d'une durée excessive, condamnations abusives, etc.), les citoyens bénéficieraient donc, lors que le projet de loi sera voté et la Convention ratifiée, du droit de recourir à une instance supérieure aux instances nationales pour obtenir justice et réparation. Pour la garantie des droits des citoyens, il s'agira là d'un progrès considérable par rapport à la situation actuelle.

Pour leur part, les Bretons n'oublieront pas que c'est à l'un de leurs plus éminents compatriotes qu'ils le doivent.

Paul BINIC.



Le président Plevien sous les plis du gweon ha du en Galice devant la cathédrale de Santiago, en compagnie de l'amiral Amman et d'une délégation bretonne.

POINTS DE REPÈRE

● ENFIN L'AGRICULTURE EST AIDÉE !

« Un institut technologique agricole sera ouvert avant la fin de l'année. Cinq cents à mille ingénieurs sortiront chaque année de cet institut à partir de 1972. L'ensemble des besoins en cadres moyens agricoles devrait ainsi pouvoir être satisfait en une décennie. »

L'institut, dont le projet a été réalisé en un semestre, revêt aux yeux de ses promoteurs une importance particulière. Il constituera la première expérience de formation avec des moyens ultra-modernes (télévision notamment), strictement adaptés aux réalités locales. Une trentaine d'experts, entièrement rémunérés par Paris, seront détachés en permanence auprès de l'institut. »

Dans quelle région privilégiée les pouvoirs publics ont-ils implanté cet institut dont Le Monde (18 décembre) nous vante ainsi les qualités ? En Algérie, plus précisément à Mostaganem. Mais Le Monde qui précise que la construction de l'institut en question a été construite « avec le concours de la France » (c'est-à-dire à nos frais), poursuit ainsi :

« La création de cet institut illustre la volonté de plus en plus nette des Algériens de développer la coopération agricole avec leurs partenaires français. La France est d'ailleurs le pays qui apporte en ce moment l'assistance technique la plus importante à l'agriculture algérienne. Cette année, environ 400 spécialistes français des questions agricoles, exercent déjà ici au titre de la coopération ou dans le cadre de programmes spéciaux mis en œuvre avec la participation de bureaux d'étude français (aménagement de la plaine du Chelif et du périmètre de la Bou-Nimouss). Enfin, une cinquantaine de jeunes Algériens bénéficient de bourses d'études françaises qui leur permettent d'acquiescer en France des spécialités qui ne sont pas enseignées dans leur pays (médecine vétérinaire, zoologie... »

Quand l'Algérie faisait partie de la République française, elle était loin de bénéficier de ces avantages ! La Bretagne, pour sa part, voudrait bien en béné-

ficier aussi. Comment doit-elle s'y prendre ?

● LES CONTRIBUABLES DE PROVINCE AU SECOURS DES PARISIENS

Après six semaines de travaux, la session du Conseil de Paris s'est achevée fin décembre, par le vote du budget de la capitale pour 1970.

Aucun centime additionnel supplémentaire par rapport à 1969 n'a été voté. Le parking payant des voitures stationnant sur la voie publique a été repoussé.

Le résultat de cette politique, c'est que ce sont une fois de plus les contribuables de province (ou le nombre des centimes additionnels s'accroît régulièrement, où le parking devant des voitures s'étend et où le chemin de fer devient plus coûteux) qui paieront les grands travaux nécessaires à la circulation dans Paris.

● L'AVENIR DE LA RÉUNION

Ancien chantre de « l'Algérie française », M. Michel Debré, pour l'heure ministre des Armées, est aussi devenu le chantre de « La Réunion française ».

Il participait récemment à une séance de travail du comité régional d'accueil des Réunionnais en métropole, organisme dont il est le président. Tout ce qu'il a trouvé pour que les habitants de l'île aient du travail, c'est en effet de les accueillir en France ! Il a d'ailleurs déclaré à cette occasion :

« Il faut d'abord développer ce qui peut être sur place, mais il est certain qu'on ne peut pas élever le niveau de vie des familles réunionnaises si certaines d'entre elles ne viennent pas travailler en métropole. »

Puis il a ajouté :

« L'avenir de La Réunion ne peut être que l'avenir

d'une île française, d'un département français, et il s'agit de faire de La Réunion une île de la France neuve et travailluse. »

Admirable programme ! L'image de la France dans l'océan indien, ce sera donc celle d'une métropole incapable de faire prospérer les dernières et lointaines colonies, et qui de ce fait en pousse la population à s'ex-patrier !

Et M. Debré s'insurge lorsque les intéressés rechignent devant cette déportation à peine déguisée !

● UNE ENTREPRISE FASCINANTE

Au cours d'une interview accordée à la revue « L'Expansion » (décembre 1969), M. Pierre Barcot, « patron » de Citroën, a évoqué en ces termes l'enseignement qu'il a suivi dans sa jeunesse à l'École des Langues Orientales :

« J'y suis allé pour apprendre le chinois, parce que je pensais que c'était une très grande découverte pour l'Occident que de connaître la méthode qualitative d'expression de la pensée chinoise. J'y ai aussi appris le grec antique et le grec moderne — le grec moderne, expérience passionnante, car cette langue a été fabriquée en quelques années après la domination turque sur la Grèce. Pour moi, qui depuis toujours m'intéresse à la recherche des moyens d'expression de la pensée humaine, cette reconstitution d'une langue en somme pendant des siècles a été quelque chose de fascinant. »

M. Barcot sait de quoi il parle et il a sûrement raison. Lorsqu'il quittera la Sté Citroën, il serait opportun de lui confier des responsabilités dans le domaine des langues régionales.

● FIN DE LA GUERRE DU TCHAD ?

La guerre du Tchad, à laquelle participent des éléments de l'armée française, va-t-elle prendre fin grâce à la médiation du gouverne-

ment de la Libye ? On l'espère.

Le premier soldat français tombé dans les combats de cette guerre, Louis Desrues, était un Breton. Il a été enterré à Tremblay (Ile-et-Vilaine), le 27 octobre 1969.

● LA BRETAGNE, PREMIÈRE RÉGION TOURISTIQUE ?

Dans l'avis qu'il a présenté au Sénat au nom de la Commission d'Études économiques et du Plan, M. Victor Golvan, sénateur du Morbihan, a cité quelques chiffres intéressants relatifs au développement du tourisme.

Le nombre de journées de vacances passées dans les régions côtières progresse par rapport au total : 54,5 % de l'ensemble en 1967, 56,5 % en 1968. En Bretagne (Loire-Atlantique exclue, ce qui est bien dommage pour qui veut se faire

une idée globale du développement du tourisme dans notre région), le nombre de ces journées est passé de 453.000 en 1967 à 474.000. Nos cinq départements, comparés à ceux des autres régions, constituent à cet égard toujours la deuxième région touristique de la France, juste derrière l'ensemble Corse-Alpes Maritimes-Bouches du Rhône (532.000 journées en 1968). Mais comme la Corse a été éradiée en région, c'est probablement le premier rang que nous occupons maintenant.

● ILS ONT DÉCLARÉ...

« Il faut délégitimer la vie politique et économique en France... » (Giscard d'Estaing, au séminaire permanent des Républicains Sociaux, à Courbevoie, le 17 décembre).

« L'université se trouve à la pointe du combat pour la décentralisation... L'autonomie (de l'université), si elle ne devait pas s'opérer dans la société régionale, risquerait de être qu'un autre nom de l'isolement... » (Olivier Guichard, à Lyon, le 17 décembre).

à l'aube d'une décennie

tribune libre

par
Michel Phipponneau



UNE décennie s'achève. Elle aurait pu être celle du décollage économique de la Bretagne, bien amorcée dans ses premières années, si le réveil de l'esprit régional n'avait été brisé par le pouvoir central, aidé par des complicités bretonnes.

N'épiloquons pas sur le passé pour jeter un coup d'œil sur les perspectives de la décennie nouvelle. La mission du préfet de région, avec la caution de la CODER, dépasse même les années 70 et élabore des perspectives 85. Les promesses à court et moyen terme auraient-elles épuisé la capacité de crédibilité des Bretons, capable pourtant considérable ? En songeant au bel avenir qu'on leur prépare pour 1985, les Bretons oublieront leurs préoccupations immédiates.

Quelles sont ces perspectives ? Les objectifs fixés pouront-ils être atteints ? Des événements récents ne justifient-ils pas un certain scepticisme ?

LES PERSPECTIVES 85 :

Sur le plan de la méthode, le rapport élaboré par la mission du préfet de région constitue une remarquable illustration des techniques modernes de planification. Pour préparer le VI^e Plan 1971-1975, il est parfaitement justifié d'élaborer des perspectives plus lointaines, de fixer des objectifs à long terme et le VI^e Plan permettra de se rapprocher.

Le projet de lo-programme de 1962 adoptait déjà des méthodes analogues et fixait certains objectifs pour 1975 ou 1980. Les trois objectifs principaux du projet de lo-programme sont en fait repris dans le projet préfectoral : balance migratoire équilibrée, déviation du niveau de vie régional au niveau français, bon équilibre intrarégional. Les initiatives bretonnes n'auront donc pas été inutiles, puisqu'elles ont été reprises, puis-que huit ans plus tard elles inspirent le représentant du pouvoir central.

LA TRIBUNE LIBRE

D'Armor est ouverte à tous les responsables bretons à la seule condition que ne s'y expriment ni un groupe de personnes ni un parti politique. Bien entendu, les textes publiés en « Tribune Libre » n'engagent que leurs auteurs et non la revue, la rédaction étant vaine.

Celui-ci doit cependant tenir compte du fait que la lo-programme n'ayant pas été appliquée, huit années ont été perdues, années capitales car elles correspondent à l'arrivée d'une masse de jeunes à l'âge adulte et au démarrage du Marché Commun.

Aussi l'objectif démographique est-il modeste, la balance migratoire équilibrée dans son ensemble ne le serait pas par grands groupes d'âges, l'émigration des jeunes serait compensée par une immigration de personnes venant prendre leur retraite en Bretagne. Le niveau de population qui serait de 2.900.000 sans ce phénomène n'atteindrait que 2.800.000 habitants, la croissance serait plus limitée que la croissance nationale. La population active devrait passer de 992.000 à 1.100.000 actifs, la progression de 11 % serait très inférieure à la progression nationale (16 %).

Ma s ce objectif de 1.100.000 emplois peut-il être atteint ? Si l'emploi évoluait par tranches d'activité selon des perspectives « tendancielles », la population active serait comprise entre 970.000 et 1.038.000, l'hypothèse moyenne étant de 1.004.000. Ce chiffre déterminerait la poursuite d'un fort courant migratoire, un vieillissement de la population, une faible augmentation naturelle, la population totale serait de l'ordre de 2.500.000 habitants.

Les perspectives tendancielles conduisent à un total modeste car l'emploi agricole devrait passer de 326.000 à 110.000, diminution juste compensée par une augmentation de l'emploi industriel passant de 233.000 à 333.000 et de l'emploi du secteur tertiaire passant de 408.000 à 500.000. Cette perspective étant insuffisante, le rapport préfectoral estime que de 80.000 à 100.000 emplois supplémentaires non-agricoles pourraient être créés grâce à un effort particulier d'industrialisation. On exploiterait la « vocation électronique » de la Bretagne (25.000 emplois supplémentaires) et sa « vocation maritime » (océanologie 3.000 emplois et industries lourdes portuaires 23.000 emplois), 10.000 autres emplois seraient créés par un développement supplémentaire des industries alimentaires et 15.000 autres grâce à la promotion interne des entreprises régionales. On arriverait ainsi dans l'hypothèse moyenne à 1.080.000 emplois, ce qui assurerait à peu près l'équilibre de la balance migratoire et permettrait

d'atteindre le chiffre de 2.900.000 habitants.

La forte diminution de la population agricole obtenue par une accélération des départs d'agriculteurs âgés favoriserait un tel accroissement de la productivité que le niveau de vie général s'éleverait considérablement. L'exploitation de la vocation maritime de la Bretagne permettrait à Brest, accessoirement à Lorient, de jouer le rôle de pôles de croissance de la Bretagne occidentale et les industries électroniques et alimentaires favoriseraient l'essor de nombreux centres urbains et une restructuration du milieu rural. Avec une politique d'urbanisation diffuse, l'équilibre régional serait ainsi bien respecté. L'application d'un tel programme « ferait de la Bretagne un exemple d'aménagement du territoire ».

LES CHANCES DE REUSSITE :

Pour atteindre ces objectifs généraux, le programme prévoit des investissements indispensables notam-

ment pour « désenclaver » la région et combler les retards de l'industrie générale et des équipements sociaux. Le projet de loi-programme de 1962 apparaît timide par rapport aux perspectives du rapport préfectoral et l'on peut se demander pourquoi ce projet avait été repoussé.

Mais un problème plus fondamental se pose. Les perspectives relatives aux diverses tranches d'activité ont-elles une chance de se réaliser dans le système économique actuel dont le libéralisme tend encore à s'accroître avec la politique de « dénationalisation souple » mise en œuvre par le ministre de l'Équipement, et qui renforce la « dénationalisation souple » succédant à « l'ardente obligation » de respecter le Plan ?

Pour l'agriculture, si le rapport prévoit une forte diminution de l'emploi, la surface cultivée demeurerait identique et la production augmenterait fortement. Ce programme implique le passage de l'agriculture artisanale traditionnelle à laible productivité à l'agriculture néo-artisanale dont le modèle a été présenté par L. Malassis au sein de la commission Vedel. Ce modèle inspirait déjà le projet de loi-programme, car il est parfaitement adapté aux caractères de la Bretagne et répond aux aspirations des jeunes agriculteurs. Mais on voit mal comment il pourrait se généraliser si parallèlement, dans d'autres régions, les grandes exploitations capitalistes peuvent librement développer les productions animales intensives, indispensables à l'agriculture bretonne pour passer au stade néo-artisanal. La coexistence de l'agriculture capitaliste développant les productions animales et de l'agriculture néo-artisanale condamne cette dernière car elle entraînerait un tel accroissement de la production que l'État ne pourrait soutenir une telle évolution, à l'échelle nationale comme à l'échelle européenne.

Pour éviter une telle surproduction, après le Plan Mansholt le rapport Vedel envisage un « gel » des terres touchant 10 à 12 millions d'hectares sur 33 millions. On généraliserait d'abord 8 millions d'hectares « libérés » par un million de petits exploitants arrivant à l'âge de la retraite. Une telle opération n'affecterait guère les grandes exploitations du bassin parisien, mais contrairement au rapport préfectoral, une large fraction du territoire agricole breton serait vouée à la friche, à la forêt et aux parcs de vacances. Un seul moyen permettrait d'éviter une telle évolution. Il constituerait la base du chapitre agricole du projet de loi-programme : réserver aux agriculteurs bretons un fort

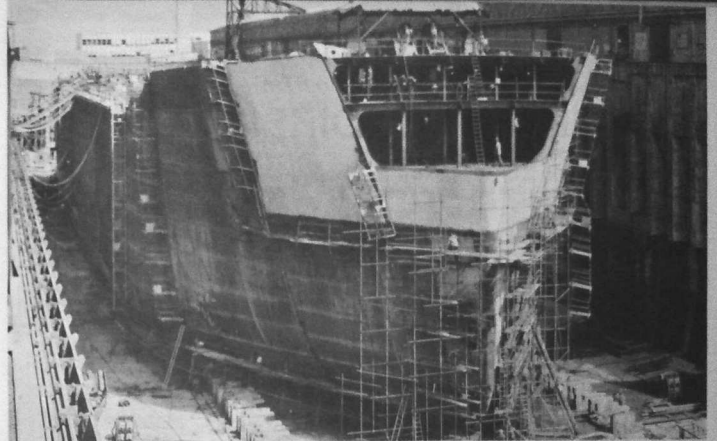


A Paris, délégations venues de Bretagne et Bretons émigrés manifestent contre la déportation des travailleurs (A.M.P. Finlay).

quota de la production nationale et européenne pour le lait, la viande, les produits avicoles et certains légumes ; les grandes exploitations du bassin parisien limitant leurs objectifs aux productions végétales classiques. La coexistence des deux formes d'agriculture, capitaliste et néo-artisanale, est possible à la seule condition de régionaliser les objectifs de production. Mais en économie libérale un tel système est inapplicable. L'économie libérale favorise une agriculture très modernisée qui permet d'abaisser le prix des produits alimentaires et libère beaucoup de main-d'œuvre, deux conditions qui permettent de limiter les prétentions

des salariés. Mais les incidences géographiques de cette politique sont très marquées. Elle accentue les déséquilibres régionaux par l'exode des agriculteurs des régions périphériques à l'agriculture artisanale traditionnelle et par la concentration des activités industrielles, mais aussi agricoles, dans les zones les plus favorisées. La diminution prévue de la population agricole oblige le rapport préfectoral à adopter des objectifs très ambitieux en matière industrielle. Techniquement, on peut attendre ces objectifs par une action très volontariste de l'État, mais cela apparaît tout à fait impossible en économie libérale. Quel intérêt peuvent avoir

Un titre dans « L'Aurore » le 21 août 1968



Les industries lourdes portuaires : combien d'emplois à espérer ?

des entreprises à s'implanter dans une région dont la croissance globale sera relativement faible alors que le marché des régions en expansion développe son pouvoir d'attraction ? Seule une action très autoritaire de l'État peut permettre d'exploiter la « vocation maritime » de la Bretagne, peut faire de la Bretagne la « plateforme océanique de l'Europe » avec la création d'industries portuaires lourdes et l'aménagement d'un port dehors de l'État, pourrait réaliser d'écartement de pondéreux. Oui, en l'effort d'équipement en infrastructure que nécessiterait une industrialisation accélérée ? L'État ne sera-t-il pas conduit à équiper en priorité les régions qui intéressent les grandes entreprises industrielles ? En confiant à des intérêts privés la construction des autoroutes, l'équipement téléphonique, les transports qu'abandonne la S.N.C.F., pense-t-on sérieusement que ces intérêts privés investiront dans les régions où la rentabilité des opérations dont l'État se décharge sera médiocre ?

DES LEÇONS RECENTES

Quelques événements récents montrent à l'évidence que, dans le système libéral, les perspectives industrielles du rapport préfectoral s'évanouissent déjà.

Que devient la Bretagne « plateforme océanique de l'Europe » avec son port pour super-pétroliers et son industrie sidérurgique alors que le feu vert est donné pour créer au Havre un port pour super-pétroliers et au golfe de Fos un grand complexe sidérurgique ? En économie libérale, ce

choix est parfaitement logique : les grandes entreprises sont davantage intéressées par l'axe Le Havre-Marseille que par le voisinage d'une base atomique à l'extrémité d'une péninsule dont le marché n'offre pas de perspectives intéressantes.

Que devient la vocation pétrochimique de Brest lorsque, devant les cadres bretons de Paris, le directeur d'Antar réunit le tour de force de parler du pétrole et de la Bretagne sans mentionner le nom de Brest ? Mais ne s'appuie-t-il pas sur le rapport très officiel de l'OREAM de Nantes - St-Nazaire qui défend lui-même les intérêts de sa firme ?

Qu'apporтерait à Brest, en guise de consolation un appointement pour pétroliers de 250.000 tonnes, utilisé 12 fois par an pour ravitailler une raffinerie de 3 millions de tonnes ?

Que devient le « désenclavement » de la Bretagne lorsqu'on proroge jusqu'au 1^{er} avril 1970 l'abattement de 15 % sur les tarifs ferroviaires, gagné par la « bataille du rail » ? Pour avoir mené le combat, qui représente pour la Bretagne un gain de 30 millions de F par an, je puis affirmer que le protocole d'accord entre le ministre des Travaux Publics et la Commission régionale d'expansion économique du CELIB, élaboré le 10 octobre 1962, ne prévoyait pas que cet abattement serait limité au 31 décembre 1968. Destiné à corriger les injustices du nouveau système

tarifaire, il devait nécessairement durer aussi longtemps que ce dernier. Il est scandaleux que les responsables actuels puissent considérer comme un cadeau gouvernemental une prorogation de cet abattement jusqu'au 31 décembre 1969 puis, par le relais du FIAT, jusqu'au 1^{er} avril 1970. L'expérience d'Air-Inter montre que l'intervention du FIAT destinée à limiter les risques de réactions trop vives est transitoire. Finalement les collectivités locales sont incitées à prendre son relais ? Renoncer à cet abattement de 15 % en 1970, c'est pénaliser lourdement l'économie bretonne, mais cela s'inscrit dans la logique du système libéral qui, à la notion de service public, substitue celle de rentabilité.

Ces événements récents éclairciront-ils les Bretons ?

Certains penseront que ces perspectives 1965 n'ayant aucune chance de se réaliser dans le système politique et économique actuel, il est temps de construire un modèle de développement régional qui ne peut être que de caractère socialiste, celui d'une Bretagne construisant démocratiquement son avenir dans le cadre d'une Europe qui ne serait pas celle des affaires mais celle des peuples.

Mais d'autres, au lieu de regarder la réalité en face, penseront que rien n'est perdu, car du Conseil économique au Parlement et au Gouvernement, jamais la Bretagne n'a compté autant d'hommes résolus, capables de sacrifier leur sinécure ou leur portefeuille à la défense des intérêts bretons.

Michel PHILIPPONNEAU.

Le breton au baccalauréat PREMIERE VICTOIRE

Passant outre à l'avis du Conseil supérieur de l'Education nationale, M. Olivier Guichard a donc signé, le 5 décembre, un décret qui donne aux langues régionales le même statut que les autres disciplines faisant l'objet d'épreuves facultatives au baccalauréat (dessin, musique, langue vivante étrangère, etc.).

Selon ce décret, sont désormais comptés les points obtenus au-dessus de la moyenne générale de 10 sur 20 nécessaire pour obtenir l'admission définitive après les deux groupes d'épreuves. Jusqu'à présent, on le sait, la note obtenue à l'épreuve de langue régionale ne pouvait compter que pour l'obtention d'une mention.

Le progrès est donc appréciable et devrait stimuler chez les candidats au baccalauréat en Bretagne l'étude du breton.

Mais ce progrès devra, à brève échéance, être suivi d'un autre : faire en sorte que les points obtenus soient aussi pris en compte pour obtenir la moyenne de 12 sur 20 qui permet d'être directement reçu après le premier groupe d'épreuves.

LA GARE DE FOUGERES EN QUARANTAINE ?

Dans une question écrite, M. Michel Colinet a appelé, à nouveau l'attention du ministre des Transports sur la situation de la gare S.N.C.F. de Fougères, la réponse apportée à une précédente question lui ayant semblé incomplète et dilatoire : « elle semble même dénoter de la part de l'administration la volonté de ne pas répondre à certains problèmes soulevés, souligne le député de Fougères. En effet, à la question de savoir quelle est la rentabilité à attendre de la concentration des marchandises de détail, il est répondu sur le plan national alors que le problème pose intérêt Fougères. Personne ne met en doute la nécessité d'une réforme d'ensemble, mais il s'agit de savoir si, dans le cas de Fougères, l'opération est bénéfique. Il est regrettable que l'administration poursuive une politique systématique, pour le seul plaisir de réaliser, une logique cartésienne. La voie ferrée Fougères est actuellement rentable et la S.N.C.F. pour des raisons qui sont toujours inexplicables, pratique une politique de « arasement », suppression des lignes voyageurs, puis concentration des petits colis et des marchandises détaillées, afin de mettre en péril cette rentabilité et, par suite, de proposer la suppression de cette ligne, sans tenir compte de l'investissement économique, ni de l'expansion de la région fougéroise.

LE SONDAGE ARMOR

De nombreux lecteurs ont déjà répondu au sondage que nous avons lancé pour mieux connaître les caractéristiques de ceux qui sont abonnés à notre magazine ou s'achètent, et surtout leurs idées sur la conception d'Armor. Nous publions une dernière fois ce page de sondage dans le présent numéro, après quoi nous procéderons au dépouillement.

M. Colin rappelle une formule de décentralisation

Devant le conseil général du Finistère, le sénateur André Colin a suggéré de réaliser en Bretagne l'« expérience de décentralisation accentuée » proposée par le Premier ministre.

M. Colin conseille d'user pour cela des dispositions de la loi de 1971 relative à l'organisation des conseils généraux ; elle prévoit, en effet, que des conseils généraux ou des délégués des conseils généraux d'une région peuvent être réunis pour délibérer des intérêts qu'ils ont en commun. « De cette manière, a déclaré M. Colin, nous aurons une assemblée élue au suffrage universel ayant compétence financière et pourrons délibérer sur les intérêts de la Bretagne. »

Pour le sénateur, une telle expérience revêtirait le caractère d'une étape vers une régionalisation plus poussée.

"AL LIAMM"

(Directeur : Ronan Huon)
Le plus ancienne revue culturelle en langue bretonne (deux années)
Paraissant tous les deux mois sur 60 pages sans interruption
Abonnement : 20 F. S. CHEREL-169
boulevard de Verdun, Rennes.
C.C.P. 2184.34 Rennes

EDITIONS AL LIAMM

(50 titres des meilleurs écrivains bretons.)
— Demander le catalogue à R. Huon, 2, Vanelle Poultriquen, Brest.

échorama

● Le quimpérois Charles Heru et Georges Fillioud préparent pour la Convention des Institutions Républicaines (Mitterrand) un important rapport sur les problèmes régionaux. Heru le présentera dans Armor.

COMMENT S'OPPOSER AUX IMPLANTATIONS MILITAIRES

Les implantations militaires s'accroissent en Bretagne, occupent des sites menaçant d'occuper des sites touristiques, des zones industrielles possibles, des terres d'élevage et de culture. Les élus locaux, les chambres de commerce et d'agriculture, les comités d'expansion se demandent comment s'opposer à cette invasion. L'exemple de ce qui se passe actuellement dans l'Isère pourrait les inspirer.

En 1963, l'autorité militaire décidait d'occuper 60 ha sites sur la commune de Vercos-Allières-Risset. Les agriculteurs propriétaires de ces terres cultivables protestèrent puis combattirent leur résistance. Ils refusèrent de fournir les documents administratifs nécessaires à l'établissement des dossiers d'expansion. A plusieurs reprises ils empêchèrent, avec leurs tracteurs, les experts et les géomètres, de pénétrer sur leur association de défense. M. Louis Julien, écrit au préfet : « Nous sommes bien décidés à ne pas tolérer l'implantation des casernes et du champ de tir ».

C'est alors que M. Robert Aymar, député U.D.R. de l'Isère, appuyé par le comité d'expansion local, émit une suggestion tendant à ajourner l'implantation militaire prévue et à la diriger vers une zone voisine, un plateau peu peuplé situé à 38 km de Grenoble et à 900 mètres d'altitude, c'est-à-dire la zone la moins étonnée pour la région.

Si les pêcheurs, de la rade de Brest avaient agi de même, l'île Longue eût à coup sûr été épargnée. Mais il reste Quessant et de nombreux autres sites à défendre.

● Ce mois-ci, Morvan Lebesque, éditeur de « Canard enchaîné », publiera ses éditions du Seul un livre explicatif : « Comment peut-on être Breton ». Dans son prochain n°, ARMOR en présentera, en exclusivité, quelques « bonnes feuilles ».

breiz hag ar bed * la bretagne et le monde * breiz hag ar bed

DES JEUNES ET L'EUROPE COLLECTIVITE DE BOUTIQUIERS OU COMMUNAUTE POUR LES HOMMES ?



Edouard OLLIVRO

VERDUN ? LE MOYEN-AGE !

Mais cette création originale suffit-elle à prouver que les jeunes de 1970 sont déjà des Européens ?

— Bien sûr, s'exclame un étudiant de vingt ans. Moi, je suis pour l'Europe des peuples.

— C'est-à-dire ?

— Pour la disparition des frontières, des Etats. Il faut vivre avec son temps. Nous ne comprenons rien à vos querelles, à vos guerres de jadis. Verdun, pour nous, c'est le Moyen-Age.

Un autre, vingt-quatre ans, instituteur, confie :

— L'Europe est entrée dans nos esprits. Pour nous, c'est la porte à côté. Voltures, matches de football, mariages, tout cela est à dimension européenne.

— Même mariages ?

— Ce n'est pas encore fréquent, mais ça se fait vraiment sans histoire. Je connais des jeunes qui se sont rencontrés au Service Civil International. Ils ne parlaient pas le même langage, mais ils communiquaient au même idéal, il y a eu des mariages franco-allemands, franco-hollandais... Mon père me racontait qu'aller par le train de Saint-Brieuc à Plouha était pour lui une aventure dont il révait plusieurs jours à l'avance. J'ai des amis monteurs de colonies de vacances. Ils font la première et la troisième période, et, entre temps, mettent le cap sur Berlin, Rome ou Madrid. Je vous dis : la porte à côté !

Il est immédiatement perceptible que, pour nos fils, le Rhin est beaucoup moins une frontière qu'une arête commerciale et que la Manche elle-même, jadis « bras de mer séparant l'Angleterre de la France » devient tout simplement une large rivière grouillante de 20 000 navires. Dans l'Europe, les jeunes trouvent un terrain à leur dimension, un aliment à

leur curiosité, un style de pensée. Parfois, aussi, un but :

— J'ai dix-huit ans. Pour la première fois cette année, je suis sorti de France. J'ai été en Bavière. J'y retournerai ? Certainement... Cette expérience me fait envisager mon avenir d'une autre manière. Je ne vois pas encore très bien ; mais il y a quelque chose de changé en moi. Je voudrais construire quelque chose avec ceux-là que j'ai vus... Tenez, je me suis mise à apprendre l'allemand.

« Donner à la jeunesse un aliment pour ses élans et ses enthousiasmes... »



CONSTRUIRE UNE COMMUNAUTE

Donc, en conclusion, les jeunes sont européens ? Ce n'est pas si simple. D'après une enquête réalisée récemment, les jeunes Français ne mettraient pas l'Europe au premier plan de leurs préoccupations internationales. En tête viendraient les problèmes de la guerre et de la paix mondiale ; puis la liquidation du racisme ; ensuite, l'aide aux pays sous-développés. Au huitième rang seulement, l'édification de l'Europe.

— Contradiction ? Seulement en apparence, explique un étudiant. Vous avez vingt ans. Seriez-vous passionné par l'Europe des frigorifiques, des textiles, ou des machines à laver ? Cela vous exalterait-il de voir débattre sur le forum européen uniquement des questions d'argent ? Des chiffres, des additions, des règlements, des quotas : bien sûr, il en faut et nous en sommes conscients. Et c'est des deux mains que nous applaudissons au succès de La Haye comme à l'achèvement du Marché Commun agricole. Mais votre Europe n'est pas la même que la nôtre. Ce que nous cherchons, c'est la découverte et la construction d'une communauté. Ah, si l'on mettait au lieu d'ar deur à faire progresser cette communauté qu'à perfectionner les techniques...

L'AMBIGUÏTÉ D'UNE IMAGE

Il est de fait que les pays Européens avaient donné d'eux-mêmes, depuis quelques années, une image ambiguë. D'une part, une puissance créatrice qui s'affirmerait par des réalisations industrielles d'avant-garde ; d'autre part, une sclérose qui se traduisait par le plétinisme politique ; d'un côté, l'élan technologique s'accompagnant de mots magiques comme management, entreprises transnationales et de l'autre, l'impuissance à dépasser le jeu stérile des méfiances séculaires. D'une part, des usines de plus en plus modernes, le néon de Berlin, Milan ou Paris, l'expansion en un mot ; et de l'autre, l'incoacité à briser les structures, à briser les fatalités en se référant à une pensée, à une volonté. Dans son livre « Les Nouveaux Européens », l'anglais Anthony Sampson raconte : « J'ai eu l'impression d'explorer un monde qui n'a rien de commun avec mes souvenirs (de 1945). Le continent brille de tous les feux de ses supermarchés, de ses gratte-ciel, de ses autoroutes. Même les journaux de gauche parlent d'argent de voitures, de vacances, et applaudissent aux fusions des grandes entreprises ».

Et il ajoute :
« Le style de vie sur un fond sonore de ronflement de voitures neuves et de fonduses à gazon, est le même partout aux abords des gran-



Dans nos ports, voilà longtemps qu'il n'y a plus de frontières.

des villes. On y achète les mêmes produits surgelés dans des centres commerciaux identiques ; on y crée les mêmes vacances à l'étranger...
« Ce dynamisme qui étonne Sampson, c'est l'une des faces du dyptique. Mais à côté, dans le cadre politique, l'écrivain anglais ne découvre que peu d'efforts concertés. « Une communauté de boutiquiers », dit-il, un peu dé-sabulé. Pas de mouvement politique. Or, c'est cela précisément que veut le jeune de 1970 : être introduit dans un mouvement politique. Que « Mou-linex » se vende au Japon, très bien. Que « Volkswagen » soit le premier exportateur aux U.S.A., tant mieux. L'industrie, c'est important pour une politique. Mais ce n'est pas une politique !

« Les jeunes veulent jeter des passerelles pour des contacts d'amitié. » (Photo Korantin Kee).



LA FONDATION VAUT BIEN LE BOUQUET

Un anthropologue américain a déclaré récemment : « Les adultes doivent savoir qu'ils ne se sentiront plus jamais tout à fait chez eux dans un monde qui sera de plus en plus soumis aux valeurs et aux opinions de la jeunesse ! ». Impatience contre prudence. Ardeur contre maturité. Passion excessive contre excessive sagesse.

Il serait illusoire d'espérer, même après La Haye que l'approfondissement et l'élargissement de l'Europe vont se réaliser comme par enchantement. Il y aura encore bien des discussions et des marchandages. Et c'est peut-être la grandeur des architectes de l'Europe d'aujourd'hui que de réaliser avec peine ces tâches difficiles qui, demain, paraîtront secondaires. Il est aussi méritoire — sinon aussi glorieux — de creuser les fondations de la maison que de poser le bouquet final sur la charpente.

Mais, dès à présent, il faut donner à la jeunesse un aliment pour ses élans et ses enthousiasmes. Méfiant à l'égard de la progression institutionnelle, Louis Armand lançait un jour que l'Europe se ferait par des approches biologiques, telles l'espace, l'informatique, l'atome, l'aéronautique. Dans cette construction « à la carte », il est une autre approche fondamentale : la création d'un Office Européen de la Jeunesse. De quoi s'agirait-il ? D'apprendre aux jeunes Européens à se connaître, bien entendu. C'est leur vœu profond, et avant que ne vienne l'heure du travail en commun, il importe que ces jeunes jetent des passerelles, nouent des contacts, se reçoivent mutuellement, participent aux richesses du voisin, à leur manière de réagir face aux événements de la vie, à leur façon de manger, de boire, de se distraire, de croire, de penser. De les aider aussi à comprendre qu'économique et politique forment un tout, et qu'en dépit des apparences, l'Europe d'aujourd'hui, ce n'est pas seulement un souk gigantesque, un fiévreux caravanse-rail où triomphe la loi du plus rusé ou du plus fort, mais aussi une pensée qui chemine lentement, comme elle chemina lentement par le passé et qui conduit à plus de justice et de liberté, à davantage de culture et de civilisation.

— Au lieu de nous apprendre les guerres et tout ce qui a divisé, faisons savoir le patrimoine commun et ce qui peut unir.

Il y a un patrimoine commun. Lorsqu'on survole l'histoire de l'Europe, depuis deux mille ans, on s'aperçoit qu'en dépit de ses cloisonnements, de ses guerres intestines, de ses feroches rivalités, elle a somme toute hérité plus ou moins confusément d'une idée de l'homme, à une hiérarchie des valeurs en fonction des-



« Les adultes doivent savoir qu'ils ne se sentiront plus jamais tout à fait chez eux dans un monde qui sera de plus en plus soumis aux valeurs et aux opinions de la jeunesse. » Louis Armand. (Photo Jos La Douze)

quelles son destin prenait un sens. Elle a sculpté, en définitive, le sens de la personne qui, dans le mouvement hallucinant du monde moderne, constituera de plus en plus la seule référence authentique. L'Office Européen aurait une tâche importante et noble.

non seulement de préserver, mais d'enrichir et de répandre ; les préparer enfin à édifier ce pouvoir politique qu'il leur appartiendra de fonder sur les notions de liberté, de justice, de progrès.

MON PÈRE ÉTAIT PRISONNIER

« Je suis fils de paysan. Demain, je serai professeur. J'ai vingt-deux ans. Mon père était dans les corps Francs en 1939. En juin 1940, il fut fait prisonnier. Et il passa cinq ans dans une ferme, près de Hambourg. Le patron de la ferme occupait la France ; lui, travaillait la terre en Allemagne... Moi, l'an passé, j'ai pris ma deux-chevaux et j'ai poussé jusqu'à Hambourg. J'ai été saluer les Allemands qui ont connu et hébergé mon père... Nous savons très bien ce que nous ne voulons pas : le retour aux vieux antagonismes. Beaucoup plus difficile de dire ce que nous voulons : c'est confus, peut-être irrationnel, sentimental. L'action est, pour nous, la seule possibilité de surmonter cette soi-disant stérilité agressive dont vous vous plaignez ; donnez-nous quelque chose à faire. Ensemble. »

Edouard OLLIVRO.

TECHNOCRATIE : DANGER !

C'est dès maintenant qu'il faut trouver la parade aux dangers qui, demain, menaceront l'Europe. Car, des dangers, il y en aura. Danger d'un régime technocratique, désincarné, dont le gouvernail serait tenu par une administration étouffante. Danger d'une dictature financière : selon les experts, dans vingt ans, quelques centaines de sociétés transnationales domineront les marchés et risqueront d'écraser les États eux-mêmes. Danger encore d'une Europe sans ossature idéologique où régnerait le confusionnisme mental et où, sur la veulerie des esprits pourrait se planter le drapeau de n'importe quelle dictature. Face à ces dangers, une parade possible : faire naître chez les jeunes une conscience européenne collective ; leur enseigner qu'ils sont dépositaires d'un patrimoine de civilisation incomparable, qu'il s'agit,

BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

industrielle et financière

4 rue Gaillon Paris 2^e - 073 66 70

succursales et filiales à

Marseille 1^{er} Banque Marseillaise d'Escompte - Strasbourg Banque Asch
Toulouse - et Nantes : 16 boulevard Gabriel Guisthau Tél. 73-40-01 Télec 71 725

La Banque de l'Union Européenne et la Caisse Fédérale Bretonne de Crédit Mutuel à Landerneau ont créé en commun pour favoriser l'épargne des particuliers et l'investissement des entreprises en Bretagne le groupement d'intérêt économique



Bureau d'information : 4 avenue Franklin Roosevelt - Paris 8^e
et aux sièges de la Banque de l'Union Européenne et de la Caisse Fédérale Bretonne de Crédit Mutuel.

UN DEPUTE BRETON ACCUSE :

la force nucléaire stratégique est inefficace !

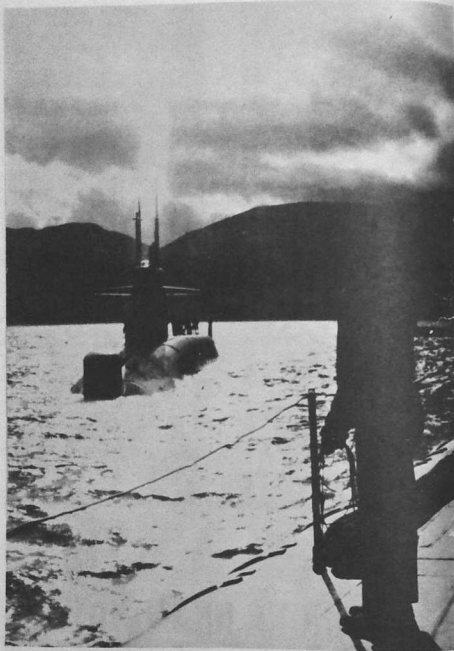
M. de Bennetot, député du Finistère, a présenté à l'Assemblée Nationale l'avis de la Commission de la défense nationale sur le projet de loi de finances pour 1970 (marine). Notre compatriote est membre de la majorité. Il ne saurait donc être suspect d'hostilité systématique à l'égard de la force de frappe.

Le 2^e plan est réalisé

Dans une première partie, M. de Bennetot explique que l'exécution du deuxième plan (1965-1970) de la Force Nucléaire Stratégique (F.N.S.) se poursuit normalement. Les deux sous-marins nucléaires prévus, le « Terrible » et le « Foudroyant », sont effectivement en chantier. L'environnement de la F.N.S. est presque entièrement réalisé. Deux autres sous-marins, classifiés « Psyche » et la « Sirène », ont été construits dans les délais initialement fixés. Il en va sensiblement de même pour les corvettes, les chasseurs de mines, les escorteurs d'escadre et six autres sous-marins du type « Narval ». De même aussi pour les avions de patrouille maritime et les hélicoptères lourds « Super-Frelon ». Certes, quelques retards et ajournements sont enregistrés, « Il faut noter, cependant », précise M. de Bennetot, « qu'en compensation, quelques navires non inscrits au plan ont été financés... ». En ce domaine, il n'y a donc guère eu de restrictions de crédits.

Le 3^e plan est déjà fixé

Avant même que le deuxième plan soit complètement réalisé (il reste encore l'année 1970 à couvrir), les objectifs du troisième plan de la Force Nucléaire Stratégique ont été fixés — du moins dans leurs grandes lignes. M. de Bennetot en donne le détail : deux sous-marins nucléaires supplémentaires, un porte-hélicoptères de 20.000 tonnes destiné à prendre la relève



de l'« Arromanches » en 1975, des avisos, un autre sous-marin à propulsion nucléaire dénommé sous-marin de chasse ou d'attaque, deux bâtiments logistiques et deux navires destinés à des travaux d'océanographie et d'hydrographie, la refonte des porte-avions « Foch » et « Clemenceau », de nouveaux hélicoptères lourds « Super-Frelon » et moyens de type « WG. 13 », etc.

Un tel programme, dirait-on, va permettre à la France de se doter d'une force efficace. Coûteuse, sans doute, mais capable d'assurer la défense du territoire.

Erreur ! M. de Bennetot écrit en toutes lettres :

« Le projet de troisième plan à long terme sous la forme qui vient d'être décrié ne permettra pas d'assurer le renouvellement de la flotte de surface, ni de disposer de sous-marins d'attaque modernes à propulsion nucléaire. Bien qu'il ait pour effet de limiter la baisse de la valeur opérationnelle de

Après soixante jours de navigation secrète en plongée, fusées braguées sur l'objectif, le sous-marin nucléaire (ici, le *San Houston*), réintègre sa base de Holy Loch, en Ecosse. Le *San Houston* est le premier sous-marin à avoir été construit en Méditerranée, en 1963. (Photo U.S. Navy, collection J.J. Antier).

la force navale, il ne donnera pas à la marine française les moyens d'action en haute mer nécessaires pour faire face, vers les années 1980, aux missions qui, jusqu'à présent, lui ont été confiées ».

Alors, à quoi bon cet effort colossal au moment où, faute de crédits, des investissements productifs indispensables sont différés ? Plutôt que de nous ruiner dans une défense nationale isolée, par surcroît inefficace, ne vaudrait-il pas mieux intégrer la France dans un système de sécurité collective, comme ses voisins ?

POLITIQUE EXTERIEURE

Enfin l'Europe politique

Les négociations ouvertes à Bruxelles à la suite de la Conférence de La Haye confirmant par leurs premiers succès que l'union européenne, après des années de paralysie, a pris un nouveau et bon départ. Qui aurait cru possible en effet, voici un an, que les institutions communautaires gèrent un budget propre, bénéficient pour cela d'une véritable autonomie par rapport aux organismes nationaux, et que ce budget, d'un montant élevé, soit contrôlé par le Parlement européen, celui-ci acquérant ainsi une véritable souveraineté ? Telles sont pourtant les décisions qui ont été prises à Bruxelles le 22 décembre.

La Communauté européenne va en effet maintenant recevoir des ressources financières qui étaient jusqu'ici d'ordre national (prélèvements agricoles, droits de douane industriels, une partie de la T.V.A.). Ce budget couvrira les dépenses agricoles, mais également celles de l'Euratom, du Fonds social européen et les dépenses de fonctionnement de la Communauté. Dès 1971, première année de mise en œuvre du nouveau système, ce budget dépassera l'équivalent de 19 milliards de francs français nouveaux. Il sera contrôlé par le Parlement européen, dont les pouvoirs vont être de ce fait accrus.

Du plan industriel, agricole, nucléaire, social, l'Europe passe ainsi au plan politique. Au dessaisissement de pouvoirs sur le plan international que cette évolution implique pour les gouvernements, doit correspondre afin que l'équilibre soit respecté, un dessaisissement identique sur le plan régional.

Le Danemark, modèle de développement pour la Bretagne

« Le Danemark doit être un modèle de développement pour la Bretagne », c'est ce qu'a déclaré M. Yves Le Portz, Vice-Président de la Banque Européenne d'Investissements qui a donné devant les cadres bretons de la région parisienne, une conférence sur « L'Europe, les régions, la Bretagne ».

Notre province, a-t-il précisé, doit, pour opérer sa mutation se forger selon trois directives : un secteur agricole spécialisé, un secteur tertiaire développé et une industrie légère à haute technicité.

La Bretagne d'aujourd'hui a indiqué M. Le Portz, dispose de trois atouts majeurs : le tourisme, l'industrie légère et l'agriculture spécialisée. Les activités touristiques se déve-

loppent malgré le handicap certain que constitue leur aspect saisonnier. L'industrie légère, à haute technicité, est en essor grâce, en particulier, à l'implantation de centres de recherche.

Sur le plan agricole, grâce à de bonnes conditions climatiques, la Bretagne est très bien placée en Europe pour l'industrie laitière ainsi que pour les légumes. L'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, devrait, a précisé M. Le Portz, ouvrir le Marché Londonien et les Midlands aux produits fermiers bretons et permettre de résoudre en partie le problème des surplus.

D'autre part, situant la Bretagne dans l'Europe des régions, M. Le Portz devait citer, comme exemple de mutation d'une région agricole, le Mezzogiorno. Par une politique d'industrialisation menée grâce aux investissements d'une caisse spécialisée créée à cet effet la Caisse du Midi, de nouveaux emplois ont été créés (dans le bâtiment et les services publics pour 50 % des cas) et le revenu moyen de l'habitant a été multiplié par 4,7 depuis 1950 contre 4,2 pour l'ensemble de l'Italie.

Pour réussir cette mutation, la Bretagne qui compte environ 300.000 agriculteurs, a conclu M. Le Portz, dispose de deux avantages sur le Midi Italien : son revenu individuel est deux fois plus élevé et son peuplement est beaucoup plus dense.

Pour une communauté celtique

Organe mensuel du C.R.B., le journal « Bretagne révolutionnaire » a reproduit les déclarations faites à la Mutualité par Peter Bernesford Ellis, porte-parole de Bernadette Devlin :

« Si une petite nation a une indépendance politique, si elle n'a pas le complément essentiel de l'indépendance économique, bien que l'indépendance lui soit donnée en principe, elle ne l'aura pas en pratique. La soi-disant République d'Irlande en est le meilleur exemple. Notre bataille est destinée à éliminer l'exploitation d'une nation et par-dessus tout l'exploitation de l'homme par l'homme. »

« En conséquence, on ne peut réaliser cela que par l'avènement d'une république socialiste. De la même façon qu'il faut nous libérer de l'impérialisme étranger sur un plan politique et économique, il faut obtenir notre libération de l'impérialisme culturel. Nos pays doivent redevenir celles dans leur langue, leur culture et leurs points de vue. Ici, nous devons suivre les grands exemples de la Finlande, des Féroé, du Danemark, de la Tchécoslovaquie, et il y a beaucoup d'autres exemples en Europe de nations qui ont fait renaître leur langue et leur culture du seuil de la mort. »

« Mais lorsque nous aurons obtenu tout cela, et je ne doute pas que nous l'obtenions, que faisons-nous ? »

« Guilford Evans, depuis nationaliste du pays de Galles parlant à Dublin a dit qu'il envisageait une République Fédérale Unie. Il devrait y avoir des Parlements en Ecosse,

dans le Pays de Galles, dans l'île de Man, en Cornouailles, en Angleterre ; et il a même suggéré que la République d'Irlande pourrait s'y associer. Dans un pareil projet politique, les Bretons seraient exclus naturellement, parce qu'ils n'ont pas eu le zénil boboebot d'être conquis par l'Angleterre... »

Laissez-moi dire immédiatement que le pense que la Bretagne est une partie intégrante de la communauté des nations celtiques. Et cette vision de Evans n'est pas la vision des peuples celtiques. Pour beaucoup d'entre nous, il n'y a pas de gouvernement possible au sein du Royaume-Uni. La majorité anglaise dans le Parlement Fédéral assurerait la continuation de la politique anglaise dans les affaires mondiales et s'assureraient également que les économies celtiques, comme dans le cas de l'Irlande, soient maintenues au service de l'économie anglaise au grand détriment du peuple celtique. Le fédéralisme dans le Royaume-Uni sous le patronage anglais se donnerait, certainement pas un minimum vital de liberté à aucune des nations celtiques. Là resteraient, comme ils l'ont toujours été, des ombres oubliées, dans l'ombre de l'Angleterre.

« Ce n'est pas une vision pour le peuple celtique dont la Bretagne est une partie inaliénable. Notre vision peut paraître utopique, mais les visions utopiques d'hier sont parfois devenues des faits d'aujourd'hui. »

« Nous envisageons les 6 nations celtiques comme indépendantes, comme socialistes, comme formant une alliance, une alliance, une unité, un Marché Commun miniature si vous voulez. »

Du poulet breton pour l'U.R.S.S.

Poursuivant une dynamique politique d'exportation, l'U.N.I.C.O.P.A. vient de faire une entrée remarquée sur le marché soviétique : le cargo finlandais « Rando » a chargé à Lorient 700 tonnes de poulets congelés à destination de l'U.R.S.S. ; ils proviennent des abattoirs de Languidic de la grande coopérative. Celle-ci a l'intention de développer dans les mois qui viennent cette politique d'ouverture commerciale sur le monde : les aviculteurs bretons s'en rejouissent.

Un écrivain galicien en prison ?

Au début de janvier, la presse a annoncé que le tribunal de l'ordre public de Madrid avait condamné à deux ans de prison un professeur de Vigo, M. José Luis Méndez Ferrín, auteur d'un ouvrage en langue galicienne sur « Les maquisards délégués de la démocratie dans la nation galicienne ». Le motif de la condamnation serait : « Propagande illégale et association illicite ».

On croit savoir que le Comité Bretagne-Galice a entrepris des démarches pour débloquer cette affaire et éventuellement demander la libération de l'écrivain galicien emprisonné.

Mon délire...

par
Jean MERRIEN

J'ai été bien malade. La maladie est une expérience, et la mienne fut, par moments, assez étrange. Durant de longues semaines, ne pouvant ni dormir, ni rester vraiment éveillé, ni m'allonger, ni lire, je me sentais frôlé par le délire, mais ne délinquais pas non plus. Un rêve — qui n'était pas un rêve, puisque je le suivais fort consciemment, tandis que je tournais en rond, dans le noir de ma chambre suisse — un rêve éveillé venait, souvent le même ou presque. Je me trouvais d'abord, non pas enfant, mais adolescent, tout vêtu de blanc, sur la côte de mon Pouldu. Au long du « chemin de douane » — parfois souligné par le vent — je gagnais le Mât Pilote, à l'embouchure de la rivière. Et là, je pleurais de joie ; de vraies larmes, qui n'étaient enfin plus de désespoir. Je me revoyais sain, trempé de tout mon corps, saisi le dos comme une tortue, arrachant du fond le plus innocemment du monde, les énormes moules... de l'Etat, interpellé (et stupéfait de l'être) par le brave garde-pêche, tandis que toutes les « bonnes femmes » à petite coiffe que j'imitais avaient fui, elles qui se savaient en faute. Je me voyais « traîne » devant ce cher merveilleux syndicat de Douaun, incapable de retenu son rire, alors que, pour me donner du courage, j'avais bu le premier « lambic » de ma vie ! Je me voyais dans mon misanthrope ouvert, noir, à voile brune — en tout semblable à ceux des pêcheurs, mes bien-aimés anciens (de 40 ans) aux pieds nus et au cœur dur — traînant de mer, par vilain surcil, dans la rivière contraire, franchissant la barre par « le petit trou » qu'ils m'avaient enseigné. Je me voyais, louchant entre les bancs de sable ou sur l'eau douce noire de notre « douce lité », attendant Brezou psalmodier, dans « la foule et le bruit »... mais aux pierres du quai (de mon quai) déjà la mer est haute », ou bien allant « c'est là que l'eau est noire » couper un « sasin de croix » juste sous le « grand pont » de Quimperle, chez ma Grand-Mère, ou bien (qu'il me pardonne) chez le châteaîn (ami de ma famille, mais pas des « pillards de bois ») du Queblin où ces pins rouges étaient bien plus proches de l'eau sombre de ce Léthé des morts. Je me voyais, sur une roche qu'on ne en mer, déclarant mon amour (?) à une jeune fille toute blanche aussi... oubliée quelques mois plus tard, parce que ce n'était pas à elle que s'adressait la « déclaration », mais à ma côte de mon pays, à ma rivière torrent, à mon océan.

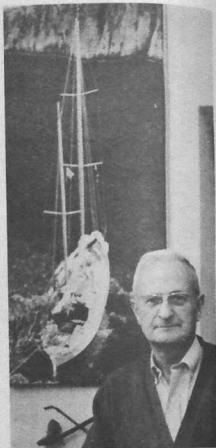
BRETAGNE MER et GALICE

Sur un phare étrange...

Alors, dans mon semi-rêve, le bateau changeait. C'était d'abord un sloop — tout blanc encore — avec lequel je fouillais toutes les anses navigables. Puis un beau ketch, où, tantôt seul, tantôt avec « charge d'âmes », je prenais le grand large, non pas sur la mer (il n'y a pas « la mer », il y a « les mers ») mais sur cette mer-là, sur cet énorme golfe de Gascogne, redouté de beaucoup, mais qui est mon ami. J'y revivais cette histoire burlesque d'un atterrissage-retour sur Belle-Ile, par une nuit de pleine lune (empoisonnante, on ne voit plus les feux), où, me réveillant, ahuri, je demandai au garçon de barre : « Où est-ce que tu l'as ? ». Non, il ne l'avait pas mangée de ses crocs blancs luisant à la petite clarté du compas, mais... elle n'était plus là. « Elle a d'abord, me dit-il, formé un quartier, puis celui-ci s'est aminci, a disparu. Après tout, c'est ce qu'elle fait tous les mois, j'ai pensé qu'aujourd'hui elle allait plus vite que d'habitude ». Écrasé par cette logique, j'étais retourné sur ma couchette, laissant l'éclipse totale lui rendre son ennemie la pleine lune ! Dans mon supplice déambulatoire, je vivais des vents frais, des « sillages de torpilleur », des grains, des jolies brises, des « airs de vent », des brises folles peintes de tous les bleus, des calmés plus divins. Et puis l'atterrissage, tant mal que bien, sur un phare étrange, en Bretagne. En Bretagne, après 300 milles au 212 depuis les Glénan ».

Le « pays du soleil frais »

Une Bretagne plus haute, sans doute, ou la moindre pointe était un cap Frehel ou un cap de la Chèvre, tandis que les Grands Seigneurs en entassaient deux ou trois l'un sur l'autre. Mais la Bretagne, bien sûr. Une Bretagne dont les baies étaient autant de rades... avec de sacrés cochons de caillous, ô mon Arosa bien aimé, aux moules plus géantes encore que celles de mon Pouldu passé. Cédaira comme un Primat dessiné par Gargantua ; le goulet du Terrol, qui en fait de « militaire » est celui de Brest avant les marines — et presque sans courant — avec son petit bourg 1900. Et Pontvedra et el Barquero, cent Golfs du Morbihan, sans courants, mais aussi tendres. Et Vigo, un Lorient qui aurait échappé aux bâtisseurs étrangers. La Galice ! Le merveilleux « pays du soleil frais » celtique, la côte si douce



Jean Merrien...
Le bateau et le capitaine.

et pourtant si hautaine, si réservée et cependant si vivante, en ses écharcures effrénées.

La Galice... Des deux côtés de 300 milles d'eaux souveraines, la Bretagne ; mieux, au sud-ouest, la Bretagne de ma petite enfance, une Bretagne du XVII^e siècle, la Bretagne pure que nous n'avons connue que par lambeaux déjà rompus.

Je tournais toujours en rond dans la chambre suisse, autour de mon bureau d'écrivain incapable de tenir une plume, de construire une idée. Galice, mer, Bretagne, Bretagne, mer, Galice. Parfois un peu de Manche (la nôtre et celle, si sœur, de la Cornouaille britannique). Tout se mêlait, s'unissait en mon pauvre cerveau, le cap Saint-Mathieu était Lizard géantifié en Orizol, je pouvais un cri, mais c'était enfin un cri de bonheur. Et, croisant mes mains sur ma poitrine pour ne pas laisser échapper mon trésor, je pouvais enfin, portant en moi ce tabernacle, m'allonger, trouver, souriant, quelques minutes de sommeil.

Le sommeil des nuits de traversée, sur l'une des mers qui unissent la Celtic.

Cornouailles, Vannetais — Haute et Basse Galice — Léon, Trégor, Penthièvre, folles roches de toutes nos mers à nous. Char à banc Breton, lourde charrette aux roues pleines pleurant son lamento gallois. Et, en fond d'âme, un air de biniou, avec pour basse la voix des lames.

Ce doit être par vous que j'ai guéri.
Jean MERRIEN.

le dossier du mois

La loi-programme et les transports

La succession des négociations qui se sont déroulées en 1968 et 1969 entre le Gouvernement et le C.E.L.I.B. — et dont la dernière en date concernait les tarifs SNCF — permet de se poser maintenant la question : la Bretagne n'a-t-elle pas obtenu en fait, par morceaux, l'équivalent de la loi-programme qu'elle voulait en 1962 ? Routes, téléphone, équipement portuaire, coût de l'énergie, tarifs SNCF ont, en effet, donné lieu à des engagements plus ou moins importants, qui couvrent un certain nombre d'années : c'est ce que prévoyait précisément le projet de loi-programme.

Malgré ces engagements, la réponse n'est pas évidente. Par exemple, en ce qui concerne l'industrialisation maritime, la création d'une raffinerie de pétrole dans le Finistère ne constitue qu'une étape. C'est un fait nouveau important, certes, mais surtout par ce qu'il peut entraîner dans sa suite. D'une manière générale, le problème de l'industrialisation de la Bretagne occidentale est loin d'être résolu et c'est bien pour cela que le choix du Havre comme port pétrolier d'éclatement a suscité l'émotion que l'on sait. On craint surtout que cette décision n'accroisse à terme la concentration industrielle sur la Basse-Seine.

Cependant, le désenclavement de la Bretagne qui constituait l'une des options-clés de la loi-programme, paraît largement amorcé. Et c'est là que les nombreux organismes, regroupés au sein du C.E.L.I.B., semblent avoir porté le plus de fruits. Car elles ont véritablement modifié les conditions de développement de la Bretagne, en accélérant de 5 à 20 ans la mise en place d'équipements essentiels. C'est d'ailleurs la preuve que l'union régionale est payante.

Enfin et surtout, on commence à voir se concrétiser les effets des décisions prises. Et cela sera

encore beaucoup plus sensible dans quelques mois, compte tenu des crédits que la Bretagne s'est vue affecter en 1970, par le canal de la rénovation rurale (grâce auquel on a évité les compressions budgétaires sur les chapitres d'équipement négociés en 1968).

C'est pourquoi il a paru utile d'ouvrir, aujourd'hui, le dossier du désenclavement en ce qui concerne les transports. Nous reparlerons dans d'autres numéros des transports aériens et des télécommunications notamment, qui constituent aussi des facteurs essentiels de rapprochement (il suffit de penser à l'encombrement actuel du téléphone).

Suivant qu'on est optimiste ou pessimiste, on se satisfait plus ou moins des mesures finalement décidées par l'Etat. Et, de toutes façons, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour faire de la Bretagne une région moderne et compétitive. Mais il faut parcourir la France pour mieux se rendre compte du changement opéré. Car on constate que, vue de l'extérieur, notre région passe pour avoir gagné la bataille de son équipement et beaucoup l'environnement de ce qu'elle a obtenu. La réalité est beaucoup plus nuancée, comme on le verra.

La série d'articles que nous publions aujourd'hui a pour but d'éclairer l'opinion bretonne en toute objectivité. L'impression qui s'en dégage est qu'un grand pas a été fait. Mais que c'est seulement la condition préalable d'un nouvel essor régional. Il reste encore à exploiter les équipements nouveaux (au fur et à mesure qu'ils se réalisent). Il faut surtout convaincre les chefs d'entreprise des chances nouvelles que leur offre la région. En somme, c'est un peu la situation où l'on se serait trouvé si la loi-programme avait été accordée en 1962, avec quelques années de retard qui peuvent peser lourd. L'avenir le dira.

ARMOR.

LES ROUTES

Dans notre précédent numéro, sous le titre « Quelles routes pour la Bretagne ? », nous avons publié une étude rédigée par une personnalité particulièrement qualifiée. Ce mois-ci, nous poursuivons la publication de ce dossier des transports par une interview de M. Jean Ferret, commissaire régional à la rénovation rurale, un article de MM. Gourvenec et Guyomarch, et divers textes qui situent bien la situation présente et les perspectives en ce qui concerne les communications. Ces pages ont été réalisées en étroite collaboration avec le CELIB dont on sait le rôle déterminant qui est le sien en ce domaine comme en maints autres.



Typiquement breton : le chemin de la Chapelle de Tremala.



Le pont du Morot à Concarneau : plusieurs couloirs permettent de filtrer la circulation vers la ville ou vers Quimper.



L'ancienne R.N. 783 a été dédoublée aux principaux carrefours. Ci-contre, la déviation de Concarneau qui permet d'éviter le passage dans le centre de la ville comme il y a un an.

* Ces trois photos sont de Marie-Christine Jacq.

jean ferret, commissaire à la rénovation rurale

LA MODERNISATION DES ROUTES

BASE DE L'EXPANSION ECONOMIQUE REGIONALE



Interview recueillie par Gérard Péron.

PEU de fonctionnaires envoyés par Paris ont produit, ces dernières années, sur les responsables économiques et politiques de la Bretagne, une impression aussi positive que M. Jean Ferret, commissaire à la rénovation rurale dans notre région.

A la fois jeune et modeste, sachant écouter avant de montrer son savoir, dénué de préjugés, dégage de toute idéologie, il a en quelques mois percé les lacunes de l'économie bretonne. Puis, empiriquement, il a séparé le possible du souhaitable et suggéré des solutions qui constituent une bonne part du « plan breton » négocié entre le gouvernement et le CELIB, et actuellement en cours de réalisation.

La modernisation du réseau routier représente l'un des piliers de ce plan. Gérard Péron est donc allé lui

demandé comment cette exigence s'est imposée à lui et ce qu'on peut en attendre pour le développement économique de la Bretagne.

L'axe des capitales

G. P. — Monsieur le commissaire, en quoi les routes actuellement en cours de modernisation en Bretagne correspondent-elles à ses besoins économiques ?

J. F. — Lorsqu'on a demandé au Commissariat à la rénovation rurale d'aller en Bretagne, les Bretons ont réclamé en priorité un réseau routier qu'ils ont eux-mêmes décrit, constitué par trois voies est-ouest : la voie Brest-Normandie en direction du Benetux, la voie Brest-Rennes en direction de Paris et la voie Brest-Quimper-Vannes-Nantes en direction du sud-ouest — ceci afin de « désenclaver » la Bretagne vers la France et vers l'Europe. Il est entendu que les voies nord et sud ont une bretelle vers Rennes. Il existera une transversale extrêmement importante non seulement pour la Bretagne, mais pour tout l'ouest : l'axe Nantes-Rennes-Caen permettant de relier les capitales régionales et les trois axes est-ouest entre eux. C'est ce réseau-là qui a été demandé par la Bretagne avec un financement prioritaire de l'Etat. C'est en faveur de ce réseau que la décision du gouvernement a été prise et c'est ce réseau qui sera réalisé, avec une priorité telle que les budgets 1969 et 1970 ont concentré les moyens sur ce réseau, non sur d'autres routes nationales.

Une vue générale de la nouvelle déviation de Quimper pour Brest : elle permet d'éviter le centre de la ville.

Le difficile problème des liaisons internes

G. P. — Et les liaisons intérieures nord-sud, ne pourrait-on envisager de les améliorer elles aussi ?

J. F. — Bien entendu, réaliser les routes essentielles qui constituent le réseau primaire de désenclavement de la Bretagne ne résoud pas tout le problème. Il existe certaines voies nord-sud ou diagonales qui présentent un intérêt économique régional et non plus un grand intérêt économique national. Mais il paraît difficile d'imaginer que la masse de moyens considérables qui va être mise en œuvre pour réaliser le réseau primaire prioritaire puisse se voir augmentée d'ici 1975 par des crédits supplémentaires. Ce que je peux vous dire, c'est qu'il s'agit là d'un problème de niveau régional difficile à résoudre dans les structures actuelles. Il relèvera des compétences régionales lorsque la régionalisation aura fait un pas en avant.

Mais ce devrait déjà être un problème interdépartemental. Ces axes transversaux devraient bénéficier le plus vite possible d'un effort des autorités locales sur le plan budgétaire. Je ne crois pas que ce soit aller à l'encontre de ce que de mettre à la charge des départements des voies qui sont nationales. C'est une question de classement et celui-ci est dépassé puisque les Bretons eux-mêmes ont déclaré que les voies principales étaient celles dont nous avons parlé. C'est aussi, et même surtout, une question

(photo Marie-Christine Jacq.)



de priorité économique. Il vaut probablement mieux procéder à des choix sans doute difficiles, de façon que le réseau essentiel de la Bretagne soit modernisé à l'échéance du VI^e Plan, que de compter voir l'Etat refaire toutes les routes nationales de Bretagne à l'échéance 1975-1976. Ceci n'est pas concevable. L'effort entrepris est colossal et si l'on s'astreint à cet effort, il faut nécessairement limiter le travail dans d'autres zones. On ne peut pas tout réaliser à la fois.

L'attraction du Parc d'Armorique

G. P. — Pensez-vous que le développement du Parc d'Armorique aura une incidence sur la fréquentation et les aménagements du réseau routier ?

J. F. — C'est le réseau routier qui aura une influence sur le Parc d'Armorique et sur tout le tourisme. La route centrale Rennes-Châteaulin, axe dorsal de la Bretagne, menera les touristes français et étrangers vers le Parc d'Armorique. Celui-ci bénéficiera du réseau à la fin du VI^e Plan. Les routes internes du Parc le concurrencent et ne relèvent pas de ma compétence. C'est un réseau très secondaire.

Le Parc ne nécessite d'ailleurs pas un réseau routier très moderne. Au contraire, je pense que l'on s'attachera plutôt à tracer un réseau de chemins pour que les visiteurs évitent les voitures et leurs fumées, puissent circuler à pied, à cheval, en charrette... Ce qu'il faut, c'est qu'on puisse se rendre au Parc d'Armorique et dans de bonnes conditions. Tel est le rôle à la fois de l'axe central et des axes sud et nord qui convergent vers Brest et le Parc.



La politique de rénovation, politique nationale, a consisté à essayer de détecter quels étaient les secteurs sur lesquels on pouvait exercer un effort plus rapide, plus dynamique, pour essayer de mettre les régions en cause dans une meilleure position face à la concurrence interrégionale et européenne.

Le commissariat à la rénovation rurale a été chargé dans un premier temps d'une enquête sur place auprès des responsables administratifs, politiques et surtout des organisations professionnelles, agricoles, etc. Ce qui a été très frappant, en Bretagne, c'est la conclusion unanime de toutes ces personnalités, à tous les niveaux. J'en ai rencontré des centaines et des centaines. Toutes étaient unanimes à déclarer que la priorité des priorités, afin d'accélérer le développement économique, résidait dans les possibilités de communication : routes, téléphone, tarifs spéciaux des transports ferroviaires, et énergie — tout ceci visant le « désenclavement ».

La priorité à donc été donnée, sur la demande de la Bretagne, au réseau routier. La définition en a été élaborée par les responsables économiques de la Bretagne. Tous se sont mis d'accord au sein du Comité de Rénovation Rurale, puis au sein de la C.O.D.E.R., sur ce réseau. Il a été retenu par l'Etat et la réalisation en est commencée. L'achèvement est prévu pour 1975-1976, à la fin du VI^e Plan.

Une prise de conscience économique

G. P. — Est-ce que ce choix ne traduit pas, chez ces responsables, une certaine maturité économique ?

J. F. — Je crois, en effet, que ceci est intéressant. Dans cette région, la population agricole était dominante

Cette départementale n'est autre qu'une ancienne ligne du réseau breton : c'est la route de Nizon-Pont-Aven. Jadis, le chemin de fer allait de Navez à Quimper/é en passant par Pont-Aven ; maintenant on l'emprunte comme raccourci pour éviter les virages de Riec-sur-Bezon. (Photo Marie-Christine Jacq).

il y a peu d'années. Il a fallu le recensement de 1968 pour que l'on s'aperçoive que le secteur tertiaire occupait maintenant plus de monde, mais c'est tout récent. L'agriculture, en fait, occupe encore un tiers des actifs en Bretagne. C'est un chiffre élevé pour un pays développé. Il est d'autant plus remarquable de constater qu'avec ces structures, les gens se soient mis d'accord pour demander une action directe non sur l'agriculture mais sur les infrastructures routières, portuaires, téléphoniques, etc.

C'est très significatif d'une prise de conscience économique des responsables en question. Ils ont compris qu'il n'y a pas de développement touristique, industriel, ni même agricole valable dans les régions périphériques, si celles-ci ne sont pas rapprochées au maximum des grands centres de consommation.

Le choix a donc été délibéré. Il se préparait en fait depuis des années. Des moyens très importants ont été mis en œuvre au budget de l'Etat. Les chiffres sont très significatifs. L'année 1970 va être celle où apparaîtra la matérialité des travaux. D'année en année, ensuite, les progrès deviendront plus évidents. Cette décision aura certainement été une base importante pour le développement ultérieur de la Bretagne.

« Rassurés par la vue des grosses fleches blanches à pointe en l'air, nous montons progressivement à 140... Nous pouvons reprendre nos élan sans redouter qu'aucune voiture surgisse en sens contraire à chaque dos d'âne. Dix-sept kilomètres à pleine accélération est heureusement rendu inoffensif par la séparation des courants et nous pourrions rouler très rapidement pendant neuf kilomètres... »

Quel est donc cet automobiliste heureux ? Roger Coubois, collaborateur de l'« Auto-Journal », procédant à l'essai de deux routes nationales mises à sens unique en Picardie. Ces deux routes, avec leurs « grosses fleches blanches à pointe en l'air » et avec leur « séparation des courants », constituent le prototype de ce que deviendrait notre réseau de routes nationales si le plan mis au point par notre compatriote Jean Prost était mis en application, au lieu de dormir dans les cartons de l'administration des Ponts-et-Chaussées.

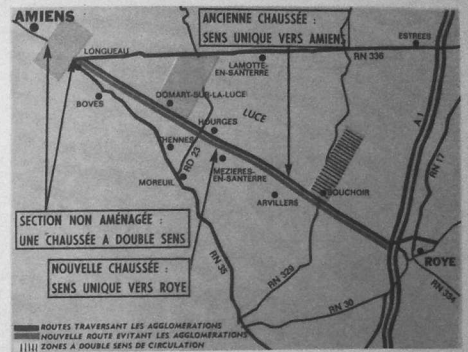
Certes, des investissements routiers considérables sont actuellement en cours en Bretagne, et nous n'avons pas à nous plaindre. Sinon peut-être que toutes les voies prévues sont en direction est-ouest et que de bonnes liaisons nord-sud nous seraient aussi utiles, de larges routes Nantes-Rennes-Saint-Malo, Vannes-Ploërmel-Dinan, Lorient-Pontivy-Saint-Brieuc, Quimper-Carhaix-Lannion, etc., rendraient notre région plus homogène — mais probablement ne le veut-on pas...

Les avantages du système Jean Prost

Quel avantage le système Jean Prost présente-t-il par rapport aux projets routiers actuellement en cours de réalisation ? Et d'abord, en quoi consiste-t-il ?

Il s'agit, essentiellement, de mettre à sens unique les grandes routes nationales et de les doubler dans l'autre sens par des routes à deux voies construites en rase campagne, à plusieurs dizaines, voire centaines de mètres des premières. Les dispositifs d'échange de trafic seraient standardisés et situés uniquement du côté droit de chacune des deux routes, de façon à assurer une meilleure sécurité et à permettre un élargissement ultérieur des chaussées sans remettre en cause les ouvrages construits.

La traversée directe de chaque petite localité se ferait par la route nationale actuelle dans la mesure où ses profils permettraient sans danger une circulation à la vitesse horaire de quatre-vingt kilomètres. Si cette localité comportait une rue de dérivation orientée comme la route nationale qui la traverse, cette dernière conserverait le sens unique qu'elle a en rase campagne. Dans le cas contraire, la portion de route nationale inférieure à l'agglomération pourrait être utilisée dans



LE "SYSTEME PROST" des routes plus sûres à meilleurs prix

les deux sens par les seuls habitants de la localité et serait équipée d'une bande jaune continue et de signaux d'interdiction de dépasser.

Le réseau d'autoroutes, de routes à quatre voies et de routes à trois voies, qui est actuellement en construction, présente des inconvénients que l'on connaît bien. Sa mise en service demande de nombreuses années. Il est en chiffre le coût à quatre ou cinq millions de francs le kilomètre. Il ne supprime pas, bien au contraire, certains accidents spécifiques comme les accidents frontaux qui sont les plus meurtriers. En outre, de plus en plus est instituée, pour faire face aux dépenses de construction, la perception d'un péage, covation impopulaire qui risque de rabattre beaucoup d'usagers vers les routes nationales actuelles, avec les graves inconvénients que cela continue à entraîner.

Ni autoroute, ni route...

Par comparaison avec ces inconvénients, les avantages du système Jean Prost paraissent évidents. Il aurait l'avantage de permettre la modernisation de notre réseau routier dans un temps record, car la voie unique à construire ne nécessiterait pas de gros travaux. Le prix en serait très avantageux : 700 000 francs le kilomètre (au lieu de 4 ou 5 millions). Le péage ne serait plus nécessaire. Enfin, plus d'embouteillages la nuit ; et les collisions frontales qui ensangantaient nos routes, même lorsque les voies sont séparées par une haie ou par un rail, seraient totalement éliminées.

Le journaliste de « L'Auto-Journal » déjà cité, Roger Coubois, resume ain-

si ses impressions après avoir parcouru la liaison picarde aménagée suivant le système Jean Prost :

« Ni autoroute, ni route, elle se distingue de la première par le fait qu'elle ne comporte pas de carrefours à niveaux séparés. En revanche elle a sur la seconde l'énorme avantage de séparer les deux courants de circulation par une zone neutre et si largement dimensionnée que le choc frontal de deux véhicules devient impossible. Voilà deux particularités qui seront appréciées des usagers... »

« La première constatation qui s'impose, c'est que la nationale à sens unique permet de réaliser une moyenne nettement supérieure à celle qu'auraient les routes traditionnelles... D'un bout à l'autre de ce trajet, le pilote, sans qu'il soit rouler en toute tranquillité, parce que le parcours est exempt d'obstacle invisible et c'est beaucoup plus important que les quelques minutes gagnées... »

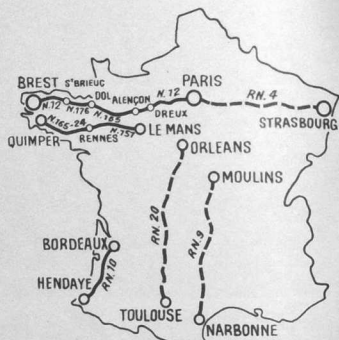
« Les nationales à sens unique n'ont pas la prétention de remplacer les autoroutes. Elles n'ont d'autre but que de faciliter la circulation sur les itinéraires secondaires et cet objectif, elles sont en passe de prouver qu'elles peuvent aisément l'atteindre... »

Cette conclusion suggère la politique à adopter pour les routes bretonnes : laisser se poursuivre la construction des routes, est-ouest à quatre voies, qui est commencée ; porter à quatre voies la route centrale Rennes-Châteaulin actuellement aménagée à trois voies (le type le plus dangereux) ; enfin, pour toutes les liaisons nord-sud, mettre des mainstiens en application le plan Jean Prost.

GWEN-HLAN MANAC'H.

LES ROUTES A QUATRE VOIES

La revue « Sécurité routière » écrit :
 « M. Albin Chalandon a choisi les premières routes à 2 voies qui seront portées à 4 voies. Il s'agit de deux liaisons avec la Bretagne : Paris-Brest et Le Mans-Quimper et du prolongement de l'autoroute future Paris-Bordeaux jusqu'à Hendaye. »
 Ces voies élargies devront être également dotées d'installations de sécurité : glissières et terre-pleins centraux dans les hauts de côtes, îlots directionnels dans les carrefours, et, parfois, signalisations lumineuses. Voici la liste de ces routes :
PARIS-BREST R.N. 12, à partir de Bois-d'Arcy, par Dreux, Alençon, Mavene, Fougères, puis R.N. 155 jusqu'à Dol-de-Bretagne, R.N. 176 par Dinan, Lamballe, puis R.N. 12 par Guingamp, Morlaix, Brest.
LE MANS-QUIMPER R.N. 157, par Laval, Rennes puis R.N. 24 jusqu'à Ploërmel et Lorient, R.N. 165 jusqu'à Quimper, R.N. 173 jusqu'à Concarneau et Quimper. »



LES TRANSPORTS FERROVIAIRES

IL A FALLU UN AN ET DEMI POUR OBTENIR L'ENGAGEMENT DE PRINCIPE DU MAINTIEN D'UNE TARIFICATION QUI NE FAIT QU'ÉMETTRE LA BRETAGNE À PARITÉ AVEC LES AUTRES RÉGIONS FRANÇAISES.

Il y a un an et demi, le 26 juillet 1968, M. Couve de Murville, Premier Ministre, reconnaissait explicitement que les tarifications ferroviaires bretonnes devaient faire l'objet d'aménagements particuliers. Quel était ce dossier qui lui était présenté ? Il présentait essentiellement deux aspects :

La pondération des distances

● 1. En 1962, la SNCF avait procédé à ce que l'on a appelé la « pondération des distances », c'est-à-dire qu'elle voulait appliquer à ses transports le prix de revient réel. La Bretagne ayant un trafic assez faible, des lignes à profils accidentés qui ne supportaient pas les grandes vitesses et les longs trains, allait se trouver pénalisée de 15 % environ par rapport aux autres régions fran-

çaises mieux loties. En clair, le kilomètre de transport ferroviaire en Bretagne allait coûter 15 % de plus qu'ailleurs. Cela était inadmissible et c'est pourquoi la région ne pouvait l'accepter. Il y eut la « bataille du rail » et le gouvernement imposa à la SNCF une tarification particulière (l'Annexe B ter) qui ramenait le « kilomètre breton » au même prix qu'ailleurs pour la plupart des marchandises entrant ou sortant de Bretagne.

Dès 1968, il commençait à apparaître que ces « 15 % » ne seraient plus appliqués, compte tenu de la libéralisation progressive de la gestion de la SNCF.

Toutes les raisons qui avaient milité en faveur de l'établissement de l'Annexe B ter en 1962 existaient encore, la région ne pouvait en aucune façon accepter la remise en cause de ces 15 % qui représentaient en 1969 35 millions de francs actuels.

Les transports et l'ouverture des frontières

● 2. Mais depuis 1962, le problème des transports en Bretagne avait pris une autre dimension : l'ouverture des frontières ayant précédé la mise en place d'une politique tarifaire commune des 6 pays du Marché Commun, certaines de nos productions se trouvent en compétition sur des marchés étrangers avec des produits identiques en provenance d'autres pays et qui supportent des charges de transport qui sont parfois la moitié seulement des charges du produit breton. Dans ces conditions on comprend que la compétition ne puisse durer longtemps. C'est le cas, par exemple, de la concurrence que se livrent sur les marchés allemands, et même nordiques, les choux-fleurs bretons et italiens.

Ce n'est pas l'intérêt de la région



de laisser subsister ces disparités, mais ce n'est pas non plus l'intérêt du pays car il pourrait s'ensuivre une lourde perte de devises (les exportations de choux-fleurs à elles seules apportent plus de 60 millions de francs actuels en devises).

Il existe aussi certaines productions bretonnes qui, si elles ne bénéficient pas d'abattements du prix du transport, au moins à longue distance, risquent de disparaître de notre Région pour se retrouver plus près des grands centres de consommation.

Pour ces raisons, la Région réclame l'application de tarifs dégressifs pour les expéditions à longue distance. Dans le cas des légumes primeurs, la dégressivité pourrait commencer dès au-delà de 600 km.

Ceux qui savent qu'ils ne paieraient pas

Le Comité Directeur du CELIB du 18 janvier 1969 nous a désignés comme rapporteurs de cette question. Et depuis un an nous avons montré une bonne volonté qui dépasse les limites du raisonnable. En effet, nous avons participé à 33 rencontres et réunions motivées par ce sujet dont 13 déplacements à Paris, sans compter les

nombreuses démarches de nos parlementaires.

Partout, même auprès de nos interlocuteurs parisiens, nous avons obtenu des encouragements ; les Ministres et les hauts-fonctionnaires concernés ont reconnu le bien-fondé de nos arguments et de notre dossier.

En fait, notre bonne foi nous empêchait de voir que les encouragements venaient de ceux qui savaient qu'ils ne paieraient pas.

Toutefois, après une pression qui a été jusqu'au bord de la rupture, la décision a été prise le 9 décembre dernier en Comité Interministériel de proroger l'Annexe B ter jusqu'au 31 mars 1970 sur crédits du FIAT, les 3 premiers mois de 1970 étant mis à profit pour remodeler l'Annexe de façon plus efficace.

Enveloppe pour une « remodulation »

Cette décision nous a été expliquée le 19 décembre au cours d'une réunion à l'Hôtel Matignon : la réduction de l'Annexe B ter sera assurée pendant au moins six ans (temps de la mise en place du réseau routier express). Le montant que ces 15 % ont représenté en 1969 servira d'enveloppe à une « remodulation »

à intervenir dans les trois mois afin de rendre le correctif B ter plus efficace pour l'économie régionale. Enfin, les aménagements tarifaires à longue distance vont pouvoir s'étudier entre les professionnels concernés et la SNCF d'abord, puis, éventuellement, avec les Pouvoirs Publics.

Notre mandat s'arrête à ces décisions de principe. En effet, la suite de la procédure est du ressort direct des élus régionaux.

Les Chambres économiques sont les mieux placées pour étudier les modulations à effectuer pour rendre ce correctif de 15 % plus efficace. Il fallait d'abord la garantie que la volonté de réétudier l'Annexe B ter ne cachait pas celle de réduire la charge de ce correctif pour l'Etat.

Alexis GOURVENNEC,

Président de la Société d'Economie Mixte d'Etudes du Nord-Finistère (SEMENF)

Jean GUYOMARCH,

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix.

TARIFS FERROVIAIRES négociations réussies

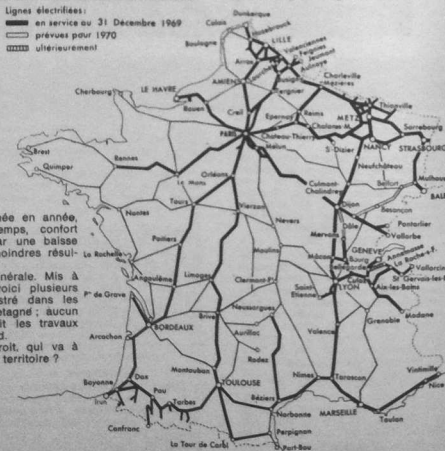
Les lecteurs du Figaro (22 décembre) ont appris qu'après négociations entre le C.E.L.I.B. et le gouvernement, les tarifs marchandises de la S.N.C.F. en Bretagne ne seront pas relevés. Ils se sentiront dans la région sans doute que la manière a changé, depuis le temps où les tarifs étaient fixés arbitrairement par Paris et imposés souverainement à notre région, sans que celle-ci ait à faire connaître son sentiment.

A noter que la liste des produits partant de Bretagne ou y arrivant, et devant bénéficier de « remises différenciées » de la part de la S.N.C.F. sera établie par la Chambre régionale de

commerce et d'industrie, la Chambre régionale d'agriculture et la Chambre des métiers de Bretagne, en liaison avec le C.E.L.I.B., sans que le gouvernement ni ses représentants dans la région aient à intervenir. On a rendu à la région la pleine responsabilité de son développement.

Le succès de la négociation C.E.L.I.B.-gouvernement, c'est M. René Pieven lui-même qui avait tenu à l'annoncer, le 21 décembre, à Saint-Brieuc, lors de la réunion du Comité Directeur de la S.N.C.F. Il a également confirmé à cette occasion que l'industrialisation de la Bretagne occidentale, notamment de la zone de Brest, demeurait une des préoccupations majeures du C.E.L.I.B. et que l'implantation du port pétrolier et de la raffinerie de « plan breton » serait accélérée. Avec plus de force émis par le Comité Directeur que la langue bretonne puisse être étudiée dans de bonnes conditions dans les établissements scolaires primaires et secondaires. Enfin, le C.E.L.I.B. va réorganiser ses structures pour les adapter aux conditions nouvelles de la vie économique et culturelle régionale.

L'ELECTRIFICATION de la SNCF n'est pas générale



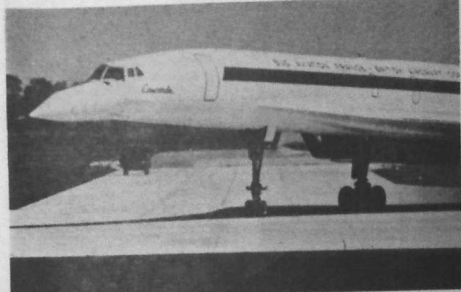
Le réseau de la S.N.C.F. fait l'objet, d'année en année, d'une électrification croissante. Gain de temps, confort accru, réduction des coûts se traduisant par une baisse des tarifs marchandises, n'en sont pas les moindres résultats. Toutefois, cette électrification n'est pas générale. Mis à part le tronçon Le Mans-Rennes, inauguré voici plusieurs années déjà, aucun progrès n'a été enregistré dans les régions occidentales, particulièrement en Bretagne ; aucun ne le sera avant longtemps si l'on en croit les travaux en cours et les projets étudiés pour plus tard. Pourquoi cette discrimination à notre endroit, qui va à l'encontre de la politique d'aménagement du territoire ?

Résumé des lignes électrifiées

1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
3348	3546	3710	3876	4042	4208	4374	4540	4706	4872	5038	5204	5370

SNCF

LES TRANSPORTS AÉRIENS se développent



Le temps n'est plus où certains doutaient de la rentabilité des moyens de transport aériens pour désenclaver la Bretagne. D'année en année, les liaisons aériennes se développent. Quels chiffres attestent cette progression. De 1967 à 1968 (en dépit des grèves de mai-juin 1968), le nombre des passagers d'Air-Inter est passé de 58.473 à 64.844 sur la ligne Nantes-Paris, de 19.875 à 30.429 sur Brest-Paris (ce qui est la progression record des lignes d'Air-Inter) — mais il est tombé de 22.003 à 18.856 sur Nantes-Lyon, il est vrai. Sur ces trois lignes, on enregistre une augmentation appréciable du tonnage de fret transporté. Si l'on compare les sept premiers mois de 1968 à la même période de 1969, on s'aperçoit que le nombre de passagers transportés est passé de 36.350 à 58.139 sur Nantes-Paris, de 17.406 à 24.698 sur Brest-Paris et de 10.918 à 13.132 sur Nantes-Lyon. Effet de la centralisation parisienne : le trafic des lignes rayonnant à partir de Paris occupe une place croissante dans le mouvement total des passagers : 85,2 % en 1964, plus de 86 % pendant les sept premiers mois de 1969, ceci malgré les progrès réalisés par les liaisons transversales.

A Dinard-Pleurtuit, la Compagnie Rousseau Aviation ouvre le premier centre d'instruction de pilotes d'avions appartenant à une compagnie privée de province... Elle y formera ses propres pilotes et d'autres. L'Afrique du Nord lui en envoient.

Le développement de Rousseau Aviation est une réussite prouvant qu'il est possible d'être « rentable » en Bretagne... Elle défie les théories des technocrates. Elle a été fondée en 1953 par Claude Rousseau, de Dinard, ajusteur-mécanicien, qui travaillait à l'aérodrome. A partir d'un atelier artisanal, elle a commencé par l'entretien et la construction de petits avions, puis par le transport mené par l'entretien et la demande. Elle s'est ensuite chargée de quelques lignes régulières. L'année dernière, elle a repris les lignes d'Air-Inter en Bretagne. Celles-ci étaient déficitaires entre les mains d'Air-Inter ; en Bretagne, elles sont devenues rentables entre les mains d'Air-Inter. L'entretien elles sont devenues rentables entre les mains d'Air-Inter. L'entretien d'une vingtaine de Nord 262 (sur 50 en service) dont 6 lui appartiennent. 1967 — 70 employés — 3.200 m² de surface couverte. Octobre 68 — 111 employés — 6.000 m² de surface couverte. Fin 69 — plus de 160 employés — 11.820 m² de surface couverte. Ce succès est dû à des méthodes extrêmement réalistes.

La Société Rousseau Aviation vient d'être autorisée par les autorités françaises et britanniques à assurer les services réguliers entre les Iles Anglo-Normandes et la Bretagne en remplacement de la Compagnie B.U.I.A. qui abandonne ce secteur.

Du 1^{er} janvier au 31 mars 1970, elle assure les services réguliers suivants (heures locales) :

FREQUENCES (1)	1-3-5-6	1-3-5-6 (2)	1-3-5-6 (2)	1-3-5-6
DINARD	d : 13 h 00 a : 13 h 20			a : 16 h 10 d : 15 h 50
JERSEY		d : 13 h 50 a : 14 h 20	a : 15 h 20 d : 14 h 50	
SAINT-BRIEUC				

(2) Sur demande. Réservation DINARD, tél. : 46.15.76 et 46.13.04 — Téléx : 73.906 — SAINT-BRIEUC, tél. : 33.06.38.

VOLS SUPPLEMENTAIRES SUR DEMANDE
 (1) Fréquences :
 1 Lundi 2 Mardi 3 Mercredi 4 Jeudi 5 Vendredi 6 Samedi.

en seize ans un artisan-mécanicien de Dinard a construit la compagnie d'aviation bretonne

un dossier
qui reste
à régler

LES TRANSPORTS MARITIMES

Depuis plusieurs mois, il n'est question dans les milieux maritimes que du Plan de relance de la flotte de commerce. Les secousses financières et monétaires de 1969 ne sont pas étrangères au retard apporté à l'élaboration et à la présentation de ce Plan de redressement. Et pourtant il apparaît bien nécessaire si l'on en croit le

Délégué Général du Comité des Armateurs qui, en présentant son rapport annuel, déclarait : « Les navires français ne transportent plus aujourd'hui qu'un peu plus d'une tonne sur trois des marchandises de toutes sortes empruntant la voie maritime et destinées au marché national ou produites par lui ». Les conséquences moné-

taires d'une telle situation sont graves : le déficit de la balance des frêts après avoir triplé en cinq ans atteint maintenant 1 milliard de francs. Les conséquences sociales ne le sont pas moins : 1.500 emplois supprimés chaque année depuis trois ou quatre ans.

Comment remédier à de tels maux si ce n'est en investissant ? Le VI^e Plan sera sans doute ambitieux. On prévoit d'ici à 1975 que 11 milliards d'investissements seront réalisés avec l'aide de l'Etat. Quelle part des subides publics sera réservée aux petits bateaux ? La réponse intéresse tout particulièrement la Bretagne : le petit cabotage, dont l'armement et les équipages sont bretons à 80 %, n'assure-t-il pas 50 % des transports maritimes de la région ? La vitalité de ce type de bateaux n'est pas en cause, c'est la place de plus en plus restreinte de l'armement français qui est source d'inquiétudes.

La Bretagne ne doit pas non plus rester à l'écart de la mutation technologique qui touche les transports maritimes. Il nous appartient de rechercher en permanence les moyens les mieux adaptés pour développer nos relations commerciales avec les pays étrangers. La création de liaisons maritimes régulières par car-ferry représente l'un de ces moyens. Le vieux projet d'une relation avec la Grande-Bretagne devrait retrouver un nouveau souffle au moment où la Blanche Albion désire s'amarrer au Continent.

Pour tirer le meilleur parti des possibilités offertes par le transport maritime, il ne suffit pas de disposer de navires techniquement au point, il faut encore bénéficier d'infrastructures portuaires adaptées à la nature et au volume du trafic. Or les ports qui ne sont pas « autonomes » apparaissent comme les parents pauvres du budget du Ministère de l'Équipement ; c'est le cas des ports bretons. En l'absence de crédits de l'Etat, les collectivités locales et Chambres de Commerce ne peuvent faire face aux dépenses nécessaires pour moderniser les équipements et développer la capacité d'accueil de nos ports. Dès lors, on entre dans un engrenage dangereux qui pourrait être illustré de la façon suivante : pas de crédit donc pas d'équipement, en conséquence le trafic ne se développe pas.

Voilà bien des questions qui pourraient faire l'objet d'un dialogue constructif avec les pouvoirs publics.



Un grand pas
a été franchi
pour

l'avenir de la Bretagne centrale



FINISTÈRE - COTES-DU-NORD - MORBIHAN

vont participer
à une action
commune
d'aménagement
et de
développement

CRÉATION D'UN BUREAU COMMUN

Le 30 janvier 1970, s'est tenue en la mairie de ROSTRENEN une importante réunion concernant la possibilité d'une action commune des trois départements (Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan) en vue du développement du Centre-Bretagne.

A cette réunion, placée sous la présidence de M. le Maire de ROSTRENEN, participaient de nombreuses personnalités, parmi lesquelles on pouvait noter la présence de :

- M. FERRET, commissaire à la Rénovation rurale ;
- M. le SOUS-PRÉFET de l'Arrondissement de GUINGAMP ;
- M. LE GRONTEC, économiste à l'Atelier central

d'Études d'aménagement rural, au Ministère de l'Agriculture, invité à la demande de M. FERRET ;

- MM. OLLIVRO et GLON, députés des Côtes-du-Nord ;
- M. de BAGNEUX, sénateur des Côtes-du-Nord ;
- M. GUYOMARCH, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de MORLAIX ;
- M. HEMERY, vice-président de la F.D.S.E.A. du Finistère ;
- M. BAUGÉ, directeur du Parc d'Armorique ;
- les différents conseillers généraux et maires des cantons et communes intéressés ;
- les représentants du C.E.C.O.R., de la S.E.M.E.N.F.

du Comité d'Expansion économique des Côtes-du-Nord, des Chambres d'Agriculture, de Commerce et des métiers.

Au cours d'un exposé particulièrement dense, M. FERRET devait souligner l'importance qu'attachait la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action régionale et la Préfecture de Région, aux problèmes posés par le développement de la Bretagne intérieure. Cette région présentant des caractéristiques démographiques et économiques atteignant un seuil particulièrement critique.

M. FERRET devait insister sur les rôles respectifs des responsables locaux, de la Direction de l'Aménagement du Territoire et des Services administratifs départementaux. Les responsables locaux ont un rôle essentiel à jouer dans l'animation et la réalisation du programme de développement de la région, ce programme devant correspondre aux possibilités économiques et sociales du canton et des communes intéressées.

L'Aménagement du Territoire intervient au stade de l'incitation, de la coordination et du financement des études préalables, mais la réalisation dépend avant tout de la volonté des responsables locaux et de leur faculté de travail en liaison étroite et permanente avec les responsables des Services administratifs des trois départements.

Pour sa part, M. LE GRONTEC devait proposer une méthodologie permettant d'arriver au plus tôt aux réalisations pratiques.

À la suite d'échanges de vues portant instamment sur les limites de la zone intéressée, la méthode, la représentation des différents départements, l'urgence des propositions à élaborer dans le cadre de la préparation du VI^e Plan, l'Assemblée a abouti d'une façon unanime aux conclusions suivantes :

- 1° l'étude devra définir rapidement les limites de la zone ;
- 2° un animateur commun assurera l'élaboration des études en même temps que leur coordination ;
- 3° création d'un bureau provisoire composé de 5 membres par département, à savoir :

— pour le Morbihan :
M. LE GALL, maire de GOURIN,

M. le député THUEL,
M. CHRISTIANS, conseiller général de GOURIN,
M. QUEREC, conseiller général de GUEMENE-SUR-SCORFF,

Un membre de la Chambre de Commerce de LORIENT ;

— pour les Côtes-du-Nord :

M. DAVID, conseiller général de MAEL-CARHAIX,
M. LE BOURGE, maire de ROSTRENEC,
M. RAOUL, maire de CALLAC,
M. LE COUEDIC, maire de CORLAY,
M. DAGORNE, membre de la Chambre d'Agriculture des Côtes-du-Nord ;

— pour le Finistère :

M. GUYOMARCH, président de la Chambre de Commerce de MORLAIX,
M. HEMERY, vice-président de la F.D.S.E.A.,
M. PENVEN, conseiller général, maire de HUELGOAT,
M. LE MEUR, maire de CHATEAUNEUF-DU-FAOU,
M. MESGOUEZ, président du Comité d'Expansion économique de la Région de CARHAIX ;

4° Ce bureau devait nommer trois responsables :

MM. DAVID, LE GALL, MESGOUEZ.

Ces trois personnes sont chargées de superviser la mise en place d'une Assemblée permanente.

Il est certain que les problèmes de la Bretagne intérieure ne seront pas résolus du jour au lendemain par la mise en place de ces structures, mais un pas énorme a été franchi puisqu'une volonté commune s'est dégagée pour étudier par une concertation permanente tous les problèmes d'aménagement et de développement et pour chercher à réaliser les programmes qui conditionnent l'avenir de la Bretagne centrale.

Le siège de ce Comité a été fixé à la mairie de ROSTRENEC.

LA RENOVATION DU CENTRE-BRETAGNE

un immense espoir



P. LAVENAN

CONSIDERER le Centre-Bretagne comme une entité en soi, ayant ses propres problèmes et ses propres aspirations au sein d'une région dont les préoccupations furent jusqu'à présent plus particulièrement axées sur les zones côtières, fait rapidement du chemin.

Des actions spécifiques

C'est tout à l'honneur du Comité régional de rénovation rurale, et surtout de M. Ferret, Commissaire à la Rénovation rurale, d'avoir songé à donner une impulsion à cette idée. Ainsi, en réservant la priorité à des expériences pouvant être tentées dans la zone des Monts d'Arée (Nord-Finistère) et dans la région de Redon, le processus est engagé et s'accélère. M. Ferret paraît avoir réussi à la faire partager par les instances gouvernementales puisque le Comité interministériel du 6 octobre 1969 a mis l'accent sur la poursuite d'actions spécifiques en faveur des zones de Rénovation rurale.

La rénovation du Centre-Bretagne est une entreprise considérable et rai-

son de tous les obstacles psychologiques, politiques et administratifs qu'elle peut rencontrer. Or cette idée s'est étendue, tel un feu de brousse, sur l'ensemble de la région. L'immense espoir qu'elle a suscité ne peut plus être déçu sans risquer de provoquer des déceptions amères. Les conséquences peuvent être graves quant à la confiance réservée à la politique de rénovation rurale après les premiers succès du « Plan Breton » réaffirmé par le même Comité interministériel.

Le complexe de frustration

de toute une région

Il s'agit en effet d'une action beaucoup plus délicate car elle touche aux espoirs et aux fibres mêmes de la vie de toute la région centrale de la Bretagne. Celle-ci a le sentiment aigu d'avoir été abandonnée depuis un siècle. Aussi, toute politique conçue en faveur de sa rénovation ne peut faire abstraction du contexte de frustration qui la caractérise et qui est motivé par l'impuissance dans laquelle elle se trouve de freiner l'exode des hommes de la région.

Le sentiment très vif de la justice qui anime les Bretons doit être un préalable à toute entreprise envisagée en faveur de cette zone. Cela suppose qu'il ne peut y avoir de demi-mesures. Toute action limitée ne peut qu'engendrer suspicion et jalousie. Si des moyens doivent être dégagés, il faut qu'ils le soient pour un ensemble et non uniquement pour certaines petites régions qui pourraient paraître privilégiées par rapport à certaines zones bien plus désertées. Il est donc souhaitable de définir une politique d'ensemble régionale dont les contours seront à préciser. Dans la

mesure où il s'agit de concevoir sur un plan géographique donné des mesures d'aménagement et de développement global, une concertation de l'administration avec tous les responsables élus et socioéconomiques paraît indispensable.

Cela suppose aussi une prise de conscience de toutes les couches de la population concernée dont on ne peut négliger les aspirations. Or cette prise de conscience la Bretagne en apporte chaque jour des témoignages concrets, notamment en ce qui concerne la politique d'Aménagement du Territoire à laquelle elle est sensibilisée.

La nécessité de la concertation

En ce qui concerne le Centre-Bretagne dont les caractéristiques de sous-développement sont les plus aiguës, elle conçoit fort bien que l'isolement et le cloisonnement administratif, conséquence du découpage départemental, sont les causes principales du dépeuplement. Cette constatation n'est pas en soi suffisante pour amorcer le redressement souhaitable.

Il faut des moyens pour assurer une politique et surtout des moyens financiers. Il paraît dangereux d'engager le processus de rénovation d'une région traumatisée si on ne la dote pas des moyens jugés indispensables pour son redressement. L'exemple récent de la petite région du Mené, dans les Côtes-du-Nord, qui, depuis quatre ans, est prodigue d'efforts, pour esquisser une politique de survie, témoigne du danger de laisser une région vivre d'espoirs et spéculer sur d'hypothétiques aides de l'État.

Tout le monde sait, et la bonne foi et la bonne volonté du Commissaire à

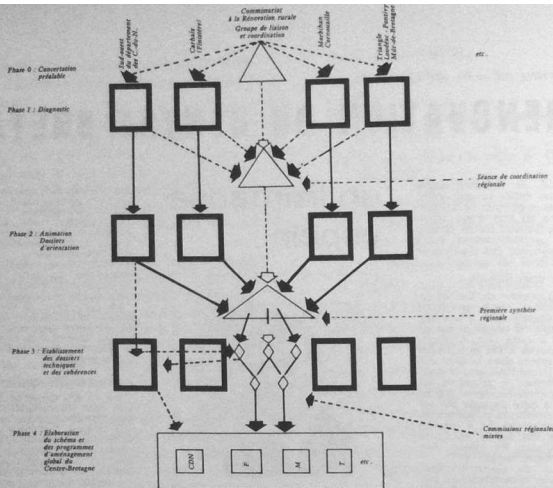
Chapelle en Argoat, un tableau de Georges Rocher (collection Albert Baudet).



Construction Moderne d'Armor

Téléphone : 33-17 00

Rue Chaptal, SAINT-BRIEUC



la Renovation rurale n'est pas en cause, que la politique de Renovation rurale n'a qu'un rôle d'incitation et, quelle est appelée à attirer l'attention des ministères intéressés sur les mesures ordinaires ou spécifiques susceptibles d'avoir un pouvoir d'entraînement pour le développement de certains secteurs ou de certaines régions. Encore faut-il que les représentants de ces ministères soient eux-mêmes persuadés du bien-fondé de cette politique et soient disposés à admettre la concertation et la participation des populations intéressées à la définition de leur propre sort. La politique de renovation du Centre-Bretagne appelle sans nul doute à cette concertation. Les expériences tentées dans le Nord-Finistère, la région de Redon et du Mené, et le Sud-Ouest des Côtes-du-Nord prouvent à quel point ce désir de participation est puissant.

Un vrai kaléidoscope !

Compte tenu de ces expériences sectorielles, il paraît désormais possible de dégager une philosophie de l'action et une méthode pour l'ensemble du Centre-Bretagne.

Il faut, d'une part, considérer que cette région est un kaléidoscope de tendances, de mentalités très différentes les unes des autres, d'où la nécessité d'actions sectorielles (chaque petite région marquée par une vie commune est, en dehors de toute contrainte, plus à même de serrer au plus près ses réalités politiques, économiques, administratives et sociales, et de faire participer la population à la définition de son avenir).

Par contre, une politique d'ensemble du Centre-Bretagne exige des démarches concertées au fur et à mesure de l'avancement des études sectorielles.

Des directives globales

C'est pourquoi, l'idéal serait :

- 1) qu'une définition exacte du Centre-Bretagne soit dégagée afin de préciser quels sont les cantons pouvant être englobés dans l'ensemble. En dehors des actions déjà envisagées, il reste des blancs à combler.
- 2) qu'une réunion préalable des délégués représentatifs des zones créées ou en voie de création, soit faite sous l'égide du Commissaire à la Renovation rurale, afin de définir les grandes directives globales des actions à engager et susceptibles d'être financées, soit par les budgets normaux, soit au titre de la Renovation rurale, soit dans le cadre du Plan.

L'unité de vues et les directives pourraient ainsi être dégagées par ce groupe de liaison et d'orientation.

Concilier liberté et cohérence

Sans anticiper sur les conclusions d'un tel groupe, je pense que le schéma ci-dessus, établi par l'un de nos compatriotes, technicien des aménagements ruraux, pourrait servir de base à la réflexion de ce groupe de travail régional.

Ce schéma concilie à la fois la liberté d'action des secteurs qui pourront établir leur propre diagnostic, déga-

ger leurs orientations propres, et faire des propositions pour leur schéma d'aménagement, et la cohérence régionale, puisque chaque phase exigerait des séances de travail inter-zones afin d'établir une synthèse globale d'aménagement du Centre-Bretagne. Cette double approche devrait permettre d'approfondir les propositions spécifiques de chaque zone et de les situer, voire de les modifier en fonction du contexte général. Ainsi, le dialogue régional sera d'autant plus fructueux que chaque zone aura approfondi ses propres motivations et discuté librement de ses problèmes.

L'espérance ne suffit plus

La mise en commun des expériences et des réflexions dans le cadre d'une coordination au niveau de la Région, comme cela fut fait pour l'élaboration du « Plan Breton », permettrait de faire connaître beaucoup plus efficacement et de façon cohérente aux Pouvoirs Publics les aspirations réelles de l'ensemble du Centre-Bretagne. Cela éviterait aussi de créer de nouveaux cloisonnements, et permettrait de conjuguer les efforts des uns et des autres, d'ajouter les apports pour un travail en commun au profit de l'ensemble d'une Région à qui il ne suffit plus de vivre dans l'espérance.

P. LAVENAN,
secrétaire général
du Comité d'expansion économique,
des Côtes-du-Nord,
membre du Comité régional de
renovation rurale.

RENNES an 2000...

500.000 habitants mais quel visage ?

par J.-P. CRESSARD

L'URBANISATION semble un phénomène irréversible. Au cours des 20 dernières années, Rennes a doublé sa population. Les études actuelles laissent penser que dans trente ans, celle-ci s'accroîtra de 150 %. On peut le déplorer ou s'en réjouir, mais il est certain qu'il est nécessaire d'envisager cette prospective afin d'assurer le meilleur mode de vie possible aux gens de l'an 2000. Aussi est-ce autour d'un « livre blanc » de l'ensemble Rennais que la Jeune Chambre économique a instauré un débat récemment.

Développement sur trois plans

Le premier problème est de définir ce « Rennes ». Il ne peut s'agir de la ville actuelle. Son développement en cours se poursuivra jusqu'en 1975, mais à partir de cette date, il sera réparti sur trois plans : la croissance spontanée du noyau central « Rennes-Saint-Jacques », la progression des centres périphériques et une opération contrôlée qui est à définir.

L'espace à urbaniser sera celui d'une vingtaine de communes du bassin qui va en gros de Noyal, à l'est, à Montfort, à l'ouest, de Tinténiac, au nord, à Bain-de-Bretagne, au sud.

Pour les urbanistes, il y a trois possibilités. Les « villettes » : solution chère. La première est celle de la nébuleuse avec des villettes de 10 000 à 20 000 habitants autour d'un noyau central de 300 à 350 000 habitants. Ce schéma est très populaire parmi les Rennais, car il permet à ceux qui

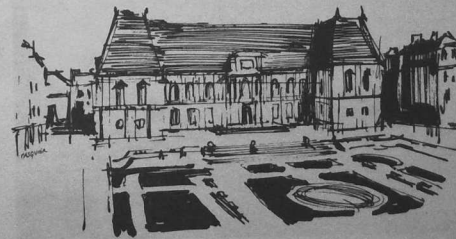
En l'an 2000, c'est-à-dire dans trente ans, un Breton sur six sera Rennais (si l'on s'en tient à l'actuelle région de programme). En effet, dans une Bretagne de trois millions de personnes, Rennes comptera 500 000 habitants.

le désirent de vivre dans des cités de taille humaine (5 de 15 000 habitants, 5 de 10 000 habitants et 5 de 5 000) à proximité de leur lieu de travail (estimée en temps de déplacement et non en distance) et de la campagne. L'habitat y serait surtout individuel et il serait possible de posséder son jardin.

Pour l'urbaniste, cette solution imposerait de revoir complètement des bourgs-support dans le domaine de l'emploi, du commerce, des équipements publics, et de créer un réseau de communications routières. En raison de la dispersion de l'habitat, l'usage des transports en commun serait très limité.

En un mot cette formule agréable pour ses habitants ne facilite pas la

RENNES — Le Palais du Parlement, vu par Pasquier.



tâche du planificateur qui aura du mal à coordonner les initiatives individuelles. Elle est donc chère.

Deux autres possibilités

Un second schéma prévoit une extension organisée sur une ou plusieurs directions privilégiées ; on planifierait des unités de développement (emploi, habitations, services publics) le long d'un axe choisi en fonction des sites naturels, des liaisons avec le centre et des orientations de la planification. Les transports en commun y seraient facilement organisés. Mais ce schéma nécessite une coopération intercommunale très poussée et une autorité importante qui puisse effectuer des choix définitifs.

Le troisième schéma, radioconcentrique, se ferait à partir du centre actuel dont la couronne serait élargie. Mais il ne tient pas compte des sites naturels. Pour respecter le principe d'une ceinture verte, il serait nécessaire que l'autorité chargée de la planification possède tous les terrains pour répartir équipements et zones d'habitat.

Un maître d'œuvre

M. Guellec, ingénieur de l'équipement, qui a rédigé ce « livre blanc », est conduit à conclure : « Pour maîtriser le développement de l'agglomération rennaise, il faut mettre en place une structure qui aurait pouvoir en matière de plan global et qui aurait la responsabilité de la mise en application des éléments de ce plan dont dépend la prospérité de l'ensemble de la région ». Mais qui peut régir cet ensemble urbain et rural de la région de Rennes ?

Il y a deux ans, M. Fréville, maire de Rennes, avait proposé la « Communauté urbaine ». Il s'agit là de mise en commun des ressources et d'un établissement concerté d'un plan d'équipement. Cette idée n'a pas été retenue. M. Pélissier, préfet de la Région de Bretagne, a émis l'idée d'un district urbain. Là, les communes demeurent maîtresses de leurs ressources mais prennent des initiatives en commun. On en discute mais aucune décision n'est encore prise.

M. Chatel, maire du Rheu, est net : « Le développement de Rennes sera hétérogène, libéral pour ne pas dire sauvage, s'il n'y a pas concertation ».

RENNES — Le port de plaisance.

M. Loisel, maire de Noyal-sur-Vilaine, a une opinion différente : « Les hommes ne sont pas au service de l'administration. C'est le contraire qui doit être vrai. Il n'y a pas de solution technique sans solution humaine. Aussi je ne crois pas à l'intérêt d'un district urbain, tout en étant convaincu de la nécessité d'une solidarité entre les villes et les bourgs du bassin de Rennes. »

La soif de verdure

Le problème est donc de concilier le désir des populations, de protéger le mode de vie qu'elles souhaitent et les nécessités de l'organisation. Beaucoup désirent habiter une maison individuelle dans la verdure. Ceci résoud en partie les problèmes de loisirs. Mais dans une agglomération à l'horizontale, il y a des problèmes d'eau, d'équipements, de voies de communications et de transports.

Il y a aussi le problème des emplois. Actuellement, dans l'agglomération de Rennes et de sa périphérie, il y a une population de 234.531 habitants pour un nombre d'emplois de 100.200. A court terme, c'est-à-dire en 1980, il y aura 326.000 habitants et il aura fallu créer 40.000 emplois nouveaux.

Les autres villes de Bretagne

Il faut d'ailleurs penser qu'à côté de ce Rennes de 500.000 habitants, les autres agglomérations auront également progressé : Quimper aura 116.000 habitants, Brest 350.000, Lorient 320.000, Saint-Brieuc 120.000.



Vannes 117.000, Saint-Malo 105.000, Nantes peut-être un million.

Les problèmes se posent donc de la même façon dans toutes ces cités. Il apparaît nécessaire de s'y préparer, mais il faut que tous y participent.

De clandestin, l'urbanisme doit devenir une école de civisme. Une solution même excellente sur le plan technique ne sera jamais vraiment bonne si elle n'emporte pas l'adhésion des citoyens régulièrement et complètement informés. Ceci est vrai pour l'individu comme pour l'administrateur local.

Préparer les responsables de l'an 2000

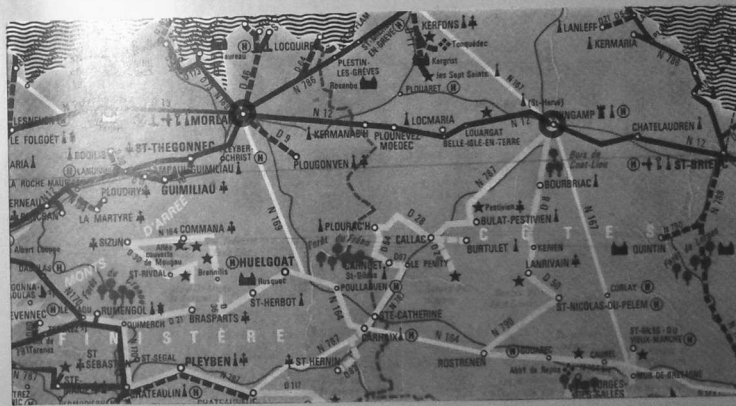
Aussi, la solution préconisée par la Jeune Chambre Economique est-elle intéressante. Elle propose d'organiser à Rennes une « Quinzaine du schéma directeur », avec le concours de la presse pour expliquer à tous ce que doit être un aménagement.

Cette quinzaine sera animée dans les quartiers par une exposition itinérante préparée par la Jeune Chambre, mais aussi par toutes les associations intéressées au devenir de la cité.

A Rennes comme dans toutes les villes, les notables qui seront responsables de la vie en l'an 2000, sont nés. Il faut penser dès maintenant à les préparer à cette tâche : « Assurer le meilleur mode de vie, dans un monde agréable, aux Rennais du XXI^e siècle. »

Jean-Pierre CRESSARD.

2 villes du trégor



guingamp

morlaix

GUINGAMP

prend un nouveau départ

MERRET PÈRE ET FILS

une entreprise dynamique
de transports au service
de l'économie régionale

4, rue Albert-le-grand - MORLAIX
S.A. au capital de 160 800 F
Tél. 88-03-30 Tél. 73-611
C.C.P. Paris 20 954 66 R.C. Morlaix 55 8 4

L'un des handicaps de la Bretagne, on ne le sait que trop, est son isolement à l'extrême-ouest de l'Europe, son éloignement des grands centres d'activité et de consommation. Tout ce qui contribue à la mettre en communication avec l'extérieur, à la « désenclaver », comme l'on dit, lui est donc particulièrement bénéfique.

L'entreprise de transports « Merret père et fils », qui emploie une cinquantaine de salariés, joue un tel rôle. Installée depuis 1959 à Morlaix, 4, rue Albert-le-Grand

(tél. 88.03.30, télex 73.611), où se trouve son siège social et son principal centre d'exploitation, elle assure des transports par route et par chemin de fer.

Pour les premiers, elle dispose d'une flotte de trente véhicules de 1 à 35 tonnes, assurant un service régulier vers la Normandie et un service journalier Morlaix-Paris et Paris-Morlaix.

Pour les transports par chemin de fer, elle est spécialisée dans la technique rail-route, elle est le correspondant à Morlaix de « Novatrans » (rail-route) et de la S.T.E.F. (marée).

Par ces deux moyens, l'entreprise « Merret père et fils » transporte denrées périssables, messageries diverses. Elle effectue groupages et affrètements. Elle assure un service de garde-meubles et aussi de réparation d'automobiles.

Outre son siège de Morlaix, elle dispose d'une agence à Brest, 2, rue Boileau, tél. 44.38.23 et d'une autre à Garonor (Autoroute A 1, 93 - Aulnay-sous-Bois, quai n° 20, tél. 929.06.07). Elle possède à Run-



gis un correspondant (S. T. G. Sogaris, gare routière de Rungis, tél. 726.64.24).

Se développant rapidement, car ses services sont très appréciés des usagers, l'entreprise « Merret père et fils » participe activement à la croissance économique de Morlaix et des environs. Nul doute que lorsque l'important programme d'investissements routiers actuellement en cours de réalisation en Bretagne sera achevé, cette entreprise augmentera encore son activité, au profit de l'économie bretonne tout entière.

L'AVENIR INDUSTRIEL DE GUINGAMP

par
Paul DUTRIEUX

UN RELAIS IDEAL...

Il y a quelque dix ans, l'avenir industriel de Guingamp pouvait paraître incertain. Repliée sur des activités commerciales traditionnelles, au centre d'une région uniquement rurale et agricole, elle était vouée à un déclin inéluctable. Brutalement, les faits semblaient confirmer ce destin. La seule industrie importante de la ville, qui avait été prospère après la guerre, les usines Tanvez, voyait fondre d'année en année ses effectifs. De 700 personnes il ne restait plus en 1965 que 150 personnes réparties entre la fonderie et les ateliers de mécanique générale. La direction avait bien tenté timidement et sans conviction une reconversion vers des activités qui n'avaient rien à voir avec sa vocation première, et pour laquelle elle était mal placée.

Fin 1966, faisant suite à la fermeture des papeteries Vallée de Belle-Isle-en-Terre, de l'usine Franc Poulet et de quelques entreprises marginales, les usines Tanvez, à bout de souffle, licencient l'ensemble de leur personnel. C'était un signe démoralisant pour une région où l'exode sévissait depuis de nombreuses années à l'état endémique. Réagissant à juste titre et avec passion, la population urbaine et rurale se retrouva solidaire de la Municipalité dans le flux des manifestations qui se succédèrent, afin d'alerter les Pouvoirs Publics sur la dégradation de la situation.

Or, Guingamp est l'un des maillons de cette chaîne de villes secondaires situées sur l'axe nord de la Bretagne, dont le développement industriel est absolument in-

dispensable au maintien de l'équilibre économique de l'ensemble de la région avoisinante.

Une situation privilégiée

Carrefour entre le nord et le sud, l'est et l'ouest bretons, Guingamp jouit d'une situation privilégiée. Dotée d'équipements de base tels que lycée, collège technique, hôpital, etc., à proximité de ports tels Fontvieille et Tréguier, cette ville devait jouer ses atouts et faire un pari sur l'avenir.

Consciente de ses responsabilités à l'égard du monde agricole qui l'entoure, Guingamp dès 1961, se dotait d'une zone industrielle d'une superficie de 58 ha dont 40 ha sont d'ores et déjà occupés. Desservie par les lignes Paris-Brest

Guingamp vue d'en haut...



(photo Jean Pottier).

et Guingamp-Carhaix, par la route nationale 12 dont la mise à quatre voies d'ici 1975 accentuera ses avantages, et par la R.N. 787 qui la relie à Lannion, cette structure d'accueil est parfaitement équipée pour recevoir des industries nouvelles.

La zone industrielle

Successivement s'y installèrent : — en 1962 l'abattoir Franc Poullet dont l'existence fut éphémère pour des raisons indépendantes de la situation de la zone. Les bâtiments repris en 1966 par la Coopérative de Landerneau abritent un centre de conditionnement d'œufs et emploient une centaine de personnes. Le tonnage traité est de 8 000 tonnes an, soit 120 millions d'œufs dont 10 à 12 % à l'exportation. — en janvier 1965, l'abattoir industriel créé par le syndicat intercommunal auquel la commune de Guingamp a adhéré récemment, est d'une importance vitale pour l'avenir économique de la région. Cet abattoir comporte deux chaînes d'abattage bovine et porcine, contrôlées par les Ets Salmon qui emploient 130 personnes et débitent 12 000 tonnes de viande.

Sur la zone industrielle, l'usine Layton.



L'A.O.I.P., une des principales coopératives ouvrières de France

Une mention particulière doit être faite pour l'A.O.I.P.

Située dans la zone d'influence la plus immédiate du Centre National d'Etudes des Télécommunications, décentralisé à Lannion, bénéficiant de l'expansion des industries électroniques de cette ville, Guingamp n'a pas voulu laisser échapper cette nouvelle chance qui s'offrait à elle. Après de longs mois de pourparlers, l'Association Ouvrière des Instruments de Précision, l'une des plus importantes coopératives ouvrières de France, acceptait de s'installer sur la zone industrielle en 1966.

Travaillant en étroite collaboration avec le Ministère des Télécommunications et le C.N.E.T., son activité est axée sur la construction de centraux téléphoniques. Fournissant régulièrement sa progression, l'A.O.I.P. a créé en trois ans 510 emplois et en atteindra 1 000 vers 1971.

Un nouveau visage

Après avoir atteint les bas fonds de la désespérance en 1965, Guingamp a pris un nouveau visage. A peine quinze jours après leur fermeture, les Fonderies des usines Tanvez étaient reprises par un groupe composé des Fonderies du Pas et de fondeurs Lyonnais (effectif : 66). Les ateliers de mécanique générale étaient réouverts par la Société S.A.A.H. du groupe Agiman, spécialisée dans la fabrication de verins hydrauliques. Equipés d'un matériel ultra moderne, ces ateliers, outre la fabrication de verins, peuvent devenir un pôle de sous-traitance pour la mécanique générale et pour la mécanique de précision (effectif : 37 personnes).

Après cette énumération, la première remarque qui vient à l'esprit est qu'une commune possédant comme Guingamp certains avantages naturels, ayant la volonté de poursuivre inlassablement des efforts en vue de s'industrialiser, ne doit jamais désespérer ni sombrer dans un pessimisme négatif.

La seconde est que cette cité est parmi les villes secondaires bretonnes, celle qui paraît avoir attiré le plus d'industriels extérieurs de la région, couvrant une palette d'activités très diversifiées.

La troisième remarque, et la plus importante, est qu'à partir des résultats obtenus les deux vocations définies par la CODER comme étant les vocations prioritaires de la Bretagne, ont trouvé une terre d'adoption à Guingamp : d'une part l'électronique avec l'A.O.I.P., d'autre part les industries alimentaires autour de l'abattoir industriel.



L'A.O.I.P. (Association ouvrière des instruments de précision).

L'industrie électronique qui constitue un des secteurs de pointe de l'économie, grosse utilisatrice de main-d'œuvre, a permis de revitaliser la région lannionnaise.

Un relais idéal

Guingamp, dont l'environnement recèle une main-d'œuvre féminine abondante et habile, doit pouvoir dans les années qui viennent attirer de nouvelles industries, voire de nouveaux laboratoires électroniques. A une distance intermédiaire entre les complexes de Rennes et de Brest, jouxtant celui de Lannion, sa zone industrielle constitue un relais idéal.



de rénovation rurale, sur le développement des industries de transformation du porc en Bretagne ?

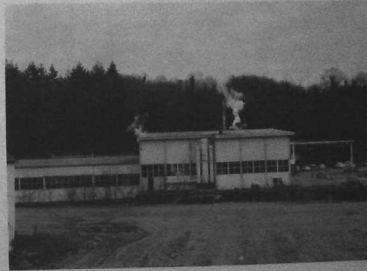
La nécessaire adhésion populaire

Créatrice d'emplois, bien adaptée à une production sans cesse croissante dans le département, Guingamp qui dispose d'un instrument de travail inestimable ne doit pas laisser passer cette nouvelle chance.

Tout ceci suppose une détermination et des choix prioritaires de la part des responsables, mais aussi l'adhésion de la population dont le soutien est absolument indispensable pour atteindre les objectifs recherchés. L'unité d'action pour ce grand dessein qu'est l'industrialisation d'une région dont ce n'était pas à priori la vocation doit animer toute une génération de Guingampais de toutes les catégories sociales. De l'essor industriel de Guingamp dépendra, sans nul doute, la survie des communes environnantes et celle du commerce de la cité.

La voie semble tracée pour un nouveau départ. Elle paraît simple et logique. Mais lourde et parfois décevante sera la tâche de ceux qui seront chargés de définir les conditions du succès et de guider ce nouvel élan.

Paul DUTRIEU.



UNE CITÉ LIÉE A LA

par
Pierre EVEN

La fontaine « la Plomée ».



DEUX tours massives comme accouplées, une troisième élanée mais robuste, une ceinture de vieux remparts, trois mille maisons... nous voilà dans cette antique cité de Guingamp, ce « Gwengamp », « Camp favorable » construit, il y a près de mille ans pour résister efficacement à l'envahisseur Viking.

Notre ville fut donc à l'origine une position militaire, le château, sur l'actuel Vally, défendait la vallée du Trieux contre les terribles incursions des guerriers normands qui, à l'époque, saccagèrent presque tout le trésor littéraire et artistique de la Bretagne.

La situation favorable de ce bastion, en un point où la Vallée du Trieux s'élargit considérablement et permet un passage facile devait très vite entraîner l'établissement d'une véritable cité. C'est autour du Château et de son oratoire érigé de bonne heure en église paroissiale, puis récemment en basilique que s'édifia l'agglomération principale.

Comme partout ailleurs à « La Roche-Jagu », à Tonquédec, le « Kastell » (château-fort) protège habitants et voyageurs. L'église attire comme centre de pèlerinage. Une Vierge noire, aussi ancienne que ses semblables en Europe, voit accourir des foules de fidèles le jour du Pardon et durant la semaine qui suit, tandis que bat son plein la Foire qui fut fondée dès le XIV^e siècle par un grand seigneur guingampais : Charles de Blois, prétendant à la couronne ducal.

Les Guingampais peuvent donc être fiers de leur Foire-Exposition qui compte 600 années d'existence... Il y a eu, des camelots, des marchands ambulants et des trouvez sur nos places ! Ils devaient même être particulièrement nombreux et attirer une grande clientèle, puisque la place du Centre s'appelait alors « la place de la Cochue ».

Ar Gumuniezh, la première commune de Bretagne

Mais les Guingampais peuvent aussi être fiers de la Cité, puisqu'aussi bien Guingamp fut une des premières, sinon la première commune de Bretagne. Dès 1380, 40 ans avant Rennes elle avait, en effet, une Municipalité. « Ar Gumuniezh » ainsi que le désignait le peuple. Et cette attitude in-

VIE DE BRETAGNE



Des traditions militaires

dépendante, mais franchement démocratique et animée d'un grand esprit de fraternité envers tous, pauvres ou riches, était le reflet d'un dynamisme intérieur qui devait s'affirmer au cours des siècles.

L'histoire de Guingamp forme une mosaïque d'épisodes militaires dignes de l'écran. Levées de troupes, expéditions se succèdent, notamment durant la Guerre de Succession de Bretagne entre Charles de Blois et Jean de Montfort, le futur Jean IV de Bretagne. Mais la ville fut parfois l'objet de sièges funestes.

Merrien Chéro

Que voilà un valeureux Capitaine ! En 1487, le Duc de Bretagne, assiégé à Nantes par le Roi de France, adressa aux Guingampais un S.O.S. qui commençait par ces mots : « Mes bien Amez... » Pendant trois jours, le local sonna et Chéro, Commandant de la Milice, marcha vers la Loire avec dix mille bas-bretons armés d'opieux et de fourches... Nantes fut délivrée... Rien n'arrêta les Guingampais. En chemin, une rivière leur barra le passage. Chéro, tout simplement, ordonna à ses troupes de boire la rivière !

« En aucuns endroits, raconte le vieux chroniqueur Bouchard, beurent toute l'eau d'une petite rivière qui estoit en leur chemin, et que li n'y demeura goutte d'eau !... »

Mais le plus célèbre de ces sièges est celui qui a inspiré l'auteur du « Seziz Gwengamp » dans le « Barzh Breizh », recueil de poèmes populaires en langue bretonne que George Sand considérait comme un chef-d'œuvre et qui a été traduit dans plusieurs langues.

Ce poème, dont la musique est connue de nos choristes guingampais dans la variante de « Gwir Vretoned » raconte un haut-fait du XV^e siècle qui a pour héroïne une femme, l'épouse de Roland Gouiket, dont malheureusement le nom ne nous est pas révélé :

Le canonier de la Duchesse

En 1488, les adversaires en présence sont le Sire de Rohan et Roland Gouiket, Capitaine - canonier de la Duchesse Anne de Bretagne. Gouiket, blessé, est relevé au combat par son épouse, autre Jeanne Hachette ou Jeanne La Flamme : Elle charge elle-même le canon : « Peu et tonnerre, dit-elle, et nous verrons ! » Lorsque l'ennemi apprend que, sur la prière de la Duchesse, les cloches de la Basilique sonnent d'elles-mêmes miraculeusement, Rohan est pris d'épouvante et s'enfuit en disant : « Sellons nos chevaux et en route ! Laissons leurs maisons aux saints ! » La bataille se déroula dans le fort de Saint-Léonard, sur le plateau du même nom.

En 1591, durant la Ligue, le Prince de Dombes met également le siège devant Guingamp, Sigismond Ropartz, historien de la ville, connaissait deux couplets en breton dont nous donnons ici la traduction et qui dépeignent les positions prises par des Commandos étrangers débarqués à Paimpol sous les ordres du Général anglais Norris :

I

En l'an quatre-vingt-dix,
Fut mis le siège devant Guingamp
Et depuis l'an quatre-vingt-sept
La guerre est descendue en Bretagne.

II

Porte Saint-Michel étaient les Anglais,
Les Allemands, porte de Rennes,
Porte de la Plomée, les Irlandais
Et ailleurs, les Flamands.

Guingamp devait conserver ses traditions militaires jusqu'à la deuxième guerre mondiale, puisque le 4^e R.I. y tint longtemps garnison et le fait qu'il fut presque décimé en 1914, prouve amplement le courage de nos soldats. Actuellement encore, les bâtiments de la Caserne de la Tour d'Auvergne abritent le C.S. 3 qui rayonne pour la pyrotechnie militaire sur la Bretagne et une partie des autres départements de l'Ouest.

Parler un peu de la vie économique de Guingamp au Moyen-Âge, c'est toujours faire de l'histoire. Et à vrai dire, l'histoire de la ville est intimement liée à sa position géographique qui est centrale dans cette région qu'on appelle « Le Tregor ».

Notons, comme le dit l'historien autorisé de Guingamp, le Chanoine Dobé que ce fut moins à ses « ateliers de monnaie », à ses fonderies du XII^e et du XIV^e siècles ou encore à ses tissages de lin ou à ses fabriques de drap... qu'à son commerce que Guingamp dut sa prospérité. La Ville était un lieu de passage, d'échange entre les plateaux du Tregor, du Guelo et la Cornouaille des Monts du Sud. Guingamp avait un port qui servait notamment pour l'expédition, vers l'Europe du Nord du drap tissé à Sainte-Croix et ce port s'appelait Pontreux.

Un riche passé historique

Beaucoup de Bretons, enrichis par le commerce, s'installèrent donc à Guingamp, y achetèrent des terres aux alentours et formèrent une brillante bourgeoisie après desquels les dirigeants de la province aimaient à prendre conseil.

Guingamp fut, en effet, fort prisée des puissants du jour : Charles de Blois demanda à y être enterré, mais son corps repose actuellement dans la périphérie, en l'église de Graces. Le Duc de Bretagne Pierre II et son épouse Françoise d'Amboise y résidèrent après avoir fait rebâtir le château. Et la ville restera toujours honorée par la prédilection que lui portait la Reine Anne, Duchesse de Bretagne, qui se plaisait à y prolonger ses jours. Avec Saint-Malo, c'est certainement Guingamp qui possède, avec quelques autres villes le plus riche passé historique breton.

P. EVEN.

Un pardon célèbre

Célébré dans la nuit du samedi au premier dimanche de juillet, le pardon de Guingamp attire chaque année un grand nombre de fidèles. Son origine est très ancienne. Sans doute remonte-t-elle à l'époque où la Vierge Noire, célébrée ici, n'était pas la mère du Christ, mais une déesse et la terre et de la fécondité.

Au XV^e siècle, l'organisation du pardon et de la procession aux flambeaux fut confiée à une association appelée la « fratrie blanche », dont la bannière portait la devise « *Jun tri neud a vech ez torrer* » (« un triple câble n'est pas facile à rompre ») le triple câble étant ici l'emblème des trois ordres, clergé, noblesse et peuple, dont l'union fraternelle faisait la force de la Bretagne...

Au XVIII^e siècle, l'affluence des pèlerins devint considérable. Un ouvrage ancien décrit ainsi la procession : « *On tirait des fusées et des pétards... Les*

feux de la place du Centre étaient alors allumés par un mannequin représentant un ange portant à la main une torche enflammée. Au moment convenu, cet ange glissait sur des tringles ayant leur point de départ sur l'hôtel de ville ou sur l'une des maisons qui avoisinent la place et venait aboutir aux longues perches contre lesquelles s'appuient les jagots dont les feux sont formés.

... il (le pardon) a le privilège d'apaiser dans nos murs une telle affluence d'étrangers, qu'il y aurait impossibilité de les loger et de les nourrir si de nombreuses tentes et des cuisines en plein air ne s'improvisaient ce jour-là sur nos places publiques et dans nos faubourgs.

Vers 1830, Emile Souvestre décrivait ainsi la fin du pardon. Lorsque le dernier cantique est achevé, les rangs des

pèlerins se rompent : « *Des cris de joie, des appels, des rires éclatants succèdent au recueillement de la procession nocturne. La foule des pénitents se rassemble sur la place, où tous doivent coucher pêle-mêle sur la terre nue. Alors la sainte cérémonie en l'honneur de la Vierge Immaculée finit le plus souvent par une orgie : femmes et garçons se mêlent, se rencontrent, se prennent au bras, s'agacent, se poursuivent à travers les rues obscures ; et le lendemain, quand le jour se lève, bien des jeunes filles rejoignent leurs mères, le front rouge et les yeux honteux, avec un péché de plus à avouer au recteur de la paroisse.*

Toutefois, que les touristes ne se méprennent pas : si le pardon de Guingamp est toujours animé et joyeux, il ne donne plus lieu à des scènes semblables.

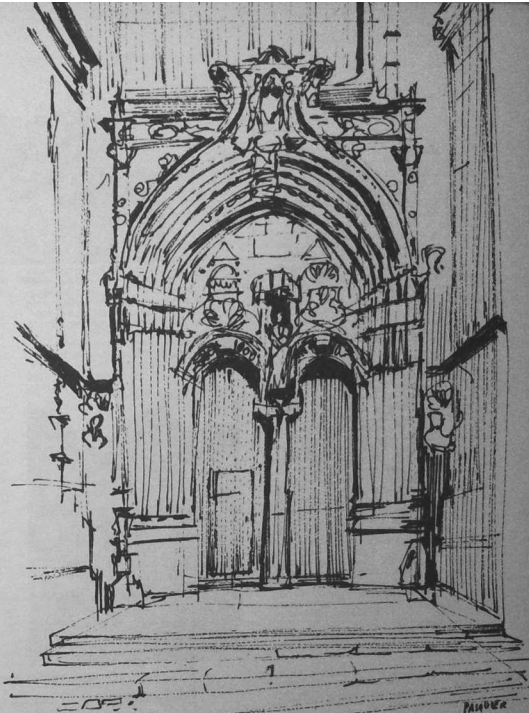
(photo Pierre Meurou).



(photo Anne-Edith Polivet).



A CHAQUE PIERRE SON HISTOIRE



La basilique (portail ouest). Dessin de Pasquier.

Les Remparts et le Château

En sortant du pavillon du Syndicat d'Initiative, traversez à gauche, la rue Saint-Nicolas. Jetez un regard sur le Monument aux Morts (sculpteur : H. Gaby). Dirigez-vous vers la Gare Routière, située sur la place du Vally. Longez le mur Nord-Ouest de la place qui surplombe la rue du Vally. Vous aurez une vue d'ensemble des vestiges importants des Remparts et de l'ancien Château. Vous descendrez ensuite l'escalier qui vous conduit sur la place du Château. Contournez la masse imposante des Remparts. Tout à fait au fond de la place, l'escalier Saint-Jacques vestige des fortifications, vous amènera sur le terre-plein de l'ancien château, construit en 1437, par Pierre I^{er}, comte de Guingamp, et démantelé par ordre de Richelieu. En face

de vous, la basilique Notre-Dame où, malheureusement se trouve une verrue en ruines qui doit prochainement disparaître.

Oubliez cette ruine et longez vers la gauche la basilique. Vous verrez la Porte au Duc (XIV^e siècle). Un peu plus loin éclairant la basilique, le plus ancien fenestrage du XIII^e siècle. Vous arriverez devant le Portail Renaissance (nous y reviendrons). Prenez la rue Jean-Le Moal pour déboucher rue Notre-Dame entre une vieille maison accolée à la basilique et une maison à tourelle du XVI^e siècle, dite Maison de la Duchesse Anne. Cette vieille maison, propriété d'Yves Le Dantec, eut l'honneur de recevoir la duchesse Anne de Bretagne. Elle abrite, actuellement, un Foyer de Jeunes. Descendez vers la place du Centre.

La place du Centre

A votre gauche, après les arcades d'une pharmacie, au n° 1, une porte du XVII^e siècle.

A l'angle Sud de la place, la célèbre Fontaine dite « La Pionnée » composée de trois vasques de grandeurs différentes, ornées de chevaux et de nymphes ailées, le tout surmonté d'une Vierge qui pose son pied sur un croissant. Cette fontaine, élevée en 1588, fut restaurée par le sculpteur Trégorris Corlay, en 1745. Elle était alimentée par un aqueduc long de 1 kilomètre créé également en 1745 et dont on peut voir quelques arches, chemin de l'Aqueduc. Faites le tour de la place vers la gauche, pour arrêter vos regards sur une maison du XVI^e siècle, de Merrien Chéro (pâtisserie Pasquet). Merrien Chéro, chef de la

Milice Bourgeoise, fut une des belles figures de notre histoire locale. Dans la rue, à la base de la place, une très vieille et pittoresque maison. À l'angle de la rue J.-J. Rousseau, une maison du XVI^e siècle qui fut habitée par le Lieutenant de Boisbuecel, commandant de la Garnison ducale en 1489.

Vous passerez ensuite devant le Tribunal et, en remontant devant la Mairie, vous retrouverez la « Plomée ». Elle est intéressante et vaut bien le plaisir de la voir une deuxième fois. Dirigez-vous ensuite vers la basilique Notre-Dame.



Le nouveau hôtel-de-ville.

La basilique

L'histoire de la basilique fera mieux comprendre son architecture de diverses époques. Tout d'abord, elle fut chapelle du Château, puis reconstruite au XII^e siècle et déjà dédiée à la Bienheureuse Vierge Marie. De l'époque romane, il ne reste plus que quatre piles supportant le carré du transept, englobées depuis dans des constructions postérieures pour supporter la flèche. Reconstruction entre les années 1462-1484 et agrandissements. Le 29 novembre 1535, la tour méridionale de la façade occidentale s'écroula, entraînant dans sa chute les premières travées de la nef et du bas-côté sud. On se mit à reconstruire pour terminer vers 1580 ; de ce fait, la basilique compte parmi les principaux monuments de la Renaissance bretonne. Il y eut à d'autres époques des restaurations et la dernière en date concerne la flèche détruite par le bombardement du 7 août 1944 et admirablement reconstruite.

Vous trouverez donc divers styles d'inspirations très différentes : Roman, Gothique, Renaissance.



Vieilles maisons.

Les traditions du Grand Siècle

Quittons la Basilique pour nous diriger par la rue Notre-Dame vers la place de Verdun. Sur cette place, à votre gauche, vous trouvez l'ancien hôpital (actuellement Lycée A.Pavie), dont la chapelle désaffectée est en avancée sur les bâtiments. C'est un bel édifice du XVII^e siècle. Tout l'ensemble architectural est inspiré des traditions du Grand Siècle.

Dans la rue de la Trinité, vous trouvez la chapelle des Ursulines dont la façade rappelle la chapelle de l'ancien hôpital.

Votre visite des principaux monuments, des rues et des places qui se trouvaient dans la Ville Close dont l'enceinte est à peu près disparue est terminée. Bien d'autres visites vous restent à faire si vous prolongez votre séjour à Guingamp. Pour une étude plus approfondie, le Syndicat d'Initiative met à votre disposition son fichier et sa documentation.



Le vieux château — Les remparts.

Fidélité et résistance

En 1489, tandis qu'Anne vient d'être déclarée Duchesse de Bretagne à la suite de la mort de François II, l'armée française sous les ordres du vicomte de Rohan, entre en Bretagne et vient mettre le siège devant Guingamp, considérée comme la clef de la Basse-Bretagne.

La garnison est peu nombreuse, mais elle commence à résister. Aux sommations que Rohan lui adresse, elle répond : « Nous combatrons tant qu'il y aura un duc ou une duchesse en Bretagne ».

L'attaque française se porte principalement sur le faubourg de Tréguier. Mais le capitaine Bertrand Gouicquet, retranché avec toute la jeunesse guingampaise, fait une sortie et repousse les agresseurs.

Le lendemain, Rohan se venge en pillant et brûlant les faubourgs de Pors-Anquen et de Montbareil. Il fait ensuite dresser des couleuvrines. Nouvelle sortie de Gouicquet qui tue nombre d'ennemis.

Rohan change alors de tactique : il fait creuser une profonde tranchée destinée à isoler de Guingamp le fort Saint-Léonard, où Gouicquet s'est enfermé. Les Bretois font une nouvelle sortie, culbutent les Français et se battent toute la nuit devant les portes de la ville, où ils se réfugient le lendemain matin.

Grâce à une batterie dressée sur les hauteurs de Montbareil et à une

autre installée dans le jardin des Jacobins, Rohan parvient à ouvrir une brèche dans la muraille qui entoure Guingamp. Les Français tentent l'assaut. Mais Gouicquet est encore là, il les repousse. Un autre assaut a lieu le jour suivant. Gouicquet est blessé. Son épouse accourt et prend sa place, entraînant la jeunesse guingampaise.

Les Français demandent une suspension d'armes. Un projet de traité est élaboré : moyennant des vivres, des munitions et une somme de 10.000 écus, Rohan consent à lever le siège.

En fait, il ne s'agit là de sa part que d'une trahison : pendant que les articles du traité sont rédigés, un des siens soudoie le lieutenant de Boisbuecel qui commande la garnison ducale et celui-ci ouvre secrètement aux Français la porte de la tour Quinchy qu'il gardait.

La ville est aussitôt prise et pillée, le faubourg de Sainte-Croix est réduit en cendres.

Mais Gouicquet, malgré ses blessures, parvient à s'enfuir à La Roche-Derrien. L'année suivante, avec le concours de 1.500 Anglais, il reprend la ville.

À la fin du siècle dernier, des maçons procédant à la restauration de la maison de Boisbuecel découvrent, dans un mur, une importante quantité de pièces d'or anciennes. Est-ce le prix de la félonie du propriétaire ?

Quand Guingamp battait monnaie

Au temps où la Bretagne était indépendante, on battait monnaie dans plusieurs villes : Rennes, Nantes, Vannes, Saint-Brieuc, Guérande, Quimper, Dinan, Morlaix, Fougeres, Redon, Jougou, Plémeur... On en battait aussi à Guingamp.

C'est Pierre Manclerc (1213-1237) qui établit l'uniformité du monnayage breton. Rompant avec la tradition, il plaça sur ses espèces les armoiries qui devinrent celles de la dynastie dans il est le fondateur. On remarque, en particulier, en haut à gauche de l'aers, quatre hermines stylisées.



On les aperçoit également sur celle-ci, en haut à droite, qui fut frappée sous Arthur II (1305-1312).



Les dernières monnaies frappées à Guingamp semblent l'avoir été sous Jean III le Bon (1312-1341), dont les coins furent volés par des officiers à la solde du roi de France.

Par la suite, d'autres villes, notamment Rennes et Nantes, recommencèrent à battre monnaie, les dernières pièces étant celles de la duchesse Anne.

ENTREPOTS GENERAUX D'ARMOR

Industriels
Commerçants
Agriculteurs

route de Tréguier
tél 22 et 44 GUILGAMP

6000m² couverts
MAGASINAGE MANUTENTION
embranchement particulier

Ets SALOMON et Cie

Société anonyme au Capital de 1300 000 F



Zone Industrielle 22 - GRACES-GUINGAMP
Tél. 7-70, 7-71 & 7-72, Tél. Domic. 3-79 & 7-78
Télex - SAVIATEX 737-55

IMPORT-EXPORT

VIANDES EN GROS, FRAICHES ET CONGELÉES

LA SOCIÉTÉ STUDLER

La Société STUDLER a une double activité :
— la Sélection de souches de poules destinées à la production d'œufs de consommation et souches destinées à produire des volailles d'engraissement ;
— la Production de volailles d'un jour : poussins, poulettes sexées, dindonneaux, pintadeaux.

La Société STUDLER existe sous forme de société anonyme depuis octobre 1962, mais elle est l'aboutissement d'une expérience avicole de vingt années acquise par les actionnaires actuels dans leurs couvoirs personnels avant la fusion qui a donné naissance à la Société STUDLER.

En fusionnant des affaires individuelles florissantes, les actionnaires STUDLER espéraient sortir du cadre régional pour se donner une dimension européenne, voire mondiale ; ils voulaient aussi constituer une unité économique suffisamment puissante pour pouvoir faire face aux sélectionneurs étrangers en train de s'implanter sur le marché français.

Malgré l'expansion de la S.A. STUDLER, la Bretagne reste la « base arrière », pour reprendre une expression militaire, de la Société STUDLER, la sélection des souches est effectuée exclusivement en Bretagne ; c'est en Bretagne également qu'est effectué l'essentiel de la production des poussins et la totalité des dindonneaux et pintadeaux, c'est à Morlaix enfin que se trouve le siège social de la Société, ainsi que tous les services centraux : Direction commerciale, administrative, financière, mécanographie, etc.

La production d'un poussin est une opération complexe. Le point de départ est la sélection. Il s'agit d'élevages conduits pour que la production de chaque poule et la descendance de chaque coq soient minutieusement mesurées et contrôlées. Les meilleures lignées sont ensuite multipliées, croisées à plusieurs reprises avec d'autres souches pour obtenir des hybrides plus productifs et plus résistants. Il s'agit là d'un travail extrêmement complexe et minutieux qui

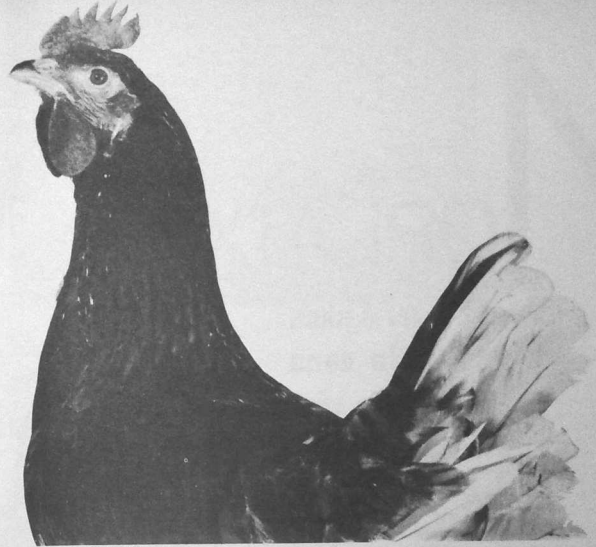
fait appel à des méthodes scientifiques très élaborées. La sélection mise en place par M. et Mme STUDLER est aujourd'hui dirigée par M. PERROT, directeur technique, lui-même secondé par trois généticiens, deux vétérinaires et emploie cent quarante personnes.

La production d'œufs à couvrir est réalisée soit dans des élevages appartenant à la Société, soit par des éleveurs appelés multiplicateurs travaillant à façon pour la Société. La Société STUDLER fait aussi travailler d'autres agriculteurs pour des productions destinées à ses clients, abattoirs ou acheteurs de poulettes démarrées. C'est environ 150 exploitations agricoles en Bretagne qui bénéficient ainsi d'un débouché supplémentaire.

Le potentiel de production de la Société en Bretagne peut être concrétisé par quelques chiffres, l'effectif de poules est de 400.000 poules, l'incubation est réalisée dans six couvoirs dont le plus important a une capacité d'incubation d'un million d'œufs.

Si les ventes de poussins en Bretagne sont importantes, les ventes à l'exportation de produits de la sélection augmentent sans cesse pour atteindre, en 1969, un milliard d'anciens francs, sans compter la production des filiales étrangères. La filiale anglaise représente, cette année, 25 % du marché en œufs roux de ce pays.

La Société STUDLER contribue activement à la prospérité économique régionale grâce aux 378 emplois qu'elle crée en Bretagne, dont 117 dans la région de Morlaix, et grâce au chiffre d'affaires qu'elle réalise et qui bénéficie aux banques morlaisiennes. Les centaines de visiteurs étrangers qui rendent visite à la Société contribuent aussi à la vogue des produits de la Société en même temps qu'ils découvrent les charmes de la Bretagne, la douceur de son climat, la richesse et la variété de ses paysages et, revenus chez eux, se transforment en supporters de notre région et de ses souches avicoles.



La poule Studler-Warren.

Un troupeau de poules Studler-Warren

Le couvoir de Keruzoret à PLOUVORN. Les incubateurs.



MORLAIX

va jouer à plein
son rôle dans
l'économie régionale

Le
Garage
des
Poids
Lourds

Concessionnaire BERLIET

MORLAIX

Saint-Martin-des-Champs
10, route de Carhaix
Tél. : (98) 88.17.33.



Créé et dirigé depuis 1948 par M. Jean SCOUARNEC, ce garage assure à tous les utilisateurs de la région un service particulièrement rapide et efficace pour la maintenance de leurs véhicules industriels, grâce à :

- son personnel hautement qualifié (35 personnes) dont les connaissances sont toujours maintenues au faite de la technique actuelle grâce à des stages fréquents chez le constructeur ;
- ses équipements complets et modernes ;
- son très important stock de pièces de rechange.

De plus le Garage des Poids lourds met à la disposition de sa clientèle de la région brestoise un personnel et des équipements de même importance, grâce à sa succursale sise à Brest, 261, rue Jean-Jaurès, tél. : (98) 44.23.62.



Maintenir
chez elle
notre population

par
Jean Le Duc



TANT au point de vue démographique qu'au point de vue économique, il apparaît en considérant les masses urbaines de Bretagne et de France qu'il existe un « seuil » au-delà duquel la progression s'effectue normalement et en-deçà duquel cette progression s'avère extrêmement difficile.

Ce « seuil » se situe aux environs de 10 000 habitants. Encore faut-il que cette agglomération de 10 000 habitants possède les attributs nécessaires au développement : administrations diverses — écoles — hôpitaux — activités commerciales ou industrielles suffisantes.

Morlaix a cette chance de se situer au-dessus de ce seuil. Mais ni les administrations, ni les écoles, ni les commerces (si menacés par les grandes surfaces) ne peuvent donner l'élan permettant de bondir vers les pourcentages de croissance des centres en véritable expansion comme Nantes, Rennes ou Lannion.

Seule l'industrialisation permet ces performances. La première condition est évidemment d'offrir une zone industrielle correctement aménagée, condition offerte par notre ville.

La deuxième condition est d'attirer sur cette zone des industries à personnel nombreux et non pas seulement des dépôts à la plupart du temps désertiques.

C'est là où l'action conjuguée des villes, de la Chambre de commerce et de la S.E.M.E.N.F. pour notre région, trouve son meilleur point d'application. Deux résultats qui laissent — malgré d'énormes difficultés — bien présager de l'avenir :

★ la SEROM qui emploie déjà plus de 200 personnes ;

★ l'implantation de GEO — désormais une certitude — qui à partir de 1971 va créer plusieurs centaines d'emplois, et, nous l'espérons, donner au monde rural des raisons sérieuses de reprendre confiance.

Si nous examinons les multiples effets bienfaisants qu'a eus la venue d'OLIDA à Loudéac sur le développement de cette ville, ce n'est pas une utopie de croire que les mêmes causes produiront les mêmes effets à Morlaix, sans nous laisser sur les obstacles à surmonter quand une ville devient vraiment une ville industrielle. Le but ultime de tout ce travail acharné étant de maintenir dans nos villes l'excédent de population qui, à défaut de travail, trait se perdre dans le delta parisien.

Docteur Jean LE DUC,
maire de Morlaix.

un dynamisme garant du succès

par

Jean Guyomarc'h

A PRES un passé très florissant qui avait fait de Morlaix, avant l'ère industrielle et par le seul dynamisme de ses « marchands », la principale place commerciale du département, la ville a longtemps vécu sur son acquis, trouvant mal le moyen de s'adapter à l'évolution nécessaire, évolution qui, au demeurant, était mal perçue parce que cachée par une apparence trompeuse d'activité maintenue.

Un centre animé

La chute progressive de son trafic portuaire, la disparition d'une partie de ses activités de négoce, de ses foires et marchés, l'absence d'industrie, tout cela était certes visible. Mais les entreprises commerciales de détail y sont demeurées prospères et l'animation de son Centre a fait longtemps illusion aux Morlaisiens eux-mêmes comme aux visiteurs, toujours surpris de constater, dans une ville de cette importance, la qualité du

commerce de détail, la concentration de ses magasins spécialisés, la circulation intense de ses voies urbaines.

Le handicap du site

Point de jonction de trois vallées encaissées qu'empruntent obligatoirement les grandes voies de desserte régionales, le site de Morlaix, autrefois à l'origine de sa prospérité, constitue aujourd'hui, à l'ère de l'automobile, un très lourd handicap. La chute du potentiel économique de Morlaix, qui s'est traduite par un rétrécissement de sa zone d'attraction, était donc inéluctable, tant que l'essentiel de ses activités demeurerait concentré dans ce site traditionnel.

Un réveil prometteur

Mais depuis quelques années, les Morlaisiens ont pris conscience de cette situation, recherchent des solutions, comprennent mieux l'action de leur municipalité, conduite à prévoir

des investissements prometteurs sur la périphérie.

Parallèlement d'ailleurs, la commune voisine de St-Martin-des-Champs, qui fait partie de l'agglomération, a provoqué l'implantation, sur son territoire, d'un nouveau centre commercial axé sur un hypermarché à vocation régionale. Et c'est sans doute cette dernière initiative qui aura sonné le véritable réveil des commerçants morlaisiens, peu décidés à subir sans réaction une création nouvelle au grand pouvoir attractif.

Morlaix-Centre se réveille donc et cela est bon parce que prometteur pour l'avenir. Et c'est ainsi que s'étudient divers projets devant conduire à la rénovation du centre ancien, tel le projet de reconstruction des halles en cours d'élaboration par la municipalité, projet qui devrait être le point de départ d'autres réalisations tout aussi spectaculaires.

Des zones d'accueil

Tout cela devient possible grâce à la création à la périphérie de zones d'accueil pour les activités nouvelles et les entreprises de gros existantes et aussi à la mise en chantier de la déviation de la RN 12 qui, en enlevant aux artères principales toute la circulation de transit, doit donner à la Ville le temps nécessaire à la mise en œuvre de son programme de rénovation et d'éviter ainsi son asphyxie économique.

Le « devenir » se dessine

Le devenir de Morlaix se dessine donc progressivement : un centre ancien commercial et administratif, rénové et entièrement libéré de la circulation de transit, et une série de pôles d'activités diversifiées :

— la zone industrielle de Kéruven qui se remplit d'activités de gros, de petites industries, en attendant de nouvelles implantations d'importance régionale comme l'abattoir et Géo.

— la zone d'accueil de la Croix-Rouge à l'est, de création spontanée, qui reçoit diverses entreprises du centre ancien.

— la zone industrielle de Plouigneau qui, éloignée de 7 km, fait pourtant partie intégrante de l'orbite économique de Morlaix et connaît déjà une bonne activité.

— le centre commercial de St-Martin-des-Champs qui doit être complémentaire du centre ancien.

— la zone de Kernévez qui abrite le nouvel hôpital, les lycées et le parc des Sports.

— l'Aérodrome appelé à un avenir certain et le parc des expositions de Langolvas, etc.

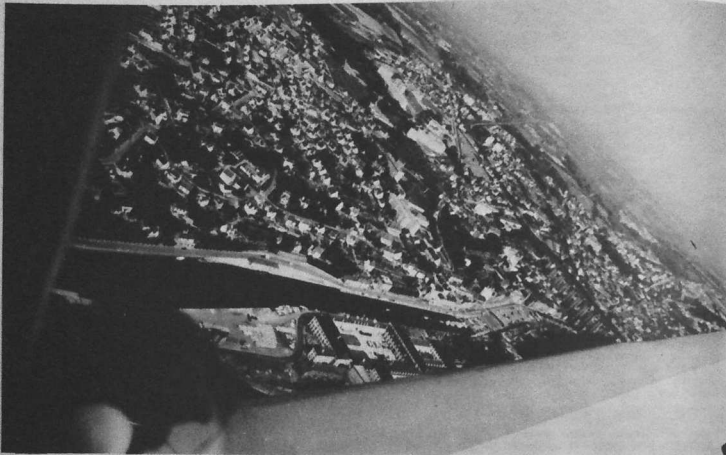
Le bureau de la Chambre de commerce et d'industrie de Morlaix (marqué d'une flèche) — le président Guyomarc'h. — (photo C.C.I.)



Remise de diplômes à la 3^e promotion du Centre de perfectionnement commercial de Morlaix. (photo C.C.I.)

Au port. (photo C.C.I.)





Vue d'avion... Au premier plan, la manufacture des tabacs; (photo C.C.I.)

Tous ces pôles seront reliés entre eux par une artère à grand débit (déviations de la RN 12 et rocade sud) et reliés au centre par des pénétrantes à aménager.

La Chambre de Commerce s'y associe pleinement, assumant ses propres responsabilités dans cet ensemble cohérent par la création ou la promotion de certains équipements (création d'un port en eau profonde à Roscoff ou développement de l'Aérodrome par exemple), par la mise en mouvement des entreprises locales (aide collective ou individuelle, moyens de formation et de perfectionnement), par la promotion du tourisme, etc., et cela en étroite collaboration avec les autres collectivités ou organismes toujours directement ou indirectement intéressés par ces actions.

La partie doit être gagnée

Elle se réjouit donc des efforts réalisés à Morlaix et du renversement de tendance qui s'y manifeste. La partie peut et doit aujourd'hui être gagnée, grâce à la collaboration étroite existant entre SEMENF, Chambre de Commerce et Municipalité, grâce aussi et surtout à la volonté pérennante des morlaisiens eux-mêmes, décidés à y participer activement, à faire la preuve permanente de leur cohésion et de leur dynamisme collectif, à accepter aussi les sacrifices nécessaires. C'est à ce prix en effet que Morlaix, reprenant sa place d'antan, jouera pleinement un rôle à la mesure de ses responsabilités régionales.

J. GUYOMARCH
président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix

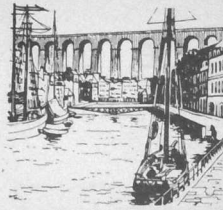
BRETONS, étudiez votre langue bretonne

« Skol dre Lizer » peut vous donner gratuitement des cours par correspondance : méthodes modernes avec disque. Nombreux élèves de tous milieux. Excellents résultats. Pour tous renseignements écrire à : « Skol dre Lizer », Blouan-Brug, Châteaulin, 22-5 (joindre un timbre pour la réponse).

● Le cheptel ovin breton qui s'élevait à 113.000 têtes en 1950 est tombé à 84.000 ces temps derniers.

COURS DE BRETON par correspondance SKOL OBER

30, rue Victor-Hugo, Douarnenez (cours gratuits)



D'un passé prestigieux à un avenir prometteur

Pour le touriste pressé, Morlaix, c'est d'abord un viaduc audacieux enjambant depuis 1961 une vallée encaissée. Pour l'amateur d'anecdotes, c'est un jeu de mots facile rappelant qu'en 1522 les Anglais y firent une irruption brutale, tandis que les marchands étaient à la foire de Noyal et

les gentilshommes à une revue d'armes à Guingamp. Pour l'historien, c'est une ville qui fut en importance la troisième du Duché, après Nantes et Rennes, avant Saint-Malo. De cette période, il ne reste d'ailleurs pas seulement des vestiges, mais aussi, chez les habitants, une volonté, un esprit d'entreprise qui ont permis, après une longue éclipse due à des circonstances extérieures, l'actuel développement de la cité.

On disputera longtemps pour savoir si Morlaix (Montroulez en breton) est léonard ou trégorrois. Son bassin à flot a un Quai de Léon et un Quai de Tréguier. La coiffe de ses femmes, ni léonarde, ni trégorroise, mais semblable à une queue de homard, n'appartient en fait qu'à elles. Morlaix est d'abord et surtout Morlaix.

Vieux poste gallo-romain, cité-confluent comme Quimper, Morlaix s'est illustrée à maintes reprises dans l'histoire de la Bretagne. D'abord par la mer, Nicolas Coatanelem, que connut peut-être Christophe Colomb, et Charles Cornic, ont pris la goût des bateaux. Anne de Bretagne y fit construire la « Cordelière », dont la fin héroïque rendit célèbre le nom de son capitaine Hervé de Porsmoquer (Primauguet en français). Le long-cours, le cabotage, puis la guerre de course, contribuèrent à la prospérité de la ville.

Les grands hommes, à Morlaix, n'ont jamais fait défaut : Albert Le Grand, historien des « saints patriotes de la Bretagne armorique », Tristan Corbière, Emile Souvestre, Gustave Geoffroy... Le père de Duplaix y dirigea une fabrique de tabac. Moreau y naquit. Foch, qui avait épousé une Bretonne, séjourna à Traonfeunteunio, tout à côté. Et Weygand, époux d'une autre Bretonne, habita à Coatamour, également tout près.

Le XVII^e siècle semble encore vivant à Morlaix, en particulier dans les rues sinueuses qui s'appellent la rue au Beurre, la rue au Fil, la rue des Fontaines, la rue des Vignes, la venelle aux Archers, la venelle au Son ; et aussi sur la place des Jacobins, dans ses maisons aux boiseries sculptées dont l'une (laquelle ?) abrita Anne.

La guerre sur mer après 1750, puis le blocus continental, l'Empire, la Restauration, entraînent le déclin de la cité. Le Jarlot et le Keffieut, qui s'unissent pour descendre à la Manche, cessent peu à peu de faire tourner la roue d'une douzaine de moulins à papier, dont il reste des ruines.

Le retour à la prospérité a été long. Aujourd'hui, la cité connaît enfin une renaissance. Des industries nouvelles s'y établissent, les constructions se multiplient. Chargée d'un passé prestigieux, Morlaix est de nouveau porteuse d'un avenir.

TRANSPORTS PIERRE KERIEN

20 - 22, ROUTE DE PARIS - 29 N - MORLAIX

EXPANSION

Juillet 1956, création de l'Entreprise de Transport : 1 camion de 6 tonnes prend le départ ; 1966, 14 véhicules sillonnent les routes ; 1970, 25 camionnettes et camions de plus en plus lourds assurent le trafic ; le nombre de personnes travaillant à l'Entreprise croît de 1 à 50.

CHIFFRE D'AFFAIRE

1957 (1^{re} année complète) 3.500.000 A.F. ; 1970 (prévisions) 420.000.000 A.F. Partant d'un négoce de fruits et légumes, M. Pierre KERIEN, spécialiste des transports de denrées périssables, crée successivement en 1959, la ligne Morlaix-Rouen ; 1963, la ligne Breta-

gne-Sud-Ouest ; 1964, la ligne Bretagne - Ile-de-France ; 1968, la ligne d'Angleterre par car-ferry.

Le trafic ne se cantonne plus dans le transport des denrées périssables mais s'étend notamment aux transports de matériaux de construction, matériel industriel, engrais, messageries, transports exceptionnels, etc.

Depuis 1966, l'achat de Stradair donne à la branche DÉMÉNAGEMENTS un essor considérable se confirmant d'année en année dans toute la FRANCE.

DYNAMISME

Le dynamisme de la Direction s'appuyant sur des services compétents

et coordonnés assure aux Transports Pierre KERIEN une exploitation rationnelle mise au service de toute entreprise ou particuliers ayant un problème de transport.

Dans la perspective d'un prochain aménagement aux conceptions modernes, à la périphérie de Morlaix, les TRANSPORTS KERIEN poursuivent leur marche en avant pour participer au développement de la région et à la création d'emplois et pour répondre aux besoins des TRANSPORTS d'aujourd'hui et de demain dans le MARCHE COMMUN.

Tél. : 88-09-12 (3 lignes) — TELEX 73.800.



S.I.C.A. de SAINT - POL - DE - LÉON

MARCHÉ de VENTES aux ENCHÈRES du NORD-FINISTÈRE

Le but que s'était assigné le syndicalisme agricole fortement rajeuni et renouvelé à la base en 1957 est atteint.

L'organisation du Marché de Légumes du Nord-Finistère est en place. Elle s'est faite en 5 étapes.

1^{er} étape : la S.I.C.A. est en place le 21 mars 1961.

Après des péripéties diverses, une partie seulement des acheteurs acceptent les conditions de la S.I.C.A., une autre partie les refuse et vont soumettre la S.I.C.A. à l'épreuve de vérité.

2^e étape : la convention avec les acheteurs est signée en novembre 1961.

3^e étape : l'extension des disciplines est appliquée à tous les producteurs, le 19 juin 1967.

Actuellement donc, la mise en marché de l'artichaut, du chou-fleur et de la pomme de terre Primeur ne peut se faire que de deux façons :

— soit par l'intermédiaire du « Marché de Ventes aux Enchères » par lequel transitent 90 % de la production.

— soit par l'intermédiaire d'une coopérative de production et de vente qui prend en charge 10 % de la production.

Le comité économique coordonne l'action des groupements.

QU'EST-CE QUE LA SICA ?

I. — La SICA de SAINT-POL-DE-LÉON est d'abord :

1. Un groupement de producteurs organisés pour la production et la mise en marché du chou-fleur et de l'artichaut.

Les 4.500 sociétaires de la SICA sont invités à se réunir en Assemblée générale chaque année. Ils confient à un Conseil d'administration de 12 membres le soin de gérer les affaires courantes.

Le conseil est assisté de commissions techniques qui sont appelées à donner leur avis sur les problèmes particuliers. Il s'appuie également en cas de besoin sur 500 responsables de quartiers. C'est-à-dire sur la structure syndicale en place.

2. Un principe de commercialisation.

Avec la vente aux Enchères publiques par le système du Cadran, les producteurs ont le choix entre deux modes de livraison :

a) la vente individuelle en vrac (pour 45 % des apports). Le marché a lieu tous les jours à 8 h 30 sur 9 places de la région dont 6 au cadran et 3 par appel d'offre ;

b) la vente collective « en conditionnée » (pour 55 % des apports). Ce marché a lieu à 10 heures sur une seule place : SAINT-POL-DE-LÉON.

L'offre globale de toute la région est publiée avant l'ouverture du marché et l'évolution des cours sur une place déterminée diffusée instantanément soit par radio, soit par téléphone.

3. Une discipline d'organisation inter-professionnelle.

L'organisation rationnelle d'un marché de l'importance de celui du chou-fleur et de l'artichaut dans le Nord-Finistère ne peut se bâtir que sur l'acceptation d'une discipline très

stricte, librement consentie, basée sur le respect des deux parties en présence : producteurs et expéditeurs.

Les producteurs doivent présenter la totalité de leur production de choux-fleurs et d'artichauts à la vente au cadran, sur un marché géré par la SICA, soit individuellement en vrac, soit collectivement par l'intermédiaire d'une station de conditionnement.

Les expéditeurs conventionnés, au nombre de 80 environ, accordent l'exclusivité de leurs achats à la SICA. En retour ils disposent d'un monopole collectif sur l'ensemble des apports présentés à la vente au cadran. Ils respectent la régulation du marché à laquelle ils participent au sein d'une commission paritaire.

Le paiement de la production est effectué par l'intermédiaire de la SICA.

En période d'abondance, le producteur doit respecter un prix minimum de vente, ou prix de retrait, déterminé par le Comité économique. Le producteur doit également accepter les prélèvements nécessaires à l'indemnisation des invendus (péréquation).

Vente de l'artichaut au cadran.



Vue aérienne



Une cotisation forfaitaire et permanente est prélevée au moment des règlements et sert à alimenter les divers pivots de dépenses de la SICA.

Des contrôleurs sont chargés, par l'association de mise en Marché, de faire respecter les normes quantitatives et qualitatives imposées, avant l'expédition de la marchandise.

Un règlement intérieur, périodiquement remanié, détermine les modalités pratiques de mise en Marché.

II. — LA SICA est aussi :

1. la formation des hommes

— par une information constante.

— par des sessions d'étude et de réflexion.

— par des voyages d'études.

2. la recherche de nouvelles techniques et débouchés.

Les recherches techniques se font en liaison avec les groupements de vulgarisation de la région et la station expérimentale de Saint-Pol-de-Léon.

La recherche de débouchés est à l'heure actuelle l'un des principaux problèmes de la SICA et des négociants. C'est pourquoi un service spécialement chargé du Marketing a été mis en place. C'est dans cette optique également que les efforts en matière de publicité entrepris en 1964 vont être repris et accentués dans les années à venir.

3. la reconversion des cultures.

Section bulbes.

Cette nouvelle activité regroupe une centaine de bulbiculteurs qui cultivent, en plein champ, environ 50 ha de tulipes, iris ou narcisses, soit plus d'un million de bulbes de tulipes et plus de 10 millions de bulbes d'iris.

Section fleurs coupées.

Actuellement 11 serristes de SANTEC et de ROSCOFF se font les pionniers d'une nouvelle activité horticole. L'encadrement technique, économique

et administratif est l'œuvre de la SICA.

Les productions sous serre, d'abord réservées aux tulipes et iris s'étendent rapidement aux glaieuls, œillets, roses, chrysanthèmes, gerberas... mais aussi à la tomate ou aux laitues.

Section pépinières.

Le catalogue des pépinières de Kérisnel offre plus de 2.500 espèces et variétés.

La commercialisation s'effectue de trois façons :

— vente par le service « Paysage » et d'exposition de Kérisnel ;

— vente en gros aux pépiniéristes et paysagistes dans toute la France ;

— vente par le service « Paysage » qui est un bureau d'étude pour la création des jardins et espaces verts en Bretagne.

Le Service paysage.

Doté d'un bureau d'étude moderne, ce service met ses paysagistes à la disposition des particuliers ou des collectivités, pour établir plans de jardin et devis, et selon le désir des clients, pour réaliser les travaux.

Son activité s'étend déjà au Finistère et aux Côtes-du-Nord.

4. Une infrastructure technique : les entrepôts.

— Stockage d'artichauts à destination des industries alimentaires.

Entre la mi-juin et la fin octobre existe à la SICA une activité saisonnière de conserve de fonds d'artichauts.

Les chambres froides peuvent recevoir 1.000 tonnes d'artichauts frais, ce qui constitue un volant de fonctionnement de 3 semaines à 1 mois.

— Stockage de pommes de terre de sélection.

— Stockage et traitement des bulbes à fleurs (tulipes, iris).

Ils se font dans 16 cellules spécialement équipées dans ce but. La capacité totale des installations est de 12 millions de bulbes.

— Le conditionnement de la carotte.

Une chaîne de conditionnement est, dans les magasins, à la disposition des membres de la section spécialisée « carotte » de la SICA qui conditionnent leur produit pour le marché du frais, de septembre à mars.

5. Le Service « APPROVISIONNEMENT.

—

—

Ainsi, l'organisation du Marché, avec la recherche de débouchés, est toujours la préoccupation majeure. Mais la SICA est amenée à élargir son champ d'action, à s'intéresser, petit à petit, à tous les secteurs économiques et sociaux susceptibles d'apporter une amélioration à la condition de l'agriculteur.

La S. A. TILLY et Cie

ARMORICAINE
d'ABATAGE
de
VOLAILLES



Immédiatement après la guerre, l'aviculture traditionnelle a disparu pour laisser place à une aviculture spécialisée qui a très vite pris un caractère industriel.

Devant les besoins créés par la naissance de nombreux élevages, la famille TILLY, négociants en bestiaux, a très vite estimé nécessaire d'aménager une tuerie de volailles.

M. Jacques TILLY installa en 1956, dans les anciens abattoirs à porcs de l'entreprise familiale, le premier abattoir de volailles de la région où il était traité 500 à 700 poulets par jour, avec un effectif de 15 personnes.

Très vite les responsables de l'entreprise s'aperçurent que les besoins de l'aviculture régionale augmentant très rapidement, il était essentiel de passer du stade artisanal au stade industriel, pour suivre l'évolution de la production avicole et pour satisfaire les besoins toujours croissants du marché national et international.

En 1962 naissait la Sté TILLY et Cie — société anonyme dont le Président est M. Jacques TILLY. Le caractère familial de l'entreprise a été conservé tout en élargissant la Société à de nouveaux actionnaires appartenant aux autres branches professionnelles de l'aviculture.

A cette époque la nouvelle société procédait à la construction d'un abattoir ultra-moderne (l'un des plus modernes d'Europe) qu'inaugurait M. le Sous-préfet de Morlaix, en décembre 1962.

La capacité de la première tranche de production était de 1.200 poulets à l'heure, soit 12.000 poulets par jour.

En 1965 la production passait à 24.000 poulets par jour ; en 1967, elle passait à 27.000 poulets par jour ; elle est, en 1970, de 30.000 poulets par jour.

La S.A. TILLY et Cie traite également dans son ensemble de productions les autres volailles telles que dindes, pintades, etc.

Les installations des abattoirs TILLY permettent la préparation et le conditionnement des volailles sous toutes les formes : ils sont équipés d'importantes installations de réfrigération, de surgélation et de stockage.

L'abattoir est agréé à l'exportation et sous contrôle permanent des services vétérinaires du ministère de l'Agriculture qui assurent à l'établissement les qualités d'hygiène et de propreté indispensables au parfait conditionnement des différents produits.

Grâce au développement constant de l'entreprise, l'effectif atteint actuellement 150 personnes.

Le dynamisme de l'équipe dirigeante a permis à l'entreprise de traiter des marchés internationaux avec de nombreux pays étrangers tels que l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, l'U.R.S.S., la Grèce, le Japon, le Liban, la Jordanie, l'ensemble des Pays arabes, les Iles du Pacifique, etc.

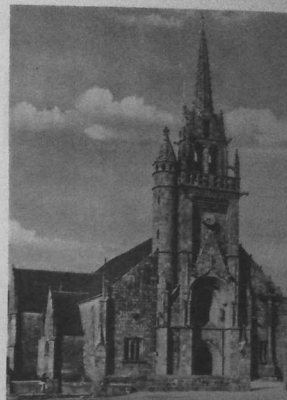
Dernièrement un marché de 8.500 tonnes a été traité avec l'U.R.S.S., celui-ci étant réalisé en collaboration avec trois autres abattoirs de Bretagne.

Pour le développement de son commerce intérieur, la Sté TILLY a créé avec la Sté U.N.A.C.O. de BRIEC, une société de vente à l'exportation qui dispose de bureaux de vente en Allemagne et en Grèce.

Dans le cadre de la recherche d'expansion économique de la Bretagne, nous apprécions tout particulièrement le dynamisme des dirigeants de cette entreprise qui contribuent ainsi efficacement au développement des activités de la région.

GUERLESQUIN

une cité en
pleine renaissance



(photo Jack-Jean Stoll).

A QUELQUES lieues de Morlaix, un pays de tradition, Guerlesquin. N'est-ce pas l'un des joyaux de ce trésor finistérien que nous survolons aujourd'hui ? Il suffit de parcourir les lieux pour s'apercevoir que cette bourgade était autrefois un centre important et pour comprendre l'étonnement des gens lorsque vous appelez bourg ce qui est leur ville. Les monuments, les façades et les ruines parlent d'elles-mêmes et rappellent, s'il en était besoin, la vie intense qui animait cette cité à la lisière des Côtes-du-Nord, mais en Finistère, à la limite des Monts d'Arrée.

Guerlesquin c'est un potentiel historique, artistique et architectural extraordinaire ; un peu au-dessous du champ de foire, le magnifique Presidial avec ses quatre tourelles du XVII^e rappelle de hauts faits de la révolution. Il servait en effet de tribunal et de prison. Un peu plus bas, les Halles qui ont perdu aujourd'hui le plus fort de leur intérêt, plus bas encore la remarquable église, enfin la place du Champ de Bataille. De chaque côté de ces édifices majeurs la ville aligne ses maisons, dont certaines présentent des lucarnes sculptées des XVI^e et XVII^e du meilleur des effets. Mais Guerlesquin c'est encore les ruines du Château de Charuel qui rappellent qu'Even Charuel seigneur de Guerlesquin, participa à l' fameux combat des Trente et fut l'un des ambassadeurs qui portèrent en Angleterre la rançon de Charles de Blois. Guerlesquin, c'est aussi ses richesses religieuses avec les chapelles Saint-Jean et Saint-Maudez, avec encore ses ruines des environs. Et la liste est loin d'être close.

Guerlesquin, c'est peut-être surtout un pays de chanter, un pays de hardes. Prosper Proux, bien que né à Poullaouen, vint y passer la majeure partie de sa vie. Son recueil « Bomhard Kerne » le place parmi les plus importants auteurs bretons du XIX^e siècle. Il dédia des vers aux jolies filles de Guerlesquin :
« Eul lagad mignon ha seuder
« Fur vialz karep a zouser
« Fin aër grasius ha lizrin
« Neus aër merched u Guerleskin... »
La cité ne l'a pas oublié et une stèle cylindrique aux délicates stylisations de vagues, de motifs, de fleurs de nommiers, de symboles issus de la mythologie Celtique, rappelle le souvenir de celui qui ne composait que pour les humbles qui l'entouraient. Un autre barde marqua son époque,

Charles Rolland. Ce furent cinquante années de chansons, le plus souvent virulentes, mais ce fut peut-être surtout une œuvre théâtrale en trois parties : « Ar Verventi », qui reste aujourd'hui un document exceptionnel sur les mœurs d'une époque et sur le ravage d'un des plus terribles fléaux : l'alcoolisme.

Guerlesquin, magnifique cité, vivait sur son passé, se retracevaillait sur elle-même. Moi-même, je la voyais mourir à l'instar de la langue bretonne chez les jeunes de chez nous. Aujourd'hui Guerlesquin revit...

La ville a recherché dans la tradition et dans l'histoire de ses concitoyens le moyen d'une renaissance. Les noms ordinaires ont quitté les coins des rues et des places pour permettre à Prosper Proux, Charles Rolland, Even Charuel et bien d'autres de revivre. Le Presidial, lui-même, ouvre ses lourdes portes pour abriter de temps à autre de remarquables expositions de peintures ou d'objets artisanaux. Le Pardon de Sainte Barbe déroule ses fastes d'un façon un peu différente, mais toujours dans la bonne humeur et la qualité (n'a-t-on pas vu le champion du monde Eddy Merckx triompher du critérium cycliste cet été ?). Si le prestige et les festivités des gras ont aujourd'hui disparu, le championnat du monde de boulo-pok (boules serties de plomb) ramène chaque mardi-gras les « mordus » de cette spécialité qui oppose les habitants avant porte au nord à ceux avant porte au sud. Cette année encore, le boulo-pok va avoir ses champions du monde... et de Guerlesquin.

Mais la renaissance de la cité est due peut-être surtout à des données économiques et en premier lieu à l'installation d'une entreprise de tuerie de

volailles : s. a. TILLY et Cie - Armoricaïne d'abattage de volailles, qui permet au trop-plein de la main-d'œuvre agricole de trouver des débouchés sur place. Nous reviendrons sur cette entreprise, mais le fait que des jeunes se rencontrent aujourd'hui à Guerlesquin est un signe de renouveau évident. Une maison des jeunes et de la culture dynamique peut les recevoir et leur proposer des activités d'un intérêt certain. Cet été s'ouvrira un logement-foyer pour personnes âgées, premier du genre dans le département.

Le plus grand succès du Guerlesquin d'aujourd'hui est cependant ailleurs. C'a été d'imposer le retour de cette très ancienne « Foir ar Lid » qui s'appelle encore « la Foire des Réjouissances » car en ville cinquante-deux tavernes offrent à chacun la possibilité d'un moment agréable... Il faut venir à Guerlesquin pour voir cette vie du premier lundi du mois. Les bêtes de qualité se présentent autour du champ de foire, les maigriçons et les éleveurs discutent, s'amusent, les bêtes, s'investissent « topent là », d'un commun accord. C'est simple, c'est beau. C'est la vie de nos campagnes, mais c'est surtout la ville de Guerlesquin qui retrouve la sa véritable destination.

À l'instar des éclairages nocturnes qui donnent à la vie guerlesquinnaise son véritable cachet, des pavés qui réintroduisent aujourd'hui le Presidial et le rendent plus majestueux encore, le bourg reprend sa vie, la cité retrouve des bruits quotidiens. La grande chance de Guerlesquin c'est d'avoir trouvé des hommes qui ont su redonner l'énergie à ce qui se mourait.

ANDRE-GEORGES HAMON.

Au service de l'expansion régionale :

UNICOPA : IMPORTANT GROUPE COOPÉRATIF BRETON

« UNICOPA c'est Américain. »

Cette information m'a fait sursauter. Je répons :

« Mais nous voyons, UNICOPA ! rien n'est plus breton. Union de Coopératives agricoles. C'est clair. L'entreprise coopérative exprime au contraire tout le dynamisme de la Bretagne, depuis la production des produits agricoles jusqu'à leur commercialisation, en passant par les outils industriels, générateurs d'emplois, qui ont été mis en place. »

Un bond de géant

Ce dialogue vrai a de quoi surprendre. Voici en effet 6 ans que les rues de cette ville coquette accueillent les camions gris-horizon à l'enseigne UNICOPA. Six ans que quelques techniciens, serviette sous le bras, vont travailler au siège, après avoir élu domicile souvent dans la ville même. (Ils sont actuellement une soixantaine seulement à Morlaix, alors que le groupe emploie sur l'ensemble de la région 1.260 personnes).

Il est vrai que l'histoire de cette réalisation coopérative a été rapide. Avant 1963 c'était, à Morlaix : « UNICOPA, connais pas. »

Au niveau de la Bretagne, on pouvait recueillir la même réaction : en regroupant une vingtaine de coopératives, telles « la Morlaisienne », l'« Arée » et celle de Pleyber-Christ, dans les trois départements, Finistère, Côtes-du-Nord et Morbihan, UNICOPA se faisait connaître surtout des intéressés : il s'agissait de permettre à l'ensemble des coopératives d'acquiescer un poids économique indispensable, dans le contexte de la compétition économique européenne et mondiale.

Six ans après, le groupe coopératif a fait un bond de géant. Son chiffre d'affaires, 46 milliards de francs anciens, en fait l'une des plus importantes entreprises bretonnes et l'un des premiers groupes coopératif français.

Gagner le pouvoir économique

Dans le contexte économique actuel, les agriculteurs désireux d'acquiescer un « pouvoir économique » se trouvent confrontés à la réalité des industries alimentaires dont les concentrations ne cessent d'être : le quasi quotidien des événements économiques. On peut citer le consortium récent « Perrier - Sapiem - Genvain - Bel » qui va de l'eau aux fromages en passant par le lait... et qui, avec 32 milliards de chiffre d'affaires, se situe à la tête des industries alimentaires françaises.

Pour tenter d'atteindre un niveau, où les rapports de force permettent seuls d'acquiescer un pouvoir de décision, les agriculteurs n'avaient pas le choix : ils sont déjà plus de 15.000 qui ont choisi de vivre l'aventure UNICOPA.

Une aventure qui va des stations de recherche à la fabrication des aliments complets pour les animaux jusqu'à la vente des produits, souvent transformés dans des usines de conditionnement ou d'abattage, en passant par l'organisation de la production.

Le boom de production

Trois usines de fabrication d'aliments du bétail à Vannes, Languidic et Penzé, totalisent une production annuelle de 160.000 tonnes et passeront le cap des 200.000 tonnes en

1970. Elles sont à la source du progrès des élevages. Sans les formules de composition élaborées par l'équipe des techniciens du Groupe, les progrès rapides constatés par exemple dans les élevages avicoles et porcins n'auraient pas été possibles : les producteurs n'auraient pas disposé d'un aliment hautement énergétique qui permet de produire davantage et plus vite, et de faire ainsi baisser le prix de revient.

A noter que cette organisation, pour ce qui concerne les volailles, trouve son aboutissement à travers des abattoirs industriels dont UNICOPA a fait l'acquisition à Languidic et à Saint-Jean-Brévelay dans le Morbihan, et un réseau commercial solide.

Avec 250.000 volailles offertes aux consommateurs chaque semaine — ce qui fait un joli troupeau — le groupe a pris une place importante dans l'aviculture bretonne : 26.000 tonnes de volailles par an — dont plus de 6.000 tonnes sont exportées — ce qui place le groupe au premier rang des exportateurs français.

600.000 poules ponduses viennent en caquetant compléter le troupeau aviaire. L'un des centres de conditionnement des œufs fonctionne près de Morlaix, à Pleyber-Christ. 150 millions d'œufs y sont calibrés, emballés, avant de prendre la direction de Bordeaux, Lyon, Paris ou Hanovre...

UNICOPA en chiffres

46 milliards d'anciens francs de chiffre d'affaires
11 usines et centres de conditionnement
20 coopératives de base
15.000 exploitations agricoles
1.260 employés

Le lait vient en tête des activités du groupe : par son chiffre d'affaires et 240 millions de litres de lait en une année, soit, à certains jours de pointe, la collecte, puis le traitement d'un million de litres de lait. Un lait transformé en beurre, en poudre de lait, et demain en fromages. Deux tours de déshydratation fonctionnent à Carhaix, une beurrierie à Guingamp et une fromagerie à Vannes.

De la viande avec des bouchons

Le lait n'est pas le seul produit à subir le sort du dessèchement par la chaleur. A la tête du « circuit » — ou si l'on veut avant d'entrer dans la machine à lait qu'est une vache — d'autres productions sont également chauffées pour perdre leur eau ! Il s'agit de fourrages (herbe, maïs, fourrage, etc.). Avalées dans des fours à déshydrater, les productions fourra-

gères sont transformées en « bouchons desséchés » que l'on peut stocker et utiliser selon les besoins pour l'alimentation des vaches laitières et des bovins à l'engrais.

Expansion régionale

Pour la Bretagne c'est une révolution technique aux conséquences économiques importantes : finies les pertes d'énergie à l'hectare de culture fourragère ; finis les soucis pour sécher les foin au soleil. Grâce à la déshydratation, la production bovine change de palier. Actuellement on compte, dans le cadre du groupe, près de 14.000 taurillons à l'engrais. Depuis octobre dernier, chaque semaine, plusieurs wagons de viande sont exportés sur l'Italie et l'Allemagne où un réseau commercial puissant est en voie de création.

Les bovins deviennent ainsi dans le groupe un secteur en pleine expansion — confirmant la vocation viande de l'économie bretonne — et l'objectif des leaders d'UNICOPA.

Les porcs charcutiers, de leur côté, avec une production de 155.000 porcs en 1969, dépassent les objectifs initiaux de production.

Six années de travail pour un pari presque gagné : celui d'une expansion régionale vraie... C'est cela UNICOPA.

« Une réussite ? J'ai posé la question à un groupe d'agriculteurs. L'un d'eux, catégorique, m'a répondu : « UNICOPA, vous savez... si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer ! »

André LE QUEIGNEC.

Efficacité économique et promotion des hommes... Telle est la finalité du groupe coopératif



Septembre 1969, 45 administrateurs et cadres visitent les géants de l'industrie alimentaire, en Suisse et en Italie. — Ci-dessus, une partie de la Délégation bretonne conduite par M. CORBEL, président d'UNICOPA.

SHOPPING A MORLAIX



Aujourd'hui, Jean-Pierre me réserve son après-midi. Vite nous courons au Teen Shop où nous nous enthousiasmons pour la nouvelle collection de jupes et tuniques, étudiée pour les budgets de 20 ans, nous avons noté la prochaine ouverture du sous-sol, spécialement aménagé pour le rayon des robes et des maxis.

Jean-Pierre veut s'acheter un complet de velours et la vitrine d' « Aux Boutiques » nous invite à pousser plus loin nos investigations : là, nous trouvons les merveilleux complets de BRIL et Pierre CARDIN, le rayon dame « style MISS BURTY » et la Boutique des jeunes avec tous les articles dans le vent, pour filles et garçons.

C'est toujours avec plaisir que je retourne à LUXBAS, dans cette ambiance confortable, où j'ai pu essayer la nouvelle collection de soutien-gorges et panties chair, absolument invisibles sous un vêtement transparent.



TEEN SHOP

Nous nous rendons ensuite place des Halles, chez M. LAVIEC, chausseur, où je suis certaine de trouver chaussure POP à mon pied parmi une gamme particulièrement complète, pour porter avec mon pantalon du soir.



LA BOUTIQUE DES JEUNES

Ensuite, j'achète une amusante paire de lunettes de soleil, pour porter avec ma nouvelle robe, chez Philippe Denis, opticien, grand technicien de l'optique et de la correction auditive dont la devise est « esthétique et efficacité ».



LUXBAS

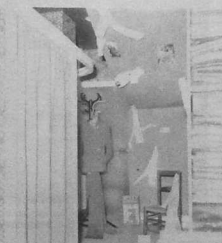
Nous nous laissons tenter aussi par la merveilleuse gamme des « Jersey » des grandes marques RODVER, BEL, HORSE-GUARD, FILEUSE d'ARVOR, etc. que nous propose le tricotage du Viaduc.



CHAUSSURES LAVIEC



PHILIPPE DENIS



TRICOTAGE DU VIADUC



E^{TS} CORBEL
BOIS ET MATERIAUX

Sté PAIMPOLAISE

Planchers DAVUM

Plâtres MUSSAT

LAMBERT

POLIET

Gouttières NICOLL

Everite

Eternit

CHATELAUDREN

Tél. 1

GUINGAMP

Tél. 39

PAIMPOL

Tél. 1.84

PONTRIEUX

Tél. 0.07

Station Xylophène

Fabrication d'agglos

Ardoises d'Angers

Tous parquets

Polyrey

Piacoplâtre

Contreplaqués

A VOTRE SERVICE



Association culturelle internationale

ASSINTER

VOYAGES CULTURELS

PROGRAMME 1970

PAQUES EN TURQUIE - EXCEPTIONNEL

22 mars - 5 avril : Istanbul, Bursa, Troie, Oren, Pergame, Izmir, Kusadasi, Millet, Didyme, Ephèse, Aphrodisias, Hierapolis, Pamukkale, Antalya, Pergé, Aspendos, Side, Alanya, Mersin, Nigde, La Cappadoce, Ankara...

Participation aux frais : F 230
Supplément chambre individuelle : F 200
Inscription :

Formalités :

Les participants devront verser F 750 à l'inscription et le solde avant le 10 mars. Carte d'identité nationale ou passeport valable.

PAQUES AUX U.S.A. - EXCEPTIONNEL

21 mars - 4 avril : Paris-New York-Paris par D.C. 8. Etudiant : 850 F - Non étudiant : 970 F. Se faire inscrire d'urgence.

CAMBODGE

Les candidats ont le choix entre un transport seul ou la participation à un circuit organisé :

Table with 3 columns: 1er vol, 2e vol, 3e vol, 4e vol. Rows show departure and return dates for Cambodia and other regions.

Participation aux frais de transport aller/retour : 2.200 F

Circuits organisés :

Table listing organized circuits: 1 - CAMBODGE et BANGKOK, 2 - CAMBODGE - HONG-KONG - THAILANDE, 3 - CAMBODGE - HONG-KONG - BANGKOK, 4 - CAMBODGE - BIRMANIE - THAILANDE. Includes prices and categories.

MEXIQUE - GUATEMALA

26 jours en août. Avec ou choix ; transport seul Paris-Mexico-Paris. Participation aux frais : environ 2.000 F.

Circuit organisé comprenant :

Mexico, Teotihuacan, Tula, Taxco, Acapulco, Oaxaca, Guatemala City, Tikal, Chichicastenango, Lac Atitlan, Antigua, Merida, Chichen Itza, Uxmal, Villahermosa, Palenque. Participation aux frais : environ 5.400 F.

ETHIOPIE - KENYA

22 jours en août.

Asmara, Massawa, Axum, Gondar, Bahar Dar, le Lac Tana, Addis Abeba, Nairobi, Amboeli, Tsavo Park, Mombasa, Marangu. Participation aux frais : 5.200 F.

LA BRETAGNE EN AMERIQUE

ASSINTER étudie la possibilité d'organiser des voyages par avion de Bretons aux U.S.A et au Canada avec le concours du magazine ARMOR et des associations bretonnes de ces deux pays. Les personnes éventuellement intéressées sont priées de se faire connaître.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : ARMOR - SERVICE TOURISME

10, rue Vicairie, 10 SAINT-BRIEUC - Tél. 33.29.31.

enquête

L'EXODE DES PECHEURS DE SEIN EN JUIN 1940

NOTRE recherche sur les raisons qui ont poussé les pêcheurs de l'île de Sein à gagner la Grande-Bretagne en juin 1940 nous a valu un abondant courrier, dont nous devons échoigner la publication si nous ne voulons pas encombrer exagérément les colonnes d'Armor.

Plusieurs de ces lettres montrent que les passions déchaînées voici trente ans ne sont pas toutes éteintes. Nous nous félicitons donc de n'avoir pas révélé l'identité exacte de l'écrivain français auteur de la correspondance que nous avons publiée dans notre n° 6. C'est à lui qu'il appartiendra de prendre ses responsabilités au moment qu'il jugera opportun.

Voici trois de ces lettres. La dernière étant suivie du commentaire qu'elle nous paraît appeler, dûment signé.

Recensement des bateaux ?

« A la p. 24 du N° 6 d'Armor, vous invitez vos lecteurs à fournir quelques précisions sur le départ des Sénans pour la Grande-Bretagne en 1940. Je ne puis donner qu'une indication bibliographique, et bien vague encore : il y a quelques années, La Bretagne a publié un article, assez documenté pour autant que je m'en souviens sur cet exode. L'auteur y indiquait, je crois, que les Sénans, avant après que les autorités allemandes de Lorient faisaient un recensement des bateaux (pour attribution de fuel ?), se dirigèrent vers les côtes de Cornwall... »

Gouven PENNAOD.

(L'article évoqué par notre correspondant, après recherche, apparaît comme n'étant rien moins que le témoignage de celui qui était à l'époque recteur de l'île de Sein - témoignage capital, assurément sur lequel nous revenons plus loin - N.D.L.R.).

Peur des atrocités ?

« ... Pendant les années 1943-1944, je parcourais à vélo toute cette région, du Beg ar Raz au Poullid et de Ker Aber à Penmarc'h et visitais, un à un, les habitants et dépôts du journal pour les abonnements et les ventes au public. De mes contacts permanents, quotidiens réguliers, et conversations particulières avec la population, il résulte que l'opinion de tous, à l'époque, était que les Sénans avaient fui leur île parce que les journaux français de 1940 dénonçaient l'avance des armées allemandes, comme s'accompagnant d'atrocités abominables : castration des hommes valides et mutilation des enfants mâles. Ce même thème nous était développé en 1914 sur les bancs de l'école communale à Kemper... »

« Je puis aujourd'hui témoigner de l'opinion générale, pendant la guerre, de toute une population voisine d'Enez Sizun »

K.M. Nantes.

Un coup bas

« Monsieur le Directeur,

Mis en cause dans votre numéro 6 du mois de novembre dernier, à propos d'un article intitulé « Pourquoi les pêcheurs de l'île de Sein ont-ils gagné la Grande-Bretagne en juin 1940 ? », je m'étonne que le « grand écrivain français » qui conteste mes assertions ne donne pas sa véritable identité. Je suis surpris qu'une revue comme la vôtre se permette de laisser porter des accusations contre quelqu'un sans mentionner le nom de l'auteur de ces propos.

Je pourrais sans doute répondre point par point aux objections faites dans cet article, ne serait-ce qu'en vous rappelant comme l'a écrit Jacques Bauche, lui-même incriminé dans cet article - et pour lequel je professe en raison de sa courageuse campagne militaire entre 1940 et 1944, la plus profonde estime - qu'un poste de radio à accus fonctionnait alors à Sein. Mais il n'est pas mon propos. Si je comprends bien le sens de votre article, il ne s'agit rien moins que d'établir que les marins de Sein sont partis en juin 1940 en Angleterre non pas pour rallier l'armée du Général de Gaulle, mais bien parce qu'ils avaient une trouille bleue de l'arrivée des Allemands.

Si c'est cela que vous avez voulu prouver - quelles que soient les raisons véritables de l'exode des marins de Sein - permettez-moi de vous dire que je trouve le propos assez méprisable. Etant donné la vocation de votre revue qui est d'exalter le pays breton, ce n'était pas à « ARMOR » de se déconsidérer en portant un coup aussi bas. Je vous déclare ceci avec d'autant plus de liberté que je n'ai jamais été gaulliste.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments véritablement bretons. »

Hervé LE BOTERF. 93-Villemeuble.

Pour l'objectivité historique

Cette lettre, nous semble-t-il, appelle les commentaires suivants :

1) Si notre correspondant mis en cause par Hervé le Boterf avait réellement « porté des accusations contre quelqu'un », nous n'aurions pas publié sa lettre dans notre N° 6. « ARMOR » ne se prête pas aux polémiques personnelles. Il s'agit seulement pour notre imagination d'aider à éclaircir un point d'histoire touchant la Bretagne et demeuré quelque peu isolée.

2) M. le Boterf a étudié cette période de notre histoire et nous attendons avec impatience la suite de sa remarquable « Bretagne dans la guerre ». S'il peut effectivement répondre point par point à nos questions précises posées par notre correspondant, qu'il sache que les colonnes d'Armor y lui sont grandes ouvertes.

3) « Un poste à accus fonctionnait alors à Sein » ? Voilà une précision intéressante et que les historiens retiendront certainement - lorsqu'il sera possible de leur indiquer qui en était le détenteur, et surtout si ce poste a effectivement capté l'appel du 18 juin. L'abbé Guillerm, à l'époque recteur de l'île de Sein, ne le mentionne pas dans son témoignage que nous publierons intégralement dans notre prochain numéro.

4) Il n'est certainement dans l'esprit de personne d'établir que les pêcheurs de Sein ont gagné la Grande-Bretagne à la suite d'une « trouille bleue ». La méthode qui consiste d'abord à tenir un fait pour acquis, puis à rechercher les éléments qui l'appuient, ne nous paraît pas compatible avec l'objectivité historique qui s'impose ici. Nous voudrions seulement contribuer à une recherche qui, trente ans après les événements, devrait pouvoir être menée en toute sérénité.

Si cette recherche aboutissait à la constatation qu'imagine M. le Boterf, ne voudrions-nous pas mieux que nous la reconnaissons nous-mêmes, plutôt que de nous l'entendre formuler par des tiers ? La question mérite au moins d'être posée. Quant à nous, le fauconnisme patriotique, nous semble à prescrire.

Morvan DUHAMEL.

L'île de Sein, tableau de Nolot.



IMAGES DE BRETAGNE



UN BUISSON D'ALLELUIAS »

Edouard Noël a présenté un livre précieux sur les calvaires bretons tiré sur ses presses à bras à 120 exemplaires numérotés ; ce sont des lithographies originales de Clotilde Pasquier, préfacées par Henri Queffelec et enrichies de poèmes de Charles Le Quintrec. Ce livre « *Un buisson d'Alleluias* » remporte un vif succès.
De g. à dr. sur notre photo : Clotilde Pasquier, Henri Queffelec, Charles Quintrec, Edouard Noël.
(photo Korantin Keo).

LA XVIII^e VENTE DES ECRIVAINS BRETONS

La traditionnelle « vente des écrivains bretons » a connu un vif succès pour sa 18^e édition. Autour du doyen, Gustave Toudouze (91 ans !) quelques-uns des principaux écrivains présents : de gauche à droite, debout, Louis Le Cunff, Yann Brekilien, Henri Queffelec, M. Riou (président d'Ar-Pil-haouer), Georges Guérin, prix Bretagne 1969, Charles Le Quintrec, Yann Markale ; au premier rang, Mme Jean Cordroch, G. Toudouze, Pascal Pondaven. Sans oublier la jolie duchesse Patricia Cosson (photo Korantin Keo).



A GEORGES GUERIN LE PRIX BRETAGNE

Le prix Bretagne 1969 a été attribué, par un jury composé de Mmes Jean Cordroch et François Riou, MM. Hervé Bazin, Gw. Bollere, Yves Grosrichard, Paul Guimard, Charles Quintrec, Louis Le Cunff, Jean Markale, Henri Queffelec, Yves-Marie Rudel, à Georges Guérin, originaire de Sainte-Pozanne (Loire-Atlantique), pour son premier roman « *Virgo et Argo* » (Editions du Seuil). Georges Guérin, âgé de 35 ans, est professeur de philosophie à Niamey (photo Korantin Keo).



ENTRE NANTES ET SAINT-NAZAIRE LA CENTRALE THERMIQUE DE CORDEMAIS

Équipée au stade final de sa réalisation, de 6 groupes de 600.000 KW, LA CENTRALE THERMIQUE DE CORDEMAIS, en cours de construction, entre Nantes et St-Nazaire, produira quelque 20 milliards de kWh par an. On voit ici le chantier de la première tranche de cette nouvelle usine de grande puissance, que domine une cheminée en béton armé haut de 160 mètres. La mise en route du premier groupe de ordemais interviendra au début de l'été prochain.

L'AFFAIRE DU PORT PETROLIER

une coûteuse erreur

Le choix du Havre comme port pétrolier-relais apte à recevoir les « tankers » de 500.000 tonnes, par préférence à Brest, ne lèse pas seulement la Bretagne occidentale : il affecte aussi tous les autres ports de la côte atlantique, car Le Havre va nécessairement monopoliser la quasi totalité des crédits de modernisation portuaire pendant plusieurs années. Il constitue en outre pour l'économie française tout entière une coûteuse erreur ; et pour nos côtes, un grave danger permanent.

UNE IMPLANTATION CRITIQUABLE

Déjà, lorsque Le Havre fut choisi pour recevoir les pétroliers de 200.000 tonnes, on croyait y assurer un relais pour les autres ports européens situés plus au nord. Or, c'est Rotterdam, où les frais de réception des navires pétroliers et les frais portuaires sont moitié moins cher, qui va jouer ce rôle.

En effet, la société « Esso », à partir de janvier, alimente ses raffineries de Hambourg et de Kalundborg (Danemark) avec du pétrole brut en provenance du port de Rotterdam. Les pétroliers de 225.000 tonnes peuvent maintenant y décharger le brut. Celui-ci est ensuite transféré sur des transporteurs plus petits se dirigeant vers l'Allemagne et le Danemark, et aussi vers Anvers — ceci jusqu'en 1971, date à laquelle l'oléoduc Rotterdam-Anvers entrera en service. Le pétrole arrivant au Havre ne peut donc tout au plus que remonter jusqu'à Dunkerque.

DES COÛTS PROHIBITIFS

Or, les travaux effectués au Havre pour la réception des pétroliers de 200.000 tonnes, compte tenu du site, ont été extrêmement coûteux. Pour la

seule année 1969, la moitié des crédits réservés aux ports de la côte atlantique ont été affectés au Havre, le reste étant partagé entre tous les autres. Que sera-ce lorsqu'on construira au large du Havre la fameuse île artificielle destinée aux 500.000 tonnes !

Pendant des années, ce sont donc les équipements des autres ports atlantiques qui seront à nouveau sacrifiés.

Il n'est d'ailleurs nullement certain que ces nouveaux investissements (50 milliards anciens) s'avèrent rentables, compte tenu de la concurrence internationale et des coûts prohibitifs de la construction de l'île, de l'entretien des installations et des dragages quasi-permanents qui seront nécessaires. Si bien que des subventions permanentes devront vraisemblablement être envisagées.

DES DANGERS POUR NOS CÔTES

Faire entrer des super-pétroliers dans la Manche constitue en outre un danger à la fois pour la navigation dans cette zone et pour les côtes voisines.

Le nombre des bateaux s'accroît de plus en plus dans la Manche où la brume est fréquente, les rochers nombreux, les fonds peu sûrs. Qu'arrivera-t-il en cas de collision ? Les côtes de la Bretagne Nord et de la Normandie devront-elles rester en permanence sous la menace de nouvelles « marées noires » ?

Brest, à l'extrême pointe de l'Europe, n'offre pas seulement un site plus propice et moins coûteux à l'implantation d'un port-relais. Du seul point de vue de la sécurité, c'est ce site qui aurait dû être choisi.

On comprend, dans ces conditions, l'énergie protestation émise par M. Georges Lombard, maire de Brest.

le plus cher d'Europe

Si l'on ne revient pas rapidement sur la décision prise de construire au Havre le port pétrolier-relais destiné aux « tankers » de 500.000 tonnes, le pétrole qui y sera débarqué sera grevé à coup sûr des coûts les plus élevés.

On envisage en effet de construire à 10 ou 20 km de la côte normande une île artificielle dotée d'une station de pompage, d'apaisements, de canalisations la reliant à la terre, etc., le tout devant s'élever, à première vue, à une cinquantaine de milliards — contre 4 ou 5 milliards seulement que coûtera l'aménagement de Brest pour accueillir les pétroliers de cette dimension.

Ces 50 milliards, il faudra bien les amortir. Or déjà la seule débarcadère au Havre, compte tenu des installations actuelles est le plus cher d'Europe. En effet, les frais de réception des navires pétroliers de 200.000 tonnes s'élevaient, actuellement, par tonne métrique, à 0,78 fr à Rotterdam, 1,44 fr à Lavéra et 1,87 fr au Havre. A ces frais, il faut ajouter les frais portuaires (frais à la charge du navire et frais à la charge de la marchandise) qui se montent à 1,02 fr à Rotterdam, 1,44 fr à Lavéra et 1,87 fr au Havre.

On ne voit pas, dans ces conditions, l'intérêt que trouveraient demain les compagnies pétrolières à faire débarquer leur pétrole au Havre. Brest conservera donc ses chances le jour prochain espérons-le, où lui aussi pourra recevoir les super-pétroliers. Et l'île artificielle du Havre, prouesse technique assurément, ira rejoindre l'avion « Concorde », le système de TV couleur « Secam », la filière « française » pour centrales nucléaires, le « métro express régional » de Paris et autres réalisations prestigieuses, mais entreprises sans souci de rentabilité commerciale.

La Chambre de Commerce de Brest :

" POUR L'AVENIR des JEUNES "



M. de Cadénet.

Sur proposition du président de Cadénet, l'assemblée consulaire brestoise a voté à l'unanimité la motion suivante à la suite des décisions prises en faveur d'un port artificiel en Baie de Seine :

« La Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest remercie le Président de la République d'avoir rappelé, lors de son émission télévisée, la décision prise par le gouvernement, d'implanter à Brest un port pétrolier ; souhaite cependant, afin d'apaiser toutes les inquiétudes, que soient précisées :

- 1 — Le lieu d'implantation de l'apportement et ses facilités d'accès afin que les plus gros navires puissent entrer en rade puissent y accéder facilement ;
- 2 — La date de création et de mise en exploitation de la centrale thermique qui permettra le développement de la raffinerie et la fourniture de l'énergie à bon compte, sans subvention spéciale de l'Etat ;
- 3 — Que la vocation de réparation navale du port de Brest soit confirmée et que la décision d'implanter la future grande cale sèche pour navires de

300 000 à 1 million de tonnes soit fixée à Brest :

4 — Que, pour permettre l'utilisation normale de notre jeunesse, soit étudiée la possibilité de situer, en extrême Ouest de la Bretagne la pétrochimie et une industrie de base, soit aluminium, soit sidérurgie ;

5 — Que pour empêcher l'exode trop important de notre jeunesse pendant la période allant jusqu'à l'implantation des industries de base permettant leur emploi sur place, soit décidée la décentralisation d'une industrie dans notre région.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest, convaincue du bon droit de cette demande, rappelant qu'elle l'avait déjà présentée au Général De Gaulle, président de la République à l'époque, est convaincue que le gouvernement actuel prendra en considération cette demande qui n'a qu'un seul but : l'utilisation la meilleure des jeunes de sa région dans le meilleur aménagement possible du territoire. »

● 3. De savoir si l'Etat est décidé, comme il la laisse entendre, à permettre la création d'une véritable plateforme industrielle à l'extrême pointe de la Bretagne, permettant grâce à l'énergie importée, de réanimer complètement l'extrême Ouest, la Bretagne et l'ouest français, par ce que l'on appelle des industries « industrialisantes ». En particulier, nous voudrions savoir à quelle date sera implantée à Brest la centrale thermique que tous les responsables bretons réclament.

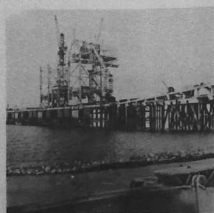
● 4. Nous voulons savoir s'il nous sera permis de traiter les minerais venant d'Outre-Mer. Si tel est le cas, nous voulons connaître la position de l'Etat concernant la possibilité d'installer à l'extrême pointe de Bretagne les moyens de ce traitement.

● 5. Nous voulons savoir quelle est la position de l'Etat concernant les possibilités d'implantation d'une industrie pétrochimique à l'extrême pointe de Bretagne et partant, s'il est décidé de créer pour qu'effectivement elle s'implante.

● 6. Et dans la mesure où ces décisions qui conditionnent la paix sociale de toute cette région, seraient prises, nous voulons savoir si l'Etat est décidé sur le plan de la décentralisation tertiaire à donner suite aux projets de décentralisation d'un certain nombre de ses grands services.

● 7. Nous voulons savoir, enfin, et compte tenu des négociations engagées avec un certain nombre d'usines qui — si elles venaient dans notre secteur — représenteraient plus de 3 000 créations d'emplois, si l'Etat est décidé à utiliser les moyens qui sont à sa disposition pour que ces projets aboutissent ou si, au contraire on nous dira, par exemple, que Bordeaux est mieux placé ou qu'une autre ville, au motif qu'elle est capitale régionale, doit avoir la préférence, à moins qu'on prétende que l'intérêt national n'exige que ces centralisations se fassent une fois de plus dans des régions fortes ».

De nouvelles installations sont en construction à Port-Labot, dans le Pays de Galles, pour accueillir des navires de 100 000 tonnes. Cidessous : quai de débarquement en voie d'achèvement et débarquement en construction.



d'autres temps. Selon ce que sera cette décision, nous aurons, en effet, la possibilité de démontrer les possibilités réelles du port de Brest, dans le domaine de l'éclatement. Pour notre part et si la réponse que nous attendons est positive, nous tenons le pari de démontrer que, même avec des navires supérieurs à 500 000 tonnes la solution Brest-Douarenez peut devenir la réalité.

● 2. De savoir si l'Etat est décidé à confirmer la vocation de port de réparation navale qu'officiellement il lui a reconnus et, pour cela, si la cale sèche pour les navires de 500 000 tonnes sera ou non construite à Brest.

A la suite de la décision gouvernementale de créer au Havre un port d'éclatement pétrolier, M. Georges Lombard, ami de Brest, pose sept questions qui situent l'affaire quant à l'essentiel :

« Il nous importe de savoir, sur le plan maritime :

- 1. Le lieu d'implantation qui sera définitivement choisi pour l'apportement pétrolier lié à la raffinerie. De ce choix dépend, en effet, la possibilité pour Brest de recevoir des navires pouvant aller jusqu'à 500 ou 400 000 tonnes. La réponse sera une indication de la volonté réelle de l'Etat de tenir les promesses faites en

200 agriculteurs installent un fermier sur une exploitation en friche

M et Mme Paul Quero, parents de huit enfants, de 13 ans à 8 mois, exploitaient, jusqu'au 29 septembre dernier, une ferme de 10 ha, à Rademaec, dans le Morbihan. Il y a dix-huit mois, ils apprirent que leur bail ne serait pas renouvelé ; l'un des propriétaires, jusqu'alors exploitant de carrière avec son frère, souhaitait, pour les besoins de la cause, redevenir « agriculteur » et reprendre l'exploitation. Depuis, M. Quero s'était mis en quête d'une autre ferme. En vain. N'était pas, en effet, un « mauvais

fermier inculte » pour avoir refusé — il y a de cela quelques années — de laisser son propriétaire reprendre un champ, sans préavis, sur les 10 ha qui lui suffisaient à peine pour vivre ?

Les autres propriétaires avaient retenu la leçon et toutes les démarches de M. Quero furent inutiles. Cependant au dernier moment un espoir : une exploitation dans les environs de Josselin ; mais certains des co-propriétaires refusèrent de signer le bail, deux jours avant la Saint-Michel. Le 29, le bail arrive à expiration. Le 30, le propriétaire fait labourer les prairies et abat des arbres dans les entrées. La famille Quero se trouve sans terre, sans travail et sans ressources.

Entre temps, le syndicat local, la section cantonale des fermiers, le centre cantonal des jeunes, prennent l'affaire en main et se mettent aussi à la recherche d'une exploitation.

Une ferme en friche de 28 hectares...

Dans un canton voisin, une ferme de 28 hectares, remembrée, est en friche depuis un an. Le fermier sortant n'a pu avoir l'I.V.D. : les propriétaires,

qui habitent Marseille, ne veulent « ni louer, ni vendre ». Le vendredi 24 octobre, la décision est prise. On l'occupe. La famille Quero est d'accord. Le mardi 28 octobre, 200 agriculteurs sont sur les lieux : on déménage, on nettoie, on place le mobilier... Gendarmerie et préfecture sont prévenues et... mises devant le fait accompli. Une assemblée générale a lieu immédiatement sur place ; les conditions d'installation sont fixées :

— Etablissement d'un bail, pour une durée de 9 ans, avec tacite reconduction, sans reprise triennale ;

— Fixation du fermage à 2 quintaux-hectare ;

— Trois années sans fermage, pour compenser les frais de remise en état.

Tous, les agriculteurs présents signent le bail.

Le Droit breton

Nous ajoutons le commentaire suivant : Le gendarmier n'a pas osé intervenir, la préfecture non plus ; le soutien des autres agriculteurs était trop massif. Que vait-il se passer maintenant ?

ENTRAIDE ARMOR

● M. et M^{me} G.

Famille de 4 enfants dans une petite commune rurale.

M. G. a été deux fois trépané après un accident et est en invalidité. Ils sont locataires d'une petite ferme de 5 hectares. Le plus jeune de leurs enfants, âgé de 14 ans, est handicapé et doit suivre les cours d'une école spécialisée pour apprendre un métier. Il fait d'énormes progrès, mais les bourses pour ces établissements sont trop faibles et l'éducation de cet enfant pose un lourd problème à cette famille modeste mais courageuse.

● M^{me} veuve R.

Malade et seule dans une commune rurale.

Son mari est décédé après une maladie longue et implacable. Pas d'enfant.

Elle ne peut travailler car elle est atteinte d'arthrose. Or, elle n'a actuellement pour ressources qu'une allocation-logement de 700 A.F. par mois. Un dossier d'Aide Sociale est en instance mais elle aurait besoin d'un secours d'urgence.

● Agée de 12 ans, M.-F. est à la charge de sa grand-mère car sa mère est décédée lorsqu'elle avait 3 ans. Le père a disparu et ne s'est jamais inquiété de son enfant.

La grand-mère, âgée de 73 ans, infirme, a pour ressources sa retraite-vieillesse.

La fillette est entrée cette année au lycée et a obtenu une bourse. Il reste cependant à la charge de cette grand-mère une somme de 180 F par trimestre. C'est beaucoup à retirer d'une retraite-vieillesse.

● M. et M^{me} B., d'une petite commune sans grands débouchés.

Ils ont eu huit enfants, quatre sont encore à charge.

Pour raison de santé, le père a dû quitter sa ferme et accepter un emploi de manœuvre : il gagne 400 F par mois environ. Deux enfants sont en 6^e ; cela amène des frais supplémentaires. La mère est submergée de soucis ; il est à craindre que sa santé s'en ressentisse. Une aide serait la bienvenue.

Plusieurs lecteurs ont répondu généreusement à l'appel que nous avons lancé dans notre précédent n° en faveur de familles bretonnes dans le malheur. Nous les en remercions vivement.

Voici d'autres cas dignes d'intérêt (bien entendu, chacun de vous peut nous signaler). C'est pourquoi les dons continuent d'être reçus à : ARMOR-service Entraide - 10, rue Vicairie, St-Brieuc - c.c.p. 269170, Rennes).

→ Les propriétaires vont-ils s'adresser aux tribunaux et invoquer le droit français — et le plan Vedel — pour maintenir cette terre en friche ? Ce sont vraisemblablement des Bretons émigrés.

La tradition bretonne n'admettait pas qu'un propriétaire laisse sans usage des biens qui auraient permis à d'autres de vivre. S'il ne servait lui-même, très bien, s'il ne s'en servait pas, tout nécessairement pouvait en revendiquer l'usage (non la disposition) sauf pour les terres perissables, par exemple des pommes tombées que le propriétaire laissait sous l'arbre : mais non les cueillir, ni secouer l'arbre. Quant aux terres en friches, le droit coutumier breton accordait formellement à quiconque le voulait le droit de les cultiver et d'en prélever la récolte, aussi longtemps que le propriétaire ne le faisait pas.

(D'après « Veni d'Ouest » et « Douar Breizh »).



(Photo Pierre Meunier)

Excédent ou pénurie des produits laitiers

Pour n'avoir pas encouragé à temps, voire pour avoir découragé la production de viande, les pouvoirs publics font face actuellement à des difficultés qu'ils n'auraient pas connues s'ils avaient procédé à temps aux analyses qui s'imposaient en matière de consommation.

Ainsi, le déficit des échanges extérieurs de viandes ne cesse de s'accroître et prend maintenant des proportions alarmantes : en 1969, plus d'un milliard de nouveaux francs seront consacrés à l'importation de viandes. La production de veaux, pour les sept premiers mois de 1969, a connu un déficit de 4.000 tonnes contre un excédent de 7.000 tonnes un an auparavant. En matière porcine, le déficit des échanges extérieurs s'élève à 200.000 tonnes cette année, ce qui représente 12 milliard de francs, soit près de 10 % du déficit de la balance commerciale totale de la France. Quant à la viande ovine, les importations pour les sept premiers mois de 1969 se sont élevées à 17.000 tonnes, en accroissement de 69 % par rapport à la même période de 1968.

Vaut-il se produire la même évolution pour les produits laitiers ? Certains experts le pensent, qui redoutent non pas un gonflement des excédents au cours des prochaines années,

mais au contraire une pénurie, surtout du fait de la politique de regroupement des exploitations.

Il existe de fortes chances, expliquent-ils, pour que les agriculteurs de demain, plus évolués socialement et économiquement, tendent à se libérer des servitudes qu'impose le bétail, en particulier la production de lait. En outre, la productivité est supérieure dans les productions végétales, où les variétés et les espèces sont mieux fixées.

Pour prouver que ces thèses ne sont pas seulement théoriques, ceux qui les défendent citent l'exemple des États-Unis, dont, on le sait, l'évolution est suivie en Europe avec un décalage de quelques années. Les U.S.A., malgré l'immensité de leur territoire, manquent non seulement de viande, mais aussi de lait (au point qu'ils commencent à le remplacer par une sorte de

lait végétal), tandis qu'ils ont enregistré de forts excédents de céréales et d'oléagineux comme le soja.

Or les prix américains sont à l'opposé des prix français, puisque celui des céréales est 27 % moins cher que chez nous et celui du lait 23 % plus cher ! Que seraient-ils si leurs prix étaient identiques aux nôtres !

Pour élaborer une politique agricole qui ne soit pas à courte vue, il convient donc non pas de prolonger dans le temps et d'amplifier les déséquilibres actuellement constatés, et de se préparer à y faire face, mais d'examiner d'abord, à la lueur notamment des exemples étrangers, si ces déséquilibres subsisteront. Rien n'est moins sûr si l'on en juge par la situation aux U.S.A. Le rapport Vedel ne doit pas être le seul « livre de chevet » du ministre.

P. B.

Priorité aux produits bretons

Nous lisons, il y a quelque temps, un article humoristique soulignant que le « français moyen vit dans un univers étranger : il se rase avec un rasoir électrique Remington (américain) ou Philips (hollandais), à moins qu'il ne préfère les bonnys vieilles lames Gillette (américaines). Après

quoi, pour faire vite, il se prépare du café en poudre Nestlé (suisse) ou Legal (américain). Il se lave les dents avec Colgate (américain) ou Valdemar (suédois) ».

Passons sur les conditions de travail, où ne manquent ni méthodes ni machines étrangères, sur les promeniades en voiture, alimentée par de l'Esso (américain) ou de la Shell (anglo-hollandaise), et voyons le repas, où ne manquent ni le potage Liebig (anglais), les pâtes Butoni (italiennes), le biscuit Gondolo (américain), et le petit verre de Courvoisier (anglais)... laissons les gourmets déguster leur chocolat Surchar (suisse), la ménagère faire sa vaisselle avec Vim (hollandaise), sa lessive avec Bonux (américain) dans une machine Leden (racheté par Philips hollandais), passer son aspirateur Electrolux (suédois), en écoutant un disque Polydor (allemand)... après le dîner, regarder sa télévision sur l'appareil Schneider (anglo-américain), et si la journée lui a donné mal à la tête, absorber, avant de s'en dormir, un comprimé d'Aspro (anglo-américain).

GREVE A LA COOPERATIVE

En décembre, pour la première fois, une partie du personnel de la Coopérative des Agriculteurs de Bretagne s'est mis en grève. Une grève n'affectant pas toutes les activités de la coopérative, tant s'en faut, mais assez pour entraîner une désorganisation générale.

Cause du mouvement, la hiérarchie des salaires, dont l'éventail aurait été trop largement ouvert. Comme l'écart est en fait bien plus faible ici qu'en maintes entreprises voisines, d'autres considérations ont dû jouer, à caractère plus idéologique que social.

Pour les adhérents agriculteurs, cette grève peut devenir catastrophique : qui va vider les bacs laitiers ? Qui va approvisionner les exploitations en aliments du bétail ?

« Ils viennent aux nouvelles, interrogent les uns et les autres, grévistes et non grévistes. Puis tranchent : « Bon, on a compris. Qu'y a-t-il à faire comme boulot ? »

Et voilà que peu à peu tout s'organise : les titulaires du permis poids lourds s'installent aux volants des camions, les vêtements de travail passent de main en main, les circuits sont repartis, les consignations transmises... Douze heures après, 400.000 litres de lait sont là, sans accident malgré la neige et le verglas.

Le travail continue : l'un, moins à l'aise que sur sa moissonneuse-batteuse, s'active devant l'emballageuse de beurre ; l'autre, après avoir vainement cherché un Fenwick disponible, colline les sacs de 80 kg — tout cela dans une atmosphère de confiance et de franche camaraderie, de gaité parfois...

Moins d'une semaine après le déclenchement de la grève, un accord a été conclu, chacun a repris son poste, les antagonismes se sont estompés, l'amitié a disparu. Mais, au sein des adhérents, l'événement a fait apparaître en pleine lumière, tel un réactif agissant sur une pellicule photographique, cette réalité profonde qu'est l'esprit coopératif — même si parfois la monotonie de la vie quotidienne le voile et en étouffe la vigueur.

M. D.

échorama

LES ESPOIRS BRETONS SONT CONTRECARÉS

Pendant qu'on endormait les Bretons par de belles et gratuites promesses, l'étranger, lui, savait à quoi s'en tenir sur les véritables intentions du gouvernement français quant au port d'éclatement. Voici, par exemple, ce qu'écrivait le journal « Lloyd Aéreo » en date du 3 décembre 1969 :

« De nombreux ports français ont fait valoir leurs possibilités et le gouvernement français a laissé entendre, verbalement et par voie écrite, que le port d'éclatement sera à Brest, à Dunkerque, à Nantes, à La Havre et à Dunkerque seront rendus accessibles aux navires de 250.000 t. Mais, chose de ses réalisations se fera dans des proportions différentes. Ainsi Brest, par exemple disposera pour 1973-1974 d'un appointement pour pénitiers de 250.000 t. div., mais les autorités françaises ont officiellement fait savoir aux Bretons, qu'il n'y avait pas d'espoir d'aller plus loin, les profondeurs restent limitées à 20 mètres.

Il n'est donc plus question pour Brest de prétendre à un éventuel rôle de port d'éclatement le jour où les super-porteurs feront leur apparition. L'attention des autorités françaises s'est plutôt concentrée, jusqu'à présent, sur trois centres portuaires : Nantes, Dunkerque et Dunkerque ».

CONTRE LA MAREE NOIRE

Francis Lefebvre, nous signale que les services de recherche de la British Petroleum à Rotterdam ont découvert un nouveau produit destiné à la lutte contre les « marées noires ». Les produits, qui ne sont pas nocifs, sont utilisables pour la lutte contre les algues dans les ports et les baies. Selon la B.P., le nouveau produit est un moins aussi efficace que les produits utilisés actuellement et qui sont tous nocifs, dit-il ferme. Qui attend-on pour en stocker en Bretagne ? Une nouvelle catastrophe ?

Y. K.
Breton émigré.

Pour conserver votre collection d'**ARMOR-MAGAZINE** commandez votre reliure spéciale, présentation bibliothèque : **18 francs**

Autour de la plage Bonaparte

L'OPERATION "OAKTREE"

à l'anse Cochat

PAR
le colonel REMY



Le gros quadrimoteur *Stirling* amorça son virage au-dessus de la forêt de Rambouillet. L'un après l'autre, quatre parachutes se déployèrent dans la nuit et allèrent se poser dans une clairière des étangs de Hollande, non loin du hameau appelé « Les Breviaires ». Sa mission accomplie, le grand avion mit le cap sur l'Angleterre. On était au mois de mars 1943.

« VAL » ET « PAUL »

Dès qu'ils eurent touché le sol, les deux hommes qui avaient sauté cette nuit-là se mirent en devoir de récupérer le matériel suspendu aux deux autres parachutes. Outre deux *contraires*, il y avait deux bicyclettes (une idée de Val Williams, chef de l'expédition). Constaté, son camarade Raymond Labrosse vit que la sienne s'était aplatie sous le choc d'un atterrissage trop brusque.

Val Williams avait un peu moins de trente ans. À l'état civil de Moscou, où il était né d'un père russe et d'une mère anglaise, il figurait sous le nom de Vladimir Bouryschkin. La révolu-

tion d'octobre, survenue quatre ans après sa naissance, l'avait lancé très tôt sur les routes de l'aventure. À la veille de la deuxième Guerre mondiale, il exerçait la profession d'entraîneur d'équipes de basket-ball aux Etats-Unis. Désireux de se battre contre les nazis, il partit pour l'Europe, mais arriva en France peu avant que la défaite ne s'abattît sur notre pays. Il chercha à passer en Angleterre, n'y réussit pas, et, pour vivre, entraîna l'équipe de basket-ball de Monaco.

Apprenant que des aviateurs anglais étaient internés au fort de la Revère, tout près de là, il s'employa à leur faire recouvrer la liberté, et y réussit. Cela le mit en relation avec un homme qui se faisait appeler « Pat O'Leary », et qui s'était spécialisé dans la récupération des aviateurs dont la *Royal Air Force* avait le plus pressant besoin (1). La formation d'un pilote demandait beaucoup plus de temps que la fabrication d'un avion de chasse ou de bombardement, ce que savait le *Reichsmarschall* Göring, grand maître de la *Luftwaffe* (2), qui avait exigé que fussent punis des peines

les plus sévères — la mort, ou, dans la meilleure des hypothèses, la déportation — ceux qui prêteraient asile aux aviateurs alliés abattus.

Pat O'Leary engagea Val Williams dans son organisation, qui aboutissait à Canet-Plage, près de Perpignan, où les aviateurs récupérés étaient clandestinement embarqués sur un bateau qui les transportait à Gibraltar. « Pat » dépendait d'une section de l'*Intelligence Service* dénommée « M.I. 9 » (3), qui prévoyait un moyen d'évacuation plus rapide, par le moyen de liaisons aériennes secrètes. C'est pourquoi Val Williams fut envoyé en Angleterre, via Gibraltar, pour y suivre des cours d'atterrissage et de parachutage. Il y fit la connaissance du major James Langley, chef de la section *M.I. 9*, qui lui apprit peu après qu'à la suite d'une trahison « Pat » avait été arrêté avec un grand nombre de ses camarades.

— Voulez-vous repartir quand même ? demanda James Langley.

— Oui, répondit Val Williams.

— Je vous prévins qu'il faudra tout recommencer.

— Eh bien, je ferai de mon mieux ! C'est bon. Vous allez installer en Bretagne, dans le département des Côtes-du-Nord, entre Saint-Brieuc et Lannion, une base maritime du modèle de celle que Pat avait aménagée à Canet-Plage. Votre mission s'appellera « Opération Oaktree » (4).

Val Williams suivit alors un cours d'embarquement clandestin sur des plages. Sa mission exigeait qu'il disposât d'un poste émetteur. L'opérateur qu'il fallait lui fut fourni en la personne de Raymond Labrosse, un garçon de vingt-deux ans qui appartenait à la deuxième division des transmissions de l'armée canadienne, transportée en Angleterre au mois de novembre 1940. L'ascendance picarde, Raymond Labrosse brûlait de se battre pour le pays de ses ancêtres. Quand on lui proposa d'accomplir une mission secrète en France occupée, il accepta d'enthousiasme. Présenté à Val Williams, il trouva que celui-ci « avait une bonne bouteille, toute souriante et très sympathique ». Les deux jeunes hommes s'entendirent à merveille, et il fut entendu que Raymond Labrosse prendrait le pseudonyme de « Paul ».

Le départ de la mission Oaktree fut laborieux : à neuf reprises, l'avion qui amenait en France les deux volontaires dut revenir à sa base sans avoir pu les larguer. Pour avoir connu des difficultés du même ordre, je puis dire qu'avant chaque nouvelle tentative il faut faire sur soi-même un grand effort de volonté.

Quand « Val » et « Paul » arrivèrent sur leur terrain d'opérations, ils découvrirent que des dizaines d'aviateurs anglais et américains étaient cachés dans des maisons du voisinage. Pour sa seule part, la comtesse de Mauduit — dont l'époux avait rejoint la *France Libre* — en hébergeait une trentaine dans son château de Bourblanc, près de Plouriou. La situation des hébergés était extrêmement critique, d'autant plus qu'individue qui avait déjà trahi Pat O'Leary, et qui était connu sous le nom de « Roger le Légonnaire », avait commencé d'exercer ses ravages en Bretagne. Cette situation devint catastrophique quand « Paul » constata que Londres n'entendait pas ses appels : le choc qui avait brisé sa bicyclette, endommagé son émetteur. Sans communication radio, il était impossible d'organiser une opération d'embarquement. Or Val Williams avait quatre-vingt-dix aviateurs à faire partir.

Avant réussi à prendre contact avec le réseau français *Bourgeois*, il dirigea les quatre-vingt-dix garçons vers un point de passage qui lui avait été indiqué non loin de Pau. Vouant vérifier si l'opération s'était bien déroulée, il se mit en route pour Pau avec quatre aviateurs nouvellement abattus, deux Polonais et deux Américains. Les cinq hommes furent arrêtés dans le train, entre Dax et Peyrehorade.



Le colonel Val Williams (ph. Harcourt).

Transféré à la prison Jacques-Cartier, à Rennes, Val Williams y subit des interrogatoires d'une extrême dureté. Avec la complicité d'un détenu, il réussit à s'évader en compagnie de celui-ci au cours de la nuit du lundi 20 décembre 1943, mais se brisa un pied en sautant du haut du mur d'enceinte. Echappant par miracle aux recherches des patrouilles allemandes, aussitôt alertées, il alla être un des premiers à bénéficier de ces opérations d'évacuation par mer qu'il avait été chargé d'organiser, sans y réussir, sur une plage des Côtes-du-Nord.

LE RESEAU SHELBURN (1)

L'arrestation de Val Williams avait privé son camarade Raymond Labrosse de tout moyen d'action. Il ne restait à « Paul » qu'une issue, qui était d'essayer de regagner l'Angleterre.

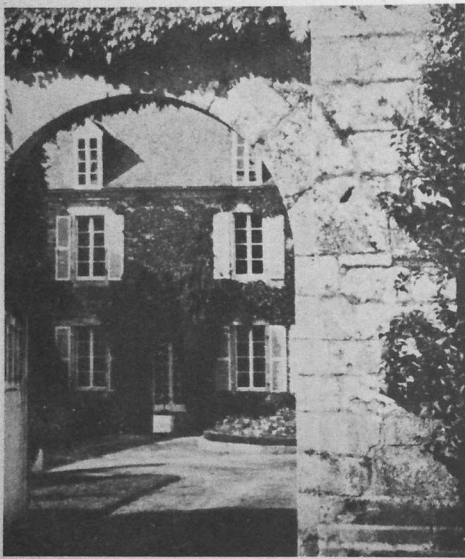
Par l'entremise de M. Dorré, chef de la gare de marchandises des Bâtignolles, il réussit à prendre contact avec le réseau *Bourgeois* (6), qui le fit partir de Paris avec un groupe d'une trentaine d'aviateurs. Après une grosse alerte à Vierzon, où il n'échappa à une arrestation qui semblait inévitable que grâce à son extraordinaire présence d'esprit, Raymond Labrosse arriva à la frontière d'Espagne avec ses camarades. Il lui fallut quatorze jours pour franchir les Pyrénées dans la région d'Andorre. Au début de septembre, il avait regagné l'Angleterre, où il se porta immédiatement volontaire pour retourner en France.

Cette fois, il fut adjoint à l'un de ses compatriotes, le sergent-major Lucien Durrais, du régiment des fusiliers du Mont-Royal, qui s'était vaillamment battu à Dieppe, lors du raid sanglant du 19 août 1942. Lucien Durrais recut le pseudonyme de « Léon », quant à lui, Raymond Labrosse devint « Claude ». Leur mission, identique à celle qui avait été confiée à Val Williams, fut dénommée *Opération Shelburn*, et il fut entendu que la plage qui serait utilisée pour les opérations d'embarquement clandestin serait appelée « Plage Bonaparte ».

Un petit avion *Lysander*, piloté par le *Group Captain* Charles Pickard (7), déposa les deux hommes aux environs de Compiègne dans la nuit du 19 novembre 1943, et « Claude » prit immédiatement contact avec son ami Paul Campinchi, dit « François », sous-directeur du bureau de l'Hygiène de la préfecture de la Seine dont il avait fait la connaissance lors de sa première mission. « François » mit « Paul » et « Léon » en contact avec son ami le docteur André Le Balch, qui allait remplacer à Plouézec le docteur Menard, recherché par la Gestapo. Le docteur Balch amena les deux hommes chez M. Henri Le Blais, dont le frère était secrétaire de maire, à Plouézec. Assisté de M. Adolphe Le Trocquer, du *Front national*, M. Le Blais se mit à la disposition des deux envoyés de Londres. La plage qu'il fallait choisir à l'Anse Cochat, à quelque distance de Plouha : elle est aujourd'hui entrée dans l'histoire sous le nom de « Plage Bonaparte ».

L'ESPRIT DE LA RESISTANCE

J'ignorais tout de cette affaire quand mon ami le peintre Henri Mahé, Breton de Camaret, me fit connaître M. Mathurin Branchou, de Guingamp, qui me parla du « réseau Shelburn ». Ce que j'entendis de sa bouche me passionna, et je résolus de me rendre en Bretagne pour y recueillir le témoignage de ceux et de celles qui, au prix de mille périls, s'étaient employés à rapatrier en Grande-Bretagne des aviateurs anglais, canadiens, néo-zélandais, australiens, africains du Sud et américains traqués par la Gestapo depuis l'instant où ils avaient été abattus. Cela supposait une immense



Ci-dessous : l'entrée du château de Bourblanc, à Plozeur.

somme de courage, de dévouement et de sacrifice que je renais à mettre à l'honneur. Des témoignages que je reçus sortit *La Maison d'Alphonse*. Mais il m'apparut rapidement que cet ouvrage était incomplet.

Quand j'allai le présenter au printemps de l'année 1968 dans la région de Saint-Brieuc et de Paimpol, je pus constater que je n'avais pas été conduit chez tous les témoins qu'il m'aurait fallu entendre et notamment chez MM. Henri Le Blais, Adolphe Le Troquer, et Jean Tréhou, causant ainsi bien involontairement un grave préjudice moral que je me promis de réparer. C'est pourquoi je viens d'écrire *Astour de la plage Bonaparte* (8).

« Encore un livre sur la Résistance ! » s'exclameront certains. Comme une de mes lectrices, dont j'ai reçu la lettre hier, je leur répondrai : « Mais, heureusement ! Heureusement qu'il se trouve encore des acteurs de ce drame terrible et exaltant pour nous rappeler ce que tant de nos compatriotes ont souffert volontairement afin que nous retrouvions la possibilité de vivre libres ! Nous leur devons, à tous ces héros, cette liberté dont quelques-uns font aujourd'hui un si mauvais usage... »

A cela j'ajouterais que l'esprit qui

inspira la Résistance demeure toujours actuel. De quoi s'agissait-il, en effet, sinon de défendre les valeurs essentielles sans lesquelles la vie ne saurait avoir de signification ? Entre un Jan Palach, qui se sacrifia par le feu sur une place de Prague au mois de février dernier, et tel ou tel de nos camarades morts au poteau d'exécution, mort sous la torture, mort dans un camp de déportation, j'y est pas de différence : comme lui, nos amis refusaient de voir leur patrie asservie à l'ordre qu'on prétendait lui imposer. Notre jeunesse d'aujourd'hui, dont il est tant médité — à tort, car je suis bien placé pour savoir que, dans son immense majorité, elle constitue une des plus belles générations que la France ait connues depuis longtemps — l'a bien compris, et c'est pourquoi elle se passionne pour ces récits dans lesquels elle découvre une valeur d'exemple issue du don volontaire de soi-même et de l'amour du prochain pris dans sa plus haute signification, l'amour qui va jusqu'à donner sa vie pour en sauver une autre. Pour sa gloire, la Bretagne ne fut surpassée — ni peut-être même égale — par aucune autre province de France dans la résistance qu'elle opposa à l'envahisseur.

REMY.

Le colonel Rémy

Gilbert Renaud est né à Venues le 6 août 1904. Il a fait ses études dans cette ville, puis à Rennes. En juin 1940, il fut un des premiers à rejoindre le général de Gaulle et à entrer dans les F.F.L. Parachuté en France occupée, il choisit le nom de guerre de Rémy ; fondateur et chef du réseau « Cotrerie Notre-Dame » on lui doit de nombreuses missions clandestines. Depuis la Libération, il a consacré de nombreux ouvrages à la Résistance et à ses compagnons : c'est une longue et émouvante fresque historique.

(1) Il s'agissait de celui qui est aujourd'hui le général-major médecin Albert Guérissé, de l'armée belge.

(2) Armée de l'air allemande.

(3) Military Intelligence, département n° 9.

(4) « Opération Chêne ».

(5) Le colonel Airey Neave, qui joua un rôle de première importance à la section M.I. 9, m'a appris que c'était Shelburne qu'il fallait écrire, d'après le nom d'un Premier ministre britannique du XVIII^e siècle. Mais le nom de « Shelburn » ayant été gravé sur la plaque qu'on peut voir à l'Anse Cochat, j'ai conservé cette orthographe, bien qu'elle soit incorrecte.

(6) Mlle Ginette Dorré est devenue Mme Raymond Labrosse.

(7) Le colonel Charles Pickard, un des plus brillants officiers de la Royal Air Force, avait mis au point les difficiles opérations d'atterrissage clandestin en territoire occupé par l'ennemi. Il fut tué le 18 février 1944, lors de la célèbre attaque contre la prison d'Amiens, connue sous le nom d'Opération Héricho.

(8) Comme *La Maison d'Alphonse*, autour de la plage Bonaparte est publié par la Librairie Académique Perrin, 8, rue Garancière, Paris-VI.

Au-dessus de la plage Bonaparte, le monument à la gloire des réseaux (ph. Artaud).



DES KIBBOUTZ EN BRETAGNE ?

forum



Au kibboutz Ayelet — Hachahar (ph. amb. d'Israël).

« Kenrvoad Ker,

C'est avec beaucoup d'intérêt que je lis votre revue où j'ai plaisir à constater, les opinions diverses et contradictoires s'affrontent. Vous êtes un peu comme le symbole d'une Bretagne qui se cherche et retourne aux sources. Cette « quête » que vous menez ne peut que vous apporter le soutien de tous ceux qui consciemment ont choisi de vivre et lutter pour le renouveau de notre pays.

Quand je pense à *Armor*, organe de dialogue, je ne peux m'empêcher de faire un parallèle, qui pour audacieux qu'il soit, me paraît juste. Ce parallèle c'est l'Odeon de mai 68, dont on a tout dit, sauf un fait essentiel. C'est qu'il fut, ce théâtre, le premier plateau d'Europe, la première tribune libertaire, le premier forum où chacun avait la faculté d'exprimer publiquement une pensée. On n'opposera certes l'indescriptible cohue, les excès et abus de toutes sortes. Mais à ceus là qui tiendront ce discours, je dis qu'on ne nait pas à l'ordre librement voulu, après x années de régime répressif, où l'outrance, la déformation systématique et pernicieuse des faits, l'information tendancieuse, avaient aliéné l'homme. On ne nait pas à la justice, qui est une recherche permanente et noncodifiable fondée sur la vérité et l'amour humain. Il est temps que les organismes constitués, gouvernementaux ou privés, établissent leurs actes sur l'individu but final de la société, et non moyen à la solde des sociétés massives et mécaniques qui ont tendance à faire déborder leur pouvoir sur l'inférieur des individus, à organiser l'Etat totalitaire, à produire les techniques d'aviissement. « L'homme est fort capable de se tourner contre l'humain — c'est le mouvement de notre époque et celle-ci doit nous contraindre à sauver l'humain dans la situation où nous sommes » (Simon).

Dans cette ère « d'insécurité fondamentale », nous avons le devoir de réagir contre la mauvaise foi de nos compatriotes, cette sorte de suicide par ignorance.

L'exemple israélien des fermes collectives

Je suis allé cet été en Israël, non pas dans un but exclusif de tourisme, mais d'enquête et de travail. Comme vous le savez les Juifs de la diaspora ont créé des fermes collectives (kibboutz), qui sont l'expression concrète et satisfaisante de l'idéal socialiste humanitaire. Ces fermes sont, dans la majeure partie des cas, un succès économique (gestion saine) et, quoiqu'il en disent certains, une réussite humaine. Bien entendu, nul ne conteste l'ensemble des faits sociologiques qui ont permis de telles réalisations d'abord d'être puis de se développer. C'est d'ailleurs l'argument communément utilisé (cas d'espèce) par les conservateurs de toutes sortes, afin de rejeter toute idée d'adaptation d'un tel système en Europe et, dans le cas particulier qui nous intéresse, en Bretagne.

Vous savez mieux que moi que l'agriculture traditionnelle bretonne de type familial, est condamnée à courte échéance ; il y a là un drame humain. Les causes en sont multiples. Elles tiennent d'une part à l'impérialisme des gouvernements successifs de France, incapables de promouvoir une « real politic » et d'harmoniser celle-ci aux diverses traditions agricoles ; à la méconnaissance totale des spécificités régionales par les technocrates au pouvoir. Il y avait au départ un problème essentiel d'information intelligente et intelligible pour tous. Un problème de formation. Or, cette information, trop technique, peu claire pour les raisons que vous savez, laissait la part trop belle à l'initiative individuelle, ce qui allait évidemment dans le sens du plus fort, abandonnant le plus faible à son destin. Il y a d'autre part l'égoïsme général qui a fait de la notion de profit individuel et personnel le fer de lance de l'existence humaine. Tous les malheurs de la société ont pour origine cet égoïsme. Et si le monde agricole breton en est

aujourd'hui à s'interroger sur ce que demain sera, c'est bien sûr parce que les pouvoirs publics ont donné la mesure de leur incapacité à proposer une solution raisonnable, réaliste et digne pour tous, mais c'est aussi et surtout parce que les hommes au lieu de s'efforcer de transcender leur égoïsme individuel, ont préféré masquer le vrai problème qui est celui du droit à l'existence décente de tous, et se réfugier dans la contestation non pas du système libéral en fait, mais de telle ou telle mesure qui portait atteinte à leur intérêt.

La lutte à mener aujourd'hui est celle de la désaliénation ; de la décolonisation politique et économique, par une prise de conscience populaire des réalités oppressives et par la volonté du Breton de se réaliser. Cette lutte passe par la destruction du rapport dominant-dominé, essence de l'esclavagisme social et des antagonismes de classes.

Trouver une voie originale au problème breton

La seule solution qui s'offre aujourd'hui au monde agricole breton est celle de l'exploitation en commun des terres, où chacun, libéré des poncils usuels de profit personnel, trouvera contre un travail raisonnable, une raison d'espérer et de vivre dans une dignité retrouvée, une dignité d'homme, non de machine à sous. La est la véritable société nouvelle fondée sur la libre association. Dans une telle aventure commune il y a une réelle possibilité de fusion dans l'action des volontés à créer un monde plus juste, plus humain, plus vrai.

Les kibboutz israéliens sont un exemple combien édifiant. Et n'allez pas croire comme on aime à le répéter partout, avec malveillance, qu'ils sont juifs, ceux-là, qu'ils sont riches. Leur richesse, leur force, ce fut de tout temps leur solidarité.

Et si par malheur, nous autres Bretons, devons assister à la continuation de l'exode de nos jeunes, et même des moins jeunes, il ne faudra pas accuser le voisin, il ne faudra pas condamner un régime que nous aurions accepté par faiblesse, il n'y aura pas de bout émissaire, il y aura nous, et notre incapacité à sortir de nos querelles, de nos envies, de notre médiocrité.

Il nous appartient de trouver une voie originale au problème breton dans son ensemble, en mettant des aujourd'hui en commun réflexion et expérience. Cette tribune ouverte à tous sera le symbole de notre renouveau et de notre volonté d'opposer au fatalisme des sociétés libérales, au totalitarisme de l'univers communiste, notre espoir dans le devenir de l'espèce humaine.

Ronan TRELLUKERSAUDY,

secrétaire administratif de Sav Breizh.

les bretons

GERARD LE BRETON

le corps partout

Le comédien Maurice Chevit m'avait dit de lui : « C'est un garçon merveilleux. Je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui, comme lui, irradie la sympathie. Sur un plateau de théâtre c'est extraordinaire. » Je m'en étais déjà aperçu lorsqu'il jouait au Théâtre de la Ville « L'Engrenage » de Jean-Paul Sartre. A chacune de nos rencontres la réalité se révélait encore plus séduisante. Gérard Le Breton, c'est la sympathie faite homme, mais c'est aussi la passion pour l'art qu'il a choisi de défendre : le mime.

La dernière de nos rencontres eut lieu dans son petit appartement, simple comme lui, au cinquième étage d'une maison merveilleusement située, L'abbaye de Cluny dort sous ses fenêtres. Un coup de sonnette et vous êtes accueilli par une famille bretonne de Paris : Gérard Le Breton, sa charmante et brune épouse : Annick Le Corre, et Zoé, leur petite fille de 5 ans, brune comme sa compagne de marman. Un gros baiser de Zoé et l'on peut commencer la conversation. Gérard Le Breton, c'est son vrai nom, est Breton en dépit d'une naissance dans la capitale de la moultade. Il s'en explique, s'en excuse presque : « Mes parents passaient par là ? Mon père est de Douarnenez, ma mère de Saint-Nazaire. J'ai vécu dans cette ville jusqu'à l'âge de 7 ans ». Il quitte alors la Bretagne avec les bombardements de 1942, mais y revient dès que possible partagent son temps entre Saint-Nazaire, Saint-Servan, Rennes, Douarnenez et Saint-Laurent de la Mer. Il ajoute d'ailleurs : « Je n'ai vécu finalement qu'en Bretagne et à Paris. Aussi vous comprenez que je sois resté très attaché à la Bretagne et que tout ce qui touche mon pays m'intéresse ».

DECOUVERT PAR JEAN NOHAIN

Gérard Le Breton est aujourd'hui reconnu comme l'un des maîtres de son art. Il a monté avec son ami Claude Dedeu un spectacle de mime actuel qui remporte un succès à chacune des productions de l'équipe des Masques (nom de théâtre des deux hommes). Ils ont, en septembre, avec Marcel Marceau, représenté la France au Festival International de Mime de Prague. Ils ont obtenu, là, une consécration certaine et découvert dans quelle mesure vivait le mime français par rapport au mime tchécoslovaque. Pour notre compatriote cela a été une révélation. « On a été remarquablement accueilli. Si Prague était terriblement calme, l'ambiance pesante et lourde, sur le plan culturel c'était pharagmoneux. Il y a à la base deux troupes de mime subventionnées et un petit théâtre remarquablement installé pour un groupe tourné vers la recherche.

Pour la première fois j'ai vu une troupe entière de mimes. C'est merveilleux. A Prague, contrairement à ce qu'on voit en France, où l'on prend les artistes, sauf certains grands, pour des petits rigolos, les artistes sont très simples et pris très au sérieux. Une pantomime « marche », au minimum, ja moyenne de 100 représentations. En France, seul Marceau tient l'affiche ». S'il a choisi le mime pour s'exprimer, Gérard Le Breton est un polyvalent. Sa carrière a commencé par la chanson. « A 17 ans et pour m'amuser, à Saint-Servan, je faisais une imitation d'Yves Montand. J'ai gagné ainsi deux ou trois crochets dans la région. Jean Nohain est passé par là et une attraction lui manquait. Il m'a pris et j'ai fini la tournée. Et puis ça a été le rodage ? ». Il « monte » alors à Paris pour apprendre le métier.

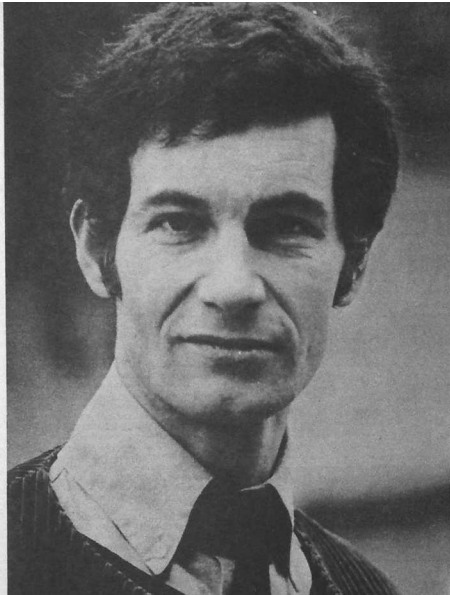
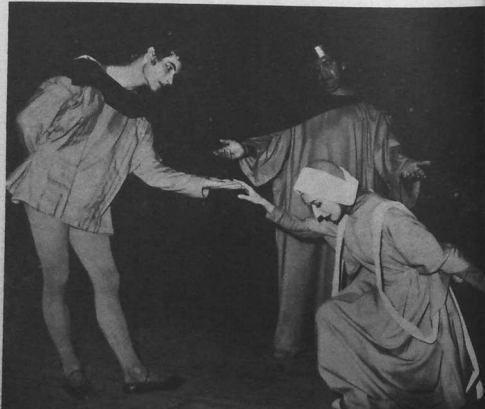
LE LUCIEN DE L'ENGRENAGE

Ce sont les cours d'art dramatique, et l'éveil au mime. Pourtant il continue ses différentes activités artistiques pendant un certain temps : « J'ai écrit des chansons et j'espère bien les re-

prendre un jour. Comme tout un chacun, j'ai été auteur-compositeur-interprète, j'ai fait les cabarets rive gauche, etc. Et j'ai mené de front chanson, théâtre, mime jusqu'au moment où il s'est avéré nécessaire de prendre une option. J'ai choisi le mime, ce qui veut dire que je me suis retrouvé comédien au Théâtre de la Ville ». Avec humour, il expose ainsi sa situation de l'ac dernier.

Grâce à Jean Mercure, il a pu monter, provisoirement, un cours de mime pour des jeunes comédiens dans l'ancien Sarah-Bernard. L'animateur montait la pièce de Sartre « L'Engrenage », il lui proposait un jour un rôle important, « J'ai dit non tout de suite, car je n'avais jamais tenu de grands rôles. Pour moi, ce fut une étape importante dans la mesure où Jean Mercure a été le premier à ne pas avoir le complexe et l'état d'esprit qui fait que l'on ne donne pas un rôle important paré à un mime. Nous nous trouvons effectivement à l'antipode du théâtre réalistes. J'ai accepté pour cela et aussi parce que sur le plan intérieur, c'était un rôle qui correspondait à mes idées ». Voilà comment Gérard Le Breton est devenu le Lucien de L'Engrenage. A travers ce personnage, notre

Gérard Le Breton à Locronan dans « Bretagne légendaire ».



GERARD LE BRETON

ECOLE DE MIME

A la suite de nombreuses demandes, Pierre Verry, Gérard Le Breton et Claude Caux, professeurs de l'Ecole Internationale de Mime Marcel MARCEAU, ont ouvert des cours du soir depuis le 13 janvier, au Théâtre de la Musique, 79, rue Réaumur, à Paris (tél. 508.18.87).

Les cours ont lieu de 19 h à 21 h. — Le mardi : Mime ; M. Gérard Le Breton. — Le mercredi : Mime ; M. Pierre Verry. — Le samedi : Exercice ; Maître Claude Caux.

L'inscription permet à chacun de suivre l'ensemble de ces trois cours hebdomadaires pour le prix forfaitaire de 120 F par mois.

compatriote a pu montrer un peu plus de lui-même. « Lucien, c'est le problème de l'engagement. Et moi je pense que l'on ne peut pas faire un métier artistique sans être absolument lié, et de façon constante, à la vie de tous les jours. Le théâtre est un art d'actualité, il a ses sources dans la vie courante ou il n'a pas d'intérêt. Donc l'engagement politique, sur celui de la non-violence, ça collait parfaitement. Je suis par nature, hélas quelquefois ! le contraire de l'homme d'action, ce qui ne veut pas dire que je sois un faible ou un mou. Je suis plus un rêveur qu'autre chose. Et si un jour j'ai une action à mener, j'essayerai jusqu'au bout qu'elle soit non-violente ».

VERS UN EXIL PLUS LOINTAIN ?

La route qu'a prise Gérard Le Breton apparaît passionnante, mais non sans embûches. Ce Breton qui aime tant la Bretagne et qui a travaillé pour elle dans le cadre du Théâtre Populaire de Bretagne où il joua Tangy Malmarche et Jakez Riou, où l'exercice son art du mime dans le cadre d'un montage sur la Bretagne Légendaire issue du Barzaz Breiz, en arrive à penser à l'émigration. Emigration vers un grand pays, le Canada peut-être... Va-t-on perdre le talent de Gérard Le Breton parce que les oreilles des compatriotes et des pouvoirs publics se ferment ? C'est à désespérer ! mais on peut être sûr que l'âme bretonne qui habite cet homme ne le quittera jamais et qu'avec le temps le Breton le saura faire vivre et applaudir son art, fut-ce sur la plus lointaine des terres.

LE CORPS ET LE THEATRE

Cette saison il a quitté le Théâtre de la Ville et continue son œuvre pour le mime. Il poursuit son travail de recherche et de création avec son ami Claude Dedeu, notamment au Cabaret de l'Écluse à Paris ; la presse nocturne a souligné l'intérêt de leur spectacle. S'il a perdu le cours au théâtre de Jean Mercure, cours supprimé, il a re-

trouvé une place fort intéressante dans l'école du théâtre de la Musique de Marcel Marceau. Cela l'intéresse, mais le gêne également dans la mesure où ce cours est diurne, donc ouvert à certains gens seulement. Son but, c'est de pouvoir ouvrir un cours, le soir, et à partir du cours créer une compagnie de mimes qui se pencherait sur la recherche. Mais ce n'est pas facile. Les problèmes sont nombreux et d'ordre, spécifiquement matériel : local, finance, etc. Pourtant il y a tant à faire : « Il y a une méconnaissance totale du mime. De partout les gens viennent en France parce que la France est considérée, à juste titre, comme la patrie du mime. Ils sont vite désorientés parce qu'il n'y a strictement rien. Si vous avez la chance qu'Etienne Decroux, le grand théoricien, veuille bien vous prendre, vous apprendrez chez lui. Mais quand Decroux a dix élèves, il arrête. Il y a son fils Maximilien Decroux, et puis Lecoq prend le reste. Mais surtout avec la vocation de former des comédiens corporels beaucoup plus que des mimes ». Face à cette situation, Gérard Le Breton est parti sur les routes avec Claude Dedeu et depuis trois ou quatre ans présente un spectacle de recherche. « On joue sans maquillage, on joue en complet veston, on s'est écarté de toute la pierrade. Et partout on sent une méconnaissance ahurissante, en même temps qu'un renouveau d'intérêt pour tout ce qui est corporel ». Pour notre compatriote en effet l'expression corporelle est primordiale dans la vie de tous les instants. « Il faut revoir les vérités premières. Le corps est présent partout. Donc, dans la vie courante, je trouve aberrant que des gens qui ont des contacts avec les autres ne s'intéressent pas plus à leur corps. Quand je dis le corps, ce n'est seulement à la gymnastique que je pense, mais bien à la psycho-somatique. Au théâtre cela va beaucoup plus loin, car pour moi, il n'y a pas de théâtre sans corps ».

VERS UN EXIL PLUS LOINTAIN ?

La route qu'a prise Gérard Le Breton apparaît passionnante, mais non sans embûches. Ce Breton qui aime tant la Bretagne et qui a travaillé pour elle dans le cadre du Théâtre Populaire de Bretagne où il joua Tangy Malmarche et Jakez Riou, où l'exercice son art du mime dans le cadre d'un montage sur la Bretagne Légendaire issue du Barzaz Breiz, en arrive à penser à l'émigration. Emigration vers un grand pays, le Canada peut-être... Va-t-on perdre le talent de Gérard Le Breton parce que les oreilles des compatriotes et des pouvoirs publics se ferment ? C'est à désespérer ! mais on peut être sûr que l'âme bretonne qui habite cet homme ne le quittera jamais et qu'avec le temps le Breton le saura faire vivre et applaudir son art, fut-ce sur la plus lointaine des terres.

André-Georges HAMON.

un visage d'écrivain

Jean Markale :

les Celtes et la civilisation celtique

par Charles Le Quintrec

Jean Markale à la vente des écrivains bretons (photo Korantin Keo)



celle de Dahut, cette fille du roi Gradlon à qui — selon la légende — serait dû l'englouissement de la ville d'Ys. Déjà il préparait sa mutation. Non qu'il ne soit demeuré un poète, mais c'est la poésie des temps immémoriaux, qui fait encore trembler les piquants d'ajonc de toute la Celtie qu'il veut entendre, comprendre, et nous livrer native.

Cette quête de longue haleine, allait être favorisée par des émissions que nous écrivîmes en collaboration pour France-Culture et qui avaient pour titres : « Les poètes de la Falud », « La légende la harpe ».

La publication en 1956, chez l'éditeur Falaise, des « Grands bardes gallois », attirait l'attention sur Jean Markale de qui André Breton louait le « gais-savoir » et la ferveur.

L'héritage des peuples celtiques

Le maître du surréalisme n'écrit rien qui ne fut plus vrai. Markale devenait, en effet, sous nos yeux, non cet homme que l'érudition empoussiérait — encore qu'il ne dédaignât jamais de s'enfoncer dans les plus sombres failles des bibliothèques — mais cet humaniste joyeux, bohème, légèrement fantasque, qui mania la boutade pour aller avec plus de sérieux, d'attention, de concentration d'un siècle où nous nous faisons si petits vers ceux où nos ancêtres chevelus furent si simplement magnifiques.

Avec « Les grands bardes gallois », il entreprenait un combat — qu'il entend gagner — au « nom de cet apport que tout le monde connaît et dont personne ne parle : l'héritage des peuples celtiques qui ont formé le fond de la civilisation française ».

Qui n'a jamais entendu Jean Markale parler d'Aneurin, de Llywarch-Hen, barde aveugle jeté dans les pourrissoirs de son temps, de Taliesin, de Merlin, d'Ossian, ne sait pas ce qu'est le phénomène d'identification. Se faire pareil afin de restituer, monter haut, pour découvrir loin, dominer les détails afin de mieux embrasser l'ensemble.

Avec « Les grands bardes gallois », Jean Markale nous donnait l'essentiel de ces chants tumultueux, inspirés, qui résonnent, encore profonds, justes, comme s'ils étaient écrits d'hier. Il semble que les surréalistes eux-mêmes aient puisé à cette source qui refléchit dans une mosaïque de branches et d'herbes tout visage accordé aux étoiles.

Du poète à l'historien

Entre « Les grands bardes » et « Les Celtes », comme s'il avait eu peur de franchir le pas, comme s'il voulait tâter le terrain afin de ne pas tomber dans la jungle des spécialistes et dans les marigots où certains universitaires se font anathème, Jean Markale publiait aux « Cahiers du Sud » dans l'amicité de Jean Ballard, « Rome et l'épopée celtique », « Taliesin et le druidisme ». En même temps il entreprenait de situer le château du Graal. De nous le donner à voir, tour après tour, derrière les douves mêmes du mystère.

Tous ces travaux préparaient le poète-historien à ne plus faire qu'un avec l'œuvre à entreprendre et que celui-ci fit une. Que de reprints, de retouches, tout le travail encore refondu, cette écriture palpitante et qui voudrait donner à Taliesin la chance d'une ultime métamorphose, à Llywarch-Hen l'occasion d'un cri plus déchirant encore ! Tout cela pour aboutir à cette somme que sont « Les Celtes », livre d'un visionnaire où la

phrase qui entend démontrer, incante.

Jean Markale dit qu'il ne s'agit pas de faire l'histoire des Celtes, mais d'examiner certains aspects significatifs de cette civilisation qui domina l'Europe occidentale vers le second siècle avant notre ère. Cet examen mené dans un but de synthèse, nécessitait une documentation de base ; celle-ci a été volontairement choisie dans les récits légendaires d'Irlande, du pays de Galles, dans le cycle arthurien continental, chez certains auteurs latins, comme Tit-Livre, grecs comme Diodore de Sicile, Strabon, etc.

Jean Markale que j'ai interrogé sur son ouvrage m'a confié que « systématiquement ont été écartées les opinions traditionnelles sur les Celtes de façon à présenter, en dehors des idées reçues et des routines, le problème sous un jour nouveau ». Quels sont ces peuples dont l'histoire se mêle intimement à la légende ? Faut-il attacher plus d'importance au fait historique qu'à son dépassement fabuleux ? La vie — à commencer par celle des historiens — n'a-t-elle pas toujours été ce mélange de réalité et de rêve, ce chevauchement du quotidien vécu et du quotidien imagé ?

Ebloui par les trésors découverts

En vérité, dans cette immense fresque qui va de l'Origine chez les Celtes à l'histoire de la Bretagne armoricaine qui débute par le mythe de Conan Meriadek, il y a une démarche personnelle : celle de l'auteur, homme ébloui par les trésors qu'il met à jour, qu'il découvre enfouis dans des fatras, homme à la recherche de la mentalité, de la vérité celtiques pas mortes, mais endormies depuis des siècles dans la gîte de notre cœur.

Il fallait un enchanteur pour révéler ce monde que d'aucuns ont qualifié de barbare et cet enchanteur c'est ce poète de l'Île Saint-Louis, à qui une grand-mère aléenne inculqua, pour tout ce qui regardait son pays, cette ferveur dont parle André Breton. Révéler un monde et le rattacher à notre monde, telle a été la tâche de Jean Markale. Qui lira son livre se rendra compte que les sentiers ont été aplatis entre ceux des nôtres qui chantaient sur la lande et leurs descendants qui par le cinéma, le livre, la toile, la sculpture, l'architecture, entendent encore porter la fleur du rêve à la boutonnière. Il n'y a pas de hiatus entre ce qui fut et ce qui est. Mais longtemps la rivière de la grâce et de la continuité a dû rouler en secret des eaux limoneuses où pas un arbre — fut-il de Brocéliande — pas un regard n'avaient chances de se rassembler.

Est venu le jour où, de nouveau, les eaux rouleront claires sous le ciel. Le livre de Jean Markale nous aide à nous pencher sur ce miroir en marche qui emporte non pas notre reflet, mais la meilleure part de nous-mêmes.

Charles Le QUINTREC.

CHARLES LE QUINTREC grand prix international de POESIE



Le Grand Prix international de poésie (dont le premier lauréat fut le président Léopold Sédar Senghor) a été attribué à notre ami Charles Le Quintrec. Ainsi se trouve proclamé le talent du poète des « Noces de la terre » et de « La Lampe du corps », poète au tempérament à la fois généreux et mystique, si conforme au génie celtique.

Notre joie est grande à Armor dont Charles Le Quintrec est un des collaborateurs les plus appréciés. Nous lui disons nos très amicales félicitations.

(1) Editions Pavot, 106, boulevard Saint-Germain, Paris. Un volume de 490 pages : 45 F.

L'ÉCRITURE NE MENT PAS



On donnerait le Bon Dieu sans confession à cette jeune fille au visage angélique... Pourtant son écriture révèle, égale, inconstance, le tout caché sous des apparences trompeuses.

Un visage peut mentir, une voix peut tromper. L'ÉCRITURE NE MENT PAS ! Les sentiments les plus cachés, les dons les plus ignorés apparaissent NOIR sur BLANC à celui qui sait analyser scientifiquement l'écriture. L'P.S. qui réunit la meilleure équipe de graphologues vous offre une DEMONSTRATION GRATUITE. Il suffit pour cela que vous écriviez quelques lignes à l'encre dans l'espace ci-dessous. Par retour, vous recevrez un « diagnostic » dont l'exactitude vous stupéfiera. Profitez de cette offre exceptionnelle en postant aujourd'hui même ce BON à découper à : I.S.P. Boite Postale 53 08 PARIS-8^e

GRAPHO-TEST GRATUIT !!!

Recopiez cette phrase : "Je désire recevoir (sans engagement de ma part) un diagnostic de mon écriture". Signez. Joignez une enveloppe à votre adresse et 4 timbres pour frais.

Encre
20

INTERNATIONAL PSYCHO-SERVICE
277, RUE SAINT-HONORE - PARIS-8^e
Boite Postale 53 08 PARIS-8^e

COMMENT se fait-il que les récits chantés par les bardes de Grande et Petite Bretagne aient pu séduire comme ils l'ont fait toute l'Europe médiévale, la tenir sous son charme et la faire rêver pendant plusieurs siècles ?

La sécheresse de la Chanson de Roland

C'est évidemment parce que les auditeurs y trouvaient des qualités originales qui manquaient à leurs chansons de geste, interminables narrations de combats, dans lesquelles l'être humain semblait n'être rien d'autre qu'une machine à tuer. Si pas d'autres que la guerre que fussent les barbares châtellains de France et de Germanie, ils ne devaient pas manquer de sombrer très vite dans une invincible somnolence au récit monotone de ces combats succédant aux combats, de ces banales victoires succédant à de banales défaites et suivies d'autres banales défaites, en attendant d'autres banales victoires. Si encore il y avait eu quelque variété dans le ton, dans les descriptions, dans le choix des détails ! Mais il n'est guère de monument littéraire plus pauvre que la chanson de geste française, notamment la chanson de Roland. Aux mêmes personnages, aux mêmes objets sont toujours attribués les mêmes qualificatifs, les descriptions sont d'une décourageante sécheresse et l'on ne trouve nulle part le moindre soupçon d'originalité. Aucune poésie. Aucune sensibilité. En comparaison, la florissante celte devait paraître d'une déboussante fantaisie. Demandons-nous donc quelles en étaient les caractéristiques.

Le tendre chantage d'une jalousie

En premier lieu, il faut placer ce mélange de naturel et de merveilleux qui est typiquement celte. Les personnages de la légende arthurienne ne sont pas des personnages de mythologie, des dieux ou demi-dieux, ils sont bien charnels, bien humains et admirablement campés comme tels. Chacun d'eux a sa personnalité bien déterminée, contrairement à ceux des chansons de geste françaises, où tous sont coulés dans le même moule et pratiquement interchangeables. Les psychologies des héros bretons sont mises en valeur à la perfection. Mais à chaque instant ces personnages si humains ontient le merveilleux, se meuvent à l'aise dans le surnaturel et le féérique.

Ainsi, lorsque Peredur (ou Perceval,

par
Yann BREKILLEN

Ces bardes qui firent rêver l'Europe pendant des siècles

si l'on préfère) rencontre, assise sur une montagne, la femme la plus belle qu'il ait jamais vue, ne s'étonne-t-il pas que elle lui annonce : « Je connais l'objet de ton voyage, tu vas battre le castor monstrueux du Lac. Il te tuera non par vanité mais par ruse. Il y a sur le seuil de sa grotte un pilier de pierre. Il voit tous ceux qui viennent sans être vu de personne et, à l'abri du pilier, il les tue tous avec un dard empoisonné. Mais si tu me donnes ta parole de m'aimer plus qu'aucune autre femme au monde, je te ferai don d'une pierre qui te permettrait de le voir en entrant sans être vu de lui. »

On comprend que pareille aventure ait pu captiver les nudes soudards et leurs dociles épouses qui n'avaient entendu, jusque-là, en fait de poèmes, que de longues comptabilités de tués et de blessés (avec son épée à la lame brillante, le héros au bras vigoureux occit cent ennemis, mais près de lui cinquante de ses braves compagnons sont malheureusement navrés par le fer cruel... et l'épisode suivant est exactement pareil, seuls les noms des morts changent). On les imagine, cette fois intrigués, frémissants, attendant la suite avec impatience. Bien entendu, Peredur donne sa parole d'aimer la belle inconnue plus que tout au monde. Elle lui met donc la pierre magique dans la main et disparaît, après lui avoir expliqué qu'il aurait à la rechercher « du côté de l'Inde ». Grâce à une telle précision, Peredur ne manquera pas, un jour, de la retrouver, pour la plus grande joie de l'auditoire.

La même thèse de la pierre qui permet de voir sans être vu se rencontre également, d'ailleurs, dans le roman d'Owein et Luned dont nous aurons à parler.

De mystérieux échanges entre les vivants et les morts

Après avoir quitté la princesse des Indes, disparue par enchantement, Peredur n'a éprouvé nulle surprise à lancer une rivière sur un bord de laquelle passaient des moutons noirs

L'ORIGINALITE
DU ROMAN BRETON

et sur l'autre bord des moutons blancs : quand bêlait un mouton noir, un mouton blanc traversait l'eau et devenait noir et quand bêlait un mouton blanc, un mouton noir traversait l'eau et devenait blanc. Ajoutons que sur le bord de la rivière, se dressait un grand arbre dont la moitié brûlait depuis la racine jusqu'au sommet et dont l'autre moitié portait un feuillage vert...

On a affaire ici à de très anciens thèmes mythiques symbolisant les mystérieux échanges entre le monde



Gravure de Xavier de Langlais.

des vivants et le monde des morts, mais il est probable que les auditeurs ne cherchaient pas à en percevoir le symbole et se contentaient de s'émerveiller du récit.

Une seconde caractéristique des romans bretons, c'est qu'il s'en dégage constamment cette idée fondamentale qu'un homme digne de ce nom recherche l'aventure pour l'aventure, pour le risque, pour s'affirmer, pour affronter son destin, pour se trouver lui-même.

Et, au vrai, est-il un homme celui qui n'a jamais rien risqué ? Quelle valeur peut-il avoir à ses propres yeux ?

D'où les « exploits » des chevaliers de la Table Ronde. La vie d'Arthur, les intrigues amoureuses de son épouse, les mésaventures de l'en-



Arthur - Gravure de Xavier V. Haas, extraite de « Breith, visions d'histoire ».

chanteur Merlin avec la fée Viviane, la vie de « Perceval le Gallois » sont venues peu à peu former la trame de ces épopées.

Une démocratie : la Cour d'Arthur

Mais une autre idée maîtresse qui y est mise en relief et qui a beaucoup frappé les étrangers, c'est celle de l'égalité en dignité humaine des gens placés à des niveaux différents de la hiérarchie sociale. On retrouve là une conception très ancienne des Celtes. La Table autour de laquelle le roi Arthur rassemble ses compagnons d'armes pour de fraternelles beuveries est ronde. Autour d'une table

ronde, il n'y a ni première ni dernière place.

Ce n'était pas une innovation d'Arthur. Les festins des Gaulois se déroulaient toujours autour d'une table ronde, alors que chez les Latins trois lits étaient disposés en ter à cheval autour d'une table carrée et ces trois lits étaient inégaux en prestige. Sur chacun d'eux, il y avait trois places également hiérarchisées les unes par rapport aux autres.

Signalons encore qu'à la Cour d'Arthur, selon la légende primitive, il n'y avait pas de portier : c'était un des chevaliers qui assumait cette charge. Imagine-t-on conception plus démocratique ?

Il faut encore signaler, au crédit des romans bretons, le sens de la nature. Les rochers, les collines, les rivières, les arbres, les fleurs, les oiseaux, les chevaux, les lions, les chiens, les porcs y sont présents, non pas seulement comme un décor, mais comme des acteurs du drame. Que l'on songe au rossignol du lai « An Eostig », à la Fontaine de Barenton dont quelques gouttes d'eau réparèrent sur une dalle déchaînée un cyclone à la vie de Tristan et Yseult au fond des bois. Que l'on écoute cette charmante évocation de l'été dans le lai de l'« Eostig » : « Longtemps ils s'entraînaient, tant que l'été arriva : les bois et les prés reverdiront, les vergers fleuriront. Les oiseaux menèrent, à voix très douce, leur joie au sommet des fleurs. Ce n'est pas merveille si celui qui aime s'y adonne alors davantage. »

Face au destin

On trouve, en outre, dans la littérature médiévale bretonne une pensée philosophique profonde, une interrogation sur le sens de la vie qui étaient bien loin des préoccupations des clercs français célébrant les faits d'armes de Charlemagne. La conception celte du destin y apparaît, non point comme une fatalité qui pèse sur l'individu, mais comme une fin qui l'attire, vers laquelle il se hâte fièrement, courageusement. Le héros celte ne cherche pas à se dérober à son destin comme un « Edipe ou un Priam, il lui fait face. Tristan et Yseult savent que c'est leur mort qu'ils ont vue, mais ils ne résistent pas à la passion, qui les brise, pas plus que, dans la saga irlandaise, Conor ne permet qu'on mette à mort Deirdré dont il sait que la beauté causera la mort de jeunes et beaux guerriers et la ruine de son royaume ni que Deirdré elle-même, plus tard, ne résistera à l'appel du pays natal où la mort, elle en a conscience, l'attend.

Enfin, ajoutons que c'est à la littérature des Celtes que le moyen-âge européen a emprunté l'idée de la « quête mystique » qui a profondément marqué les esprits. L'influence des récits de quêtes du chaudron de la resurrection (devenu, par la suite, le « graal » chrétien), de la princesse promise, de la terre d'éternel bonheur et jeunesse, n'est-elle pas à l'origine de cette sorte de quête qui étaient les Croisades, et plus tard des expéditions vers les îles d'au-delà de la mer ?

Yann BREKILLEN.

Edmond Michelet:

"La culture exige foi et enthousiasme"

par Freddy Noël

« C'EST TOUTE LA BEAUTÉ DU MONDE QUE JE GARDE CETTE NUIT » (J.-P. Calloc'h).

« UN ETAT DIGNE DE CE NOM DOIT FAIRE TOUS LES EFFORTS POUR NE PAS DESCENDRE A UNE CIVILISATION DE BAS-EMPIRE... » (Edmond Michelet).

FACE à un aéropage de journalistes culturels, Edmond Michelet, ministre de la culture, a tenu à la télévision un débat suivi d'une conférence de presse.

Edmond Michelet eut la simplicité de rappeler ses débuts modestes et comment lui vint le feu sacré du théâtre, qui, pour lui, fut la réalisation avec ses pauvres deniers de « *Tennor, ce faité à Marie* » ; dans ses propos, nous relevons au passage cette belle formule : « On n'accomplit rien de bien sans foi, sans enthousiasme... la foi dit l'homme. »

Parlant des « maisons de la Culture », le Ministre a déclaré : « Je n'ai pas voulu qu'un centime de crédit soit supprimé ! Les animateurs peuvent dormir sur leurs deux oreilles, mais je leur ai demandé de se faire accepter et de se rendre accessibles, aux municipalités. »

Propos d'un homme de bon sens ! Ne faut-il pas raison garder ? la peinture n'était-elle pas jusqu'ici trop marquée vers une tendance ; quant à la culture, nous l'aimerions parfois moins orientée, plus dans le génie de notre peuple.

Pour parler de la Bretagne, devantage de pièces dans l'esprit ou la contrainte d'Hélios, de Maimanche, de Sygne, d'Yeats, de Flaherty, nous avons une certaine tournure d'esprit et pourquoi toujours nous imposer du Brecht, du Ionesco, souvent par snobisme ou par avant-gardisme ?

0,40 % DU BUDGET !

Michelet déclarera dans sa conférence de presse que le théâtre est contestataire ; c'est un de ses aspects, le tenir pour seul semblerait dangereux, car contestation égale orienta-



tion ; demandons au théâtre tout bonnement de nous plaire, de nous émouvoir et de nous divertir.

Qui à la presse, l'information, la culture dirige les âmes et les hommes. Peggy disait déjà : « qu'avez-vous fait de la jeunesse ! » ; les gouvernements n'ont que les Peuples qu'ils méritent !.

La culture joue un rôle énorme ; nous la voyons faite d'humanisme, d'esprit, de finesse, de goût... Hélas ! culture, que d'abus on commet en ton nom. Au mot, chacun se gargarise mais ne lui accorde-t-on pas des subventions souvent minables dans les budgets de conseils généraux et les autres (0,40 % du budget national).

En Autriche : un orchestre symphonique pour 600.000 habitants ; en France, un orchestre symphonique pour 2 millions d'habitants.

Freddy NOËL.

L'INVENTAIRE DU CANTON DE CARHAIX

Nous savons Michelet attaché comme nous à la régionalisation ; sa conférence de presse mit l'accent sur l'inventaire artistique actuellement réalisé dans cette région de Carhaix qui nous est chère ; nous devons faire un effort pour mieux mettre en valeur les mérites touristiques de la Bretagne trop méconnue qu'est l'Ar-gout.

L'inventaire du Canton de Carhaix est révélateur de ces milliers de statues anciennes, d'un charme étonnant, de ces boisées, de ces vitraux ; il nous met en garde contre le pillage d'une fraction de notre patrimoine ; bandes organisées en vue du vol et du trafic international des œuvres d'art, incompréhension d'une partie du clergé déformé par la francisation, qui interprète abusivement les directives de la liturgie nouvelle, créent une situation grave et parfois tragique.

Interviewé par Yvan Christ, le ministre a terminé son débat en parlant de la sauvegarde des vieilles chapelles ; personnellement, nous espérons les voir consacrées le plus longtemps possible au culte. « O douceur des messes dans une chapelle » disait Calloc'h. Ah ! comme elles parlent de vieilles bretonne nichée là de tout temps. Mais si certaines devaient de cultuel-les devenir culturelles, pensons que la véritable œuvre d'art est une exaltation, un acte de foi, un dépassement de soi-même. Mon cher ministre, donnez-nous une chapelle : nous en ferons une demeure d'art sacré, voire d'art tout court.

L'art serait-il une chapelle ? Ici, par G. Rocher, la chapelle de Tremalo chère à Guizant (photo Yves Kervochon).



La musique
L'agriculture
La médecine
La course automobile



Devant le diorama d'un ancien lauréat de la Fondation de la vocation, Yvan Coassin qui a exposé pendant deux mois à la Maison de la Radio ses souvenirs natalistes, voici les quatre lauréats du 10^e anniversaire de la Fondation : de 2 à 4 : Jean-Paul Augereau, Claire Gibault, Marcel Morel et Daniel Guillon. (Photo KorantinKéo).

Quatre Bretons lauréats de la fondation de la vocation

En dix ans, la Fondation de la Vocation a désigné deux cent cinquante jeunes gens et jeunes filles qui animant une commune vocation de réussir dans la voie qu'ils avaient choisie.

La dixième promotion comporte 29 lauréats : parmi eux quatre sont originaires de Bretagne : Claire Gibault, chef d'orchestre, née au Mans, et dont le père est de Quimper ; Jean-Paul Augereau, médecin, né à Solomere ; Daniel Guillon, agent de développement en milieu rural, né à Poullézeu-Coteaux (Loire-Atlantique) et Marcel Morel, pilote de courses, né à Montreuil-le-Gast (Ille-et-Vilaine).

★ Claire GIBAULT. A 13 ans, elle obtient le BEPC et un premier prix de violon. Elle fait aussitôt partie des concerts du Conservatoire du Mans. C'est alors qu'elle découvre le répertoire symphonique et le rôle du chef d'orchestre. A 17 ans, bachelière en philosophie, elle entreprend une licence de philosophie. Finaliste au concours International des jeunes chefs d'orchestre de Besançon, Claire Gibault pourra, grâce à la Bourse de la Vocation, présenter le concours de direction à New York.

★ Jean-Paul AUGEREAU. Après des études brillantes, il sacrifie à la tradition familiale et devient pâtissier. Mais à 18 ans (il en a 28 actuellement), il décide de reprendre ses études. Un accident de la circulation entraîne un échec au bac. Démotivé, il réussit alors le certificat de préparation aux études médicales, puis ses examens de première et deuxième années de médecine. Il décide de se consacrer à l'étude des maladies mentales.

★ Daniel GUILLOU. Deuxième d'une famille de sept enfants, il naît dans un milieu rural. A 14 ans, il travaille comme ouvrier agricole, mais il doit bientôt quitter la ferme familiale. Il décide d'étudier à 18 ans, il obtient la qualification de technicien agricole. Devenu monteur, travaillant le jour, étudiant la nuit, il réussit l'entrée à l'école supérieure d'agriculture de Toulouse. La bourse lui permettra de suivre les cours de l'école pendant trois ans, avant de revenir en Loire-Atlantique.

★ Marcel MOREL. Agé de 25 ans, il réside à Orsay. Tout jeune, il préfère les sports aux études : la mécanique est sa passion. A 18 ans, avec un « cyclo » bricolé, il participe au Tour de France à cyclomoteur (2.000 km) en 11 jours, qu'il termine à la 8^e place. S'il veut être coureur, il lui faut auparavant s'assurer une situation rémunératrice. Il prépare plusieurs certificats aux conservatoires des Arts et Métiers. Puis, assuré d'un emploi dans un laboratoire, il reprend la course. Champion de France sur moto, il décide de tenter la course auto. Il achète à crédit une « Elina » formule-France, construite par J.P. Belloise. Hélas ! un accident au cours d'essais et la voiture est détruite. Belloise en reconstruit une autre que Marcel Morel pourra acheter grâce à la Fondation de la Vocation. En 1971, il espère courir en formule 3.

Korantin KEO.

Le rallye de la Loire

Afin de lutter contre le déclassement envisagé de la Mayenne et de la Sarthe et des voies navigables de l'Ouest a été publiée la brochure de la Commission de promotion touristique des canaux bretons et des notes navigables de l'Ouest 3 (C.C.B.) à mis sur pied un nouveau rallye nautique, qui aura lieu pendant les trois jours de fêtes de la Pentecôte, les 16, 17 et 18 mai, sur le parcours Oudon-sur-Loire, Angers et Sablé-sur-Sarthe. En raison de l'heure de la marée le samedi de la Pentecôte et en l'absence de toute installation valable pour la plaisance en pleine eau de la Loire à Nantes, la concentration des bateaux désirant participer à ce deuxième rallye nautique de la Loire se fera dans le petit port fluvial de Oudon.

Empruntant cette année un parcours sans danger ni difficulté en Loire-Martinie, Maine et Sarthe, ce rallye est ouvert à tous les bateaux de plaisance ne dépassant pas plus de 11 m 40. Pour tous renseignements et inscriptions, prière de s'adresser de suite auprès de M. J. Combar, délégué nautique du C.C.B. pour la Loire, 64, quai de la Poise, Nantes.

yezh ha sevenadurez breiz

Ur gentel nevez

gant
JIL EWAN

DONT a ra ar stourm evit ar brezhoneg da vezañ gwall zec'hus. Abaoe diwez an eil brezel-bed ez eus bet adtroget gant doareoù bet embreged endeo etre an daou yezh, hag ar rak 1914 zoken. Hogen, kaer a vez ober, ken distervall e chom bepred frouezh ar strouz a zo bet diwasket e-doug ar bloavezhioù-emgann da rein he gwir d'ober yezh.

C'hwitadenn ar gouleren bet nac'het outañ n'eus ket pell gant ar « Conseil Supérieur de l'Education Nationale » a ziele koulikoude bezañ ur gentel nevez evidomp. Atav e vo kavet un tu zev evidomp. Abaoe lost al leue da dre-menn da lakaat lost al leue da dre-menn dre c'heoan an nen. Atav e vo kavet Debrezed pe neuze tun pe dun g'ober d'ur nemad-keenn c'hwitadenn. Ar Stad, diazezet e Paris evel m'emañ, a ra he labour, setu. Petra da damail dezhi e gwirionez ?

Sklaer a walc'h eo bet evlket war hec'h c'hwitadenn treneket, hag ez c'hoazh ampledgoù (1) ar berzh stag ouzh stourm evit ar brezhoneg. An ampledgoù evit gouiniñ ar trec'h ez eus daou seurt anezho : pe sevel ur galloud stadal dimp dre amañ, da lavaret eo dre heni ar politikerezh, pe neuze kaout un niver bras a walc'h a dud troet ha gredus e gwirionez gant ar stourm evit ar brezhoneg, da lavaret eo un engroezad par d'an nebeutañ ha hini an emsaverion a zo deuet da vezañ gouiniñ e lec'h all. E seurt kenver e soñjan dreist-holl e berzh al labour sevenet gant Flandrez e Belgia. Hini ebet avat eus an daou ampled-gad rakvenet n'eo diazezet evit c'hoazh er vro-mañ. Pell emañ Yann zoken diouzh e gazed, o kervieriañ stad an traoù dre amañ gant stad an traoù du-hont.

Goad ez eus neuze da labourat war an div dachenn a gomzan diwar o feon ulheiochik : hini ar politikerezh ha hini labourat a-ziforc'h. Hogen, en un de-gouez ken kriz hag an hini m'emañ ennañ d'ar mare-mañ, e vefe gwall risklus dispartañ ar strouz war an eil tachen hag eben. Sklaer eo se da gement den a vez engouestlet mui pe vu en un ohererezh kevredik (2) ben-nak.

Kudenn ar bruderezh evit ar yezh zo da vezañ studiet gant muioc'h a a boull, a gav din. Penaos e gwirionez lakaat an dud, — ar muiañ gwellañ a Vreizhiz, — da domañ ouz ar brezhoneg hiziv an deiz, pa weler ar yezh komzet o kozhañ mui-ouz-mui bepred ? Diaes a walc'h eo o diaja kas seurt nemad da ben 50 vloaz, zo, pa o ken bev ar brezhoneg koulikoude. Gwir eo, evit abegoù politikel ar mare eo na fellas ket neuze d'an darn vrasañ difenn un dra a denne d'o dispar-tiñ diouzh ar Franzioniz ar Radial.

mañ ez eo gwellaet ar savidi (3) politikel emañ ar bobl vreizhiz e-kenver ar yezh. Hogen re nebet a vrezhonegerion ez eus hiziv. Pezh a vije bet salet gouiniñ gwechall a goller d'an ampoent e-kenver feistier ar brezhoneg, da lavaret eo e-keñver un elfenn hag he dije gallet, mar bije bet neuze an impalerded C'Hail ken gwan ha ma'z eo breman, lakaat ar brezhoneg, ha de heul Breizh on he fezh, en ur stad emgannus postek, troet e d'ober amañ ken bras berzh hag e lec'h all.

Da'm c'hredenn n'eus un diskoulm da gudañ ar bruderezh evit an dazou klask adsevel ur brezhoneg nevez, kefredel (4), kerei na petra, unan avat endoniet ha gwirizmet en ilin ar brezhoneg a viskoazh, da lavaret eo war-bouez he stummañ ar bobl voden. Sont dre da labourat ar lakay kalz n'eus nemetañ a gemet a c'hellef bastañ d'hon e-chomoum rouezidik ha degas dimp un trec'h asur un deiz.

- (1) Ampledgoù : Conditions.
- (2) Kevredik : Public.
- (3) Savidi : Situation.
- (4) Kefredel : Intellectuel.

L'enseignement du breton, mesure de salut public pour la culture du peuple en Bretagne.

AR SKOL DRE LIZER

Les inscriptions à « Skol dre Lizer » ne ralentissent pas. Nous prévoyons cette année scolaire plus de six cents élèves. Des cours de breton sont organisés un peu partout par nos élèves : à St-Sebastien de Landerneau par Mlle Salun — à St-Louis de Chateaulin par Bernard Jan, professeur, et M. Le Fur — au Likès Quimper par le Frère Damien — au lycée de St-Nazaire par M. Koparz — au Cercle du Conquet par Mlle Lansonneur... D'autres de nos élèves donnent des cours dans divers établissements de Bretagne et de Paris. C'est un mouvement qui semble désormais irrévocable. La conscience bretonne s'affirme de plus en plus chez les jeunes.

— Depuis le 17 décembre, le quotidien « Le Télégramme » de Brest, paraît, deux fois par semaine, le mercredi et le samedi les cours radiophoniques de breton de Visant Sette, le jour-même où ils se donnent à Radio-

GWERELAOUENN

Dudiuz krenn e veze,
Pedon yaouank, beza laouen.
Eur vuzugenn fiour a lake
De dridial va halon-me.

Eul leor skeudenet ivez
A bijs din, hag eur film brao.
Ha dastum gwaregou gweñ
Memes tra e vezen ma.

Fellou a ree din, en eur gosad,
En em walh' er mor, en em ganna,
Ha kana, ha selaou
Trouz izek ar biniou braz.

Hag eun deiz e sellas ouzin
Eur plah yaouank ter val he zell.
Ha p'am-eus out sellet,
Gorreg, he-deus troet he lenn.

Mikael MADEG,
Studier e N. S.

Mikael Madeg e-neus digoret eur skol vrezoneg e Versailles Impasse du Dr Waples evid ar re a fei dezo kleved komz ar brezhoneg beo, evel ma vez komzet e Breiz. Padl a Dreist-oll, ar re a heuil SKOLIOU DRE LIZER da zond da labourad gantañ. (Michel Madec, qui a fait un stage dans une ferme du Léon, l'été dernier, vous invite, si vous habitez son quartier, à ses cours de breton vivant qu'il organise chaque mercredi, à 20 heures, à Versailles, Impasse du Dr Waples. On peut lui écrire à son adresse personnelle : 2, rue de Vaucelles, 95, Taverny.)

KERLANN

militant de la langue bretonne

Par
Ronan CAERLEON

TREMEN a ran... Je passe, je meurs... murmura souvent Kerlann au cours de sa longue agonie.

J'étais à son chevet... Mon compagnon de lutte allait quitter la terre bretonne qu'il a tant aimée.

Les dernières paroles qu'il entendit avant que l'ankou ne le fauche, furent des mots bretons : — Bez dinec'h, Kerlann, ur Breizhad kalonek out bet e-pad da vuzeh. Stourmet ach eus evit Breizh hag he yezh a greiz kalon. An drase ne dremino biket!

— Kerlann a zo maro!... Act d'an Anaon... Kerlann est mort, répètent ses amis bretons, surpris et bouleversés par la douloureuse nouvelle.

Il semblait fort, il aimait la vie... 59 ans!

Il militait depuis sa jeunesse dans l'Emsav, principalement pour la défense de la langue bretonne.

Une tâche rude

Vers 1930 apparaît ce cordial instituteur public en milieu rural - Cléden-Cap Sizun, Guiclan, Saint-Gueno-le-Pennarç'h.

Des 1933, il appuie l'initiative de son collègue Yann Solhier qui fonde Ar Falz afin de militer en faveur de l'enseignement du breton dans les écoles publiques. Keravel se joint bientôt à eux.

La tâche est rude, les instituteurs souvent récalcitrants, sectaires, comme le sont devenus aujourd'hui trop de prêtres bretons qui, sous le prétexte de progressisme, font de la francisation bornée, de la dépersonnalisation.

En 1933, il s'agit de persuader l'instituteur laïque que la langue bretonne ne doit pas seulement être « la langue des curés ».

Kerlann recueille les bruzum ar brezhoneg, expressions locales, dictons dont le peuple, parmi lequel il vit, émaille quotidiennement ses conversations. Puis deux cents mots : Studiadenn war ar brezhoneg komzet e parrez Gwilkan.

Le goût du chant populaire

Il reçoit les encouragements de l'abbé Perrot qui, de Plouguerneau à Scrinagac, glane aussi. L'amour de leur langue créera de forts liens d'amitié entre le clerc et le laïque.

Fureteur de plus en plus passionné,



(Photo Kerlann 1930)

il détecte la version originale de la Pastorale de Poullouen, certifiée authentique et du XVII^e siècle par le celtisant Meven Mordiern.

Comme il a aussi le goût du chant populaire, il entraîne ses amis dans son sillage et compose des chansons sentimentales, humoristiques, patriotiques, sur feuilles volantes, dans la tradition des chanteurs populaires : la complainte du monument de Rennes, (explosion en 1932), Ar Balp et ses Bonnets Rouges. Il traduit l'Internationale et Les Bateliers de la Volga en breton, le célèbre Noël allemand Stille Nacht : O noz sioul, o noz santel...

Il recueille de vieux chants populaires qu'aujourd'hui le peuple ne connaît plus.

Il publie un recueil de trente chansons bretonnes pour les écoles. Certain-

es sont traduites des mélodies celtiques : galloises, irlandaises, écossaises... (Luskell va bag!)

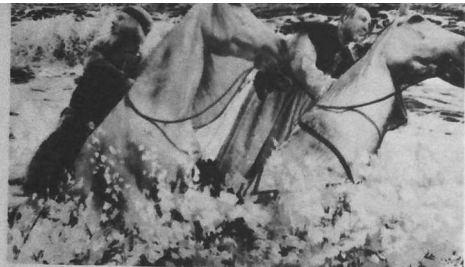
L'école en breton de Plestin

Mais son action la plus importante fut, en 1943, la fondation à Plestin, d'une école primaire où tout l'enseignement se pratiquait en breton, inspiration de l'école St-Enda de Patrice Pearse en Irlande.

C'est un pédagogue remarquable : il a le don, la passion et la patience de l'enseignement.

Skol Blistin et Ar Falz sont ses deux grandes œuvres.

Il parle breton avec une diction parfaite et se fait acteur dans la pièce drôlatique : Ar C'hormandoned



Dans une scène de « Ker-V », scénario pour une publication de jeunes. Henri Caouissin au roi Gradon et Kerlann, en saint Gwénéolé. (Photo Roman Gaerleon)

d'Henri Caouissin, Kerlann incarne messire Milbéo, messager de Jean V; il chante pour Salau ar Foll.

Il prête encore sa voix dans l'évocation historique du disque Anne de Bretagne.

L'exil...

Epuré en 1945, frappé d'indignité nationale, « abalammour en deus kontzet brezhoneg », il doit s'exiler à Paris, où il connaît, comme beaucoup de militants, la pauvreté, le chômage et surtout cette nostalgie du pays. Nous avons combattu ces fléaux ensemble...

Mais, après cette guerre, Ker-Vreiz reprend ses activités culturelles et Kerlann y donne régulièrement des

cours de breton. Un temps, il sera président. Mais, après de lourdes épreuves familiales, des deuils, Kerlann aspira à rentrer définitivement dans son pays de Montroulez, où reposaient déjà tant de ses souvenirs. Avait-il l'intuition que le temps d'y vivre lui serait mesuré ?

Kenavo, Kerlann !

Le 18 décembre 1969, une dernière fois, pour lui, en l'église Saint-Mathieu de Morlaix, s'élevèrent prières et chants en langue bretonne.

Le cercueil de Kerlann recouvert du drapeau Gwenn ha Du me rappelait celui de Yann Sohier... L'abbé Abjean dirigea la liturgie de ces funérailles bretonnes lui offrant son *Joa d'an Ansoñ*, le P. Chardonnet célébra la messe des défunts en breton, entouré de l'abbé Kler, directeur de Barr Heol, de l'abbé Ar Chalvez, directeur de Skol Sant-Erwan. Le chanoine Mevel, directeur général du Bleu-Brug, donna l'absoute. Et l'assistance joignit sa voix pour les cantiques d'es-pérance : *Ar Baradoz*, *Santez Anna*... Au cimetière, Alan Al Louarn fit des adieux en breton et à mon tour je lui dis au nom de sa famille et de ses amis rassemblés :

— Kenavo, Kerlann, er Baradoz ar Varzhed !

Au nom de ses amis bretons de Paris, j'ai fait graver une ardouse avec la devise du college des druides dont il était membre :

« Ar volge a-eneb d'ar Bed ».

Ronan CAERLEON.

diverze. La bande magnétique nous conserve sa voix pour le texte du drame gallois traduit en breton de Dyffinal Gerraint Owen et Yann-Vari Perrot. *Pardon ar mui a karet*, adaptée et enregistrée dans l'espoir que Radio-Breizh l'accepterait. Quoique offerte gracieusement, l'initiative fut refusée.

Dans le film *Le Mystère du Folgoet*

NOZ VAT, TA DOUS !

Tra - Bannou, chariz.

Enet vad an noz a berri ho waradro
 Met an noz a eo gwa ho d'ar gwa bras
 E lezho di d'indro, d'indro camp e bouz
 A-raok ma toue an dro
 Pevet di l'aril, aril, aril.

DISKAN

Nez vat, ne dous, brezhoneg ma 'n ho brezhed
 Nez vat, ne dous, kenavo dezote
 Me, me, me, chariz, aril, aril, aril
 O pevel d'aril, aril, aril, aril.

Hini an noz.

Aril, ne dous, brezhoneg ma 'n ho brezhed
 Me, me, me, chariz, aril, aril, aril
 O pevel d'aril, aril, aril, aril.

— 2 —

Kava 'n aril, aril, aril, aril, aril, aril
 Me, me, me, chariz, aril, aril, aril
 O pevel d'aril, aril, aril, aril.

DISKAN

Aril, ne dous, brezhoneg ma 'n ho brezhed
 Me, me, me, chariz, aril, aril, aril
 O pevel d'aril, aril, aril, aril.

KERLANN.
 Gwengole 1983.

POUR TOUS VOS TRANSPORTS

du petits colis à la masse indivisible

TRANSPORTS

Jean Prost

10 Agences dans l'Ouest

Rennes - Fougères
 Quimper - Saint-Brieuc
 Saint-Malo - Vannes
 Angers - Laval
 Le Mans - Nantes

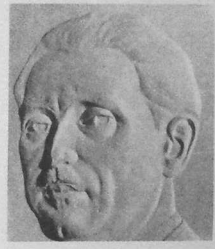
AGENCE A PARIS

RENNES : (09) 30-22-44 PARIS : 929-22-90

al leoriou * les livres * al levrioù * gant Yann Poilvert

Le légendaire de la mer

Rien de ce qui est marin n'est étranger à Jean Merrien : l'histoire, les gens, la pratique lui inspirent des sujets traités avec la même sûreté et surtout le même esprit. Parce que ce Breton appartient lui-même à cette société un tantinet mystérieuse qu'est, aux yeux du profane, le monde maritime, il la ressent profondément et l'exprime sans fausses notes. Délaisant cette fois le roman et la technique, il sacrifie au merveilleux pour évoquer quelques légendes plus ou moins connues et d'autres qui ne le sont pratiquement pas. Aventures des côtes, monstres marins aimables ou terrifiants, épisodes de la vie amicale, navires fabuleux et bateaux fantômes constituent les principales têtes de chapitres de ce légendaire qui se lit comme le plus passionnant des romans. Et l'on y comprend mille choses qui ne correspondent pas forcément aux données scientifiques : ainsi Merrien rapporte-t-il la raison que fournit un conteur breton de la salinité des océans : un capitaine, pour rendre grâce à la mer d'avoir sauvé sa femme, lui dit : « On vous admire pour votre étendue et vos marées ; désormais, si vous voulez me suivre, on admirera aussi votre goût ». La mer suivit le capitaine « dans un pays rempli de carrières de sel », et depuis, elle a toujours été salée... (Editions Robert Laffont).



Est-il donc si nigligable le combat de militants comme Camille Le Mercier d'Erme ?

l'éloquence acide. Il y a là d'excellentes et courageuses pages qui situent vigoureusement les raisons du malaise breton, la culpabilité de services parisiens qui traitent volontiers la Bretagne comme une vulgaire colonie. Mais le ton est déshabillé : Bothorel n'a sans doute pas encore surmonté les rancœurs qui l'ont saisi, et on le comprend quand, avec ses compagnons du F.L.B., il passa de longs mois dans les geôles de la Santé sans obtenir d'être ni entendu ni jugé. On ne fonde pas l'avenir sur les rancœurs. L'expérience du F.L.B. aura été positive, et un n'a pas fini de le voir, mais la Bretagne n'est pas née du F.L.B. : depuis des dizaines d'années, des hommes ont combattu dans des conditions souvent difficiles, voire au prix de leur vie, pour la maintenir. C'est grâce à eux que la personnalité bretonne demeure, s'affirme : le F.L.B. n'est qu'un maillon de plus, et si l'on s'en tient à l'histoire présente, il n'est pas le seul. Bothorel ignore ces aînés, de même qu'il ignore ou déprime les autres militants qui ont choisi d'autres voies que la sienne. Il n'a pas raison : ce dédain est négatif. Un peuple est fait de son éternité et de ses hommes. Je regrette que Jean Bothorel, dont le talent est grand, n'ait point su s'élever autant qu'il l'eût fallu au-dessus des déceptions. Aucun de nous ne compte ; seule la Bretagne est en cause ; à cet égard, il faut souligner le très bon chapitre que l'auteur a consacré au nationalisme : « notre nationalité bretonne s'ajoute à notre citoyenneté française ; notre langue officielle est le français et notre langue nationale le breton », écrit-il excellentement, redonnant par ailleurs son véritable sens au mot « autonomie » (Editions de La Table Ronde).

Bretagne

« Un pays bien différent, aux aspects multiples et toujours renouvelés », écrit Jean-Claude Jumieges au début d'un livre consacré à « la Bretagne mise en question », avec des esquisses de réponses. On sent ici une grande volonté d'honnêteté intellectuelle, les évocations historiques sont succinctes et généralement conformistes, mais sont toujours sympathiques ; ce qui est plus important, c'est la poésie qui sourd de maintes pages, une poésie qui se fait parfois amour, et la volonté d'expliquer la psychologie des Bretons, complexe pour l'étranger. Bien que sommaire, la partie économique est bien charpentée et sa lecture facilitée par des tableaux intelligemment conçus. Il faut enfin souligner que le chapitre consacré aux « autonomistes » est traité dans un esprit objectif que l'on ne rencontre pas si souvent. Il faut dire enfin que les photographies de Monique Jacot sont remarquables. (Editions Rencontre, Lausanne).

La Bretagne contre Paris

Cet essai de Jean Bothorel est plutôt un pamphlet : il en a les défauts et les qualités. Les défauts, c'est un fréquent parti-pris, le dénigrement sans nuances de certains responsables ; les qualités, c'est la sincérité, le rappel de évidences qu'on a trop tendance à oublier, des chiffres à

Mon âme n'est pas à vendre

Ce livre de Bernadette Devlin est une leçon pour tous les patriotes qui luttent pour la défense des droits des minorités, ces minorités qui sont la dernière conscience du monde. Bernadette y évoque assez longuement sa famille, la vie de ses parents, son enfance et c'est nécessaire car elles expliquent son cheminement intellectuel, puis elle brosse un tableau dur, dur de la vie en Ulster, qui justifie, ô combien, son choix politique. Elle n'est ni Jeanne d'Arc ni Cassandre, ni la Passionaria et elle tient à le préciser d'entrée. Elle est une fille tout simple, venue au combat parce que l'injustice lui est insupportable. L'histoire des Celtes est riche de filles comme elle, car, au contraire des Latins, le Celta a toujours considéré que la femme était l'égal de l'homme ; de ce fait, notre passé s'enorgueillit de nombreuses Bernadette Devlin. Celle-ci ajoute à la passion la lucidité ; irlandaise, elle est jusqu'au fond de l'âme, mais une Irlandaise fraternelle acquiesce, elle ne cache pas, à une République socialiste ; elle aime l'I.R.A., elle condamne la République libre de l'Eire où la réaction tient le pouvoir. Elle veut une Irlande des castes soumise à l'impressionnisme des Anglais. Quelle beauté dans cette dernière phrase de son livre où elle jette l'anathème contre le gouvernement d'un parti unioniste complice de Londres : « Nous sommes témoins de ses dernières convulsions ; et avec la traditionnelle miséricorde irlandaise, quand nous l'aurons fait tomber, nous le pisterons et le ferons rentrer sous terre » ! Chère crucelle et si sincère Bernadette, comme nous aimerions que tu fusses Bretonne... (Editions du Seuil).

Priorité à gauche

Dans sa préface, le breton Paul Guimard écrit du breton Charles Hermu : « C'est un luttreur qui médite et non pas un théoricien qui parle des combats à venir ». Dans cet essai bourré de références, de Jésus-Christ à Fidel Castro, en passant par Paul VI et Marcuse, Charles Hermu relate les combats auxquels il participa ces dernières années en faveur d'un regroupement de la gauche et en passant, trace de François Mitterrand un portrait particulièrement bien enlevé ; on apprécie qu'il se prononce pour une Communauté européenne politique inédite, de type fédératif, avec un parlement élu au suffrage universel et un gouvernement issu de ce parlement. Pour Hermu, l'avenir est socialiste : « Le socialisme, c'est d'abord une qualité de cœur, un penchant généreux à la justice, une intuition que la recherche scientifique d'une société meilleure vient étayer ». (Editions De noël).

TOUS LES LIVRES

analysés dans cette chronique sont en vente à la Coopérative BREIZ, Allée des Ormeaux, LA BAULE.

La Bretagne dans la guerre

Le vendredi 6 mars, à 17 heures, Hervé Le Boterf dédicacera le tome II de son livre « **La Bretagne dans la guerre** » (Editions France-Empire) au Centre Elysées-Bretagne, 4, av. Franklin-D.-Roosevelt, Paris-8^e (métro Franklin-D.-Roosevelt).

Le savoir-vivre breton

Dans une élégante plaquette joliment illustrée, notre ami Pierre-Jakez Hélias définit « le savoir-vivre » de la tradition bretonne. On s'y initie à l'éducation paysanne, si saine, à la façon de dire franchement sans vexer, aux manières de se taire et de parler, aux notions simples de l'honneur et de la honte, aux rites de la vie quotidienne, à l'art de manger qui exige du tact et à quelques-unes de ces coutumes qui font du Breton un homme courtois sans affectation, pénétré de bon sens et soucieux de ne pas déplaire. Ce n'est peut-être pas un bon guide pour les dîners à l'Élysée ou chez Maxim's, mais une bonne introduction à la compréhension d'une société aimable. (Editions *los Le Doaré*).

La Bretagne

René Thomasset rappelle fort justement que les Bretons, ceux du premier peuplement comme ceux qui suivirent, furent toujours des résistants : César eut l'occasion de s'en rendre compte ! Sans doute, cette volonté de survie, d'indépendance tient-elle à une addition de la race et du sol ; elle apparaît tout au long de ce livre bien illustré, dont la documentation est sérieuse, parfois originale. Mais je n'ai pas aimé la construction trop décousue du récit, le caractère fragmentaire de l'itinéraire, encore moins l'évocation fort indigente des années de la dernière guerre. (Editions **Fernand Nathan**).

CALENDRIER DE POCHE

édité par Al Liamm
6,00 F les dix exemplaires.
— Exemplaires : Biovest mat
— Des blancs
— Publiés Al Liamm.
C.C.P. R. Huon 1629 14 Rennes.

Promenades en Bretagne

Les vieilles pierres, les sites inspirés, l'océan qui imprègne notre terre, la foi illustrée partout, dans les somptueuses cathédrales et au carrefour des modestes chemins... Henri Queffelec nous emmène dans un Tro Breiz embaie de poésie et de joie ? Ça et là, au hasard d'un étape, il conte une légende, évoque un personnage, situe une coutume. Avec lui, la Bretagne « se présente comme une route de frontière entre le réel et le rêve ». Pour tout dire : le profond royaume de l'être. (Editions **André Baland**).

La retraite aux flambeaux

Dans son nouveau tome de son « abrégé d'histoire profane », Laurence Talbot étudie la progression de l'espèce humaine quand elle fut fixée en sa forme et comment s'échafaudent ce que l'on nomme les civilisations. (Ed.L.J. *Deruy*).

A suivre...

La matière littéraire est toujours aussi riche ! Dans nos prochains numéros, nous parlerons de « l'Anthologie de la science-fiction allemande », par notre compatriote Jacqueline H. Osterath ; « Breizh, visions d'histoire », de Herry Cooussin et Xavier-V. Haas ; « Demeures bretonnes d'aujourd'hui », par Pierre Lemoine et J. Mevel ; « Vieillesse du Prince », par Pierre Bercol ; « Tissant sa toile », de Bernard de Kerrault ; « Croix sculptées irlandaises », par Françoise Henry ; « Un capitaine allemand », par Alain Guel ; « Aux tentures du temps », de François Herpe ; « La vie quotidienne des marins au moyen-âge », par Jean Merrien ; « Les pays de l'Ouest » ; « La prospection minière à la batée » ; « La population bretonne » par Jacques Martin ; « La course et la fibuliste », de Jean Merrien...

YANN POILVET.

Dans notre prochain numéro, début d'une grande enquête sur **les églises de Bretagne**

● Premier article : Les protestants, par Jean-Pierre CRES-SARD.

ARMOR numéro deux

Parmi nos nouveaux abonnés, beaucoup déplorent de ne pouvoir disposer dans leur collection du numéro 2 dont le tirage a été trop vite épuisé. Il ne nous est évidemment pas possible d'en faire la réimpression ; néanmoins nous pouvons fournir des exemplaires en photocopie à ceux qui le désireiraient (impression en noir). En raison du coût de ce procédé, le prix est de 40 francs par numéro (payable à la commande).

Le C.I.L.I.A. à Saint-Brieuc

Le 23 janvier, le Cercle d'Information et de Liaison Industrie-Agriculture (C.I.L.I.A.) a tenu une réunion d'information aux Ets Stalaven sur la zone industrielle de Saint-Brieuc. Une quarantaine de membres, ainsi que des étudiants de l'École Supérieure de Commerce et d'Administration des Affaires, de Brest, y assistèrent.

Cette réunion portait sur les changements à apporter à la commercialisation, et plus spécialement à la promotion des ventes dans les grandes surfaces. Le caractère en était donc très technique.

M. Gérard Joulain, directeur général du Pain Jacquet, animait les débats. On sait que cette société, dont les usines sont situées principalement dans la région parisienne, a repris il y a deux ans une petite usine de Mael-Carhaix et va prochainement installer une unité de production sur la zone industrielle de Lamballe.

Une visite des Ets Stalaven, conduite par MM. Stalaven père et fils, a ensuite permis aux participants de constater la qualité des installations de cette charcuterie industrielle, tant dans le domaine commercial que sur le plan de la production.

● Glénans a compté 55.043 stagiaires en 1969 pour 88.000 journées de stage (contre 76.500 en 1968).

PHOTO
INDUSTRIELLES
PRISES DE VUES
AERIENNES
71.99.79
J. MARTIN 10 rue d'Alger Nantes

Les Japonais couronnent un livre de Xavier de Langlais

Le Prix Paul Claudel (destiné à couronner la meilleure traduction japonaise d'un livre français) a été attribué cette année à Mutsuhiko Kuroe, conservateur adjoint du Musée d'Art Occidental de Tokyo, pour sa traduction de « La Technique de la Peinture à l'huile, de Van Dyck à nos jours », par Xavier de Langlais, ouvrage qui avait été couronné, dans sa version française originale, par l'Institut, au titre de l'Académie des Beaux-Arts, lors de sa parution, en 1960, aux éditions Flammarion.

Le prix Paul Claudel, qui est constitué par une bourse de voyage avec séjour d'un mois en France, a été fondé à la mémoire du poète, qui fut longtemps ambassadeur au Japon, par le journal « Mainichi » et par la Maison Franco-Japonaise, avec la coopération de l'Ambassade de France au Japon, ainsi que celle de l'Académie des Lettres et de la Langue Française au Japon. Son attribution a eu lieu le 27 décembre.

Les lecteurs de cet ouvrage ne manqueraient pas de se réjouir de la distinction qui vient de l'honneur à travers sa traduction japonaise. « La Technique de la Peinture à l'huile » est le fruit de trente ans de recherches et d'expériences. Cette somme de plus de 400 pages contient, outre une partie historique importante concernant la technique des maîtres anciens et la restauration des tableaux, un grand nombre de recettes traditionnelles et de tours de mains — tous vérifiés par l'auteur — allant de la manière de tendre une toile sur son châssis, au vernissage final, en passant par le broyage des couleurs, l'application des glacis et des empâtements, etc.

A une époque où le succès est trop souvent le fruit d'une publicité tapageuse, peut-être n'est-il pas inutile de faire également remarquer que la « Technique de la Peinture à l'huile » de Xavier de Langlais connaît un succès de vente constant, depuis sa parution chez Flammarion en 1960 : une trentaine de milliers d'exemplaires vendus en dix ans, sans aucun battage en ont fait un véritable classique dont l'audience sera durable.

AUX ARTISTES

Armor entend être l'un des lieux de rencontre, de dialogue, de rencontre entre les artistes bretons et ceux de France et d'ailleurs. Elle vous propose des suggestions pour participer à nos ateliers de peinture.



BERNARD LOCCA

Bernard LOCCA, auteur du dessin de René Pivon publié en couverture d'Armor ce mois-ci est né en 1928 à Saint-Brieuc de mère bretonne et de père italien. Il fut élève de dessin du professeur Dubois qui, indépendamment du métier, lui rappela cette règle de Renoir : « la peinture n'est pas une révélation. Il faut la faire et bon soir ».

En 1946, déjà bien connu en Bretagne pour y avoir peint des fresques en l'honneur d'Angleterre de Saint-Brieuc et campé de savoureuses caricatures de Bretons pittoresques, il a obtenu le prix de la Biennale d'Art à Paris où son esprit bohème le dirigea vers la Baïte où il fut vite remarqué.

C'est un personnage que Bernard, une culture, une présence, de l'humour, une tendresse pour le petit peuple de marchands de quatre saisons, de robes, d'enfants des rues que, dans la lignée de Steinlein et de Pouillon, il « croque » avec sensibilité, car Locca doit son originalité au fait d'être resté lumineux, avec sa grande personnalité. Il a horreur des montagnes, des sophismes, des trucs, peindre, pour lui, c'est d'abord l'émotion, l'écoulement de l'œil ; reprenant le mot d'Ingres, il considère que « le dessin est la proie de l'art ».

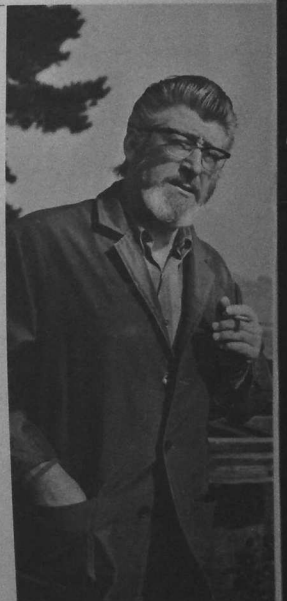
Sa sensibilité, sa gouaille, son talent lui valurent les sympathies de Breil, Maurice Chevalier, Gen Paul, Marcel Aymé, Edith Piaf, Bernard Dimey et tant d'autres... car tant vaut l'homme, tant vaut le peintre.

Comme le dit le critique Lelong « le modèle est maintes fois fixé dans un raccourci d'une science consommée » ; la qualité de Bernard dessinateur se discerne dans ses études de mains, qu'il est si difficile de peindre. Bernard Locca a illustré divers ouvrages et nous espérons que sa collaboration à la revue Armor ne s'arrêtera pas là.

Sa renommée est internationale : une de ses œuvres a été acquise par le président Johnson, ancien président des Etats-Unis.

Par son tempérament, par sa saveur, parce que, tel Vlaminck, il aime ce qui est trébuchant et sain, parce qu'il ne veut pas contondre « cuisine et pharmacie ». Bernard Locca reste de Bretagne, un des peintres les plus attachants, les plus sûrs.

F. N.



RENE RIEY A QUIMPER

Deux thèmes, Solano et Bretagne, ont été exposés à la Galerie Fouillen, à Quimper par René Riey qui avait réuni des paysages, des scènes des arbres de ces deux régions. Daniel Oster, secrétaire de l'Académie française, a expliqué les raisons de ce « rapprochement » inattendu, dans sa préface :

« René Riey a su découvrir les rapports secrets qui unissent Solano et Bretagne intérieure et les traquer dans leurs contrastes. Ces terres profondes, il nous les restitue d'une main infatigable : les futaines relevées de hauts chênes ou de pins conservent ici leur dimension et leur mystère ; les genêts et les aïeons sortent vraiment du sol ; les petites maisons basses ne sont pas seulement le décor de la lande, mais sa vie et sa chaleur. L'art de René Riey est fait de franchise, de discrétion et d'un immense respect pour ce qu'il voit. Ses dessins et ses aquarelles constituent les admirables documents d'époque d'un pays de toujours ».

Le vernissage avait rassemblé autour de M. et Mme Fouillen, propriétaires de la Galerie de René Riey et de Mme Riey, devant 60 dessins et aquarelles, les personnalités de Quimper et des environs, notamment le Maire, M. Gouagner, Pierre Lemoine, conseiller municipal, l'écrivain Pierre-Jakez Hélias, Mme Cuffel, épouse du Barde de Pont-à-Ven, ainsi que de nombreux visiteurs qui surent apprécier le trait et les demi-teintes du dessinateur, dans les chênes, les pins, les boulevards, les maires, les étangs et de la forêt de Brocéliande.

MICHEL-ANGE BERNARD-FORT



René Riey devant deux de ses œuvres : Bretonne en prière, le clocher de Pont-Aven.

MARCEL MILES SAISI PAR LA DEBAUCHE DES COULEURS

Si sa manière originale de cloisonner nettement les éléments de sa composition se retrouve dans ses toiles, le Breton Marcel Miles semble évoluer vers une utilisation plus généreuse des couleurs. Naguère, ses œuvres pechaient parfois par un noirisme excessif. Il s'en est libéré.

Desormais, sans rien perdre de sa dextérité à organiser solidement son sujet pour le camper avec sûreté et l'animer d'une intense vie intérieure, il affectionne et privilégie des couleurs intenses ou lumineuses qui aèrent son sujet avec bonheur.

Ses opulents bouquets de pavots et de tournesols, ses régates frémissantes de vitesse et de grand air marin, ses compositions d'algues et de poissons, trent cet entraîneur créateur.

Sa « mythologie irlandaise » et son « évocation mystique » maintiennent, par notre satisfaction, la tradition de ses œuvres insolites, énigmatiques, produites d'une imagination délirante nourrie aux sources profondes d'une sensibilité exacerbée.

Pierre BERNARD.

TAPISSERIES CONTEMPORAINES

Sous ce titre, une grande exposition de tapisseries est organisée à St-Brieuc jusqu'au 5 avril, chez M. Jean Morice, ensemblier décorateur, place Glais-Bizou, « La Demure », la belle galerie de la place Saint-Sulpice à Paris, dirigée par Denise Majorel, celle qui, avec Lurcat et F. Tabard, a fait la Renaissance de la Tapisserie des avant la dernière guerre, fournit les lissiers Aubussonnais. L'A.D.A.C. apporte son concours actif à l'entreprise en faisant, entre autres, circuler dans les Côtes-du-Nord une soirée cinématographique de haute tenue : « Tapisserie Vivante ».

C'est la première fois dans notre région qu'il sera possible de voir réunis les principaux cartonniers de notre temps, dans un ensemble fait à la fois de fidélité à la tradition du Moyen-Age, de recherches osées et du respect de l'esprit de ce noble matériau qu'est la laine.

H. Y.

ARMOR est un magazine qui fait autorité parce qu'il est indépendant. Aidez-le à maintenir cette indépendance et à accroître son audience en vous ABONNANT

CHRONIQUES

radio-télévision

Actualités au rabais

Radio-Télé-Bretagne fait ce qu'elle peut : ainsi, à l'initiative de Jean-Pol Cuguen, a-t-elle présenté en décembre-minutes ! — un conte en breton pour sous-titres en français. Mais la station rennaise est paralysée par les consignes nationales : c'est ainsi que les Actualités régionales sont maintenant présentées à 19 heures, moment de faible écoute car la plupart des téléspectateurs ne sont pas rentrés de leur travail quand elles sont présentées. L'horaire a été modifié pour permettre aux Parisiens de ne pas manquer le feuilleton !

Les informations régionales vous pensent bien que c'est le cadet des soucis de ces messieurs de l'avenue Kennedy ! Amis, écrivez pour protester.

Chansons importées

Pourquoi, dans ses rares émissions régionales, Radio-Bretagne consacre-t-elle de précieuses minutes à diffuser des chansons de Dalida, Vartan et autres Aznavour qu'il nous suffit d'entendre pendant les « tranches » nationales : nous ne manquons pourtant pas d'excellents chanteurs auxquels nos ondes devraient être réservées en priorité. On se demande aussi pourquoi la critique littéraire de Rennes parle surtout des ouvrages des éditeurs parisiens.

Pas de crédits pour le breton

Animée par A. Omès, l'association « Skingomz ha Skunvel » (18 bis, rue Duguay-Trouin à St-Brieuc) s'est donnée pour mission d'être l'interprète des auditeurs et téléspectateurs bretonnants. Elle nous envoie copie d'une lettre que lui adresse le délégué régional de l'O.R.T.F. à Rennes à la suite d'une nouvelle intervention. Celui-ci exact que, parmi les projets à l'étude depuis quelques années, figure l'extension des émissions régionales et, en particulier, la création de magazines en langues régionales ; mais il a toujours été dit que ces projets supposaient la mise à la disposition des régions de moyens supplémentaires ; or ces moyens n'ont pas été dégagés. Le délégué ajoute que cela ne signifie pas tout autant que rien ne sera fait en 1970, mais ne nous faisons pas d'illusions : les promesses faites par M. Pompidou lors de la campagne présidentielle sont bien oubliées.

HAG OR YEZ !

HOMMAGE A THEODORE BOTREL

Une plaque a été inaugurée dans la cour de l'école paroissiale Saint-Augustin, à Paris, pour y marquer le passage de Théodore Botrel. Voici Edmond Michelet dévoilant la plaque en compagnie de la veuve du barde et de sa fille Léna (photo Korentin Keo).



théâtre

Notre compatriote
Jean DANET installe ses
Tréteaux de France au cœur
de Paris

Un des gros problèmes qu'ont à résoudre les édiles de la ville de Paris, c'est la réorganisation du quartier des Halles. La vie nocturne si particulière et si attachante a disparu, l'animation ayant gagné les limites d'Orly à Rungis. On parle de l'implantation d'une bibliothèque moderne et d'une capacité suffisante, d'un musée d'art contemporain, de centres commerciaux, parking, etc. On parle beaucoup mais on en est qu'aux suppositions et aux plans. Il reste que ce quartier se devait de retrouver une animation culturelle. C'est notre compatriote d'Airy, Jean Danet, comédien, metteur en scène, animateur et directeur des Tréteaux de France qui prend en charge cela. Il débute avec une remarquable exposition photographique sur dix ans de Ballets du XX^e siècle. Plus de cent clichés en noir et blanc rivalisent de qualité sous l'œil des mannequins géants du ballet tiré de la mythologie celtique des « Quatre fils Aymon », tandis que films et diapositives vous envoient. Ensuite Jean Danet présentera sous son chapiteau bien connu des bretons, plusieurs œuvres dont La P. Respectueuse de Jean-Paul Sartre. Très entouré le jour du vernissage de l'exposition, Jean Danet a bien voulu répondre rapidement à nos questions.

— On a l'habitude de rencontrer Jean Danet le long des routes de France et de Bretagne. On vous retrouve aujourd'hui en plein centre de Paris. Pourquoi ?

— J. D. « La ville de Paris m'a demandé d'annexer ce quartier des Halles, et comme les Tréteaux de France aux mois de décembre, janvier et février sont au repos dans les hangars où nous hivernons, il m'a semblé intéressant de mettre un lieu dramatique à la disposition, non seulement de ce que nous pourrions présenter en tant que exposition Maurice Béjart, dans quelques jours le Piccolo Théâtre de Milan, le mois prochain une création de Jorge Lavelli, bref, de pouvoir accueillir à la fois des troupes françaises et étrangères.

— Pourquoi avoir commencé par Maurice Béjart ?

— J. D. « Parce que j'ai une grande admiration pour Maurice Béjart, et ensuite, il se trouvait qu'il dansait au T.N.P. entre le 15 janvier et le 15 février et qu'il m'était possible de le faire.

— Cette animation au centre de Paris va durer jusqu'à quelle période ?

— J. D. « Nous ne savons pas. Nous

commençons une expérience, elle a toutes les joies et les difficultés des expériences.

— Nous vous reverrons cependant sur les routes de Bretagne ?

— J. D. « Bien sûr, nous reprenons la route dès le mois d'avril.

— Avec quel programme ?

— J. D. « Nous présentons cette année pour commencer un spectacle Brassens qui vient avec nous pour une partie de la tournée, et puis, une création dramatique que nous n'avons pas encore désignée.

— Brassens sera donc en Bretagne ?

— J. D. « Certainement, oui. »

— Le poète chantant en Bretagne voilà une très bonne nouvelle, mais pourrions-nous annoncer un jour une nouvelle plus importante encore : « Jean Danet va mettre en scène une pièce bretonne ? ». Ce n'est pas nous qui détenons les éléments de réponse, mais Jean Danet lui-même. Entendrait-il notre voix ?

André-Georges HAMON.

dans la presse

* Sous le titre « *Pob! Vreiz* », le journal « Le Peuple Breton », organisme de l'U.D.B., va publier une édition en langue bretonne.

* Le Comité du souvenir de Maurice Nogués a publié un intéressant bulletin sur le grand aviateur breton né à Rennes en 1889, inhumé à Belle-Isle-en-Terre en 1934 (7, rue Clergerie, Paris).

les affaires

Bobet à tous azimuts

Louison Bobet réussit aussi bien dans les affaires que sur la route. Fondateur du célèbre institut de thalassothérapie de Quiberon et de son complexe hôtelier, il anime diverses entreprises, notamment la S.E.P. (Société européenne de patinoires) dont il est le p.-d.g. Celle-ci vient d'inaugurer une patinoire à Passac, en Gironde ; une seconde suivra à Paris, près du château de Vincennes ; au programme de 1970 figurent aussi Brest, Angers, Valenciennes et Dunkerque.

**Labour e Breizh
evid ar Vretoned !**

disques

Katel dit Glenmor

Il y a dans cette récitante qu'il n'est point bretonne d'origine une passion qu'on ne trouverait pas chez maints Bretons. Glenmor ne pourrait trouver Katel pour jeter ses cris d'angoisse et ses anathèmes, pour faire jaillir sa révolte. Parce qu'elle partage sa vie, ses créations, qu'elle est imprégnée de ce personnage à la fois trulucien et émouvant, elle « sent » profondément son œuvre et cela sourd avec violence parfois de ce disque où la colère et la tendresse se trouvent emmêlées dans des incantations obsédantes et exaltantes. *Ce peuple est fou, Sablae et dunes, Aux sans-dieu. La demeure est close, que Katel anime d'une voix ardente, c'est de la poésie à vif, brûlante...* (Editions Horizon-Musical). — Y. P.

gastronomie

Bar braisé au Muscadet

Prendre un bar de 2 à 3 livres, préalablement vidé et gratté. Le mettre sur une plaque beurrée avec des échalotes hachées et des champignons émincés. Mouiller le fumet de poisson avec le MUSCADET. Saler et poivrer. Ajouter une brindille de thym et une feuille de laurier. Couvrir le bar d'une papper beurré et mettre au four.

Après cuisson, le retirer du four et faire réduire le tout. Lier à la crème fraîche et au jaune d'œuf. Mettez le poisson dans un grand plat en argent, et, présentez-le entouré de languistines préalablement décorées.

Servez très chaud.

* *Le calt de la Pais à Rennes est un excellent établissement, mais pourquoi servir une « galette savoyarde » avec la classe ? N'est-il jamais entendu parler des savourettes crépes-déroulées de Bretagne ? Nous ne sommes pas chavins mais solidaires.*

● BRETAGNE INFORMATION PUBLIQUE, 8, r. P., 36, place des Lices, 35-RENNES, tél. (09) 00.84.88. — Fournit tous renseignements sur les questions bretonnes, culture, littérature, politique, etc. Donne liste de prénoms bretons, noms de bateaux et maisons. Vend tous articles de caractère breton, drapaux, bibi, serviettes en papier, livres, disques, linéaires, cartes postales, etc. Catalogue gratuit sur demande. Assure travaux de secrétariat aux associations bretonnes (travaux només), diffusion de circulaires, etc.

tro breiz

* Deux fois par semaine, « Le Télégramme » publie les cours radiophoniques de breton de *Viviant Sellaé* (qui n'enseigne maintenant notre langue à 38 collèges des classes terminales du collège de Saint-Louis de Châteaulin).

* Un malouin, Paul Germain, a été élu à l'Académie des Sciences de Paris.

* UNICOPA va lancer en 1970 un fromage de chèvre breton grâce à la production d'un élevage caprin créé dans le Morbihan.

* Jean Pannier, propriétaire d'une usine de charpentes métalliques à *Louviqne-du-désert*, a reparti : les 175.000 F de capital de sa société à ses 30 ouvriers et employés ; il ne conserve que deux actions de 100 F pour lui et ne sera plus que simple administrateur.

* Prix d'honneur à l'exposition de Nuremberg pour Jean Gaudin, de *Ples-sala*, pour sa malle de chasse.

* Les Ets Huel et Briau, de Tours, et Lanou et Adam, de *Rez-à-Nantes*, ont fusionné ; ils seront concentrés en 1970 sur la zone industrielle de Rez.

* Yann Poupinat a été élu président de l'Association numismatique armoricaine, Roger Devenyns, vice-président, Edouard Gral, secrétaire, Francis Rannou, trésorier.

* La Bretagne produit un milliard d'œufs de consommation par an ; 25 % de la production française. En tête, les Côtes-du-Nord avec 44,6 millions d'unités.

* M. François Hervé a été élu président du Groupement des conseils juridiques et fiscaux de Bretagne et de l'Ouest ; vice-présidents : MM. Pier-chard (*Saint-Brieuc*) et Jacques Ri-

* Une fabrique d'appareillages électriques (Micromat) va s'installer à Traou-Dour, à *Lézardrieux*.

* Un immeuble industriel sera édifié pour la société « Le Paiz quotidien » sur la zone industrielle de *Nantes-Carquetou* ; 15 emplois créés.

* Le docteur Dubourg, maire de Douarenez, a été élu président du C.E.C.O.R.

* Jean Passenaud, directeur de l'hôpital rural de Quimlin, a soutenu avec succès devant la Faculté de Droit et de Sciences Economiques de Rennes une thèse de doctorat de Droit médical et de la Santé Publique. C'est la première fois depuis sa création en 1963 qu'un tel diplôme a été délivré par la Faculté de Rennes.

courrier

Lucide

« Votre magazine est très bien fait et très intéressant. Il pose incidemment et sans excès le problème breton ».

MORVAN LEBESQUE
(Le Canard enchaîné).

Standing

« J'ai lu avec un vif intérêt votre revue bretonne et admire très sincèrement le standing que vous avez su lui donner ».

MAURICE DEIXONNE
ancien député socialiste.

Critiques

« Dans votre n° 6, il y a des choses excellentes, d'autres médiocres (...). Il est regrettable que le fils d'un homme politique (Daniélou) sans doute respectable se croie permis d'écrire aussi mal que la plupart de nos « représentants » analphabètes ! Son presque vis-à-vis de la page 13 doit se retourner dans la faculté et du marteau applaudit son compatriote de Leocro de la Bretagne » (page 4) des amis de Cachin. « Kac'h an Doual » est exaltant ; c'est, hélas, l'image de notre époque ».

HERSART DE LA VILLEMARQUE
Boulevard Lefebvre, Paris.

La bibliothèque bretonne
de Boquen

« Permettez-moi de vous remercier, au nom des moines et de tous les membres de la Communauté de Boquen, de la sympathie avec laquelle vous vous êtes entretenu dans « *Armor* » de Boquen à deux reprises.

Dans le dernier numéro, vous avez posé une question, que je ne voudrais pas laisser sans réponse ; le sort de la bibliothèque bretonne, que Dom Alexis a rassemblée ici avec tant d'amour (...).

« La vente d'un certain nombre d'ouvrages sur la Bretagne a été envisagée par le P. Bernard, mais rien n'a été fait. En novembre, d'accord avec les autres moines de Boquen, des Bretons, on a demandé au Dr Lebreton, de la littérature sur la Bretagne, de nous conseiller. Avec lui, on a fixé la ligne de conduite suivante : 1) On garderait à Boquen les ouvrages généraux sur la Bretagne, ainsi que ceux qui concernent la région du Mené ; 2) on céderait les autres à l'abbaye de Landé-

venec, qui, dès sa fondation, est destinée à être un centre de culture bretonne. Pour les chercheurs, il y a intérêt à trouver tous les ouvrages au même endroit ; et aussi, Landevenec est mieux aménagé que la bibliothèque de Boquen, où il ne fait vraiment pas bon à cette saison... »

« C'est un fait que, depuis la mort de Dom Alexis, Boquen est davantage tournée vers l'avenir que vers le passé — mais, je le crois, nous continuons à être nourris par nos racines plongées dans le passé ».

F. Guy LUTSENSZKY,
prieur de Boquen.

L'impossible unité

« Permettez-moi de vous remercier d'avoir osé créer votre revue. Enfin, une revue bretonne qui ne réclame à première vue d'aucune idéologie, ce qui prouverait qu'on peut être Breton sans être ni gaulliste ni communiste. Vous tentez l'impossible : l'unité mais cela en vaut la peine ».

Pierre FOUSSIN,
professeur de C.E.G.,
rue Jules-Ferry
Quiberon.

La République bretonne :

une folie !

« Je constate avec peine que des agitateurs irresponsables font comme à la salle de la Mutualité (à Paris), des réunions (avec une assistance nombreuse) où est prononcé le cri de « Vive la République socialiste bretonne ! ». Je tiens que c'est une folie. Ce n'est pas si elle est livrée à elle-même que la Bretagne se développe-
ra ».

René THÉRY,
ingénieur général du Génie
maritime (C.R.),
Guérande.

(N.D.L.R. — Nous ne voulons pas aller au fond du sujet ; Morvan Duhamel en a d'ailleurs parlé le mois dernier ; mais il convient de préciser que, dans un ensemble fédéral et socialiste, une « République bretonne » n'aurait rien d'une « folie ». Sans préjuger du contexte politique et des réelles démocratiques, il nous faut bien admettre que, si la France avait la même structure que l'U.R.S.S., la Bretagne pourrait fort bien être une République faisant partie d'une fédération française sans que soit mise en cause l'unité de la France.)

« La FRANCE va à des DECHIREMENTS qu'elle ne soupçonne pas si elle ne donne pas à la BRETAGNE la possibilité d'épanouir et de jouer son rôle dans l'essor français ».

René FLEVEN,
(in « *Avance de la Bretagne* »).

communications

Breuzier sant Erwan

Degas a rems da sôh, er wech ospad, d'an Adrounez Eskibien, penaos emah stad Breizh er mare-mañ, an diblôab o kenderc'hel, an drouz a labour erc'h ar re yec'hoù, eskibien-
noù al labourerien-douar hag ar vicherourien,
an dud koch dilezet, ar savennadurezh hag ar
yech o kouezh, gwasket ma vecont gant ar
gouarnamant gao.

Goulenz a reomp ouz hon eskibien skier-
jean en un doare fraezh hor c'henvoiz, en
covez ma vo tu da zizezañ un urzh vialoc'h
evit ar Bobi, evel ma lavar kelennadurezh ar
Pibien diwar-benn ar broioù-ou.

Y. E. C'HORR.

Stage - Chantier à Saint-Vincent

La jeunesse bretonne a tenu son pari et l'a
presque gagné ! 1969 a permis de confondre
les pessimistes et de mettre en place le
premier bâtiment du premier Centre Culturel
Breton.

Mais tout n'est pas achevé : il reste beaucoup
à faire. C'est d'ailleurs peut-être heureux, car
un grand nombre de Bretons n'ont pu encore
apporter leur contribution à cette grande
œuvre. L'occasion leur est à nouveau offerte
de venir travailler sur le chantier Saint-Vincent,
qui fera de la participation ainsi au renouveau
sur-Ouest, et de participer ainsi au renouveau
sur-Ouest.

Ce stage-chalet, animé par J.-L. Latour et
J.-P. Vincent, comportera des travaux de pein-
ture, menuiserie, maçonnerie, sculpture, et au-
tant le temps atelier de réflexion.

Adressez d'urgence votre inscription (bulletin
ci-dessous) à CENTRE CULTUREL KENALC'H,
157 rue A. Avenue Leclerc, 35-RENNES. Apportez
votre nécessaire de couchage (sac et couver-
tures), participation aux frais d'hébergement :
8 F par journée (comportant : coucher, petit-
déjeuner, déjeuner, diner).

Koun breiz

Le Koun Breiz qui entretient le souvenir bre-
ton dans la ligne traditionaliste lance un ap-
pel aux Bretons de toutes tendances pour
qu'ils aident à son action par les moyens dont
ils disposent. Envoi de fonds : Michel Duval,
2, rue Victor-Hugo à Rennes - ccp 2.394.92
Rennes.

Succès du premier rassemblement de GALV à Quimper

Les responsables de GALV (Comité d'Action
Progressiste pour la langue Bretonne) se sont
réunis à Brest en janvier et se sont félicités
du succès remporté par le premier des rassem-
blements départementaux de GALV. Ce ras-
semblement a été dévoué à la salle Toull ar
Lec'h à Quimper, 130 personnes, venant des
groupes GALV de Quimper, Douarnenez, Con-
carneau, Pont-l'Abbé, Elliant, Plozevet, Piogon-
nez et Châteaulin, y ont pris part.

Fanch BROUDIC, secrétaire de GALV, en bre-
ton, puis en français, fit le point de la situa-
tion de la Bretagne, soulignant la cohérence
de l'attitude du pouvoir en ce qui concerne
les problèmes sociaux et les problèmes cultu-
rels de la Bretagne, il dénonça la politique
d'exploitation éhontée dont sont victimes les
classes populaires bretonnes (bas salaires, chô-
mage et licenciements, désindustrialisation,
émigration...) ainsi que la condamnation à
mort de la Bretagne par le capitalisme et le
gouvernement français et par le Marché Com-
mun (rapports Mansholt et Vesel), et la poli-
tique poussoir autocratique par un gouverne-
ment qui compte pourtant sept ministres
« bretons » (dont M. Plevin), toujours aussi
réactionnaire et identique à elle-même depuis
100 ans, mené pour tuer la langue et la culture
bretonnes et pour désorganiser notre peuple.

Fanch BROUDIC stigmatisa également les
stéréotypes du Ministère de l'Éducation Na-
tionale à l'égard d'une éventuelle transforma-
tion de l'épreuve de breton au baccalauréat,
soulignant que l'objectif de GALV était de dé-
velopper chez les travailleurs bretons la
conscience de leur identité de travailleurs et
de leur identité de Bretons, et d'arracher la
partie du breton avec les autres langues vi-
vantes dans l'enseignement, et la création
d'émissions télévisées en langue bretonne.
Le secrétaire de GALV répéta que la politique
d'assassinat de la langue bretonne était un
véritable génocide culturel et la caractéri-
stique d'une situation coloniale.

D'autres rassemblements GALV sont prévus
dans les semaines à venir à Nantes, Rennes,
Lorient, Saint-Brieuc et Brest. Un grand meeting
général sera enfin organisé dans le courant du
printemps. Pour tous renseignements, GALV,
F. BROUDIC, B.P. 7, BREST.

Concours de dessin 1970

organisé par « Emgleo an itegehoù » (Entente
Familiale Bretonne) et « Renouveau bretonne »
(Bleiz-Brug de Haute Bretagne).

1. Création de la Bretagne Américaine par
les Bretons venant de l'île-de-Bretagne.

2. La VIERGE EN BRETAGNE - Pardons, Cha-
pelles, Fontaines, Statues couronnées.
Écrire quelques mots en Breton si possible
comme légende au dessin ; demander, au besoin
conseil à un parent, un ami, ou nous écrire.
Format du papier 21x27, indiquer le nom,
l'âge, l'adresse au verso des dessins et les
laisse parvenir à :

RENOUVEAU BRETONNE
Collège St-Martin - 35-RENNES - B.P. 168

Vers un Institut de Bretagne ?

Le Comité provisoire de direction
chargé par les « États Généraux de la
Culture Bretonne » de Guider l'étude de
la création d'un Institut de Bretagne,
s'est réuni à Mur-de-Bretagne, sous la
présidence de M. A. Russon, animateur
du Gorsedd. Rappelons le nom des par-
ticipants : M. S. Coarer, secrétaire d'in-
tendance universitaire ; MM. E. Coarer-
Kaondan, écrivain, A. Mahou, journali-
ste, P.-Y. Burel, chef-comptable, Y.
Brekilien, magistrat, s'étaient fait scru-
ser : MM. R. Tassel, architecte hono-
raire, Y. Talbot, professeur. Le Conseil
Énarid prenait également part aux
discussions. Il comprenait : MM. P.
Briand, sous-directeur de banque, S. He-
nar, directeur d'entreprise, M. Le Con-
nec, éditeur, E. Salaun, analyste.

Un projet de statuts a été analysé
point par point et amendé. Il sera adres-
sé à toutes les associations et publica-
tions strictement bretonnes qui seront
invitées à procéder à son examen en vue
du dépôt légal du texte définitif. Elles
en seront donc responsables.

Des démarches personnelles seront ef-
fectuées auprès des Présidents des prin-
cipales organisations dans le but d'étu-
dier les conditions de leur participation
à l'œuvre engagée dans le respect de
leur indépendance et de leurs convic-
tions.

Le principe d'une deuxième session
des « États généraux de la Culture Bre-
tonne » est confirmé.

carnet

* M^r Noël Barbedienne, ancien prin-
cipal clerc de M^r Jubault, notaire à
Guingamp, a été nommé notaire à la
résidence de Lamballe en rempla-
cement de M^r Michel Bouli.

* Né le 17 juin 1896 à Landéda, le
docteur Alain de Marc'hadour, conseil-
ler général et maire de La Made-
leine-Lille, est devenu député du
Nord du fait du décès de M. Liévin
Danciel dont il était le suppléant.

* Alexis Gourvenec a été élu à l'una-
nimité président de l'ARCOPEL (Asso-
ciation française des comités écono-
miques agricoles de fruits et légumes).

* M. Alexandre Stirn, ancien préfet
de région à Rennes, a été nommé
conseiller-maire à la Cour des
comptes.

Jean Ferniot

Jean Ferniot, qui vient d'accéder à
une importante fonction au journal
« France-Soir » et dont on murmure
qu'il en prendra sous peu la direction
complète, est un Breton par sa mère.

Fidèle à son origine, il se montre
toujours attentif, dans ses articles
comme dans ses rubriques radiodiffu-
sées, à l'actualité bretonne, à la réfor-
me régionale, à la décentralisation et
à l'aménagement du territoire. Dans
son dernier ouvrage, « Paris dans mon
assiette », un recueil de chroniques
gastronomiques dignes de Curnonsky,
il met en valeur de façon sympathique
les restaurants bretons de Paris.

Pour cette fidélité comme pour sa
récente promotion, l'équipe d'« Ar-
mor » félicite notre compatriote
Jean Ferniot.

Nécrologie

* FRANÇOIS TANGUY-PRIGENT, né
le 11 octobre 1909 dans une famille
paysanne de Saint-Jean-du-Doigt, fut
durant toute sa vie un militant socia-
liste et syndicaliste. Élu en 1935 maire
de sa commune natale puis conseil-
ler général, il allait connaître une
carrière brillante ; il fut député pen-
dant de nombreuses années ; à la
Libération, le général de Gaulle fit un
ministre de celui qui avait pris une
part active à la Résistance. Miné par
la maladie, il dut renoncer en 1967
à son mandat de député. Il fut sou-
ligner combien François Tanguy-Prig-
ent était sensible au fait breton. Il ap-
porta une grande contribution au com-
bat pour notre langue et notre culture.

* FERDINAND SIABAS, sénateur des
Côtes-du-Nord à la Libération.

* ALEXANDRE BAILEY, né le 1^{er} jan-
vier 1867 à Châteaulin, est décédé à
l'âge de 103 ans à son domicile de
Brignonan ; il était le doyen des
conseillers municipaux.

* VICTOR PLEVIN, cousin du Garde
des sceaux, est décédé à Saint-Malo à
l'âge de 78 ans ; les obsèques ont eu
lieu à Saint-Ideuc, l'inhumation à
Ploubalay. M. Plevin, p.-g. de l'ar-
meur Plevin, spécialisé dans la pêche
à la morue, était président du syn-
dicat des armateurs malouins.

* RAPHAËL DREAN, vice président
de Ker Vreiz.

Mariage

Monsieur Jacques QUATREBEUFS,
Directeur de la « Bretagne Réelle »
et Madame, née Yvonne SCAEROU,
vous font part de leur mariage qui a
eu lieu à Rennes le 2 janvier 1970, dans
le plus stricte intimité.
44, rue Philippe-Lemercier
22 - MERDRIGNAC.
10, allée du Danemark
35 - RENNES.

armor service

Le gwenn ha du

« Que symbolise le drapeau breton,
noir et blanc, que l'on rencontre de
plus en plus ? » Yves Le Coic, Saint-
Nazaire.

— Les quatre bandes blanches
évoquent les anciens évêchés de
Basse-Bretagne : Treguier, Saint-Pol,
Vannes, Quimper. Les cinq bandes
noires ceux de Haute-Bretagne :
Rennes, Nantes, Saint-Brieuc, Dol,
Saint-Malo. Les hermines rappellent
les armes du Duché.

Edition

« Où trouver-on la protection mi-
nière à la Baïte dans le massif armo-
ricain » (Guigues et Devismes) et
« Nantes-Saint-Nazaire bilan et pers-
pectives » ? Librairie Lebreton, rue
Emile-Zola, Brest.

— Le premier ouvrage est édité par
le B.R.G.M., 74, rue de la Fédération,
Paris, le second par l'O.R.E.A.M.,
6 boulevard A. Péguy, Nantes.



émigration

Les Lilas :
Kelc'h keltiek Dugelez-Breiz

Récemment, aux Lilas, dans la ban-
lieue parisienne, le Cercle celtique
« Duché de Bretagne » (Kelc'h keltiek
Dugelez-Breiz) a fêté le dixième anni-
versaire de sa création : grâce à Armel
Calvé, son fondateur, Jakez Frison,
Guy Clech, actuel président, André
Georges Hamon, Georges Duhal, Hen-
ri Grall et leurs camarades, l'esprit
breton est maintenu avec fermeté et
passion dans cette partie de l'île-de-
France où trop des nôtres sont
condamnés à l'exil (photo A.M.P.
Flury).

Au comité des canaux bretons



Nous avons évoqué dans
notre précédent numéro l'as-
semblée générale du Comité
de promotion touristique
des canaux bretons. Voici

une vue du bureau ; de g.
à droite MM. J. Girard, Re-
naud, René Henno, Chiama,
Denoual à la tribune.

un roman d'Édouard Ollivro

PICOU

FILS DE SON PÈRE

Picou et la politique...

La fièvre électorale démançait le pays. Les villages, naguère si calmes, si pacifiques, s'étaient transformés en champ de bataille. Dans l'âme de chaque citoyen, un volcan grondait. On ne comptait plus les injures, les insultes, les provocations aux diables, et, comme un tir ininterrompu de mitrailleuses, les discours crépitaient du matin au soir... Reconnaissables majeures et aptes à la direction du char de l'Etat, les femmes s'en mêlaient, ce qui, bien entendu, ne faisait qu'aggraver les discordes... Bref, tout un chacun s'appréhât à voter, dans un climat de guerre civile et de carnage...

DEPART POUR LA CROISADE

Pa Penhoat était blanc. Blanc comme le linge, blanc comme l'âme d'un nouveau-né, blanc comme la blanche farine. S'il était si blanc, du reste, c'est que les rouges infestaient la commune. De vrais rouges. Des solides. Des purs. Rouges comme le sang de bœuf, rouges comme le rouge baiser, plus rouges que le doux degré d'Algérie. Comme l'hiver traîne à sa suite le printemps, comme la nuit fait signe à l'aurore, comme le crime appelle la vengeance, ainsi le blanc politique appelle le rouge de même nature et vice-versa... Blancs contre rouges ! Rouges contre blancs ! C'était l'appel aux armes, selon la saine tradition des antiques bagarres, hostiles aux étiquettes compliquées et aux initiales fumeuses. On partait pour la croisade avec la bénédiction solennelle des chefs de partis et l'assurance combien admirable de travailler pour la liberté, l'égalité, la fraternité, la justice, la compréhension entre les peuples, la paix, les hauts salaires, la vie à bon marché, les loisirs prolongés, la retraite précoce, et contre les percepteurs... Unité profonde sous les apparences fallacieuses de la division !

ROUGE ET JAUNE : DES PERILS

A quinze ans, Picou, en dépit de ses culottes courtes, possédait déjà une mentalité d'électeur et une conscience précise de ses obligations politiques. Ce n'est pas impunément qu'il était le fils de son père,

en ce domaine comme en tous les autres. Donc, à quinze ans, Picou était blanc ; aussi blanc que son père, aussi blanc que la blanche hermine. Et il était ses blanches convictions sur un savoir peu commun. Il savait que d'innombrables dangers menaçaient la démocratie, qui se nommaient l'inflation, la banqueroute, les francs-maçons, les fonctionnaires, les importations de pommes de terre algériennes, les anarchistes, le péril rouge et le péril jaune. Il savait que, seuls, les amis politiques de son père, pouvaient réaliser le miracle d'accroître le prix des primeurs tout en diminuant le prix des engrais, et de diminuer le prix du tabac tout en augmentant le prix du beurre... Un fameux cerveau en vérité, que le cerveau de Picou. Il savait toutes ces choses, à quinze ans, et en parlait avec une admirable assurance. Il connaissait de surcroît La Marseillaise par cœur et la jouait sans défaillance à l'harmonica, ce qui remplissait son père d'une jubilation frénétique. Il haïssait le père Combes, et, au nom de Renan, ricanait du petit air supérieur de l'homme instruit, auquel on ne la fait pas. Il savait enfin crier : « Vive la calotte », d'une voix enflammée et belliqueuse, d'une voix claironnante, qui claquait comme un drapeau... Oui, Picou était un pilier, un inébranlable pilier de la République. Le parti de la liberté et de la justice tenait en lui un défenseur de choc, un soldat de première ligne, un Béré sans tambour, mais avec harmonica, prêt à l'héroïsme des charges audacieuses et sanglantes... A quinze ans, pour la paix et l'unité du pays, Picou ne rêvait que poudre et bagarres...

AU POTEAU !

Et c'est ainsi qu'une aversion particulièrement farouche l'opposait au clerc de notaire de la commune qui répondait au prénom d'Octave. Il faut dire sans plus attendre que le dénommé Octave était rouge, qu'on le disait même chef secret des rouges et que, depuis l'ouverture de la campagne électorale, Pa Penhoat, pourtant son ami, ne lui adressait plus la parole. En conséquence, Picou, qui, en son for le

plus intime, n'était pas loin de se considérer comme le chef secret des blancs dans la commune, considérait Octave comme son ennemi personnel. Sur son passage, il détournait la tête, enfouissait profondément les mains dans les poches de sa culotte courte, et sifflait d'une manière blessante ; ou encore, dédaigneusement, crachait de son côté ; ou encore lançait vers le ciel le filet narquois de sa fumée de cigarette. Quatre fois par jour, Octave, pour se rendre à son travail, passait devant la ferme paternelle. Quatre fois Picou, sur le bord de la route, sifflait, crachait ou jurnait, en gardant toutefois les distances nécessaires pour un repli stratégique précipité en cas de riposte soudaine de l'ennemi. Car Picou était lucide, et se rendait compte de sa folle témérité... Une nuit, suprême audace, il s'était levé, le cœur battant, et, dans les ténèbres, éternelles complices des conspirateurs, avait rampé vers la maison d'Octave. Il tenait à la main un bâton... de craie. Et, en lettres énormes, à cinq mètres de la porte de son ennemi, il avait tracé froidement, sur la route, ces mots vengeurs : « Octave au poteau !... » Oui, décidément, Octave n'avait qu'à bien se tenir...

LA MOTO D'OCTAVE

Les passions atteignaient leur paroxysme. Il restait seulement huit jours avant le scrutin. Picou avait accroché un drapeau bleu, blanc, rouge, au guidon de son vélo, et son visage anxieux prouvait que de graves problèmes le préoccupaient. Soudain, il se passa dans la commune, un événement du plus vif

intérêt. Octave, Octave le rouge acheta une motocyclette. Une superbe motocyclette, dont Picou, instantanément, tomba amoureux. Bloc moteur ! Sélecteur au pied ! Fourche télescopique ! Vacarme de locomotive ! Vitesses d'avion à réaction ! Et quel scintillement ! Quel éclat dans la lumière ruisselante du printemps. Pour un garçon de quinze ans, fut-il lourdement angoissé par le destin des nations, il n'est pas de plus beau spectacle au monde qu'une motocyclette neuve filant dans un nuage de poussière, en crachant de la fumée, et en assourdissant le voisinage de son infernal tintamarre. Picou tomba amoureux de la motocyclette d'Octave. Et il se jura d'en essayer bientôt le siège arrière, en termes techniques, le tansad. Mais comment s'y prendre ? Comment manœuvrer pour être pris en croupe par Octave sur le siège arrière de sa moto, sans se rendre coupable de trahison, sans reniement, sans basse flatterie ou vile lâcheté ? Ah ! la vie pose parfois à l'adolescence de redoutables problèmes ! Picou réfléchit profondément. Il réfléchit toute une nuit, puis une journée tout entière.

« Soit un engin dénommé motocyclette, propriété d'un rouge, dénommé Octave. Soit, d'autre part, un blanc, fils de blanc, dénommé Picou. Picou le blanc veut faire une petite promenade sur la moto d'Octave le rouge... »

Jamais encore Picou n'avait soumis sa matière grise à un tel travail...
A BAS LA CALOTTE !
Cinq jours avant le vote, Picou, sur le coup d'une heure et demie se posta sur le bord de la route. Ses

UNE GARANTIE DE QUALITE

HAVAS. OUEST-FRANCE VOYAGES

Son nom l'indique : **HAVAS** - la plus importante agence française de voyages.
OUEST-FRANCE - le premier quotidien de province et son office de voyages connu de longue date.

Ses voyages, séjours, croisières maritimes et aériennes sont soigneusement sélectionnés parmi les meilleures formules proposées sur le marché français.

RENNES - 5, rue du Maréchal-Joffre - Tél. 30-78-31	HAVAS. OUEST-FRANCE VOYAGES s'est associé l'exclusivité de grands noms du voyage.
BREST - 78, rue de Siam - Tél. 44-85-43	CLUB MEDITERRANNEE TOUROPA
LAVAL - 8, rue de la Paix - Tél. 93-32-37	
LORIENT - 14, rue de l'Assemblée-Nationale - Tél. 64-53-07	
QUIMPER - 4, rue René-Madec - Tél. 95-24-36	
SAINT-BRIEUC - 7, place Glais-Bizoin - Tél. 33-29-10	
SANT-MALO - 10, place Chateaubriand - Tél. 34-98-92	
VANNES - 7, place Maurice-Marchais - Tél. 66-20-18	

Son implantation unique en Bretagne et Mayenne fait d'**HAVAS. OUEST-FRANCE VOYAGES** l'agence de voyages la plus importante de l'Ouest.

TOUS BILLETS AIR - FER - MER aux tarifs officiels des Compagnies AIR-FRANCE / AIR-INTER, etc. Lic. 93 A

traits étaient empreints de la résolution la plus ferme ; son œil brillait farouchement ; mais son cœur battait à toutes pédales. Brusquement, comme une fanfare, la pétarade de la moto éclata et, tel le dieu de la vitesse, Octave apparut, enveloppé d'un nuage de poussière. Le cœur de Picou accéléra et battit au rythme d'un piston de moto. Dévorant la route, Octave approchait, approchait. Quand il fut à dix mètres, Picou se décida, gonfla la poitrine, et d'une voix tonitruante, lança de toutes ses forces :

— A bas la calotte !
L'effet fut tout simplement foudroyant. La moto, après un coup de frein terrible, s'arrêta net. Et Octave, la bouche ouverte, le sourcil ahuri, se retourna vers Picou.

— A bas la calotte ! reprit celui-ci d'une voix de sacrilège.

Octave, visiblement en retard sur les événements, fit reculer sa moto de quelques mètres, ferma un œil, puis l'autre, rouvrit les deux yeux, contempla Picou comme si ce dernier dégingolait droit de la lune, reprit son souffle et finit par demander :

— Tu es pourtant bien le fils de...
— Oui, fit Picou, sans lui laisser le temps d'achever.

— Le brave enfant ! Le bon petit garçon ! Et qu'est-ce que tu racontes ?

— A bas la calotte ! répéta Picou avec conviction. Puis, sans transition, il ajouta :

— Je voudrais bien faire un tour sur votre moto.

PRECIPITATION

La manœuvre péchait par excès de précipitation. Une bonne tactique eût exigé de savants travaux d'approche, des combinaisons tortueuses. Mais quand on a quinze ans et qu'on se nomme Picou, de surcroît, on ignore les feintes et les lenteurs hypocrites. D'ailleurs, le but poursuivi était visiblement atteint. Flatté par une conversion aussi tapageuse, flatté encore par les regards luisants d'envie que Picou lançait à sa motocyclette, Octave acquiesça :

— Monte sur le tansad.
D'un coup de reins, Picou fut en selle.
— Où allons-nous ? interrogea Octave.
— Passons par le bourg, dit Picou, qui avait tout prévu.

Octave s'installa au guidon.
— Vous fumez ? s'enquit Picou en sortant un paquet de gauloises de sa poche.
— D'accord, fit Octave en prenant une cigarette.
— Prenez-en deux ! dit Picou généreux.
Et présentant son briquet :

— Du feu ?
— Merci ! fit Octave éberlué.
Ils allumèrent tous les deux leur cigarette ; puis la moto démarra à 60 à l'heure ! Une équipée sensationnelle ! Picou ressentait les plus fortes émotions de sa jeune carrière pourtant mouvementée. Il avait l'impression de voler. Le vent jouait à ses oreilles une musique endiablée ; en une bouchée il absorbait les virages.

UNE DOUBLE HAIE DE GAMINS VERTS

— Ça va ? demanda Octave.
— Ça biche ! répondit Picou, que la vitesse rendait lyrique. →

Vient de paraître

REMY

"AUTOUR DE LA PLAGE BONAPARTE"

Dans "LA MAISON D'ALPHONSE", Rémy a écrit comment un nombre important d'aviateurs alliés, abattus au cours de raids sur des objectifs ennemis et traqués de toute part furent recueillis, hébergés, nourris, habillés, puis, de refuge en refuge, dirigés sur une plage déserte de la côte bretonne désignée par les services britanniques sous le nom de "plage Bonaparte", où venait les chercher dans la nuit, sous la menace des canons allemands, une corvette partie d'Angleterre.

Ayant reçu depuis de nouveaux témoignages, l'auteur a voulu donner une suite à ce premier ouvrage, en même temps que rectifier ou compléter certaines déclarations qu'il avait reproduites. De telles enquêtes sont difficiles, non seulement parce qu'elles exigent beaucoup de patience, et du fait que beaucoup de témoins ont disparu, mais aussi parce que ceux qui survivent rapportent subjectivement les faits qu'ils ont vécus, ce qui impose des recoupements pour serrer au plus près la réalité des faits. C'est la tâche que Rémy s'efforce d'accomplir dans le domaine de la "petite histoire" où il s'est cantonné, mais sans laquelle l'Histoire tout court ne saurait s'écrire avec certitude.

Dans la série de LA LIGNE DE DEMARCATION qui connaît un succès sans précédent (21 volumes publiés en 4 ans), c'est un nouveau livre de la LIBRAIRIE ACADEMIQUE PERRIN 8, rue Garancière, Paris VI*

Le bourg fut traversé en trombe et c'est à peine si les galopins du village, qui jouaient au ballon près du cimetière, reconnurent leur camarade, lequel, du reste, ne daigna même pas leur accorder l'aumône d'un regard. Trois kilomètres plus loin, Picou hurla aux oreilles d'Octave :

— Demi-tour !

Octave fit volte-face et repartit dare-dare. Cette fois, sur la place du bourg, une double haie de gamins, verts de jalousie, attendaient la motocyclette. Pour Picou, l'instant était solennel. Enfonçant la tête dans les épaules, gonflant les joues, fronçant les sourcils, il pencha le corps en avant, exactement comme s'il allait franchir le mur du son. La moto passa comme un cyclone. Une minute comme il en est peu d'aussi grisantes dans la vie d'un homme...

— Une fameuse mécanique, dit Picou connaisseur, quand la moto l'eut ramené à son point de départ.
— Ça tourne, admit Octave.
— Moteur culbuté, je crois, fit Picou.

VIVE LA CALOTTE !

Octave ouvrit des yeux ronds.
— Quand j'en achèterai une, révéla Picou, je choisirai une 125 centimètres cubes !

— C'est pour bientôt ?
— Après mon service militaire ! Là-dessus, il tendit la main.

— Merci ! et à bientôt...

Puis il partit à toutes jambes. Il courait comme la foudre. Et Octave, interdit, le regardait courir. Et, brusquement, quand il fut à vingt mètres de la moto, Picou se retourna d'un seul bloc, se planta au milieu de la route, et, de toutes ses forces, hurla :

— Vive la calotte !
Octave, de saisissement, faillit tomber à la renverse.

— Eh ! eh ! vive la calotte ! répéta Picou du haut de son gosier, en lançant de magnifiques pieds de nez et en tirant la langue... Eh ! eh ! Vive la calotte !

Puis il bondit par-dessus un talus et disparut dans la nature. Il était heureux ; sa manœuvre avait réussi, sans trahison. Et, en outre, jote suprême, satisfaction divine, il avait berné l'ennemi irréductible de la famille.

LE CHAMPION DESABUSE

Eh ! oui, la vie pose parfois d'étranges problèmes ! Le lendemain du scrutin, une immense surprise attendait Picou. Passant au bourg, il aperçut avec un ahurissement sans bornes son père qui prenait l'apéritif en compagnie... d'Octave. Et le dénommé Octave racontait à n'en pas douter une histoire bien hilariante, car Pa Penhoat se tenait les côtes et riait comme un bossu. Et on eût dit deux amis, deux vieux amis, deux vieux amis se rencontrant après une longue séparation...

Et ce spectacle plongea Picou dans un abîme de réflexions. Et il entrevit confusément, que les discordes politiques sont des luttes vaines et gratuites, que les élections sont des jouets pour grands enfants, des jouets passionnants qui attirent quelques jours, mais dont on se lasse bien vite et qu'on se hâte de mettre au rebut. Il en fut déçu, car il avait l'âme guerrière. Déçu, et quelque peu découragé...

Le découragement fut complet lorsque à l'heure de midi, son père lui administra une magistrale paire de taloches « pour avoir crié vive la calotte sur le passage de gens pacifiques et inoffensifs ». C'est ainsi que pour toujours — autrement dit pour quatre années, jusqu'aux élections suivantes — la République perdit son champion le plus valeureux et le plus désintéressé.

Edouard OLLIVRO.

(Extrait du roman d'Edouard Ollivro « Picou, fils de son père », éditions Plon, dont Armor a déjà publié plusieurs chapitres. Devenu introuvable, ce livre sera prochainement réédité.)

BULLETIN D'ABONNEMENT

(à découper ou à recopier)
à nous envoyer, 10, rue Vicarie - 22 - SAINT-BRIEUC

M. _____

Adresse _____

souscrit à un abonnement d'un an à la revue ARMOR, au prix de 20 francs qu'il règle par *

- chèque bancaire
- chèque postal
- virement au C.C.P. Armor : 2691-70 Rennes

* rayer les mentions inutiles

POUR VOUS TENIR AU COURANT DE L'ACTUALITE BRETONNE

Abonnez-vous à

L'AVENIR
de la Bretagne

Journal national breton et fédéraliste européen

directeur : Yann FOUERE

12^e année

Abonnements ordinaires : 10 F de soutien : 50 F l'an.
CCP 1132-86 Rennes

Spécimen sur demande

**NOS
PETITES
ANNONCES**

La ligne : 5 F + taxes (23 %) 1,15 = 6,15 F
(La ligne comprend en moyenne 33 lettres, signes ou espaces)
Pour la domiciliation à la revue, supplément de 5 F.
Annonce encadrée :
compter le montant de quatre lignes en sus.
Les abonnés bénéficient d'une remise de 10 %
sur le prix des petites annonces (joindre la bande)
Pour cette rubrique, le paiement se fait à la commande
(C.C.P. 2691.70). — Aucun justificatif n'est envoyé.

● A vendre LIT-CLOS breton, excellent état, bonne occasion à saisir. Ecr. à Michel Gantier, 15 avenue Aristide-Gréand, Touques (Calvados).

● A V. ARONDE 9.60, prix intéressant. S'adr. à M. Yves Maudrin, Locmeur, 29 N Plouneveventer.

● Dem. à l'ann. SERVEUSE pour bar-croquerie Nourris, loges, bonne ambiance. Ecr. ou se prés. Mme Le Ker, crêperie Avant-Port, 22-Bisc.

● Ch à louer ou à acheter MAISON à Rennes. Ecr. à M. Cormon (aux bons soins d'Armor qui transm.).

**TRAVAUX
A DOMICILE**
PROMOTION-DIFFUSION
pour
France - Suisse - Belgique
Autriche - Hollande
Luxembourg
Plusieurs activités indépendantes dont copies main et machines et sélection d'adresses achetées par nombreuses entreprises.
TRAVAIL INDEPENDANT
Rece. cte envel. timbr. à votre adresse
L.F. BIJARS, B.P. 28
Bordeaux-Chartrons (33)

● Une maison d'édition cherche des écrivains ou bandes dessinées (S.F., fantastique, espionnage, police). Faire offre à « Lunatique », 11, rue Edmond-Roger, Paris, qui transm.

● YORKSHIRE TERRIER, vice-président du SWVT — Juge KCI AN-DROUIN ch. M. 22 av. Tassonière, 92-ASNIERES. Tél. 793.25.12 donne tous renseignements.

● Monsieur, 23 ans, larg. conn. trav. bur. à Paris (dip. dact.) conn. économ. arch. photocopie, désir. reentr. Bretagne, ch. empl. rég. 50, 29 S. 44 ou 35. Ecr. Armor N° 163.

● Dispose 300 m² FUMIER VOLAILLES, litères. Reproducteurs CHARLOUX, 35-RETIERS. Tél. 1.30.

● Amis, relations, vrais congés grâce à Amitié, Culture, Loisirs. A. B.P. 35, 33-LE BOUSCAT.

● Particulier désire vendre ou échanger : ex libris, films, timbres, etc. Langues allemand et anglais. J. VILS P. 1013, Copenhagen K, Denmark.

● A saisir excell. occasion : PENSION DE FAMILLE rég. Tréguier, bord de mer, pins, site remarqu. pour être tranquille en maison vac., pour être tranquille, etc. Ecr. A. Omble, 18, rue Duguay-Trouin, Saint-Brieuc.

● Ch. à acheter sur côte entre Saint-Brieuc et Babou-d'Or, vieille MAISON ou FERMETTE, 1.800 à 2.500 m² terr. si poss. avec vue sur mer et proxim. village. Dispose cpt 70-80 000 F. Ecr. J. PILLON, 45, rue Marie-Louise, 79-Sartrouville. Tél. : 962.27.31.

● Pr retour au pays, ch. pl. chef meuble, chef d'agencé en Bretagne ; très sér. référ. Ecr. Robert COTTE, 3, allée La Fontaine, 93-Clichy-sous-Bois.

● Rech. imméd. pour diff. campagnes agricoles à Jersey (plantation de pommes de terre, cueillette de fleurs, etc.) pouvant s'étendre jusqu'à fin novembre, des saisonnières agricoles. Adresser d'urp. les candidatures à l'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI, 52, bd Waldeck-Rousseau, SAINT-BRIEUC ; passeport obligatoire.

● Fille de contrôleur des P.T.T., 17 ans, désire correspondre avec des garçons et filles 17/18 ans de tous pays. Mlle Julia Rosalyne, rue des Terres-Noires, SAINT-LAURENT, 22-Piérin.

● Suis vendeur CORNEMUSE MAC PHERSON. Bon état. Ecrire ARMOR N° 164 qui transmettra.

● Des amis partout, amitiés, sorties, courrier, tout service. Chloé-Jane BROUHEUR, B.P. 20.25, 51-REIMS.

● Timbres. Contre 2.50 en neuf France, valeur faciale + port. Je donne 12 F de cote Yvert 70 en grande ferme française abritées différents mon choix. ALEMANY, 9, rue de Fantaisie, 44-NANTES.

● La revue ARMOR recherche pour sa rédaction : des correspondants locaux — pour les abonnements ; des prospecteurs dans toutes les localités — pour la publicité ; des courtiers — Ecrire : 10, rue Vicairie, 22-Saint-Brieuc, 33-32-31 (de mande Mme Yann Polivet ou Mme Caussan).

● LIVRES D'OCCASION très variés. DANIGO, bouquiniste, rue Marc-Saugier, 29 S-Oulmeur.

● Lanquol-Plouarzel (Finistère) : terr. à bât. 800 m², façade 14 m, b. de mer, 22 000 F. Mme PLOU, 7, rue du Plateau, 77-Lagny.

● AUTOMOBILISTES, économ. 35 %, sur votre consommation d'essence. Montez le pré-carburateur VIX en quelques minutes. Brevet mondial, livré avec certificat de garantie, notice technique avec 2 t. Ecr. DIFFUSION BANOVIC, Guinetta 314, 81-ETAMPES.

● Nous recherchons pour poste à pourvoir : comptable (F) - tapisserie - métiers du bâtiment - mécanicien OH Q - dessinateur en sergenterie - mécaniciens agricoles qualifiés - soudeurs - chef d'atelier machines agricoles - magasinier. Nous disposons de candidatures de : vendeuses - employées de bureau - femmes de ménage - coiffeuses - couturières - mécaniciens - coiffeurs - dessinateurs - tourneurs. S'adresser : AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI, 52, bd Waldeck-Rousseau, 22-SAINTE-BRIEUC. Tél. : 33.37.22 - 24, r. de Léhon, DINAN. Tél. : 1.20 - Place du Centre, GUINGAMP. Tél. : 2.71.

● AMOUREUX DE LA BRETAGNE y aura-t-il un propriétaire qui accepterait de me vendre (à un prix raisonnable) une parcelle de lande en bordure de rivière ou d'étang, avec ou sans mesure en mauvais état, pas trop loin de la mer ? MARC RAVOT, 5, rue du Palais, 85-SENS.

● Cherche une édition de la Bible de l'abbé Augustin Cremon. Fr. DEJOUX, Caravelle E30, 356, route Genas, 69-Bron.

● IMPORTANTE maison vpc recherche des personnes ayant loisirs (offres travail intéressant) EDITIONS NOUVELLES (am) 60-BARBERY. Joindre envelop. et 3 timbres.

● Compatriotes rech. pour cahiers de littérature fantastique et de science-fiction auteurs et dessinateurs. Ecrire Jacqueline H. Osterath, « Lunatique » D. 9829 Sasmanshausen — R.F.A.

● FACETTES, miroir de la curiosité, bimensuel, est le lien des curieux chercheurs collectionneurs : les lecteurs interrogés et se répondent sur tous les sujets imaginables. Annonces gratuites. Abonnement un an dix francs (éprouver deux francs). C.C.P. Paris 11.898.06 - FACETTES - B.P. 15, 85-HERBLAY (France).



**BON GRATUIT
POUR UN CATALOGUE
COMPLET**
● HYGIENE - SANTE - BEAUTE ●
● Joindre 2 timbres pour frais d'envoi ●
● LABORATOIRES "DH" - SERV. BR. ●
● 11 RUE BERNOULLI - PARIS 8e ●
● ENVOI SECURITE ●



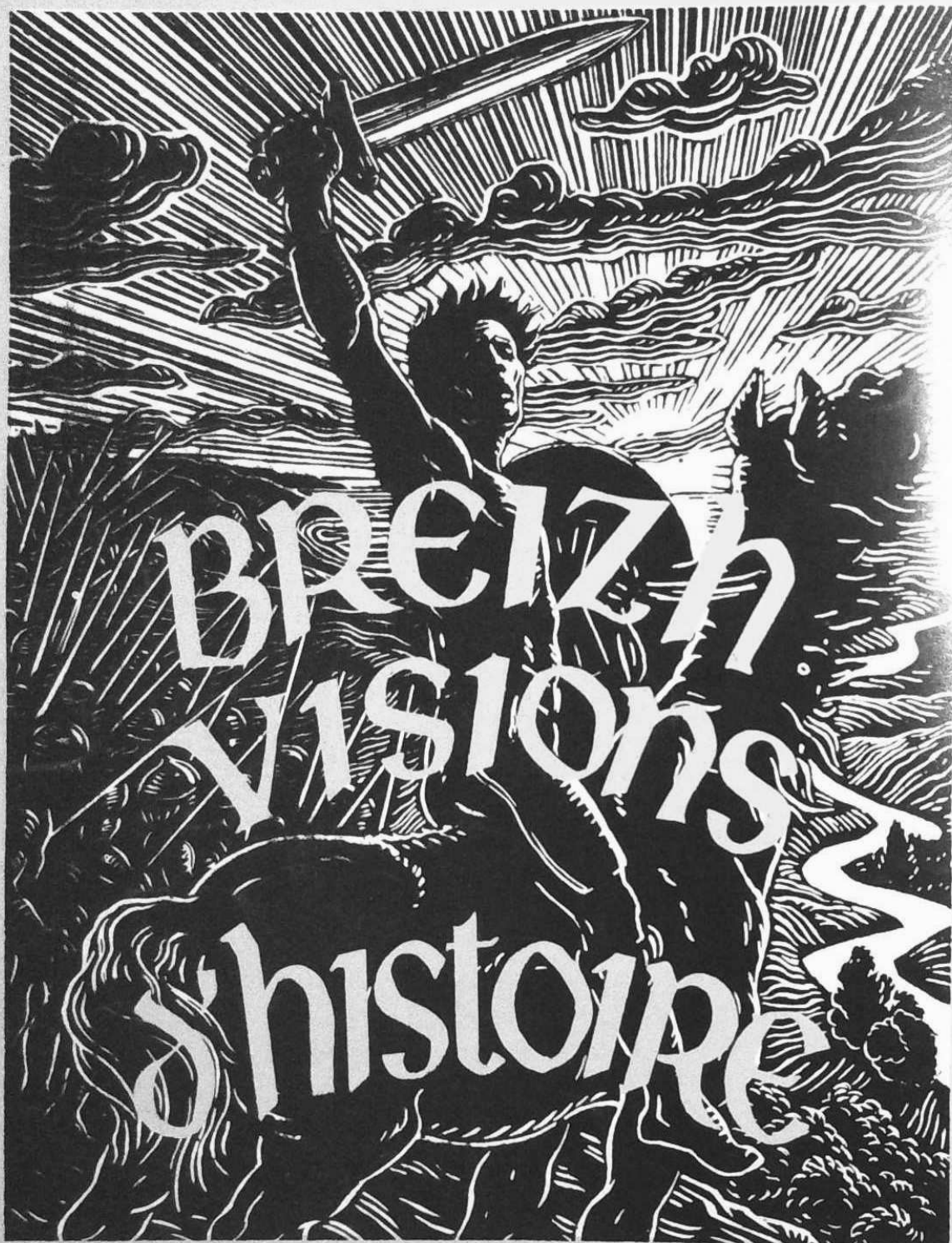
**CE SERAIT
TROP BÊTE
D'ÊTRE LE**

10.001^e

PAR NEGLIGENCE

Avant la clôture définitive des inscriptions
renvoyez votre questionnaire
PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRETAGNE, 22-SAINTE-BRIEUC





Réalisation de Xavier-V. Haas et Herry Caouissin

Edité par MELEZOUR BREIZH

55, rue de la Fontaine, 92 - Fontenay-aux-Roses